

**U.S. Securities and Exchange Commission
Washington, D.C. 20549**

Formulaire 40-F

Déclaration d'inscription conformément à l'article 12 de la loi intitulée
Securities Exchange Act of 1934

ou

Rapport annuel conformément à l'alinéa 13(a) ou 15(d) de la loi intitulée
Securities Exchange Act of 1934

Pour l'exercice terminé le
31 octobre 2007

Numéro de dossier de la Commission
1-14446

La Banque Toronto-Dominion

(Dénomination exacte de l'inscrit telle qu'elle est indiquée dans sa charte)

Canada

(Province ou autre territoire de constitution ou d'organisation)

6029

(Numéro de code de la classification industrielle standard primaire (le cas échéant))

13-5640479

(Numéro d'identification d'employeur de l'I.R.S. (s'il y a lieu))

**a/s Bureau du chef du contentieux
C.P. 1**

**Toronto Dominion Centre
Toronto (Ontario) M5K 1A2
416-308-6963**

(Adresse et numéro de téléphone des principaux bureaux de la direction de l'inscrit)

**Brendan O'Halloran, The Toronto-Dominion Bank
31 West 52nd Street
New York, NY
10019-6101
212-827-7000**

(Nom, adresse (y compris le code postal) et numéro de téléphone (y compris l'indicatif régional)
du représentant pour signification aux États-Unis)

Titres inscrits ou devant être inscrits conformément à l'alinéa 12(b) de la loi.

Titres de chaque catégorie

Dénomination de chaque Bourse
où les titres sont inscrits

Actions ordinaires

New York Stock Exchange

Titres inscrits ou devant être inscrits conformément à l'alinéa 12(g) de la loi.

Sans objet

(Titre ou catégorie)

Titres pour lesquels il existe une obligation de déclaration conformément à l'alinéa 15(d) de la loi.

Sans objet

(Titre ou catégorie)

Pour les rapports annuels, indiquez en cochant la case pertinente l'information déposée avec le présent formulaire :

Notice annuelle États financiers annuels vérifiés

Indiquez le nombre d'actions en circulation de chacune des catégories d'actions du capital-actions ou d'actions ordinaires de l'émetteur à la fin de la période visée par le rapport annuel

Actions ordinaires	718 724 830
Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série M	14 000 000
Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série N	8 000 000
Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série O	17 000 000

Indiquez en cochant la case pertinente si, en déposant l'information que contient le présent formulaire, l'inscrit se trouve ainsi à fournir également à la Commission l'information exigée en vertu de la Rule 12g3-2(b) en vertu de la loi intitulée *Securities Exchange Act of 1934* (la « loi de 1934 »). Si vous cochez la case « Oui », indiquez le numéro de dépôt attribué à l'inscrit dans le cadre de cette règle.

Oui 82- _____ Non

Indiquez en cochant la case pertinente si l'inscrit 1) a déposé tous les rapports dont le dépôt est exigé en vertu de l'article 13 ou l'alinéa 15(d) de la loi de 1934 au cours des 12 mois qui précèdent (ou d'une période plus courte pour laquelle le déposant était tenu de déposer ces rapports) et 2) a été visé par de telles exigences de dépôt pendant les 90 derniers jours.

Oui Non

Contrôles et procédures de communication de l'information

L'information fournie sous la rubrique *Normes et conventions comptables – Contrôles et procédures – Information sur les contrôles et procédures* à la page 75 de l'annexe 99.2 : Rapport de gestion est intégrée par renvoi dans les présentes.

Rapport annuel de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

L'information fournie sous la rubrique *Normes et conventions comptables – Contrôles et procédures – Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière* à la page 75 de l'annexe 99.2 : Rapport de gestion est intégrée par renvoi dans les présentes.

Rapport d'attestation du cabinet d'experts-comptables agréés

L'information fournie sous la rubrique *Rapport des vérificateurs indépendants sur les contrôles internes selon les normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis)* à la page 77 de l'annexe 99.3 : États financiers annuels 2007 est intégrée par renvoi dans les présentes.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière

L'information fournie sous la rubrique *Normes et conventions comptables – Contrôles et procédures – Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière* à la page 75 de l'annexe 99.2 : Rapport de gestion est intégrée par renvoi dans les présentes.

Expert financier du comité de vérification

L'information fournie sous la rubrique *Comité de vérification* à la page 15 de l'annexe 99.1 : Notice annuelle datée du 29 novembre 2007 est intégrée par renvoi dans les présentes.

Code d'éthique

L'inscrit a adopté le *Code de conduite et d'éthique professionnelle à l'intention des employés et des administrateurs* comme son code d'éthique applicable au président et chef de la direction, au chef de groupe, Finances et chef des finances, Siège social, et au vice-président et chef comptable de l'inscrit. L'inscrit s'engage à remettre sans frais un exemplaire de son code d'éthique à toute personne qui en fait la demande. Cette demande doit être faite par la poste, par téléphone, par télécopieur ou par courriel à l'adresse suivante :

La Banque Toronto-Dominion
Relations avec les actionnaires
C.P. 1, TD Centre
12^e étage, TD Tower
Toronto (Ontario) Canada M5K 1A2
Téléphone : 1-866-756-8936
Télécopieur : 416-982-6166
Courriel : tdshinfo@td.com

En janvier 2007, une version modifiée du *Code de conduite et d'éthique professionnelle à l'intention des employés et des administrateurs* de l'inscrit, qui s'applique au président et chef de la direction, au chef de groupe, Finances et chef des finances, Siège social, et au vice-président et chef comptable de l'inscrit a été déposée auprès de la SEC sur formulaire 6-K et rendue accessible sur le site Web de l'inscrit.

Les modifications apportées au *Code de conduite et d'éthique professionnelle à l'intention des employés et des administrateurs* de l'inscrit à cette date consistaient en des éclaircissements et des ajouts à la section intitulée « Acceptation des cadeaux ». Des restrictions ont été ajoutées à l'acceptation de cadeaux ainsi que des restrictions visant les cadeaux offerts à des parties intéressées précises. De plus, des processus d'approbation de certains types de cadeaux ont été ajoutés. Ces modifications visaient à apporter des éclaircissements et des conseils.

Aucune dispense des dispositions du *Code de conduite et d'éthique professionnelle à l'intention des employés et des administrateurs* n'a été accordée au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2007 au président et chef de la direction, au chef de groupe, Finances et chef des finances, Siège social, et au vice-président et chef comptable.

Principaux honoraires et services comptables

L'information fournie sous la rubrique *Politiques d'approbation préalable et honoraires versés au vérificateur nommé par les actionnaires* à la page 16 de l'annexe 99.1 : Notice annuelle datée du 29 novembre 2007 est intégrée par renvoi dans les présentes.

Politiques d'approbation préalable des services de vérification et des services non liés à la vérification

L'information fournie sous la rubrique *Politiques d'approbation préalable et honoraires versés au vérificateur nommé par les actionnaires* à la page 16 de l'annexe 99.1 : Notice annuelle datée du 29 novembre 2007 est intégrée par renvoi dans les présentes.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2007, la dispense des dispositions d'approbation préalable stipulées dans les règles applicables de la SEC n'a pas été utilisée pour des services se rapportant à des honoraires pour services liés à la vérification, des honoraires pour services fiscaux ou d'autres honoraires, et le comité de vérification n'a pas approuvé de tels honoraires visés par la dispense des dispositions d'approbation préalable.

Heures consacrées à la vérification attribuées à des personnes autres que les employés du comptable principal

S.O.

Arrangements hors bilan

L'information fournie sous la rubrique *Situation financière du groupe – Arrangements hors bilan* aux pages 56 à 58 de l'annexe 99.2 : Rapport de gestion est intégrée par renvoi dans les présentes.

Présentation sous forme de tableaux des obligations contractuelles

L'information présentée dans le tableau 35 *Calendriers des échéances d'obligations contractuelles* à la page 58 de l'annexe 99.2 : Rapport de gestion est intégrée par renvoi dans les présentes.

Identification des membres du comité de vérification

L'information fournie sous la rubrique *Comité de vérification* aux pages 15 et 16 de l'annexe 99.1 : Notice annuelle datée du 29 novembre 2007, identifiant les membres du comité de vérification de la Banque est intégrée par renvoi dans les présentes.

Engagement

L'inscrit s'engage à fournir, en personne ou par téléphone, des services de représentants pour répondre aux demandes d'information faites par le personnel de la Commission, et à transmettre dans les plus brefs délais, lorsque le personnel de la Commission le lui demande, de l'information relative aux titres à l'égard desquels découle l'obligation de déposer un rapport annuel sur formulaire 40-F ou aux opérations effectuées sur ces titres.

Signatures

Conformément aux exigences de la loi de 1934, l'inscrit atteste qu'il respecte toutes les exigences de dépôt sur formulaire 40-F et qu'il a dûment fait signer le présent rapport annuel en son nom par le soussigné qui est dûment autorisé à cette fin.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

DATE : Le 29 novembre 2007

Par : (signé) CHRISTOPHER A. MONTAGUE
Nom : Christopher A. Montague
Titre : Vice-président à la direction et chef du contentieux

U.S. SECURITIES AND EXCHANGE COMMISSION
Washington, D.C. 20549

Formulaire 40-F

RAPPORT ANNUEL CONFORMÉMENT AUX

ALINÉAS 13(a) ou 15(d) DE

LA LOI INTITULÉE *SECURITIES EXCHANGE ACT OF 1934*

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

ANNEXES

LISTE DES ANNEXES

N°	Annexes
99.1	Notice annuelle datée du 29 novembre 2007
99.2	Rapport de gestion
99.3	Résultats financiers – États financiers consolidés
99.4	Rapprochement des principes comptables généralement reconnus au Canada et aux États-Unis
99.5	Code d'éthique
99.6	Consentement du cabinet d'experts-comptables indépendants agréés
99.7	Consentement du cabinet d'experts-comptables indépendants agréés
99.8	Rapport des vérificateurs aux membres du conseil d'administration
99.9	Attestation conformément à l'article 302 de la loi des États-Unis intitulée <i>Sarbanes-Oxley Act of 2002</i>
99.10	Attestation conformément à l'article 1350 du titre 18 du U.S. Code en la forme adoptée conformément à l'article 906 de la loi des États-Unis intitulée <i>U.S. Sarbanes-Oxley Act of 2002</i>

NOTICE ANNUELLE



Groupe Financier Banque TD

La Banque Toronto-Dominion

Toronto-Dominion Centre

Toronto (Ontario) Canada

M5K 1A2

Le 29 novembre 2007

Documents intégrés par renvoi

Des parties de la notice annuelle sont présentées dans les états financiers annuels consolidés (les « états financiers annuels ») et le rapport de gestion de la Banque pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007 et sont intégrées par renvoi à la présente notice annuelle.

Pages de renvoi

	Notice annuelle	Intégrées par renvoi des états financiers annuels et du rapport de gestion
STRUCTURE DE L'ENTREPRISE		
Dénomination sociale, adresse et constitution	1	
Liens intersociétés	1	
DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ		
Historique des trois derniers exercices	1	24-45
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS		
Revue des activités, y compris les placements à l'étranger		14-46, 117-119
TD Ameritrade Holding Corporation.....	3	34, 121
Concurrence	3	
Actifs incorporels.....		92
Dépendance économique.....		68, 115-116
Nombre moyen d'employés	3	
Prêt		47-53, 62-64, 65-67
Réorganisations.....	4	
Politiques sociale et environnementale		69-70
Facteurs de risque	4	59-70
DIVIDENDES		
Dividendes par action de la Banque	5	
Dividendes par action de TD Banknorth Inc.	5	
Dividendes de TD Ameritrade Holding Corporation.....	6	
Restrictions et politique en matière de dividendes de La Banque Toronto-Dominion.....		55, 97-98
STRUCTURE DU CAPITAL		
Actions ordinaires	6	97-98
Actions privilégiées	6	95-98
Restrictions	7	
Notes.....	7	
MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES DE LA BANQUE		
Inscriptions sur les marchés	9	
Cours et volume des opérations	10	
Placements antérieurs	11	
ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION		
Administrateurs et comités du conseil de la Banque	11	
Comité de vérification	15	
Politiques d'approbation préalable et honoraires versés au vérificateur nommé par les actionnaires	16	
Membres de la haute direction de la Banque	18	
Actions détenues par les administrateurs et membres de la haute direction.....	18	
Information supplémentaire relative aux administrateurs et membres de la haute direction.....	19	
POURSUITES ET MESURES RÉGLEMENTAIRES		
Poursuites	20	
MEMBRES DE LA DIRECTION ET AUTRES PERSONNES INTÉRESSÉS DANS DES OPÉRATIONS IMPORTANTES		
	20	
AGENTS DES TRANSFERTS ET AGENTS CHARGÉS DE LA TENUE DES REGISTRES		
Agent des transferts	20	
Co-agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres.....	20	
Intermédiaire de services aux actionnaires au Japon.....	21	
CONTRATS IMPORTANTS.....	21	
NOMS DES EXPERTS	22	
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	22	

À moins d'indication contraire, la présente notice annuelle donne des renseignements à jour au 31 octobre 2007.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

De temps à autre, la Banque fait des déclarations prospectives écrites et verbales, notamment dans la présente notice annuelle, dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation canadiennes ou de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis, ainsi que dans d'autres communications. De plus, la haute direction de la Banque peut faire des déclarations prospectives verbalement à des analystes, investisseurs, représentants des médias et autres personnes. Toutes ces déclarations sont faites aux termes des dispositions « refuge » de la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et de la législation canadienne applicable en matière de valeurs mobilières. Les déclarations prospectives comprennent, notamment, des déclarations concernant les objectifs de la Banque pour 2008 et les années ultérieures et les stratégies mises en œuvre pour les atteindre, les perspectives pour les secteurs d'exploitation de la Banque et le rendement financier prévu de la Banque. Les hypothèses économiques pour 2008 pour chacun de nos secteurs d'activités sont décrites dans le rapport annuel 2007 aux sections « Perspectives économiques » et « Perspectives et orientation pour 2008 », dans leur version mise à jour dans les rapports trimestriels aux actionnaires ultérieurement déposés. Les déclarations prospectives sont habituellement identifiées par l'emploi de verbes au futur et au conditionnel et de mots tels que « croire », « prévoir », « s'attendre à », « entendre », « estimer », « planifier » et « pouvoir ». De par leur nature, ces déclarations obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujetties à des risques et à des incertitudes inhérents, généraux et spécifiques, qui peuvent faire en sorte que les résultats réels soient très différents des attentes énoncées dans les déclarations prospectives. Parmi les facteurs – dont bon nombre sont indépendants de notre volonté – qui peuvent faire en sorte que ces résultats soient différents, on compte notamment les risques liés au crédit, aux marchés (notamment des actions et des marchandises), aux liquidités, aux taux d'intérêt, à la réputation, à l'assurance, stratégiques, au change, réglementaires, juridiques et d'exploitation ainsi que d'autres risques énoncés dans le rapport de gestion du rapport annuel 2007 de la Banque et dans d'autres documents déposés en vertu de la réglementation au Canada et auprès de la SEC; la conjoncture économique générale au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays où la Banque exerce des activités, ainsi que l'incidence des changements à la politique monétaire dans ces territoires et des fluctuations des taux de change relatifs aux monnaies de ces territoires; le degré de concurrence sur les marchés où la Banque exerce des activités, tant de la part de concurrents établis que de nouveaux venus; l'exactitude et l'exhaustivité des renseignements que la Banque reçoit à l'égard de clients et de cocontractants; l'élaboration et l'introduction de nouveaux produits et services sur des marchés; la mise en œuvre de nouveaux canaux de distribution et l'augmentation des revenus provenant de ceux-ci; la capacité de la Banque à mettre en œuvre ses stratégies, en matière notamment de croissance, d'acquisition et d'intégration, et celles de ses filiales, particulièrement aux États-Unis; la modification des méthodes et politiques comptables auxquelles la Banque a recours pour déclarer sa situation financière, notamment les incertitudes associées aux principales estimations et hypothèses comptables; les conséquences de l'application de modifications comptables futures; l'activité sur le marché mondial des capitaux; la capacité de la Banque de recruter et de garder à son emploi des dirigeants clés; la dépendance à l'égard de tiers pour l'obtention d'éléments de l'infrastructure d'affaires de la Banque; le défaut de tierces personnes de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou les membres de son groupe en ce qui a trait au traitement des renseignements personnels; l'utilisation de nouvelles technologies de façon inédite pour frauder la Banque ou ses clients; les changements d'ordre législatif et réglementaire; les changements aux lois fiscales; les poursuites judiciaires ou procédures réglementaires imprévues; l'incidence négative continue du contexte relatif aux litiges portant sur les valeurs mobilières aux États-Unis; les changements imprévus aux habitudes de consommation et d'épargne des consommateurs; le caractère adéquat du cadre de gestion des risques de la Banque, y compris le risque que les modèles de gestion des risques de la Banque ne tiennent pas compte de tous les facteurs pertinents; l'incidence possible des conflits internationaux et du terrorisme sur les activités de la Banque; les cas de force majeure, notamment les tremblements de terre; les effets de maladies sur les économies locale, nationale ou internationale; et les effets des perturbations des infrastructures publiques, notamment les infrastructures de transport, de communication ou d'approvisionnement en eau ou en électricité. Une partie importante des activités de la Banque consiste à consentir des prêts ou d'autres garanties à des sociétés, industries ou pays donnés. Des événements imprévus ayant une incidence sur ces emprunteurs, industries ou pays pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les états financiers, les activités, la situation financière ou la situation de trésorerie de la Banque. La liste qui précède ne tient pas compte de tous les facteurs possibles. D'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter au texte débutant à la page 59 du rapport annuel 2007 de la Banque. Les épargnants devraient examiner attentivement tous ces facteurs avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque, et ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives de la Banque. La Banque n'entend pas mettre à jour les déclarations prospectives, écrites ou verbales, qu'elle peut faire de temps à autre ou qui sont faites en son nom.

STRUCTURE DE L'ENTREPRISE

Dénomination sociale, adresse et constitution

La Banque Toronto-Dominion (la « Banque ») et ses filiales sont collectivement connues sous la dénomination de « Groupe Financier Banque TD » (« GFBTD »). La Banque, banque à charte de l'annexe 1 sous le régime de la *Loi sur les banques* (Canada) (la « Loi sur les banques »), a été constituée le 1^{er} février 1955 par suite de la fusion de The Bank of Toronto (constituée en 1855) et de The Dominion Bank (constituée en 1869). Le siège social de la Banque est situé au Toronto-Dominion Centre, King Street West et Bay Street, Toronto (Ontario) M5K 1A2.

À la dernière assemblée annuelle de la Banque, les actionnaires ont approuvé les deux modifications suivantes du règlement administratif n° 1 : i) une modification portant sur la rémunération maximale globale payable aux administrateurs au cours d'un exercice pour la faire passer de 3 000 000 \$ à 4 000 000 \$; et ii) une modification visant à maintenir la disposition relative à l'indemnisation de la Banque qui se trouve dans son règlement administratif n° 1 conforme aux récentes modifications apportées à la Loi sur les banques. Pour un exposé plus détaillé sur ces modifications, se reporter à la circulaire de procuration de la direction de la Banque datée du 23 février 2007, déposée dans SEDAR au www.sedar.com.

Liens intersociétés

L'information relative aux liens intersociétés entre la Banque et ses principales filiales se trouve à l'appendice A de la présente notice annuelle.

DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ

Historique des trois derniers exercices

Au 31 octobre 2007, la Banque était la troisième banque canadienne en importance selon la capitalisation boursière. De 2004 à 2007, l'actif de la Banque s'est accru en moyenne de 10,8 % chaque année pour totaliser 422,1 milliards de dollars à la fin de l'exercice 2007. Groupe Financier Banque TD sert plus de 14 millions de clients à plusieurs endroits dans des centres financiers importants partout dans le monde dans quatre principaux secteurs d'exploitation : les services bancaires personnels et commerciaux au Canada, incluant TD Canada Trust; les services de gestion de patrimoine, incluant TD Waterhouse et un placement dans TD Ameritrade; les services bancaires en gros, incluant Valeurs Mobilières TD; les services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, offerts par l'intermédiaire de TD Banknorth. Groupe Financier Banque TD se classe également parmi les plus importantes sociétés de services financiers en ligne au monde et compte plus de 4,5 millions de clients en ligne. Pour de plus amples renseignements sur les secteurs d'exploitation de la Banque, voir les pages 24 à 41 du rapport de gestion.

Le 1^{er} mars 2005, la Banque a mené à bien l'opération visant à acquérir une participation de 51 % dans Banknorth Group, Inc. en vue de créer TD Banknorth Inc. (« TD Banknorth »). TD Banknorth est une entreprise de services bancaires personnels, commerciaux et aux petites entreprises établie aux États-Unis qui offre une vaste gamme de services, notamment des services de comptes chèques et d'épargne, de prêts hypothécaires, de cartes de crédit, de marges de crédit, d'assurance, de planification des investissements et de gestion du patrimoine. TD Banknorth exerce des activités dans huit États du Nord-Est par l'intermédiaire de plus de 585 succursales et 750 guichets automatiques, en date du 31 octobre 2007, et offre en outre des services bancaires en ligne.

Au cours du mois de mars 2005, TD Banknorth a procédé au rachat de 15,3 millions d'actions. Par suite de ce rachat d'actions, la Banque a accru sa participation en actions dans TD Banknorth de 4,5 %, la faisant passer à 55,5 %.

Le 24 janvier 2006, la Banque a conclu la transaction de vente de son entreprise de courtage américain, TD Waterhouse U.S.A., à la juste valeur marchande de 2,69 milliards de dollars à Ameritrade Holding Corporation en échange d'une participation de 32,5 % dans l'entité issue de la fusion qui porte la dénomination TD Ameritrade. La transaction a entraîné à la vente un gain sur dilution net de 1,67 milliard de dollars (1,45 milliard de dollars US) après impôts au cours de l'exercice (1,64 milliard de dollars avant impôts).

À l'acquisition, le placement de la Banque dans TD Ameritrade moins la part revenant à la Banque de la valeur comptable nette de TD Ameritrade était d'environ 3,7 milliards de dollars et se composait principalement d'actifs incorporels (pour environ 930 millions de dollars) et d'écarts d'acquisition. Dans le cadre de la transaction TD Waterhouse Canada a acheté la totalité des activités de courtage canadiennes d'Ameritrade pour une contrepartie au comptant de 77 millions de dollars (67 millions de dollars US), composée principalement d'actifs incorporels et d'écarts d'acquisition.

Le 31 janvier 2006, TD Banknorth a conclu l'acquisition de Hudson United Bancorp (« Hudson ») pour une contrepartie totale de 2,2 milliards de dollars (1,9 milliard de dollars US), dont 1 073 millions de dollars (941,8 millions de dollars US) au comptant et le reste en actions ordinaires de TD Banknorth. La contrepartie au comptant a été financée par la vente d'actions ordinaires de TD Banknorth à la Banque. TD Banknorth consolide les résultats financiers de Hudson.

Aux termes de la convention d'actionnaires de TD Ameritrade, la participation véritable de la Banque dans TD Ameritrade est actuellement limitée à 39,9 % des titres comportant droit de vote en circulation. Cette limite passera à 45 % en janvier 2009. La Banque a acquis 44,4 millions d'actions pour 939,1 millions de dollars (831,4 millions de dollars US), par des achats sur le marché libre, lesquels, conjugués avec le programme de rachat d'actions de TD Ameritrade, ont fait passer la participation véritable de la Banque dans TD Ameritrade de 32,5 % à 39,8 % au 31 octobre 2006.

TD Ameritrade a annoncé deux programmes de rachat d'actions ordinaires en 2006 visant une quantité totale de 32 millions d'actions. Par suite des activités de rachat d'actions de TD Ameritrade, la participation véritable de la Banque dans TD Ameritrade a dépassé le plafond de propriété de 39,9 % aux termes de la convention d'actionnaires. Conformément à son intention antérieurement annoncée, la Banque a vendu 3 millions d'actions de TD Ameritrade au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2007 pour ramener sa participation véritable dans TD Ameritrade de 40,3 % qu'elle était au 30 avril 2007 à 39,9 % au 31 juillet 2007. La Banque a constaté un gain de 6 millions de dollars sur cette vente.

Au 31 octobre 2007, la participation véritable de la Banque dans TD Ameritrade était de 39,99 % en raison des rachats continus d'actions de TD Ameritrade. La Banque a l'intention de vendre des actions de TD Ameritrade pour ramener sa participation véritable dans TD Ameritrade au plafond ou sous le plafond de propriété de 39,9 % conformément à la convention d'actionnaires.

Depuis le 15 mai 2006, la Banque est propriétaire de toutes les actions ordinaires émises et en circulation de VFC Inc. (« VFC »), un des premiers fournisseurs de financement automobile et de prêts à la consommation remboursables par versements échelonnés. L'acquisition des actions ordinaires émises et en circulation de VFC a entraîné une contrepartie totale de 328 millions de dollars, composée du comptant versé, des actions ordinaires de la Banque émises et des frais d'acquisition respectivement de 256 millions de dollars, 70 millions de dollars et 2 millions de dollars. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Les résultats de VFC sont présentés dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

Le 14 septembre 2006, la Banque a annoncé un accord conclu avec Lillooet Limited (« Lillooet »), société commanditée par la Banque Royale du Canada, aux termes duquel la Banque a couvert le risque lié au cours de 27 millions d'actions ordinaires de TD Ameritrade. Le nombre d'actions couvertes et le cours de couverture ont été établis en fonction de la conjoncture sur le marché au cours de la période de couverture établie. L'objet de l'entente avec Lillooet est de procurer à la Banque une protection du cours dans le cas où elle déciderait d'augmenter sa participation bénéficiaire dans TD Ameritrade en 2009. L'entente devrait être réglée en 2009, sous réserve d'avancement de l'échéance ou de résiliation anticipée dans certaines circonstances. L'entente n'accorde pas à la Banque le droit d'acquérir des actions de TD Ameritrade ni aucun droit de vote ou autre droit de propriété à l'égard d'actions de TD Ameritrade. À la suite de la consolidation, les actions de TD Ameritrade détenues par Lillooet sont incluses dans le placement déclaré de la Banque dans TD Ameritrade. Au 31 octobre 2007, Lillooet était propriétaire de 27 millions d'actions de TD Ameritrade, représentant 4,5 % des actions émises et en circulation de TD Ameritrade.

En 2006, TD Banknorth a racheté 8,5 millions de ses propres actions pour 290 millions de dollars (256 millions de dollars US), et la Banque a acquis 1 million d'actions additionnelles de TD Banknorth pour 34 millions de dollars (30 millions de dollars US) dans le cadre d'achats sur le marché libre. En plus d'acquérir

des actions de TD Banknorth dans le cadre de la transaction visant Hudson décrite plus haut, la Banque a commencé à réinvestir dans le programme de réinvestissement des dividendes de TD Banknorth en novembre 2005 et elle a acquis environ 5,2 millions d'actions de TD Banknorth dans le cadre du programme avant la réalisation de l'opération transformation en société fermée décrite ci-après.

TD Banknorth a conclu son acquisition d'Interchange Financial Services Corporation (« Interchange ») le 1^{er} janvier 2007 pour une contrepartie totale en espèces de 545 millions de dollars (468,1 millions de dollars US), financée principalement par la vente par TD Banknorth de 13 millions de ses actions ordinaires à la Banque au prix de 31,17 \$ US l'action en contrepartie de 472 millions de dollars (405 millions de dollars US). Étant donné que la Banque consolide les résultats de TD Banknorth avec un décalage de un mois, les résultats d'Interchange pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2007 ont été inclus dans les résultats de la Banque pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007.

Le 20 avril 2007, la Banque a mené à terme sa privatisation de TD Banknorth. Aux termes de cette opération, la Banque a acquis la totalité des actions ordinaires en circulation de TD Banknorth qu'elle ne détenait pas déjà au prix de 32,33 \$ US par action de TD Banknorth pour une contrepartie totale en espèces de 3,7 milliards de dollars (3,3 milliards de dollars US). L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode d'acquisition. À la clôture, TD Banknorth est devenue une filiale en propriété exclusive de la Banque et les actions de TD Banknorth ont été radiées de la cote de la Bourse de New York.

Le 2 octobre 2007, la Banque a annoncé un accord définitif visant l'acquisition de 100 % de Commerce Bancorp, Inc. (« Commerce ») pour une contrepartie en actions et en espèces d'une valeur globale, au moment de l'annonce de l'opération, d'environ 8,5 milliards de dollars. Commerce est une société ouverte détenant environ 50 milliards de dollars US d'actifs au 30 septembre 2007. L'acquisition sera comptabilisée selon la méthode d'acquisition, et chaque action de Commerce sera échangée contre 0,4142 action ordinaire de la Banque et 10,50 \$ US au comptant. L'acquisition est subordonnée à l'approbation des actionnaires de Commerce et des autorités de réglementation canadiennes et américaines ainsi qu'aux autres conditions usuelles de clôture. On s'attend actuellement à ce que la clôture de l'opération intervienne en février ou mars 2008. Pour des renseignements supplémentaires, voir « Contrats importants ».

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

TD Ameritrade Holding Corporation

TD Ameritrade Holding Corporation est un des premiers fournisseurs de services de courtage en valeurs mobilières, le courtage en ligne représentant la plus grande partie de son activité. TD Ameritrade est une société américaine cotée en Bourse et ses actions ordinaires sont inscrites sur le NASDAQ. Au 31 octobre 2007, la Banque détenait une participation de 39,99 % dans TD Ameritrade. Des renseignements supplémentaires au sujet de TD Ameritrade sont accessibles sur EDGAR au www.sec.gov/edgar.

Concurrence

La Banque fait face à une concurrence intense dans tous les aspects et tous les domaines de ses activités de la part de banques et d'autres institutions financières canadiennes et étrangères, ainsi que d'institutions non financières, notamment les magasins de détail qui maintiennent leur propre programme de crédit personnel et les organismes gouvernementaux qui prêtent à certains emprunteurs. Depuis quelques années, la concurrence s'est intensifiée dans plusieurs domaines dans lesquels la Banque exerce des activités, en grande partie parce que d'autres types d'institutions financières et d'autres entités ont commencé à se lancer dans des activités qui n'étaient traditionnellement exercées que par les banques. Bon nombre de ces concurrents ne sont pas assujettis à une réglementation aussi élaborée que celle qui existe en vertu de la Loi sur les banques et peuvent ainsi jouir d'avantages concurrentiels dont la Banque ne peut bénéficier à certains égards.

Nombre moyen d'employés

Au cours de l'exercice 2007, la Banque comptait en moyenne 51 163 employés.

Réorganisations (au cours des trois derniers exercices)

En 2005, la Banque a restructuré son secteur mondial des produits structurés au sein des services bancaires en gros, de sorte à accorder moins d'importance aux produits moins rentables et plus complexes et afin de permettre d'affecter des ressources à la croissance des activités les plus rentables de l'entreprise. Par conséquent, la Banque a comptabilisé une imputation pour restructuration de 43 millions de dollars en 2005. En 2006, la Banque a comptabilisé une imputation pour restructuration supplémentaire de 50 millions de dollars, se composant principalement des indemnités de départ relativement à la restructuration du secteur mondial des produits structurés.

En janvier 2006, avant la réalisation de la transaction avec Ameritrade décrite plus haut, TD Waterhouse Group, Inc., aussi appelée TD Waterhouse, a procédé à une réorganisation, aux termes de laquelle elle a transféré son entreprise canadienne de courtage au détail et TD Waterhouse Bank, N.A. à la Banque de sorte qu'à la réalisation du rachat d'actions d'Ameritrade, TD Waterhouse n'a conservé que son entreprise américaine de courtage au détail.

Après la privatisation de TD Banknorth, la Banque a effectué une réorganisation dans le cadre de laquelle elle a transféré sa participation dans TD Bank USA, N.A. (auparavant TD Waterhouse Bank, N.A.) à TD Banknorth. TD Bank USA fournit, entre autres choses, des services bancaires à TD Ameritrade. Par suite de la privatisation de TD Banknorth et des initiatives de restructuration connexes prises au sein de TD Banknorth et de TD Bank USA au cours de 2007, la Banque a contracté au total des frais de restructuration avant impôt de 67 millions de dollars, dont 59 millions de dollars se rattachaient à TD Banknorth et 8 millions de dollars se rattachaient à TD Bank USA. Les frais de restructuration se composaient principalement des coûts liés aux indemnités de départ d'employés, des coûts de modification de certains contrats de travail de dirigeants et contrats leur accordant des primes et de la réduction de valeur d'éléments d'actif à long terme en raison de dépréciation.

Facteurs de risque

De part leur nature, les services financiers comportent la prise de risques calculés dans le but de réaliser une croissance rentable. L'objectif de la Banque est d'obtenir un taux de rendement stable et durable pour chaque dollar de risque qu'elle prend, tout en mettant fortement l'accent sur l'investissement dans ses unités d'exploitation pour veiller à ce que la Banque puisse atteindre ses objectifs de croissance futurs. Les unités d'exploitation examinent attentivement les divers risques auxquels elles sont assujetties et évaluent l'incidence que pourraient avoir ces risques ainsi que la probabilité que de tels risques surviennent. La Banque gère ces risques en élaborant des stratégies de gestion des risques et des activités pour les diverses unités d'exploitation en tenant compte des risques et du contexte commercial dans lesquels elles exercent leurs activités.

Par suite de ses activités et opérations, la Banque est exposée à divers risques qui ont été identifiés et définis dans le cadre de gestion des risques. Parmi ces risques, on compte les suivants : le risque de crédit, de marché, d'exploitation, d'assurance, d'ordre juridique et réglementaire, de réputation et d'illiquidité. Ce cadre donne un aperçu des systèmes de surveillance des risques appropriés et de la communication et du signalement constants des principaux risques qui pourraient entraver la réalisation des objectifs opérationnels et des stratégies de la Banque.

Les risques et incertitudes propres au secteur d'activité et à la Banque peuvent avoir une incidence importante sur les résultats futurs de la Banque. Les risques liés au secteur d'activité incluent la conjoncture économique et générale dans les régions dans lesquelles la Banque exerce des activités, les taux de change, les politiques monétaires de la Banque du Canada et de la Réserve fédérale américaine, la concurrence, les modifications aux lois et aux règlements, les poursuites judiciaires, l'exactitude et l'exhaustivité des renseignements concernant les clients et les cocontractants et les politiques et méthodes comptables qu'utilise la Banque. Les risques propres à la Banque comprennent la capacité de la Banque à adapter ses produits et services aux normes changeantes de l'industrie, sa capacité à mener à bien des acquisitions et à les intégrer et à mettre en œuvre des plans stratégiques, sa capacité à recruter et à garder à son emploi des dirigeants clés, la perturbation d'éléments clés qui composent l'infrastructure commerciale de la Banque et le caractère adéquat du cadre de gestion des risques de la Banque.

De plus amples renseignements concernant les types de risques susmentionnés et les façons dont la Banque les gère figurent dans le rapport de gestion contenu aux pages 59 à 70 du rapport de gestion, lesquelles sont intégrées par renvoi aux présentes. La Banque donne une mise en garde à l'effet que la discussion sur les risques qui précède n'est pas exhaustive. Au moment de décider s'il y a lieu de souscrire des titres de la Banque, les épargnants et autres intéressés devraient examiner attentivement ces facteurs ainsi que les autres incertitudes, événements potentiels et facteurs propres au secteur d'activité et à la Banque qui sont susceptibles d'avoir une incidence défavorable sur les résultats futurs de la Banque.

DIVIDENDES

Dividendes par action de la Banque (fin de l'exercice le 31 octobre)

	<u>2007</u>	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Actions ordinaires	2,11 \$	1,78 \$	1,58 \$
Actions privilégiées			
Série H	—	—	—
Série I	—	0,03 \$ ¹	0,04 \$
Série J	—	—	1,28 \$
Série M	1,18 \$	1,18 \$	1,18 \$
Série N	1,15 \$	1,15 \$	1,15 \$
Série O	1,21 \$	1,21 \$ ²	—

Le 31 octobre 2005, la Banque a racheté la totalité de ses 16 383 935 actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série J en circulation.

Le 1^{er} novembre 2005, la Banque a émis 17 000 000 d'actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série O.

Le 31 juillet 2006, la Banque a racheté la totalité de ses 16 065 actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série I en circulation.

Dividendes par action de TD Banknorth Inc. (fin de l'exercice le 31 décembre)³

	Depuis le début de l'exercice			
	<u>2007</u>	<u>2006</u>	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Actions ordinaires	0,22 \$ US	0,88 \$ US	0,86 \$ US	0,79 \$ US

Étant donné que TD Banknorth Inc. est désormais une filiale en propriété exclusive de la Banque, elle ne verse plus de dividendes réguliers. Historiquement, elle a versé des dividendes trimestriels sur ses actions ordinaires. La capacité de TD Banknorth de verser des dividendes est cependant tributaire de nombreux facteurs, dont les restrictions quant à la capacité de ses filiales bancaires, TD Banknorth, N.A. et TD Bank USA, de verser des dividendes en vertu des lois et règlements des États-Unis. De plus, TD Banknorth, TD Banknorth, N.A. et TD Bank USA sont tenues de maintenir certains niveaux de capital, lesquels pourraient restreindre la capacité de chaque institution de verser des dividendes. De plus amples renseignements sur l'historique des dividendes de TD Banknorth sont accessibles sur son site Web au www.tdbanknorth.com/investorrelations.

¹ Représente le montant de dividendes en espèces déclarés par action entre le 1^{er} novembre 2005 et le 31 juillet 2006.

² Représente le montant de dividendes en espèces déclarés par action entre le 1^{er} novembre 2005 et le 31 octobre 2006.

³ TD Banknorth Inc. a fait passer la fin de son exercice financier au 30 septembre, et ce, à compter du 28 août 2007.

Dividendes de TD Ameritrade Holding Corporation (fin de l'exercice le 30 septembre)

TD Ameritrade Holding Corporation n'a historiquement pas déclaré ni versé de dividendes en espèces réguliers sur ses actions ordinaires. Dans le cadre de son acquisition de TD Waterhouse en janvier 2006, TD Ameritrade a déclaré et versé un dividende en espèces spécial de 6,00 \$ US l'action. Comme il est indiqué dans son dernier formulaire 10-K pour l'exercice terminé le 30 septembre 2007, TD Ameritrade compte actuellement conserver la totalité de son bénéfice, s'il en est, aux fins de son entreprise et ne prévoit pas verser d'autres dividendes en espèces dans un avenir prévisible. La convention de crédit de TD Ameritrade interdit le versement de dividendes en espèces. Le versement de dividendes futurs se fera au gré du conseil d'administration de TD Ameritrade, sous réserve des dispositions de la convention de crédit, et sera tributaire de nombreux facteurs, dont les bénéfices futurs, le succès des activités commerciales de TD Ameritrade, les besoins en capital, la situation financière générale et les perspectives d'avenir de son entreprise, la conjoncture économique et d'autres facteurs que son conseil d'administration peut juger pertinents.

STRUCTURE DU CAPITAL

Le résumé qui suit de la structure du capital de la Banque est présenté entièrement sous réserve des règlements de la Banque et des conditions générales réelles se rattachant à ses actions.

Actions ordinaires

Le capital d'actions ordinaires autorisé de la Banque se compose d'un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale. Les porteurs d'actions ordinaires sont habilités à voter à toutes les assemblées des actionnaires de la Banque, sauf les assemblées où uniquement les porteurs d'une certaine catégorie ou série d'actions sont habilités à voter. Les porteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir des dividendes à mesure qu'ils sont déclarés par le conseil d'administration de la Banque, sous réserve de la priorité des porteurs des actions privilégiées de la Banque. Après le paiement aux porteurs d'actions privilégiées de la Banque du ou des montants auxquels ils peuvent avoir droit, et après le remboursement de toutes les dettes en cours, les porteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir le reliquat des biens de la Banque lors de la liquidation ou de la dissolution de la Banque.

Actions privilégiées

Les actions privilégiées de premier rang, catégorie A (les « actions privilégiées ») de la Banque peuvent être émises de temps à autre en une ou plusieurs séries et comporter les droits, privilèges, restrictions et conditions que le conseil d'administration de la Banque peut déterminer.

Les actions privilégiées ont priorité de rang sur les actions ordinaires et toutes les autres actions de la Banque de rang inférieur aux actions privilégiées quant au versement des dividendes et à la distribution de l'actif en cas de liquidation ou de dissolution de la Banque. Chaque série d'actions privilégiées est de rang égal aux autres séries d'actions privilégiées.

Aux termes de la Loi sur les banques, la Banque ne peut, sans l'approbation des porteurs des actions privilégiées, créer de catégories d'actions de rang supérieur ou égal aux actions privilégiées.

L'approbation de modifications aux dispositions relatives aux actions privilégiées en tant que catégorie peut être donnée par écrit par les porteurs de toutes les actions privilégiées en circulation, ou par résolution adoptée par le vote affirmatif d'au moins les deux tiers des voix exprimées à une assemblée à laquelle les porteurs d'une majorité des actions privilégiées alors en circulation sont présents ou représentés par procuration ou, à défaut de quorum à cette assemblée, lors d'une reprise d'assemblée à laquelle les actionnaires alors présents ou représentés par procuration peuvent traiter des affaires pour lesquelles l'assemblée avait été convoquée à l'origine.

En cas de liquidation ou de dissolution de la Banque, avant que tout montant ne puisse être payé ou que des biens puissent être distribués parmi les porteurs d'actions ordinaires ou d'actions de toute autre catégorie de la Banque de rang inférieur aux actions privilégiées, le porteur d'une action privilégiée d'une série aura le droit de recevoir, dans la mesure où cela est ainsi stipulé à l'égard de ces actions privilégiées dans les

conditions se rattachant à la série concernée : i) un montant correspondant au montant versé sur l'action en cause; ii) la prime, le cas échéant, stipulée à l'égard des actions privilégiées de cette série; et iii) tous les dividendes cumulatifs non versés, le cas échéant, sur ces actions privilégiées et, dans le cas d'actions privilégiées à dividendes non cumulatifs, tous les dividendes non cumulatifs déclarés et non versés. Après le paiement aux porteurs des actions privilégiées des montants qui leur sont ainsi payables, ceux-ci n'ont pas le droit de prendre part à toute autre distribution des biens ou de l'actif de la Banque. Chaque série d'actions privilégiées prend rang égal avec les autres séries d'actions privilégiées.

Les actions privilégiées ne comportent pas de droit de vote, sauf dans la mesure stipulée à l'égard d'une série en particulier ou prévue dans la Loi sur les banques.

La Banque ne peut, sans l'approbation préalable des porteurs d'actions privilégiées, créer ni émettre i) des actions de rang supérieur ou égal aux actions privilégiées, ou ii) une série supplémentaire d'actions privilégiées, à moins que, à la date d'une telle création ou émission, tous les dividendes cumulatifs et tous les dividendes non cumulatifs déclarés mais non versés n'aient été versés ou qu'une réserve n'ait été créée pour leur versement à l'égard de chaque série d'actions privilégiées alors émises et en circulation.

Restrictions

Aucune restriction n'est imposée quant à la propriété de titres de la Banque pour s'assurer que la Banque respecte un niveau de propriété canadienne requis. Toutefois, la Loi sur les banques contient des restrictions sur l'émission, le transfert, l'acquisition, la propriété effective et le vote relativement à toutes les actions d'une banque à charte. Par exemple, aucune personne ne doit être un actionnaire principal d'une banque si la banque a des capitaux propres de 8 milliards de dollars ou plus. Une personne est un actionnaire principal d'une banque lorsque i) le total des actions de toute catégorie d'actions comportant droit de vote appartenant en propriété effective à une personne, aux entités contrôlées par cette personne et à toute personne qui a des liens ou qui agit conjointement ou de concert avec cette personne dépasse 20 % de cette catégorie d'actions comportant droit de vote; ou ii) l'ensemble des actions de toute catégorie d'actions sans droit de vote appartenant en propriété effective à cette personne, aux entités contrôlées par cette personne et à toute personne qui a des liens ou qui agit conjointement ou de concert avec cette personne dépasse 30 % de cette catégorie d'actions sans droit de vote. Aucune personne ne doit avoir un intérêt substantiel dans une catégorie d'actions d'une banque, y compris la Banque, sans l'agrément préalable du ministre des Finances (Canada). Aux fins de la Loi sur les banques, une personne a un intérêt substantiel dans une catégorie d'actions d'une banque lorsque l'ensemble de toutes les actions de la catégorie appartenant en propriété effective à cette personne, aux entités contrôlées par cette personne et à toute personne qui a des liens ou qui agit conjointement ou de concert avec cette personne dépasse 10 % de toutes les actions en circulation de cette catégorie d'actions de cette banque.

Notes

	Dominion Bond Rating Service	Moody's Investors Service	Standard & Poor's	Fitch Ratings
Titres de créance à long terme (dépôts)	AA	Aaa	AA-	AA -
Titres de créance subordonnés de catégorie 2B	AA (bas)	Aa1	A+	A+
Titres de créance subordonnés de catégorie 2A		Aa2	A	
Titres de créance à court terme (dépôts)	R-1 (haut)	P-1	A-1+	F-1+
Actions privilégiées	Pfd-1	Aa2	P-1 (bas)	A+

Les notes de crédit visent à fournir aux épargnants une évaluation indépendante de la qualité du crédit d'une émission ou d'un émetteur de titres et n'indiquent pas si des titres particuliers conviennent à un épargnant donné. Il est possible que les notes de crédit attribuées aux titres ne reflètent pas l'incidence possible de tous les risques sur la valeur des titres. Par conséquent, une note de crédit n'est pas une

recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir des titres et elle peut faire l'objet d'une révision ou d'un retrait à tout moment par l'agence de notation.

Dominion Bond Rating Service

L'échelle de notation de titres de créance de DBRS est censée donner une indication du risque qu'un emprunteur ne s'acquitte pas entièrement de ses obligations en temps opportun.

Un titre de créance à long terme noté AA présente une qualité de crédit supérieure, et la protection de l'intérêt et du capital est considérée comme élevée. Dans bien des cas, un tel titre n'est que légèrement différent d'un titre de créance à long terme noté AAA. Étant donné la définition extrêmement restrictive que DBRS applique à la catégorie AAA, les entités notées AA sont également considérées comme présentant un crédit solide et comme dénotant habituellement des forces supérieures à la moyenne dans les principaux domaines examinés et comme peu susceptibles d'être touchées de façon importante par des événements raisonnablement prévisibles. Chaque catégorie de notations est dénotée par les sous-catégories « haut » et « bas ». L'absence d'une désignation soit de « haut » soit de « bas » indique que la note se situe au « milieu » de la catégorie.

Un titre de créance à court terme noté R-1 (haut) présente la qualité de crédit la plus élevée et indique que l'entité possède une capacité incontestée de rembourser ses dettes à court terme à mesure qu'elles deviennent exigibles. Les entités notées dans cette catégorie maintiennent habituellement de solides positions de liquidités, des niveaux d'endettement prudents et une rentabilité qui est à la fois stable et supérieure à la moyenne. Les sociétés obtenant une note de R-1 (haut) sont normalement des chefs de file de secteurs d'activités bien ancrés ayant fait leurs preuves, affichant des résultats futurs positifs durables et aucun facteur négatif de réserve importante. Étant donné la définition extrêmement sévère que DBRS a établie pour la note R-1 (haut), peu d'entités sont suffisamment solides pour obtenir cette note.

Les actions privilégiées notées Pfd-1 présentent une qualité de crédit supérieure et sont appuyées par des entités affichant de solides caractéristiques en ce qui a trait aux bénéficiaires et au bilan. Les titres notés Pfd-1 correspondent généralement à des sociétés dont les obligations de premier rang sont notées dans les catégories AAA ou AA. À l'instar de toutes les catégories de notations, la relation entre les notes des titres de créance de premier rang et les notes des actions privilégiées devrait être interprétée comme une indication que la note des titres d'emprunt de premier rang fixe en fait un plafond à l'égard des actions privilégiées émises par l'entité. Toutefois, il y a des cas où la note des actions privilégiées pourrait être inférieure à la relation normale avec les titres de créance de premier rang de l'émetteur. Chaque catégorie de notations est dénotée par les sous-catégories « haut » et « bas ». L'absence d'une mention soit de « haut » soit de « bas » indique que la note se situe au milieu de la catégorie.

Moody's Investors Service

Les notes que Moody's accorde aux obligations à long terme expriment des avis quant au risque de crédit relatif d'obligations à revenu fixe ayant une échéance originale d'au moins un an. Elles portent sur la possibilité qu'une obligation financière ne soit pas honorée comme promis. Ces notes font état de la probabilité tant de défauts que de pertes financières subies en cas de défaut. Les obligations notées Aaa sont jugées de la meilleure qualité et comportent un risque de crédit minimal. Les obligations notées Aa sont jugées de qualité élevée et comportent un très faible risque de crédit. Moody's rajoute des modificateurs numériques 1, 2 et 3 à chaque catégorie de notations générique de Aa à Caa. Le modificateur 1 indique que l'obligation se classe au niveau supérieur de sa catégorie, le modificateur 2 indique une notation moyenne et le modificateur 3 indique une notation au niveau inférieur de cette catégorie de notations générique.

Les notations à court terme de Moody's expriment des avis quant à la capacité des émetteurs d'honorer leurs obligations financières à court terme. Des notes peuvent être attribuées à des émetteurs, à des programmes à court terme ou à des titres de créance à court terme en particulier. Les émetteurs notés Prime-1 (P-1) présentent une capacité supérieure de rembourser leurs titres de créance à court terme.

Standard & Poor's

La note de crédit que Standard & Poor's attribue à une émission exprime un avis courant sur la solvabilité du débiteur à l'égard d'une obligation financière précise, d'une catégorie précise d'obligations financières ou d'un programme financier précis. Elle prend en compte la solvabilité de cautions, d'assureurs ou d'autres formes de rehaussement du crédit à l'égard de l'obligation et tient compte de la monnaie dans laquelle l'obligation est libellée. L'avis évalue la capacité du débiteur et sa volonté de respecter ses engagements financiers à mesure qu'ils deviennent exigibles et peut évaluer les modalités qui pourraient influencer sur le paiement final en cas de défaut.

Une obligation à long terme notée AA indique que la capacité du débiteur de respecter ses engagements financiers à l'égard de l'obligation est extrêmement solide. Une obligation notée A est un peu plus vulnérable aux effets défavorables des changements dans la conjoncture économique que les obligations de notation supérieure, bien que la capacité du débiteur de respecter l'engagement financier s'y rapportant demeure élevée. Les notes de AA à CCC peuvent être modifiées par l'ajout d'un signe « + » ou d'un signe « - » qui indique la force relative dans la catégorie de notations principale.

Une obligation à court terme notée A-1 est notée dans la plus haute catégorie par Standard & Poor's. La capacité du débiteur de respecter son engagement financier à l'égard de l'obligation est solide. Au sein de cette catégorie, certaines obligations sont désignées avec un signe « + », ce qui indique que la capacité du débiteur de respecter son engagement financier à l'égard de ses obligations est extrêmement solide.

L'échelle de notations des actions privilégiées canadiennes de Standard & Poor's sert les émetteurs, les investisseurs et les intermédiaires des marchés canadiens des capitaux en exprimant les notes des actions privilégiées (établies conformément à des critères de notation globaux) en termes de symboles de notation qui sont activement utilisés sur le marché canadien depuis de nombreuses années. La note P-1 (bas) accordée à des actions privilégiées à l'échelle nationale correspond à la note A accordée à des actions privilégiées à l'échelle mondiale.

Fitch Ratings

Les notes de crédit de Fitch expriment un avis sur la capacité relative d'une entité de respecter ses engagements financiers, tels que les intérêts, les dividendes privilégiés, le remboursement du capital, les demandes de règlement ou les obligations de cocontractants. Les modificateurs « + » ou « - » peuvent être joints à une note pour indiquer la position relative au sein des principales catégories de notations.

Note à long terme de AA : Qualité très élevée du crédit, dénote des attentes de très faible risque de crédit. Cette note indique une très forte capacité de paiement des engagements financiers. Cette capacité n'est pas significativement vulnérable à des événements prévisibles.

Note à long terme de A : Qualité de crédit élevée, dénote des attentes de faible risque de crédit. La capacité de paiement des engagements financiers est considérée comme solide. Cette capacité peut néanmoins être davantage vulnérable aux changements dans la conjoncture que dans le cas des notations supérieures.

Notation à court terme de F1 : Qualité de crédit la plus élevée. Indique la plus forte capacité de paiement ponctuel des engagements financiers; le signe « + » peut être joint à la note pour dénoter une caractéristique de crédit exceptionnellement solide.

MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES DE LA BANQUE

Inscriptions sur les marchés

Les actions ordinaires de la Banque sont inscrites à la cote des bourses suivantes :

1. la Bourse de Toronto;
2. la New York Stock Exchange;
3. la Tokyo Stock Exchange.

Les actions privilégiées de la Banque sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto.

Cours et volume des opérations

Cours et volume des opérations sur les titres de la Banque.

BOURSE DE TORONTO

	<u>Actions ordinaires</u>	<u>Actions privilégiées</u>		
		<u>Série M</u>	<u>Série N</u>	<u>Série O</u>
Novembre 2006				
Haut (\$)	68,25	27,88	27,73	26,45
Bas (\$)	64,60	27,17	27,23	25,90
Volume ('000)	34,218	68	179	136
Décembre				
Haut (\$)	70,21	27,79	27,72	26,50
Bas (\$)	66,30	27,56	27,55	26,26
Volume ('000)	37,116	456	235	410
Janvier 2007				
Haut (\$)	70,36	27,98	28,00	26,48
Bas (\$)	68,28	27,12	26,90	26,09
Volume ('000)	28,495	438	45	252
Février				
Haut (\$)	71,61	27,56	27,40	26,50
Bas (\$)	69,27	27,09	26,95	26,20
Volume ('000)	27,219	64	57	152
Mars				
Haut (\$)	70,47	27,81	27,45	26,72
Bas (\$)	67,21	27,04	26,91	26,25
Volume ('000)	33,142	377	184	380
Avril				
Haut (\$)	69,74	27,22	27,03	26,59
Bas (\$)	67,51	26,70	26,50	26,20
Volume ('000)	24,760	165	122	376
Mai				
Haut (\$)	74,89	27,00	27,23	26,38
Bas (\$)	66,55	26,71	26,25	25,30
Volume ('000)	39,802	120	102	1,422
Juin				
Haut (\$)	74,53	26,98	27,48	25,50
Bas (\$)	71,51	26,11	25,64	23,75
Volume ('000)	39,224	77	79	447
Juillet				
Haut (\$)	73,75	27,24	27,50	24,75
Bas (\$)	67,82	25,76	25,73	24,27
Volume ('000)	36,546	153	26	177
Août				
Haut (\$)	72,50	26,39	26,24	24,79
Bas (\$)	64,02	26,09	25,80	24,35
Volume ('000)	62,339	178	145	340
Septembre				
Haut (\$)	77,10	26,57	26,59	25,00
Bas (\$)	70,66	26,16	26,09	23,75
Volume ('000)	42,204	177	191	257
Octobre				
Haut (\$)	76,50	26,50	26,40	24,58
Bas (\$)	67,75	26,12	25,86	22,05
Volume ('000)	76,799	100	106	212

Placements antérieurs

Au cours du dernier exercice financier terminé, la Banque n'a pas émis d'actions qui ne sont pas inscrites à la cote d'une Bourse ou cotées sur un marché. Le tableau suivant présente toutes les émissions de débetures subordonnées de la Banque au cours du dernier exercice financier terminé :

<u>Date d'émission</u>	<u>Prix d'émission pour 1 000 \$ de capital de débetures</u>	<u>Capital global</u>
14 décembre 2006	1 000 \$	2 250 000 000 \$
20 juillet 2007	1 000 \$	1 800 000 000 \$

ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

Administrateurs et comités du conseil de la Banque

Le tableau ci-dessous donne les noms des administrateurs de la Banque, leur poste principal et domaine d'activités actuels, leur municipalité de résidence et la date à laquelle chacun des administrateurs est devenu administrateur de la Banque.

<u>Nom de l'administrateur</u> <u>Poste principal et municipalité de résidence</u>	<u>Administrateur depuis</u>
William E. Bennett Administrateur de sociétés et président et chef de la direction à la retraite, Draper & Kramer, Inc. Chicago, Illinois, É.-U.	Mai 2004
Hugh J. Bolton Président du conseil, EPCOR Utilities Inc. (société d'énergie intégrée) Edmonton (Alberta) Canada	Avril 2003
John L. Bragg Président du conseil, président et co-chef de la direction, Oxford Frozen Foods Limited (fabricant de produits alimentaires) Collingwood (Nouvelle-Écosse) Canada	Octobre 2004
W. Edmund Clark Président et chef de la direction, La Banque Toronto-Dominion Toronto (Ontario) Canada	Août 2000
Wendy K. Dobson Professeure et directrice, Institute for International Business, Joseph L. Rotman School of Management, Université de Toronto Uxbridge (Ontario) Canada	Octobre 1990
Darren Entwistle Président et chef de la direction, TELUS Corporation (entreprise de télécommunications) Vancouver (Colombie-Britannique) Canada	Novembre 2001
Donna M. Hayes Rédactrice en chef et chef de la direction, Harlequin Enterprises Limited (maison d'édition internationale) Toronto (Ontario) Canada	Janvier 2004

Nom de l'administrateur Poste principal et municipalité de résidence	Administrateur depuis
Henry H. Ketcham Président du conseil, président et chef de la direction, West Fraser Timber Co. Ltd. (société de produits forestiers intégrée) Vancouver (Colombie-Britannique) Canada	Janvier 1999
Pierre H. Lessard Président et chef de la direction, METRO Inc. (détaillant en alimentation et distributeur de produits alimentaires) Westmount (Québec) Canada	Octobre 1997
Harold H. MacKay Avocat-conseil, MacPherson Leslie & Tyerman LLP (cabinet d'avocats) Regina (Saskatchewan) Canada	Novembre 2004
Brian F. MacNeill Président du conseil, Petro-Canada (société pétrolière et gazière intégrée) Calgary (Alberta) Canada	Août 1994
Irene R. Miller Chef de la direction, Akim, Inc. (firme de conseils et de gestion de placements) New York, New York, É.-U.	Mai 2006
Roger Phillips Administrateur de sociétés et président et chef de la direction à la retraite, IPSCO Inc. Regina (Saskatchewan) Canada	Février 1994
Wilbur J. Prezzano Administrateur de sociétés et vice-président du conseil à la retraite, Eastman Kodak Company Charleston, Caroline du Sud, É.-U.	Avril 2003
William J. Ryan Président du conseil, TD Banknorth Inc. (société de portefeuille de services financiers et bancaires) Falmouth, Maine, É.-U.	Mars 2005
Helen K. Sinclair Chef de la direction, BankWorks Trading Inc. (entreprise de télécommunications par satellite) Toronto (Ontario) Canada	Juin 1996
John M. Thompson Président du conseil, La Banque Toronto-Dominion Toronto (Ontario) Canada	Août 1988

Sauf tel qu'il est indiqué ci-après, tous les administrateurs ont occupé leurs postes ou d'autres postes de direction auprès des mêmes sociétés ou organismes, de leurs devanciers ou de sociétés ou d'organismes associés au cours des cinq dernières années. M. Clark a été président et chef de l'exploitation de la Banque jusqu'au 20 décembre 2002, date à laquelle il est devenu président et chef de la direction de la Banque. Jusqu'en septembre 2006, M. Ryan était également président de TD Banknorth Inc.; jusqu'en mars 2007, M. Ryan était également chef de la direction de TD Banknorth; et, jusqu'en mai 2007, M. Ryan était également chef de groupe, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, Groupe Financier Banque TD. Chaque administrateur demeurera en poste jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la Banque, qui devrait avoir lieu le 3 avril 2008. Des renseignements sur les candidats proposés par la direction en vue de leur élection aux postes d'administrateur figureront dans la circulaire de sollicitation de procurations de la Banque se rapportant à l'assemblée.

Le tableau suivant présente les comités du conseil de la Banque, les membres de chaque comité et les principales responsabilités de chaque comité.

<u>Comité</u>	<u>Membres</u>	<u>Principales responsabilités</u>
Comité de gouvernance	John M. Thompson (président) Wendy K. Dobson Darren Entwistle Harold H. MacKay Brian F. MacNeill	<p>Gouvernance du GFBTD :</p> <ul style="list-style-type: none"> • établir les critères de sélection des nouveaux administrateurs et les lignes directrices du conseil d'administration en matière d'indépendance des administrateurs; • repérer des personnes qualifiées pour siéger au conseil d'administration et recommander à ce dernier les mises en candidature aux postes d'administrateur pour la prochaine assemblée annuelle des actionnaires; • élaborer et, le cas échéant, recommander au conseil d'administration un ensemble de principes de gouvernance, y compris un code de conduite et d'éthique professionnelle, conçus pour favoriser une saine culture de gouvernance au sein du GFBTD; • examiner et recommander la rémunération des administrateurs du GFBTD; • s'assurer que le GFBTD communique efficacement avec ses actionnaires, d'autres parties prenantes et le public au moyen d'une politique de communication attentive; • superviser l'évaluation du conseil d'administration et de ses comités.
Comité des ressources de direction	Brian F. MacNeill (président) Henry H. Ketcham Pierre H. Lessard Wilbur J. Prezzano Helen K. Sinclair John M. Thompson	<p>Évaluation du rendement, rémunération et planification de la relève des dirigeants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • assumer et aider le conseil d'administration à assumer la responsabilité de la rémunération des dirigeants selon la charte du comité; • établir des objectifs de rendement du chef de la direction qui favorisent le succès financier à long terme du GFBTD et évaluer régulièrement le rendement du chef de la direction par rapport à ces objectifs; • recommander la rémunération du chef de la direction et de certains cadres dirigeants en consultation avec des conseillers indépendants qui aident le comité à établir une rémunération concurrentielle qui satisfasse aux objectifs du GFBTD en matière d'embauche, de maintien et de rendement; • étudier les candidatures au poste de chef de la

		<p>direction et recommander au conseil d'administration le meilleur candidat dans le cadre du processus de planification de la relève pour ce poste;</p> <ul style="list-style-type: none"> • superviser la sélection, l'évaluation, le perfectionnement et la rémunération des autres membres de la haute direction; • produire un rapport sur la rémunération des dirigeants à l'intention des actionnaires, lequel est publié dans la circulaire de procuration annuelle du GFBTD, et passer en revue, le cas échéant, toute autre divulgation importante publique de la rémunération des dirigeants.
Comité du risque	<p>Roger Phillips (président) William E. Bennett Hugh J. Bolton Harold H. MacKay Wilbur J. Prezzano</p>	<p>Supervision de la gestion des risques du GFBTD :</p> <ul style="list-style-type: none"> • identifier et surveiller les principaux risques du GFBTD et évaluer leur gestion; • approuver les politiques de gestion des risques qui établissent les niveaux d'approbation appropriés pour les décisions ainsi que d'autres mesures de protection pour gérer les risques; • s'assurer de la mise en place de politiques pour gérer les risques auxquels le GFBTD est exposé, y compris les risques de marché, d'exploitation, d'illiquidité, de crédit, d'assurance, légaux et de réglementation et de réputation; • servir de forum pour une analyse «globale» des risques futurs, y compris l'évaluation des tendances; • évaluer de manière critique les stratégies commerciales du GFBTD et planifier en fonction des risques.
Comité de vérification	<p>Hugh J. Bolton* (président) William E. Bennett John L. Bragg Donna M. Hayes Irene R. Miller Helen K. Sinclair</p>	<p>Supervision de la qualité et de l'intégrité de l'information financière du GFBTD :</p> <ul style="list-style-type: none"> • assurer la présentation aux actionnaires d'une information financière claire, exacte et fiable; • surveiller les contrôles internes – les mesures de protection nécessaires doivent être en place; • assumer la responsabilité directe de la sélection des vérificateurs nommés par les actionnaires, qui rendent directement compte au comité de vérification, de leur rémunération, de leur maintien et de la surveillance de leur travail;

		<ul style="list-style-type: none"> • être à l'écoute des vérificateurs nommés par les actionnaires, du vérificateur interne et du chef de la conformité et évaluer leur efficacité et leur indépendance; • assurer l'établissement et le maintien de processus permettant au GFBTD de respecter les lois et règlements qui le régissent ainsi que ses propres politiques; • agir à titre de comité de vérification et de comité de révision pour certaines filiales du GFBTD qui sont des institutions financières et des compagnies d'assurance sous réglementation fédérale; • recevoir les rapports sur les opérations avec des parties apparentées et, le cas échéant, les approuver.
--	--	---

* Désigné comme expert financier du comité de vérification.

Comité de vérification

Le comité de vérification du conseil d'administration de la Banque exerce ses activités conformément à une charte écrite qui énonce ses responsabilités et ses exigences en matière de composition. Un exemplaire de la charte est joint à la présente notice annuelle en tant qu'appendice B. Comme il est indiqué dans le tableau ci-dessus, les membres du comité de vérification sont : Hugh J. Bolton (président), William E. Bennett, John L. Bragg, Donna M. Hayes, Irene R. Miller et Helen K. Sinclair. Chacun des membres du comité est indépendant aux termes de la Politique en matière d'indépendance des administrateurs de la Banque (dont un exemplaire est accessible sur le site Web de la Banque au www.td.com) et des lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise des autorités canadiennes en valeurs mobilières et possède des compétences financières en vertu de la charte du comité. Les membres du comité de vérification de la Banque apportent d'importantes compétences et une vaste expérience à leurs responsabilités, notamment dans le secteur des affaires et de l'enseignement en matière de comptabilité, d'affaires et de finances. Le conseil a établi qu'il y a au moins un membre du comité de vérification qui a les attributs d'un expert financier du comité de vérification. Hugh Bolton, président du comité de vérification de la Banque, est un expert financier de comités de vérification au sens de la loi des États-Unis intitulée *Sarbanes-Oxley Act* et est indépendant en vertu des normes d'inscription à la cote applicables du New York Stock Exchange. La décision de la Banque n'impose pas davantage de fonctions, d'obligations ou de responsabilités à M. Bolton ni ne touche les fonctions, obligations ou responsabilités des autres membres du comité de vérification ou du conseil. Le texte qui suit donne des renseignements quant à la formation et l'expérience de chacun des administrateurs qui s'avèrent pertinentes dans le cadre de l'exécution de leur mandat en tant que membre du comité :

William E. Bennett est administrateur de sociétés. Il est membre du comité de vérification de TD Banknorth. M. Bennett est l'ancien président et chef de la direction de Draper & Kramer, Inc., société immobilière et de services financiers établie à Chicago. Il était auparavant vice-président directeur et chef du crédit de First Chicago Corp. et de sa principale filiale, la First National Bank of Chicago. Il est titulaire d'un diplôme de premier cycle en science économique du Kenyon College et d'une maîtrise en administration des affaires de l'University of Chicago.

Hugh J. Bolton est président du comité de vérification de la Banque. M. Bolton est titulaire d'un diplôme de premier cycle en économie de l'Université d'Alberta. M. Bolton compte plus de 40 années d'expérience dans le secteur comptable; il a notamment été associé, président du conseil et chef de la direction de Coopers & Lybrand Canada, comptables agréés. Il est comptable agréé et fellow de l'Alberta Institute of Chartered Accountants et possède une vaste expérience relativement aux questions comptables et de vérification liées

aux établissements de services financiers tels que la Banque. Comme il est indiqué plus haut, M. Bolton est l'expert financier du comité de vérification de la Banque.

John L. Bragg est président et fondateur d'Oxford Frozen Foods Limited et propriétaire fondateur de Bragg Communications Inc. M. Bragg est titulaire d'une baccalauréat en commerce et d'un baccalauréat en éducation de l'Université Mount Allison.

Donna M. Hayes est rédactrice en chef et chef de la direction de Harlequin Enterprises Limited et est membre de son conseil d'administration ainsi que des conseils d'administration de certaines sociétés affiliées. M^{me} Hayes est titulaire d'un diplôme de premier cycle de l'Université McGill et a terminé le cours d'édition professionnelle à l'Université Stanford ainsi que le programme de gestion de direction à la Richard Ivey School de l'Université de Western Ontario.

Irene R. Miller est chef de la direction d'Akim, Inc. Jusqu'en juin 1997, M^{me} Miller était vice-présidente du conseil et chef des finances de Barnes & Noble, Inc. Auparavant, elle a occupé des postes de cadre supérieur relatifs aux services bancaires d'investissement et au financement des sociétés chez Morgan Stanley & Co. et Rothschild Inc., respectivement. Au cours des dix dernières années, M^{me} Miller a présidé le comité de vérification du conseil d'Oakley, Inc., de The Body Shop International plc et de Benckiser N.V. M^{me} Miller est titulaire d'un diplôme de premier cycle en sciences de l'Université de Toronto et d'une maîtrise en sciences (en chimie et génie chimique) de l'Université Cornell.

Helen K. Sinclair est fondatrice et chef de la direction de BankWorks Trading Inc. et membre de son conseil d'administration. M^{me} Sinclair est titulaire d'un diplôme de premier cycle de l'Université York et d'une maîtrise de l'Université de Toronto, tous deux en science économique. Elle diplômée de l'Advanced Management Program de la Harvard Business School.

La charte du comité prévoit que tous les membres doivent posséder des compétences financières ou être disposés et aptes à acquérir les connaissances nécessaires très rapidement. Posséder des compétences financières signifie être capable de lire et de comprendre des états financiers qui présentent des questions de nature comptable dont l'étendue et le niveau de complexité sont généralement semblables à l'étendue et à la complexité des questions qui devraient raisonnablement être soulevées par les états financiers de la Banque. La Banque estime que tous les membres actuels du comité possèdent des compétences financières.

De plus, la charte du comité prévoit des exigences en matière d'indépendance applicables à chaque membre et, à l'heure actuelle, chaque membre se conforme à ces exigences. Plus précisément, la charte prévoit qu'aucun membre du comité ne peut être dirigeant ou dirigeant à la retraite de la Banque et que chaque membre doit être indépendant de la Banque au sens de l'ensemble des lois, règles et règlements applicables et de toutes autres considérations pertinentes, y compris les lois, les règles et les règlements qui s'appliquent tout particulièrement aux membres des comités de vérification, et de toutes autres considérations pertinentes qu'établit le conseil d'administration, y compris la Politique en matière d'indépendance des administrateurs de la Banque.

Politiques d'approbation préalable et honoraires versés au vérificateur nommé par les actionnaires

Le comité de vérification de la Banque a mis en œuvre une politique restreignant les services qui peuvent être fournis par le vérificateur nommé par les actionnaires et les honoraires versés au vérificateur nommé par les actionnaires. Tout service que doit fournir le vérificateur nommé par les actionnaires doit être autorisé par la loi et par la politique, et doit être préautorisé par le comité de vérification conformément à la politique, tout comme les honoraires prévus pour ces services. La politique prévoit la préautorisation annuelle de certains types de services et établit le montant maximum des honoraires qui peuvent être payés pour de tels services en vertu des politiques et procédures adoptées par le comité de vérification, en plus de donner à la direction des directives détaillées quant aux services précis qui sont admissibles à une préautorisation annuelle. Tous les autres services et les honoraires qui s'y rattachent doivent aussi être préautorisés expressément par le comité de vérification au fur et à mesure qu'ils se présentent au cours de l'exercice. S'il s'agit de services que doit fournir le vérificateur nommé par les actionnaires, le comité de vérification s'assure que sa décision est conforme à sa politique et que la prestation des services n'a pas d'incidence sur l'indépendance du vérificateur. Cela consiste notamment à examiner les exigences et les lignes directrices réglementaires applicables et à déterminer si la prestation des services amènerait le vérificateur à vérifier son

propre travail, à agir comme s'il était dirigeant de la Banque ou à se poser comme défenseur des intérêts de la Banque. En vertu de la loi, le vérificateur nommé par les actionnaires ne peut fournir certains services à la Banque ou à ses filiales. Chaque trimestre, le chef des finances de la Banque fait au comité de vérification une présentation détaillant les services autres que de vérification rendus par le vérificateur de la Banque depuis le début de l'exercice, et lui soumet tous les mandats proposés pour fins d'examen et de préautorisation, le cas échéant.

Ernst & Young s.r.l. est devenu le seul vérificateur de la Banque à compter de l'exercice 2006. Les honoraires versés à Ernst & Young s.r.l. au cours des trois derniers exercices financiers sont présentés en détail dans le tableau qui suit. PricewaterhouseCoopers s.r.l. a également été conjointement avec Ernst & Young s.r.l. l'une des firmes de vérification de la Banque pour les exercices 2005 et a démissionné à titre de vérificateur de la Banque à compter du 23 janvier 2006. Du 1^{er} novembre 2005 au 23 janvier 2006, les honoraires totaux versés à PricewaterhouseCoopers s.r.l. se sont chiffrés à 1,5 million de dollars (2005 - 12,6 millions de dollars).

	HONORAIRES VERSÉS AU VÉRIFICATEUR DE LA BANQUE (Ernst & Young s.r.l.)		
(en milliers de dollars CA)	2007	2006	2005
Honoraires de vérification	14 942 \$	16 343 \$	6 879 \$
Honoraires pour services liés à la vérification	2 727	1 072	1 339
Honoraires pour services fiscaux	203	519	998
Autres honoraires	336	276	571
Total	18 208 \$	18 210 \$	9 787 \$

Les honoraires de vérification se rapportent aux services professionnels relatifs à la vérification des états financiers de la Banque ou d'autres services normalement offerts par le vérificateur nommé par les actionnaires en rapport avec les dépôts légaux auprès des autorités de réglementation ou les mandats prévus par la loi. Les honoraires pour services liés à la vérification se rapportent aux services de certification et aux services connexes rendus par le vérificateur de la Banque. Ces services comprennent les vérifications des régimes d'avantages sociaux, les consultations comptables ayant trait aux acquisitions et désinvestissements, les examens des contrôles d'application et des contrôles généraux, les services d'attestation non exigés en vertu d'une loi ou d'une réglementation et l'interprétation des normes comptables et des normes de présentation de l'information financière. Les honoraires pour services fiscaux se rapportent aux services en matière d'observation fiscale qui comprennent en général la préparation des déclarations de revenus initiales et modifiées de même que des demandes de remboursement; de conseils fiscaux, y compris l'assistance relative aux contrôles, aux appels et aux décisions en matière d'impôt, et les conseils fiscaux fournis dans le cadre de fusions et d'acquisitions; et de planification fiscale, y compris les services fiscaux aux résidents étrangers et canadiens, de même que les services se rapportant aux questions touchant les prix de transfert. Tous les autres honoraires se rapportent essentiellement aux honoraires liés aux questions d'insolvabilité et de viabilité, qu'ils soient versés par la Banque ou par des tiers, limités à partir de 2006 aux cas où la Banque est participant minoritaire à un syndicat et n'est pas en mesure d'exercer une influence sur le choix ni d'arrêter le choix de la firme de vérification externe à utiliser. Dans ces cas, les services du vérificateur nommé par les actionnaires sont retenus pour fournir de l'aide dans le cadre de revues des activités d'exploitation, de négociations avec les prêteurs, d'évaluations des plans d'affaires, d'une restructuration de la dette et d'un recouvrement des actifs. Le montant des honoraires liés à l'insolvabilité et à la viabilité versés par des tiers à Ernst & Young s.r.l. est de 0,04 million de dollars (0,04 million de dollars en 2006; 0,4 million de dollars en 2005). Entrent également dans cette catégorie les honoraires relatifs aux vérifications des organismes de bienfaisance, aux rapports portant sur le chapitre 5970 et la norme SAS 70 qui traitent des procédures de contrôle des organismes de service, aux services de vérification de certaines structures d'accueil que la Banque administre, et aux vérifications de fonds (limitées en 2007 et 2006 aux vérifications de fonds inscrits à la SEC).

Membres de la haute direction de la Banque

Les personnes suivantes sont membres de la haute direction de la Banque :

<u>Nom du membre de la haute direction</u>	<u>Poste principal</u>	<u>Municipalité de résidence</u>
Mark R. Chauvin	Vice-président à la direction et chef de la gestion des risques, Gestion du risque, Siège social, Groupe Financier Banque TD	Burlington (Ontario) Canada
W. Edmund Clark	Président et chef de la direction, Groupe Financier Banque TD	Toronto (Ontario) Canada
Robert E. Dorrance	Chef de groupe, Services bancaires en gros, Groupe Financier Banque TD et président du conseil, chef de la direction et président, Valeurs Mobilières TD	Toronto (Ontario) Canada
Bernard T. Dorval	Chef de groupe, Services bancaires aux entreprises et assurance et co-président, TD Canada Trust, Groupe Financier Banque TD	Toronto (Ontario) Canada
William H. Hatanaka	Chef de groupe, Gestion de patrimoine, Groupe Financier Banque TD et président du conseil et chef de la direction, TD Waterhouse Canada Inc.	Toronto (Ontario) Canada
Timothy D. Hockey	Chef de groupe, Services bancaires personnels et co-président, TD Canada Trust, Groupe Financier Banque TD	Mississauga (Ontario) Canada
Colleen M. Johnston	Chef de groupe, Finances et chef des finances, Siège social, Groupe Financier Banque TD	Toronto (Ontario) Canada
Robert F. MacLellan	Vice-président à la direction, chef des placements et président du conseil, Gestion de Placements TD et président, TD Capital, Placements TD, Services bancaires de gros, Groupe Financier Banque TD	Toronto (Ontario) Canada
Bharat B. Masrani	Chef de groupe, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, Groupe Financier Banque TD et président et chef de la direction, TD Banknorth Inc.	Old Orchard Beach, Maine, É.-U.
Frank J. McKenna	Président suppléant du conseil, Groupe Financier Banque TD	Toronto (Ontario) Canada
Michael B. Pedersen	Chef de groupe, Activités de la société, Groupe Financier Banque TD	Toronto (Ontario) Canada

Sauf tel qu'il est indiqué ci-après, tous les membres de la haute direction ont occupé leurs postes ou d'autres postes de direction auprès des mêmes sociétés ou organismes, de leurs devanciers ou de sociétés ou d'organismes associés au cours des cinq dernières années. Avant d'entrer à la Banque en juillet 2007, M. Pedersen a travaillé à la Barclays Bank et y était responsable des activités bancaires privées mondiales et de deux autres entreprises internationales. Avant d'entrer à la Banque en mai 2006, M. McKenna était ambassadeur du Canada aux États-Unis; et de 1997 à 2005, il a occupé le poste de conseil chez McInnes Cooper. Avant d'entrer à la Banque en février 2004, M^{me} Johnston était administratrice déléguée et chef des finances de Scotia Capitaux Inc. Avant d'entrer à la Banque en janvier 2003, M. Hatanaka était chef de l'exploitation, RBC Wealth Management et co-président de RBC Dominion valeurs mobilières, Banque Royale du Canada.

Actions détenues par les administrateurs et membres de la haute direction

À la connaissance de la Banque, en date du 29 novembre 2007, les administrateurs et membres de la haute direction de la Banque étaient collectivement propriétaires véritables, directement ou indirectement, au

total, de 797 259 actions ordinaires de la Banque, soit 0,11 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Banque, ou exerçaient un contrôle ou une emprise sur celles-ci.

Information supplémentaire relative aux administrateurs et membres de la haute direction

À notre connaissance et après enquête raisonnable, la Banque confirme, en date du 29 novembre 2007, ce qui suit :

- i) au cours des dix dernières années, aucun administrateur ni aucun membre de la haute direction de la Banque n'est ni n'a été administrateur ou dirigeant d'une société (y compris la Banque) qui, pendant que cette personne agissait à ce titre :
 - a) a fait l'objet d'une interdiction d'opérations ou d'une ordonnance semblable ou s'est vu refuser le droit de se prévaloir de toute dispense prévue par la législation en valeurs mobilières pendant plus de 30 jours consécutifs, sauf M. Pierre Lessard qui était administrateur de Corporation CINAR au moment où ses actions ont fait l'objet d'une suspension de négociation à la Bourse de Toronto pendant plus de 30 jours consécutifs et ont été radiées de la cote de la Bourse de Toronto et du NASDAQ en raison de l'incapacité de Corporation CINAR de respecter les exigences d'inscription continue;
 - b) a, après la cessation des fonctions de la personne, fait l'objet d'une interdiction d'opérations ou d'une ordonnance semblable ou s'est vu refuser le droit de se prévaloir de toute dispense prévue par la législation en valeurs mobilières pendant plus de 30 jours consécutifs en raison d'un événement survenu pendant que la personne exerçait cette fonction; ou
 - c) a, au cours de l'exercice suivant la cessation des fonctions de la personne, fait faillite, fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, été poursuivie par ses créanciers, conclu un concordat ou un compromis avec eux, intenté des poursuites contre eux, pris des dispositions ou fait des démarches en vue de conclure un concordat ou un compromis avec eux, ou un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite a été nommé pour détenir ses biens, sauf M. Frank McKenna qui a cessé d'être administrateur d'AlphaNet Telecom Inc. dans les 12 mois précédant la date à laquelle AlphaNet Telecom Inc. a présenté une demande de cession en faillite en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (Canada) en février 1999;
- ii) au cours des dix exercices précédant la date de la notice annuelle, aucun administrateur ni aucun membre de la haute direction n'a fait faillite, fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, été poursuivi par ses créanciers, conclu un concordat ou un compromis avec eux, intenté des poursuites contre eux, pris des dispositions ou fait des démarches en vue de conclure un concordat ou un compromis avec eux, ou si un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite a été nommé pour détenir ses biens; et
- iii) aucun administrateur ni aucun membre de la haute direction de la Banque ne s'est vu imposer d'amendes ou de sanctions par un tribunal en vertu de la législation en valeurs mobilières ou par une autorité de réglementation en valeurs mobilières, ni n'a conclu une entente de règlement avec celle-ci, ni ne s'est vu imposer d'autres amendes ou sanctions par un tribunal ou un organisme de réglementation qui seraient susceptibles d'être considérées comme importantes par un investisseur raisonnable ayant à prendre une décision en matière de placement.

POURSUITES ET MESURES RÉGLEMENTAIRES

Poursuites

La Banque, ses filiales et TD Ameritrade sont parties à divers litiges dans le cours normal des affaires, dont plusieurs sont, dans le cas de la Banque, liés à des prêts. De l'avis de la direction, le règlement final de ces litiges n'aura pas, individuellement ou collectivement, une incidence défavorable importante sur la situation financière de la Banque.

Les deux principaux litiges relatifs à Enron auxquels la Banque est partie sont le recours collectif en matière de valeurs mobilières et la procédure en matière de faillite. En 2005, la Banque a convenu de régler les réclamations relatives à cette affaire présentées devant le tribunal de la faillite pour environ 145 millions de dollars (130 millions de dollars US). Le paiement de ce règlement a été effectué au cours de 2006. Au 31 octobre 2007, la réserve totale en cas de litige pour des réclamations relatives à l'affaire Enron se chiffrait à environ 390 millions de dollars (413 millions de dollars US). Il est possible que ce montant ne soit pas suffisant et que des réserves supplémentaires soient nécessaires. Le montant des réserves supplémentaires, le cas échéant, ne peut être raisonnablement établi pour diverses raisons, notamment compte tenu du fait que des règlements conclus dans le cadre d'affaires similaires ne peuvent généralement pas être utilisés à des fins de comparaison, qu'il n'y a pas eu de constance au chapitre des règlements ayant été conclus dans des affaires similaires et qu'il est difficile de prédire les mesures ultérieures que prendront les autres parties au litige.

MEMBRES DE LA DIRECTION ET AUTRES PERSONNES INTÉRESSÉS DANS DES OPÉRATIONS IMPORTANTES

À notre connaissance, la Banque confirme que, au 29 novembre 2007, aucun administrateur ni aucun membre de la haute direction de la Banque, ni aucune personne ayant des liens avec eux ou membre de leur groupe, n'a eu un intérêt important dans une opération au cours des trois derniers exercices terminés ou au cours de l'exercice en cours, qui a eu ou aura une incidence importante sur la Banque.

AGENTS DES TRANSFERTS ET AGENTS CHARGÉS DE LA TENUE DES REGISTRES

Agent des transferts

Compagnie Trust CIBC Mellon
C.P. 7010
Adelaide Street Postal Station
Toronto (Ontario)
M5C 2W9

1-800-387-0825
416-643-5500
www.cibcmellon.com ou inquiries@cibcmellon.com

Co-agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

Mellon Investor Services LLC
P.O. Box 3315
South Hackensack, New Jersey
07606

ou

480 Washington Boulevard
Jersey City, New Jersey
07310

1-866-233-4836
201-680-6578
www.melloninvestor.com

Intermédiaire de services aux actionnaires au Japon

Mizuho Trust & Banking Co., Ltd.
1-17-7, Saga, Koto-ku
Tokyo, Japon
135-8722

CONTRATS IMPORTANTS

À l'exception des contrats que la Banque conclut dans le cours normal des affaires ou de ce qui est par ailleurs indiqué aux présentes, les seuls contrats importants que la Banque a conclus au cours du dernier exercice financier terminé sont les suivants :

1. Le 19 novembre 2006, TD Banknorth Inc., Bonn Merger Co. et la Banque ont conclu une convention et un plan de fusion énonçant les modalités aux termes desquelles une filiale en propriété exclusive de TD devait fusionner avec TD Banknorth et être absorbée par cette dernière. La convention et le plan de fusion prévoyaient, entre autres, qu'à la suite de la fusion, chaque action ordinaire en circulation de TD Banknorth n'appartenant pas à TD ou à des membres de son groupe (sous réserve de certaines exceptions) devait être convertie en le droit de recevoir 32,33 \$ en espèces. Le 20 avril 2007, la Banque a achevé sa privatisation de TD Banknorth.
2. Le 19 novembre 2006, la Banque a conclu une entente de vote avec Private Capital Management, L.P. (« PCM »), conseiller en valeurs inscrit de la loi intitulée *Investment Advisers Act of 1940*, entente aux termes de laquelle PCM a convenu d'exercer tous les droits de vote afférents aux actions ordinaires de TD Banknorth à l'égard desquelles elle détenait le pouvoir de voter en faveur de l'adoption de la convention et du plan de fusion intervenus entre TD Banknorth Inc., Bonn Merger Co. et la Banque le 19 novembre 2006.
3. Le 2 octobre 2007, la Banque, Cardinal Merger Co., filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque, et Commerce Bancorp, Inc. ont conclu une convention et un plan de fusion, aux termes desquels Cardinal Merger Co. fusionnera avec Commerce Bancorp, Inc. et sera absorbée par cette dernière, sur quoi l'existence de Cardinal Merger Co. à titre d'entreprise distincte cessera et Commerce Bancorp, Inc. sera prorogée en tant que filiale de la Banque. Sous réserve des modalités de la convention et du plan de fusion, que les conseils d'administration respectifs de la Banque et de Commerce Bancorp, Inc. ont approuvés, à la réalisation de la fusion, chaque action ordinaire de Commerce Bancorp, Inc. sera convertie en le droit de recevoir i) 0,4142 action ordinaire de la Banque et ii) un montant en espèces correspondant à 10,50 \$ US, des espèces supplémentaires devant être payées en remplacement des fractions d'actions. Les options d'achat d'actions de Commerce Bancorp, Inc. deviendront pleinement acquises et seront converties à la réalisation de la fusion en options d'achat d'actions ordinaires de la Banque, sous réserve de rajustement aux termes de la convention et du plan de fusion.

Des exemplaires de ces contrats importants peuvent être consultés sur SEDAR au www.sedar.com.

NOMS DES EXPERTS

Les états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007 contenus dans le rapport annuel de la Banque déposé en vertu du Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue, dont certaines parties sont intégrées par renvoi à la présente notice annuelle, ont été vérifiés par Ernst & Young s.r.l. Ernst & Young s.r.l., comptables agréés, de Toronto (Ontario), sont les vérificateurs externes qui ont préparé les *Independent Auditors' Reports to Shareholders - Report on Financial Statements and Report on Internal Controls Under Standards of the Public Company Accounting Oversight Board* (États-Unis). Ernst & Young s.r.l. est indépendante de la Banque au sens des règles de déontologie de l'Institut des comptables agréés de l'Ontario et également des lois fédérales des États-Unis sur les valeurs mobilières et de leurs règles et règlements, y compris les règles sur l'indépendance que la Securities and Exchange Commission a adoptées aux termes de la loi intitulée *Sarbanes-Oxley Act of 2002*, et de la règle 3600T du *Public Company Accounting Oversight Board*, laquelle désigne comme normes d'indépendance provisoires la Rule 101 de l'*American Institute of Certified Public Accountants' Code of Professional Conduct* et les *Standards Nos. 1, 2 and 3* de l'Independence Standards Board.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Des renseignements supplémentaires concernant la banque figurent sur SEDAR à l'adresse suivante : www.sedar.com. La Banque fournira à toute personne ou à toute société qui en fait la demande au secrétaire de la Banque au siège social de la Banque : a) lorsque les titres de la Banque font l'objet d'un placement au moyen d'un prospectus simplifié ou lorsqu'un prospectus simplifié provisoire a été déposé relativement à un placement projeté de ses titres, i) un exemplaire de la présente notice annuelle, ainsi qu'un exemplaire de tout document ou des pages pertinentes de tout document, qui y sont intégrés par renvoi, ii) un exemplaire des états financiers comparatifs de la Banque pour son dernier exercice financier pour lequel des états financiers ont été déposés, le rapport des vérificateurs sur ces états financiers et un exemplaire des derniers états financiers intermédiaires que la Banque a déposés, le cas échéant, pour toute période postérieure à son dernier exercice financier terminé, iii) un exemplaire de la circulaire de sollicitation de procurations de la Banque concernant sa dernière assemblée annuelle des actionnaires à laquelle il y a eu élection d'administrateurs, et iv) un exemplaire de tout autre document intégré par renvoi au prospectus simplifié provisoire ou au prospectus simplifié et qui n'a pas à être fourni aux termes des alinéas i) à iii) ci-dessus; ou b) à tout autre moment, un exemplaire de tout document mentionné aux alinéas a) i), ii) et iii) ci-dessus, pour lequel la Banque pourra exiger des frais raisonnables si la demande est faite par une personne ou une société qui n'est pas porteur de titres de la Banque.

Des renseignements supplémentaires, notamment la rémunération des administrateurs et des dirigeants, les prêts qui leur ont été consentis, le nom des principaux porteurs de titres de la Banque, les options d'achat de titres et l'intérêt des initiés dans des opérations importantes, dans chaque cas le cas échéant, sont contenus dans la circulaire de sollicitation de procurations de la Banque concernant sa dernière assemblée annuelle des actionnaires à laquelle il y a eu élection d'administrateurs. Des renseignements financiers supplémentaires sont fournis dans les états financiers comparatifs et le rapport de gestion de la Banque pour son dernier exercice financier terminé, soit, à la date des présentes, l'exercice terminé le 31 octobre 2007. Les états financiers comparatifs et le rapport de gestion de la Banque pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007 figurent dans le rapport annuel 2007 de la Banque.

Appendice A

Relations intersociétés – voir ci-joint

PRINCIPALES FILIALES

Canada

(en millions de dollars canadiens)		Au 31 octobre 2007
Canada	Emplacement du siège social ou du bureau principal	Valeur comptable des actions détenues par la Banque
L'Assurance Financière CT	Toronto (Ontario)	124 \$
Banque des Premières Nations du Canada (9 %)	Saskatoon (Saskatchewan)	6
Meloche Monnex Inc.	Montréal (Québec)	1 071
La Sécurité Nationale, compagnie d'assurance	Montréal (Québec)	
Primum compagnie d'assurance	Toronto (Ontario)	
TD Assurance directe inc.	Toronto (Ontario)	
TD, Compagnie d'Assurance générale	Toronto (Ontario)	
Compagnie d'assurance habitation et auto TD	Toronto (Ontario)	
Corporation de financement d'actifs TD	Toronto (Ontario)	183
Gestion de Placements TD Inc.	Toronto (Ontario)	236
Gestion privée TD Waterhouse Inc.	Toronto (Ontario)	
TD Asset Management USA Inc.	Toronto (Ontario)	6
TD Capital Funds Management Ltd.	Toronto (Ontario)	–
Groupe TD Capital Limitée	Toronto (Ontario)	455
Fiducie de capital TD	Toronto (Ontario)	485
Services d'investissement TD Inc.	Toronto (Ontario)	14
TD, Compagnie d'assurance-vie	Toronto (Ontario)	29
La Société d'hypothèques TD	Toronto (Ontario)	10 402
La Société Canada Trust	Toronto (Ontario)	
La Société d'Hypothèques Pacifique TD	Toronto (Ontario)	
Société d'Investissement Hypothécaire TD	Calgary (Alberta)	135
TD Nordique Investments Limited	Vancouver (Colombie-Britannique)	324
TD Parallel Private Equity Investors Ltd.	Toronto (Ontario)	116
Valeurs Mobilières TD Inc.	Toronto (Ontario)	2 720
TD Timberlane Investments Limited	Vancouver (Colombie-Britannique)	4 682
TD McMurray Investments Limited	Vancouver (Colombie-Britannique)	
TD Redpath Investments Limited	Vancouver (Colombie-Britannique)	
TD Riverside Investments Limited	Vancouver (Colombie-Britannique)	
TD US P & C Holdings ULC	Calgary (Alberta)	15 005
TD Banknorth Inc.	Portland (Maine)	
TD Banknorth USA, National Association	Portland (Maine)	
TD Banknorth, National Association	Portland (Maine)	
Northgroup Asset Management Company	Portland (Maine)	
TD Financial International Ltd.	Hamilton (Bermudes)	
Canada Trustco International Limited	St. Michael (Barbade)	
TD Reinsurance (Barbados) Inc.	St. Michael (Barbade)	
TD Waterhouse Canada Inc.	Toronto (Ontario)	1 136
Corporation Immobilière Truscan	Toronto (Ontario)	143
VFC Inc.	Toronto (Ontario)	364

À moins d'indication contraire, la Banque détient directement, ou par l'entremise de ses filiales, 100 % des actions avec droit de vote et sans droit de vote émises et en circulation des entités énumérées, à l'exception des actions sans droit de vote de Fiducie de capital TD. Chaque filiale est constituée en société dans le pays où se situe son siège social, à l'exception de TD Asset Management USA Inc. créée au Delaware (États-Unis).

PRINCIPALES FILIALES

Filiales américaines et autres filiales étrangères

(en millions de dollars canadiens)		Au 31 octobre 2007
	Emplacement du siège social ou du bureau principal	Valeur comptable des actions détenues par la Banque
États-Unis		
TD Discount Brokerage Acquisition LLC TD AMERITRADE Holding Corporation (7,47 %)	Wilmington (Delaware) Omaha (Nebraska)	885 \$
TD Discount Brokerage Holdings LLC TD AMERITRADE Holding Corporation (32,52 %)	Wilmington (Delaware) Omaha (Nebraska)	3 158
TD North America Limited Partnership	Wilmington (Delaware)	541
Toronto Dominion Holdings (U.S.A.), Inc. TD Equity Options, Inc. Edge Trading Systems LLC TD Options LLC TD Holdings II Inc. TD Securities (USA) LLC TD Professional Execution, Inc. Toronto Dominion (Texas) LLC TD USA Insurance, Inc. Toronto Dominion (New York) LLC Toronto Dominion Capital (U.S.A.), Inc. Toronto Dominion Investments, Inc.	Chicago (Illinois) Chicago (Illinois) Chicago (Illinois) Chicago (Illinois) New York (New York) New York (New York) Chicago (Illinois) New York (New York) New York (New York) New York (New York) New York (New York) New York (New York) Houston (Texas)	1 631
Autres pays		
NatWest Personal Financial Management Limited (50 %) NatWest Stockbrokers Limited	Londres (Angleterre) Londres (Angleterre)	61
TD Haddington Services B.V.	Amsterdam (Pays-Bas)	9
TD Ireland TD Global Finance	Dublin (Irlande) Dublin (Irlande)	374
TD Securities (Japan) Inc.	St. Michael (Barbade)	30
TD Waterhouse Bank N.V.	Amsterdam (Pays-Bas)	221
TD Waterhouse Investor Services (UK) Limited TD Waterhouse Investor Services (Europe) Limited	Leeds (Angleterre) Leeds (Angleterre)	44
Toronto Dominion Australia Limited	Sydney (Australie)	165
Toronto Dominion International Inc.	St. Michael (Barbade)	588
Toronto Dominion Investments B.V. TD Bank Europe Limited Toronto Dominion Holdings (U.K.) Limited TD Securities Limited	Londres (Angleterre) Londres (Angleterre) Londres (Angleterre) Londres (Angleterre)	1 077
Toronto Dominion Jersey Holdings Limited TD Guernsey Services Limited TD European Funding Limited (60,99 %)	St. Helier (Jersey, Îles Anglo-Normandes) St. Peter Port (Guernesey, Îles Anglo-Normandes) St. Peter Port (Guernesey, Îles Anglo-Normandes)	1 292
Toronto Dominion (South East Asia) Limited	Singapour (Singapour)	635

À moins d'indication contraire, la Banque détient directement, ou par l'entremise de ses filiales, 100 % des actions avec droit de vote et sans droit de vote émises et en circulation des entités énumérées, à l'exception des actions sans droit de vote de Fiducie de capital TD. Chaque filiale est constituée en société dans le pays où se situe son siège social, à l'exception de TD Asset Management USA Inc. créée au Delaware (États-Unis).

Appendice B

CHARTRE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BANQUE TORONTO-DOMINION

~ ~ Superviser la qualité et l'intégrité de l'information financière de la Banque ~ ~

Principales responsabilités

- Assurer la présentation aux actionnaires d'une information financière claire, exacte et fiable.
- Superviser les contrôles internes; les mesures de protection nécessaires doivent être en place.
- Être directement responsable de la sélection, de la rémunération, du maintien en poste du vérificateur nommé par les actionnaires et de la supervision de son travail, celui-ci étant directement sous les ordres du comité.
- Être à l'écoute du vérificateur nommé par les actionnaires, du vérificateur interne et du chef de la conformité et évaluer l'efficacité et l'indépendance de chacun.
- Assurer l'établissement et le maintien de processus permettant à la Banque de respecter les lois et règlements qui la régissent, ainsi que ses propres politiques.
- Agir à titre de comité de vérification et de comité de révision pour certaines filiales de la Banque qui sont des compagnies d'assurances et des institutions financières sous réglementation fédérale.
- Recevoir les rapports et approuver, s'il y a lieu, les opérations entre personnes apparentées.

L'indépendance est essentielle

- Le comité est composé uniquement d'administrateurs indépendants.
- Le comité se réunit régulièrement sans la présence de la direction.
- Le comité a le pouvoir d'engager des conseillers indépendants, rémunérés par la Banque, pour l'aider à prendre les meilleures décisions possibles relativement à la présentation de l'information financière, aux conventions et normes comptables, aux pratiques de présentation de l'information et aux contrôles internes de la Banque.

Composition et indépendance, connaissances financières et pouvoirs

Le comité est composé de membres du conseil d'administration dont le nombre est déterminé par le conseil, conformément aux règlements de la Banque ainsi qu'aux lois, aux règles et aux règlements applicables et à toute autre considération pertinente, sous réserve d'un minimum de trois administrateurs.

Aux fins de la présente chartre, « Banque » désigne La Banque Toronto-Dominion dans son ensemble. Cependant, pour la supervision des entités dans lesquelles La Banque Toronto-Dominion détient une participation majoritaire, lorsque ces entités ont leurs propres structures de surveillance indépendantes du conseil et des comités en vertu des lois applicables, le comité a le droit de se fier à ces processus pour

s'acquitter de ses responsabilités en vertu de la Charte pour autant qu'il n'en vienne pas à la conclusion qu'il serait inopportun de le faire. Le comité doit examiner les questions qui lui sont pertinentes à l'égard de ces entités, qui sont soumises par la direction ou à la demande du comité.

Pour favoriser la communication ouverte entre le comité de vérification et le comité du risque, le président du comité de vérification peut siéger au comité du risque ou avoir le droit de recevoir les avis de convocation aux réunions du comité du risque, d'y assister à titre d'observateur et de recevoir la documentation fournie à chacune de ces réunions. Le président du comité du risque peut siéger au comité de vérification ou avoir le droit de recevoir les avis de convocation aux réunions du comité de vérification, d'y assister à titre d'observateur et de recevoir la documentation fournie à chacune de ces réunions.

Aucun membre du comité n'est un dirigeant ou un ancien dirigeant de la Banque. Chaque membre du comité est indépendant de la Banque au sens des lois, des règles et des règlements applicables, y compris ceux qui s'appliquent particulièrement aux membres d'un comité de vérification, et de toute autre considération pertinente que détermine le conseil d'administration, y compris la Politique en matière d'indépendance des administrateurs de la Banque.

Les membres du comité sont nommés par le conseil et demeurent en fonction jusqu'à la nomination de leur successeur. Un président est nommé par le conseil suivant la recommandation du comité de gouvernance, faute de quoi les membres du comité peuvent désigner un président par vote de la majorité. Le comité peut, à l'occasion, déléguer à son président certains des pouvoirs ou responsabilités qui lui sont confiés en vertu des présentes.

En plus des qualités énoncées dans la description de poste d'administrateur, tous les membres du comité doivent posséder des compétences financières ou avoir la volonté et la capacité d'acquérir rapidement les connaissances nécessaires. Par « compétences financières », on entend la capacité de lire et de comprendre des états financiers qui présentent des questions comptables d'une ampleur et d'un degré de complexité comparables, dans l'ensemble, à celles dont on peut raisonnablement croire qu'elles seront soulevées lors de la lecture des états financiers de la Banque. Au moins un membre du comité doit avoir une formation en comptabilité ou une expérience connexe en gestion financière, par exemple, toute expérience ou formation au cours de laquelle le membre a acquis un haut niveau de compétences financières, notamment toute expérience présente ou passée à titre de vérificateur, chef de la direction ou cadre supérieur ayant des responsabilités de supervision financière.

Pour s'acquitter des responsabilités énoncées dans la présente charte, le comité peut mener toute enquête nécessaire et interroger tout dirigeant, employé ou mandataire approprié de la Banque, y compris le vérificateur nommé par les actionnaires. Le comité peut obtenir des conseils ou de l'aide des conseillers externes, notamment des conseillers juridiques ou comptables, qu'il juge nécessaires pour s'acquitter de ses fonctions, et peut retenir les services de tels conseillers indépendants ou externes et établir la rémunération qui leur sera versée par la Banque, à son gré, sans obtenir l'approbation du conseil.

Les membres du comité doivent approfondir leurs connaissances en finance, en comptabilité et dans d'autres domaines liés à leurs responsabilités en assistant à des séances de formation ou à tout autre type de perfectionnement.

Réunions

Le comité se réunit au moins quatre fois par année ou plus fréquemment si les circonstances l'exigent. Chaque trimestre, le comité rencontre le vérificateur nommé par les actionnaires et la direction afin d'examiner les états financiers de la Banque, conformément à la rubrique intitulée « Présentation de l'information financière » ci-dessous. Le comité réserve une partie de chaque réunion trimestrielle courante en vue d'une rencontre séparée avec le chef des finances, le vérificateur en chef, le chef de la conformité et le vérificateur nommé par les actionnaires, respectivement, et une partie à tenir sans la présence des membres de la direction et du vérificateur nommé par les actionnaires. Une fois par année, le comité se réunit conjointement avec le comité du risque et le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») pour examiner les résultats de l'examen de contrôle annuel de la Banque par le BSIF et en discuter.

Devoirs spécifiques

Présentation de l'information financière

Le comité est chargé de superviser la présentation aux actionnaires d'une information financière fiable, exacte et claire, notamment en passant en revue les états financiers annuels et intermédiaires de la Banque, y compris le rapport de gestion, avant l'approbation et la diffusion publique par la Banque, et en examinant, au besoin, les communiqués à caractère financier de la Banque portant sur de l'information non publique d'importance. Un tel examen des rapports financiers de la Banque doit comprendre, s'il y a lieu, mais au moins une fois par année, un entretien avec la direction et le vérificateur nommé par les actionnaires au sujet de questions importantes liées aux principales normes et méthodes comptables et aux estimations et opinions clés de la direction.

Le comité examine les communiqués de presse sur les résultats et s'assure que des procédés adéquats sont en place pour examiner la présentation de l'information financière de la Banque extraite ou tirée des états financiers de la Banque, autre que l'information contenue dans les états financiers annuels et intermédiaires et le rapport de gestion de la Banque, et évaluer périodiquement la pertinence de ces procédés.

Processus de présentation de l'information financière

Le comité seconde le conseil dans sa supervision du processus de présentation de l'information financière de la Banque, notamment en accomplissant les tâches suivantes :

- travailler avec la direction, le vérificateur nommé par les actionnaires et la Direction de la vérification interne pour s'assurer de l'intégrité des processus de présentation de l'information financière de la Banque;
- examiner le processus associé à l'attestation par le chef de la direction et le chef des finances de l'intégrité des états financiers trimestriels et annuels consolidés de la Banque et des autres renseignements dont la divulgation est exigée;
- prendre connaissance des principales conventions comptables de la Banque et des estimations et opinions clés de la direction, et aborder ces sujets avec la direction et/ou le vérificateur nommé par les actionnaires;
- rester au fait des tendances et des pratiques exemplaires en matière de présentation de l'information financière, notamment en s'informant sur les questions d'actualité, à mesure qu'elles surviennent, comme l'utilisation d'entités à détenteurs de droits variables et la présentation d'information hors bilan, et l'application de ces tendances et pratiques à la Banque;
- examiner, en collaboration avec le vérificateur nommé par les actionnaires et la direction, les principaux principes et conventions comptables, ainsi que toutes les conventions et pratiques comptables essentielles utilisées et tout redressement important après la vérification;
- étudier et approuver, s'il y a lieu, les modifications importantes aux conventions de présentation de l'information comptable et financière de la Banque, telles qu'elles sont suggérées par le vérificateur nommé par les actionnaires, la direction ou la Direction de la vérification interne;
- établir des systèmes de présentation régulière au comité par la direction, le vérificateur nommé par les actionnaires et la Direction de la vérification interne, au sujet des principales opinions exprimées dans le cadre de la préparation des états financiers par la direction, et de toute difficulté d'importance rencontrée pendant l'examen ou la vérification, y compris toute restriction relative à la portée du travail ou à l'accès aux renseignements nécessaires.

Rôle du comité de vérification dans le processus de présentation de l'information financière

Le vérificateur nommé par les actionnaires est responsable de la planification et de l'exécution, conformément aux normes professionnelles, de la vérification des états financiers annuels de la Banque et de l'examen de l'information financière trimestrielle de la Banque. La direction de la Banque est responsable de la préparation, de la présentation et de l'intégrité des états financiers de la Banque, et de la mise en œuvre des principes et des conventions appropriés en matière de présentation de l'information comptable et financière ainsi que des conventions, des contrôles et procédés internes conçus pour assurer le respect des normes comptables et des lois et des règlements applicables. Le comité de vérification supervise le processus de présentation de l'information financière à la Banque et reçoit les rapports trimestriels relatifs au processus entrepris par la direction et aux résultats de l'examen du vérificateur nommé par les actionnaires. Il n'appartient pas au comité de vérification de planifier ou d'effectuer les vérifications, ni de déterminer que les états financiers de la Banque sont complets, exacts et conformes aux PCGR.

Contrôles internes

Le comité est chargé de superviser l'élaboration et la mise en œuvre des contrôles internes de la Banque, en accomplissant notamment les tâches suivantes :

- exiger de la direction qu'elle mette en œuvre et maintienne des systèmes de contrôle interne appropriés (notamment des contrôles liés à la prévention, à l'identification et à la détection d'actes frauduleux) et qui sont conformes aux lois, aux règlements et aux consignes applicables, y compris l'article 404 de la loi américaine intitulée *Sarbanes-Oxley Act* et les règles analogues des autorités canadiennes en valeurs mobilières;
- rencontrer la direction, le vérificateur en chef et le vérificateur nommé par les actionnaires pour évaluer la pertinence et l'efficacité des contrôles internes de la Banque, notamment les contrôles liés à la prévention, à l'identification et à la détection d'actes frauduleux;
- recevoir les rapports du comité du risque qui sont jugés nécessaires ou souhaitables à l'égard de toute question liée aux procédés de contrôle interne évaluée par ce comité dans le cadre de l'exécution de ses responsabilités;
- examiner l'information présentée par la Banque à ses actionnaires au sujet du contrôle interne relatif à la présentation de l'information financière.

Direction de la vérification interne

Le comité supervise la Direction de la vérification interne de la Banque, notamment en examinant et en approuvant les mandats de la Direction de la vérification interne et du vérificateur en chef au moins une fois par année. Le comité doit s'assurer que la Direction de la vérification interne a les ressources et l'indépendance nécessaires pour s'acquitter de ses responsabilités. En outre, le comité doit :

- examiner et approuver le plan de vérification annuel ainsi que les modifications importantes qui y sont apportées;
- confirmer la nomination et la révocation du vérificateur en chef de la Banque;
- évaluer au moins une fois par année l'efficacité de la Direction de la vérification interne;
- examiner les rapports courants préparés par le vérificateur en chef ainsi que la réponse de la direction, et assurer le suivi des questions non résolues, s'il y a lieu;
- fournir une tribune permettant au vérificateur en chef de soulever des questions liées à la vérification interne ou aux rapports qu'entretiennent la Direction de la vérification interne, la direction, le vérificateur nommé par les actionnaires et/ou les autorités de réglementation ainsi qu'à leur interaction.

Supervision du vérificateur nommé par les actionnaires

Le comité est chargé d'examiner et d'évaluer le rendement, les compétences et l'indépendance du vérificateur nommé par les actionnaires, y compris les principaux associés, et, une fois par année, il doit recommander au conseil et aux actionnaires des candidats au poste de vérificateur nommé par les actionnaires, à élire par les actionnaires. Le comité doit également faire des recommandations sur la rémunération et, s'il y a lieu, sur la révocation du vérificateur nommé par les actionnaires. Le vérificateur nommé par les actionnaires est tenu de rendre compte au comité et à l'ensemble du conseil, en tant que représentant des actionnaires, de son examen des états financiers et des contrôles de la Banque. De plus, le comité doit :

- examiner et approuver les plans de vérification annuels et les lettres de mission du vérificateur nommé par les actionnaires;
- passer en revue les procédés utilisés par le vérificateur nommé par les actionnaires pour assurer la qualité de ses services de vérification, notamment toute question susceptible de nuire à la capacité du cabinet de vérification d'agir pour la Banque à titre de vérificateur nommé par les actionnaires;
- discuter des questions devant être communiquées au comité par le vérificateur nommé par les actionnaires, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des comptables agréés, lorsque ces questions s'appliquent à la Banque;
- examiner avec le vérificateur nommé par les actionnaires toute question pouvant être soulevée par lui, y compris tout problème ou toute difficulté de vérification, comme des restrictions liées à ses activités de vérification ou à l'accès aux renseignements demandés, et les réponses de la direction;
- examiner avec le vérificateur nommé par les actionnaires les préoccupations exprimées par le vérificateur, le cas échéant, relativement à la qualité des normes comptables de la Banque, et non seulement à leur acceptabilité, telles qu'appliquées à la présentation de l'information financière;
- fournir une tribune permettant à la direction et au vérificateur interne ou au vérificateur nommé par les actionnaires d'aborder des questions relatives à leurs relations ou à leur interaction. Si des différends concernant la présentation de l'information financière ne sont pas résolus, voir au règlement de ces différends entre la direction et le vérificateur interne ou le vérificateur nommé par les actionnaires.

Indépendance du vérificateur nommé par les actionnaires

Le comité est chargé de surveiller et d'évaluer l'indépendance du vérificateur nommé par les actionnaires par différents mécanismes, notamment en effectuant les tâches suivantes :

- examiner et approuver (ou en recommandant au conseil aux fins d'approbation) les honoraires de vérification et toute autre rémunération d'importance devant être versés au vérificateur nommé par les actionnaires, et approuver, examiner et surveiller la politique concernant la prestation de services non liés à la vérification fournis par le vérificateur nommé par les actionnaires, y compris l'approbation préalable de tels services non liés à la vérification, conformément à la politique applicable;
- recevoir les rapports écrits officiels préparés régulièrement par le vérificateur nommé par les actionnaires, décrivant les relations qui existent entre le vérificateur nommé par les actionnaires et la Banque, conformément aux normes de conduite professionnelles établies par les instituts de comptables agréés provinciaux canadiens ou d'autres organismes de réglementation, s'il y a lieu;

- une fois par année ou plus fréquemment si cela est nécessaire, prendre connaissance et discuter avec le conseil et le vérificateur nommé par les actionnaires de tout service ou de tout lien existant entre le vérificateur nommé par les actionnaires et la Banque ou de tout facteur pouvant nuire à l'objectivité et à l'indépendance du vérificateur nommé par les actionnaires;
- examiner, approuver et surveiller les politiques et les procédés relatifs à l'embauche d'associés ou d'employés actuels ou anciens du vérificateur nommé par les actionnaires, conformément aux lois applicables;
- examiner, approuver et surveiller les autres politiques mises en œuvre pour favoriser l'indépendance des vérificateurs, comme la rotation des membres de l'équipe de mission de vérification, au besoin.

Examen et opérations entre personnes apparentées

Le comité est responsable de l'examen et de la supervision des opérations entre personnes apparentées (sauf l'approbation de facilités de crédit de personnes apparentées à un dirigeant de la Banque, lesquelles sont examinées par le comité des ressources de gestion, et de facilités de crédit de personnes apparentées à un administrateur de la Banque, lesquelles sont examinées par le comité du risque, s'il y a lieu), y compris s'assurer que la direction met en place des procédés et des pratiques en matière de révision et d'opérations entre personnes apparentées, conformément à la *Loi sur les banques* (Canada), et vérifier, à l'occasion, l'observation et l'efficacité de ces procédés et pratiques.

Conduite des affaires et éthique

Le comité doit superviser le respect des politiques relatives à l'éthique et à la conduite des affaires, notamment les procédés de communication de l'information et de traitement des plaintes de la Banque et son code de conduite et d'éthique professionnelle, ainsi que les procédés en matière de conflits d'intérêts énoncés dans ce code, et doit notamment approuver, le cas échéant, toute dispense de l'application du code de conduite et d'éthique professionnelle de la Banque dont pourra bénéficier un administrateur ou un membre de la haute direction de la Banque.

Observation des lois

Le comité est chargé de superviser l'établissement et la mise en œuvre de processus qui assurent l'observation des lois et des règlements qui régissent la Banque, de même que ses propres politiques, en accomplissant notamment les tâches suivantes :

- s'assurer, de concert avec la direction, que la Banque respecte les exigences réglementaires, et les procédés de gestion de la conformité réglementaire;
- mettre en œuvre des procédés conformes aux exigences réglementaires applicables, à l'égard de la réception, de la conservation et du traitement des plaintes reçues par la Banque à l'égard de questions liées à la comptabilité, aux contrôles comptables internes ou à la vérification, ainsi qu'à l'égard de l'information soumise de manière confidentielle et anonyme par des employés préoccupés par des pratiques comptables ou de vérification qu'ils estiment douteuses, et recevoir les rapports relatifs à ces plaintes et à ces soumissions, conformément à la politique applicable;
- passer en revue les avis professionnels et les modifications apportées aux principales exigences réglementaires relatives aux normes comptables, dans la mesure où elles s'appliquent au processus de présentation de l'information financière de la Banque;
- examiner, de concert avec le directeur du Service juridique de la Banque, toute question juridique découlant d'un litige, d'une revendication ou de la non-observation de lois susceptible d'avoir une incidence importante sur la situation financière de la Banque.

Service de la conformité

Le comité supervise le service de la conformité de la Banque et l'exécution de son mandat, notamment en examinant et en approuvant son plan annuel ainsi que les modifications importantes apportées à celui-ci et/ou à sa méthodologie. Le comité s'assure que le service de la conformité a les ressources et l'indépendance nécessaires pour s'acquitter de ses responsabilités. En outre, le comité doit faire ce qui suit :

- examiner et approuver chaque année le mandat du service de la conformité et du chef de la conformité de la Banque;
- confirmer la nomination et la révocation du chef de la conformité;
- confirmer la nomination et la révocation du chef de la lutte contre le blanchiment d'argent de la Banque;
- évaluer au moins une fois par année l'efficacité du service de la conformité;
- examiner régulièrement les rapports préparés par le chef de la conformité à l'intention du comité de vérification et assurer le suivi de toute question non résolue;
- examiner le rapport annuel du chef de la conformité au sujet de l'examen de la Banque réalisé par le BSIF, et assurer auprès de la direction le suivi de l'état des recommandations et des suggestions, le cas échéant; et
- fournir une tribune permettant au chef de la conformité de soulever des questions liées à la conformité ou aux rapports qu'entretiennent le service de la conformité, la direction et/ou les autorités de réglementation, ainsi que leur interaction.

Généralités

Le comité assume également les tâches et responsabilités générales suivantes :

- agir à titre de comité de vérification et de comité de révision pour certaines filiales canadiennes de la Banque qui sont des compagnies d'assurance et des institutions financières sous réglementation fédérale, y compris rencontrer au moins une fois par année les actuaire en chef des filiales de la Banque qui sont des compagnies d'assurance sous réglementation fédérale;
- s'acquitter de toute autre fonction ou tâche qui incombe à un comité de vérification et à un comité de révision, conformément aux exigences réglementaires, ou qui est déléguée par le conseil;
- une fois par année, diriger une autoévaluation permettant au comité d'évaluer son apport et son efficacité quant à la façon de s'acquitter de son mandat;
- examiner les rapports du comité du risque afin de surveiller les politiques et procédés en matière d'évaluation et de gestion des risques, et discuter des principaux risques financiers auxquels la Banque est assujettie, notamment les risques d'exploitation, et des mesures prises par la direction pour gérer ces risques;
- revoir et évaluer la pertinence de la présente charte au moins une fois l'an et soumettre le texte remanié au comité de gouvernance et au conseil aux fins d'approbation;
- tenir des procès-verbaux ou d'autres rapports des réunions et des activités du comité;
- faire rapport au conseil sur les questions importantes soulevées lors des réunions du comité de vérification après chaque réunion du comité et, s'il y a lieu, faire également au comité du risque un compte rendu des questions le concernant.



Groupe Financier Banque TD

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion vise à aider les lecteurs à apprécier les changements importants survenus dans la situation financière et les résultats d'exploitation du Groupe Financier Banque TD (la Banque) pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007 comparativement aux périodes correspondantes. Il doit être lu avec nos états financiers consolidés et les notes y afférentes pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007. Le présent rapport de gestion est daté du 28 novembre 2007. À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers consolidés annuels de la Banque dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada.

14 APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

- 17 Bénéfice net
- 18 Revenus
- 20 Frais
- 21 Impôts
- 22 Information financière trimestrielle

ANALYSE DES SECTEURS D'EXPLOITATION

- 24 Description des activités
- 28 Services bancaires personnels et commerciaux au Canada
- 32 Gestion de patrimoine
- 36 Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis
- 39 Services bancaires en gros
- 42 Siège social

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS DE 2006

- 43 Sommaire du rendement de 2006
- 44 Rendement financier de 2006 par secteur d'exploitation

SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

- 46 Revue du bilan
- 47 Qualité du portefeuille de crédit
- 54 Situation du capital
- 56 Arrangements hors bilan
- 59 Instruments financiers

FACTEURS DE RISQUE ET GESTION DES RISQUES

- 59 Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs
- 60 Gestion des risques

NORMES ET CONVENTIONS COMPTABLES

- 70 Estimations comptables critiques
- 74 Modifications futures de conventions comptables et de la présentation de l'information financière
- 75 Contrôles et procédures

Certains chiffres correspondants ont été redressés afin que leur présentation soit conforme à celle qui a été adoptée pour l'exercice écoulé.

Pour d'autres renseignements sur la Banque, y compris la notice annuelle de la Banque, consulter le site de la Banque à www.td.com, le site SEDAR à www.sedar.com de même que le site de la Securities and Exchange Commission des États-Unis à www.sec.gov (section EDGAR Filers).

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque fait des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux, y compris dans le présent rapport de gestion, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres communications. En outre, la haute direction de la Banque peut faire des énoncés prospectifs de vive voix aux analystes, aux investisseurs, aux représentants des médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis et des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés concernant les objectifs et les cibles de la Banque pour 2008 et par la suite et ses stratégies pour les atteindre, les perspectives pour les unités fonctionnelles de la Banque, ainsi que la performance financière prévue de la Banque. Les hypothèses économiques à l'égard de chaque secteur d'exploitation pour 2008 sont établies dans le présent rapport de gestion aux rubriques «Perspectives économiques» et «Perspectives et orientation pour 2008», telles qu'elles ont été mises à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés ultérieurement. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme «croire», «prévoir», «anticiper», «avoir l'intention de», «estimer», «planifier» et «pouvoir», et de verbes au futur et au conditionnel. De par leur nature, ces énoncés nous obligent à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques, qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Certains des facteurs – dont bon nombre sont hors de notre contrôle – qui pourraient entraîner de tels écarts incluent les risques, notamment de crédit, de marché (y compris les marchés des actions et de marchandises), d'illiquidité, de taux d'intérêt, d'exploitation, de réputation, d'assurance, de stratégie, de change, de réglementation, juridiques et les autres risques présentés dans le présent rapport de gestion et d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation du Canada et auprès de la SEC; les conditions économiques et commerciales générales au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays où la Banque exerce des activités de même que l'incidence des modifications apportées aux politiques monétaires dans ces territoires et les variations des taux de change des monnaies ayant cours dans ces territoires; le degré de concurrence sur les marchés où la Banque exerce ses activités, de la part des concurrents établis comme des nouveaux venus; la précision et l'intégralité des informations que la Banque recueille à l'égard des clients et des contreparties; la conception et le lancement de nouveaux produits et services sur le marché; la mise sur pied de nouveaux canaux de distribution et la réalisation de revenus accrus tirés de ces canaux; la capacité de la Banque de mener à bien ses stratégies, y compris ses stratégies d'intégration, de croissance et d'acquisition, ainsi que celles de ses filiales, particulièrement aux États-Unis; les modifications des conventions et méthodes comptables que la Banque utilise pour faire rapport sur sa situation financière, y compris les incertitudes associées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques; l'incidence de l'application de modifications comptables futures; l'activité sur les marchés financiers mondiaux; la capacité de la Banque de recruter des dirigeants clés et de les maintenir en poste; la dépendance à l'égard de tiers relativement à la fourniture de l'infrastructure nécessaire aux activités de la Banque; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées dans la mesure où ces obligations sont liées au traitement de renseignements personnels; l'évolution de la technologie; l'utilisation inédite de nouvelles technologies dans le but de frauder la Banque ou ses clients; l'élaboration de lois et de règlements, les modifications des lois fiscales; les procédures judiciaires ou réglementaires imprévues; l'incidence néfaste continue des litiges dans le secteur des valeurs mobilières aux États-Unis; les changements imprévus dans les habitudes de consommation et d'épargne des consommateurs; l'adéquation du cadre de gestion des risques de la Banque, y compris le risque que les modèles de gestion des risques de la Banque ne tiennent pas compte de tous les facteurs pertinents; l'incidence possible sur les activités de la Banque des conflits internationaux, du terrorisme ou de catastrophes naturelles comme les séismes; les répercussions de maladies sur les économies locales, nationales ou internationales; et les retombées des perturbations dans les infrastructures publiques comme le transport, les télécommunications, l'électricité ou l'approvisionnement en eau. Une part importante des activités de la Banque consiste à faire des prêts ou à attribuer des ressources sous d'autres formes à des entreprises, des industries ou des pays. Des événements imprévus touchant ces emprunteurs, industries ou pays pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les résultats financiers, les activités, la situation financière ou la liquidité de la Banque. Cette liste n'inclut pas tous les facteurs possibles. D'autres facteurs peuvent nuire aux résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section débutant à la page 59 du présent rapport de gestion. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. La Banque n'effectuera pas de mise à jour des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux, qui peuvent être faits de temps à autre par elle ou en son nom.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Le Groupe Financier Banque TD a dégagé des résultats financiers exceptionnels en 2007. Le bénéfice de chaque secteur a atteint une croissance dans les deux chiffres pour l'exercice.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Le Groupe Financier Banque TD (la Banque) est l'un des plus importants prestataires de services financiers en Amérique du Nord, offrant une gamme complète de produits et de services bancaires de détail, de gros et commerciaux de même que des services de gestion de patrimoine. L'exploitation et les activités de la Banque s'articulent autour des groupes suivants : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Gestion de patrimoine, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Services bancaires en gros.

PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE DE LA BANQUE

La Banque dresse ses états financiers selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et désigne les résultats dressés selon les PCGR «comme présentés».

La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR, les «résultats rajustés», pour évaluer chacun de ses secteurs d'activité et pour mesurer sa performance globale. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque renverse les «éléments à noter» (déduction faite des impôts sur les bénéfices) des résultats comme présentés. Les éléments à noter sont liés aux éléments qui, selon la direction, ne sont pas indicateurs du rendement des activités sous-jacentes. Les éléments à noter sont présentés dans le tableau 2. Les éléments à noter comprennent l'amortissement des actifs incorporels de la Banque qui se rapporte principalement à l'acquisition de Canada Trust en 2000, à l'acquisition de TD Banknorth Inc. (TD Banknorth) en 2005 et aux acquisitions par TD Banknorth de Hudson United Bancorp (Hudson) en 2006 et d'Interchange Financial Services Corporation (Interchange) en 2007, ainsi qu'à l'amortissement des actifs incorporels compris dans la quote-part du bénéfice net de TD Ameritrade Holding Corporation (TD Ameritrade). La Banque croit que les résultats rajustés permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance de la Banque. Comme il est expliqué, les résultats rajustés sont différents des résultats comme présentés selon les PCGR. Les résultats rajustés, les éléments à noter et les termes semblables utilisés dans le présent rapport ne sont pas définis aux termes des PCGR et, par conséquent, ils pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs. Le tableau 2 présente un rapprochement des résultats comme présentés de la Banque et de ses résultats rajustés.

TABLEAU 1	RÉSULTATS D'EXPLOITATION – COMME PRÉSENTÉS		
(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
Revenu d'intérêts net	6 924 \$	6 371 \$	6 008 \$
Autres revenus	7 357	6 821	5 951
Total des revenus	14 281	13 192	11 959
Provision pour pertes sur créances	(645)	(409)	(55)
Frais autres que d'intérêts	(8 975)	(8 815)	(8 844)
Gain sur dilution, montant net	–	1 559	–
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices, participations sans contrôle dans les filiales et quote-part du bénéfice net d'une société liée	4 661	5 527	3 060
Charge d'impôts sur les bénéfices	(853)	(874)	(699)
Participations sans contrôle, déduction faite des impôts sur les bénéfices	(95)	(184)	(132)
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices	284	134	–
Bénéfice net – comme présenté	3 997	4 603	2 229
Dividendes sur actions privilégiées	(20)	(22)	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	3 977 \$	4 581 \$	2 229 \$

TAB LEAU 2 RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX PCGR¹

Bénéfice net rajusté par rapport aux résultats présentés			
Résultats d'exploitation – rajustés			
(en millions de dollars canadiens)			
	2007	2006	2005
Revenu d'intérêts net ²	6 924 \$	6 371 \$	6 021 \$
Autres revenus ³	7 148	6 862	6 077
Total des revenus	14 072	13 233	12 098
Provision pour pertes sur créances ⁴	(705)	(441)	(319)
Frais autres que d'intérêts ⁵	(8 390)	(8 260)	(7 887)
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices, participations sans contrôle dans les filiales et quote-part du bénéfice net d'une société liée			
	4 977	4 532	3 892
Charge d'impôts sur les bénéfices ⁶	(1 000)	(1 107)	(899)
Participations sans contrôle, déduction faite des impôts sur les bénéfices ⁷	(119)	(211)	(132)
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices ⁸	331	162	–
Bénéfice net – rajusté			
	4 189	3 376	2 861
Dividendes sur actions privilégiées	(20)	(22)	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté			
	4 169	3 354	2 861
Éléments à noter ayant une incidence sur le bénéfice net, déduction faite des impôts sur les bénéfices			
Amortissement des actifs incorporels ⁹	(353)	(316)	(354)
Gain lié à la restructuration de Visa ¹⁰	135	–	–
Coûts de restructuration, coûts de privatisation et frais relatifs à la fusion de TD Banknorth ¹¹	(43)	–	–
Gain sur dilution de l'opération avec Ameritrade, déduction faite des coûts	–	1 665	–
Perte sur dilution liée à l'acquisition de Hudson par TD Banknorth	–	(72)	–
Imputation pour restructuration du bilan de TD Banknorth	–	(19)	–
Imputation pour restructuration des Services bancaires en gros	–	(35)	(29)
Variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises ¹²	30	7	17
Reprise de provisions générales	39	39	23
Recouvrements de pertes sur portefeuille de prêts secondaires (provisions sectorielles)	–	–	127
Pertes sur portefeuille d'instruments dérivés structurés	–	–	(100)
Imputations fiscales liées aux restructurations	–	–	(163)
Autres éléments fiscaux	–	(24)	98
Rachats d'actions privilégiées	–	–	(13)
Établissement initial de la provision spécifique pour prêts sur cartes de crédit et prêts pour découverts	–	(18)	–
Imputation pour litiges	–	–	(238)
Total des éléments à noter	(192)	1 227	(632)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté			
	3 977 \$	4 581 \$	2 229 \$
Rapprochement du bénéfice par action comme présenté et rajusté			
(en dollars canadiens)			
	2007	2006	2005
Dilué – comme présenté	5,48 \$	6,34 \$	3,20 \$
Éléments à noter ayant une incidence sur le bénéfice (voir ci-dessus)	0,27	(1,70)	0,91
Éléments à noter ayant une incidence sur le bénéfice par action seulement ¹³	–	0,02	0,03
Dilué – rajusté	5,75 \$	4,66 \$	4,14 \$
De base – comme présenté	5,53 \$	6,39 \$	3,22 \$

¹ Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle qui a été adoptée pour l'exercice écoulé.

² Le revenu d'intérêts net rajusté exclut l'élément à noter suivant : perte de 13 millions de dollars au rachat d'actions privilégiées en 2005.

³ Les autres revenus rajustés excluent les éléments à noter suivants : en 2007, gain avant impôts de 163 millions de dollars lié à la restructuration de Visa, comme expliqué dans la note 10; gain avant impôts de 46 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises; en 2006, gain avant impôts de 11 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises; perte de 52 millions de dollars liée à l'imputation pour restructuration du bilan de TD Banknorth; en 2005, gain de 27 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises; pertes sur portefeuille d'instruments dérivés structurés de 153 millions de dollars.

⁴ Les provisions rajustées pour pertes sur créances excluent les éléments à noter suivants : en 2007, reprise de provisions générales de 60 millions de dollars fondée sur des facteurs de taux de perte révisés, à partir de l'historique interne comme préconisé par le dispositif Bâle II; en 2006, reprise de provisions générales de 60 millions de dollars; établissement initial de la provision spécifique pour les prêts sur cartes de crédit et prêts pour découverts de 28 millions de dollars; en 2005, reprise de provisions générales de 35 millions de dollars; recouvrements de pertes sur portefeuille de prêts secondaires (provisions sectorielles) de 229 millions de dollars.

⁵ Les frais autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants : en 2007, amortissement des actifs incorporels de 499 millions de dollars; charges de restructuration, coûts de privatisation et frais relatifs à la fusion de 86 millions de dollars comme expliqué dans la note 11; en 2006, amortissement des actifs incorporels de 505 millions de dollars; imputation pour restructuration des Services bancaires en gros de 50 millions de dollars; en 2005, amortissement des actifs incorporels de 546 millions de dollars; imputation pour litiges de 368 millions de dollars et imputation pour restructuration des Services bancaires en gros de 43 millions de dollars.

⁶ Pour un rapprochement de la charge d'impôts sur les bénéfices présentée et de la charge d'impôts sur les bénéfices rajustée, se reporter au tableau 11.

⁷ Les participations sans contrôle rajustés excluent les éléments à noter suivants : en 2007, amortissement des actifs incorporels de 9 millions de dollars; charges

de restructuration, coûts de privatisation et frais relatifs à la fusion de 15 millions de dollars; en 2006, amortissement des actifs incorporels de 12 millions de dollars; imputation pour restructuration du bilan de TD Banknorth de 15 millions de dollars.

⁸ La quote-part du bénéfice net d'une société liée exclut les éléments à noter suivants : en 2007, amortissement des actifs incorporels de 47 millions de dollars; en 2006, amortissement des actifs incorporels de 28 millions de dollars.

⁹ Voir des renseignements additionnels dans le tableau 3.

¹⁰ Dans le cadre de la restructuration à l'échelle mondiale de Visa USA Inc., l'Association Visa Canada et Visa International Service Association, conclue le 3 octobre 2007 (date de restructuration), la Banque a reçu des actions de la nouvelle entité mondiale (Visa Inc.) en échange de la participation de la Banque à titre de membre dans l'Association Visa Canada. Tel qu'il est exigé par les normes comptables applicables, les actions que la Banque a reçues dans Visa Inc. ont été évaluées à la juste valeur et un gain estimatif de 135 millions de dollars après impôts a été constaté dans le secteur Siège social, en fonction des résultats d'une évaluation indépendante des actions. Le gain peut faire l'objet d'un autre rajustement selon le pourcentage final de la participation de la Banque dans Visa Inc.

¹¹ L'imputation pour coûts de restructuration, coûts de privatisation et frais relatifs à la fusion de TD Banknorth comprend les éléments suivants : imputation pour restructuration de 31 millions de dollars, composée principalement des frais liés aux indemnités de départ, des frais liés à la modification des contrats d'emploi et de prime de certains dirigeants et de la dépréciation d'actifs à long terme, comprise dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis; imputation pour restructuration de 4 millions de dollars liée au transfert de fonctions entre TD Bank USA et TD Banknorth, comprise dans le secteur Siège social; imputation pour privatisation de 5 millions de dollars, principalement composée d'honoraires d'avocats et de preneurs fermes, comprise dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis; imputation de frais relatifs à la fusion de 3 millions de dollars attribuable à la conversion et aux avis aux clients relativement à l'intégration de Hudson et d'Interchange à TD Banknorth, comprise dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Dans l'état des résultats consolidé au 31 octobre 2007, les imputations pour restructuration sont comprises dans les coûts de restructuration alors que les imputations pour coûts de privatisation et frais relatifs à la fusion sont comprises dans les frais autres que d'intérêts.

¹² La Banque conclut des swaps sur défaillance de crédit pour couvrir le risque de crédit du portefeuille de prêts aux grandes entreprises des Services bancaires en gros. Ces swaps ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture et ils sont évalués à la juste valeur et les variations de juste valeur sont passées en résultat pour la période courante. Les prêts connexes sont comptabilisés au coût après amortissement. La direction estime que cette asymétrie entre le traitement comptable des swaps sur défaillance de crédit et celui des prêts entraînerait une volatilité périodique des profits et des pertes, qui n'est représentative ni des caractéristiques économiques du portefeuille de prêts aux grandes entreprises ni de la performance de l'entreprise sous-jacente des Services bancaires en gros. Par conséquent, les swaps sur défaillance de crédit sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans le secteur Services bancaires en gros, et les gains et les pertes sur les swaps sur défaillance de crédit, en sus des coûts comptabilisés, sont constatés dans le secteur Siège social. Le bénéfice rajusté

exclut les gains et les pertes relatifs aux swaps sur défaillance de crédit, en sus des coûts comptabilisés. Avant le 1^{er} novembre 2006, cet élément était désigné comme «Incidence de la NOC-13 sur les activités de couverture». Dans le cadre de l'adoption des nouvelles normes sur les instruments financiers qui sont entrées en vigueur pour la Banque le 1^{er} novembre 2006, les directives de la NOC-13, «Relations de couverture», ont été remplacées par le chapitre 3865, «Couvertures», du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (ICCA).
¹³ En 2006, rajustement ponctuel pour l'incidence des résultats de TD Ameritrade, en raison du décalage de un mois entre la fin des trimestres financiers. Les résultats de la Banque englobent sa participation en actions dans TD Ameritrade du 25 janvier 2006 au 30 septembre 2006. En 2005, rajustement pour l'incidence des résultats de TD Banknorth, en raison du décalage de un mois entre la fin des trimestres financiers.

TABLEAU 3	AMORTISSEMENT DES ACTIFS INCORPORELS, DÉDUCTION FAITE DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		
(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
TD Canada Trust	175 \$	207 \$	301 \$
TD Banknorth – Amortissement des actifs incorporels – comme présenté	112	72	35
Déduire : Participations sans contrôle	9	12	2
Amortissement des actifs incorporels, montant net	103	60	33
TD Ameritrade (compris dans la quote-part du bénéfice net d'une société liée)	47	28	–
Autres	28	21	20
Amortissement des actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices¹	353 \$	316 \$	354 \$

¹ L'amortissement des actifs incorporels est inclus dans le secteur Siège social.

PROFIT ÉCONOMIQUE ET RENDEMENT DU CAPITAL INVESTI

La Banque utilise le profit économique comme outil de mesure de la création de valeur pour les actionnaires. Le taux utilisé pour la charge au titre du capital investi correspond au coût du capital calculé à l'aide du modèle d'évaluation des actifs financiers. La charge représente un rendement minimum présumé exigé par les actionnaires ordinaires sur le capital investi de la Banque. Le but de la Banque est de générer un profit économique positif et croissant.

Le rendement du capital investi (RCI) est une variante de la mesure du profit économique qui s'avère utile comparativement au coût du capital. Le RCI et le coût du capital sont des pourcentages, tandis que le profit

économique est exprimé en dollars. Si le RCI excède le coût du capital, le profit économique est positif. Le but de la Banque est de maximiser le profit économique en générant un RCI supérieur au coût du capital.

Le profit économique et le RCI sont des mesures financières non conformes aux PCGR, puisque ce ne sont pas des termes définis par les PCGR. Le bénéfice et les autres mesures rajustés par rapport à une base autre que les PCGR n'ont pas de définition normalisée aux termes des PCGR et ils pourraient donc ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs. Le tableau 4 présente un rapprochement du profit économique de la Banque, du RCI et du bénéfice net rajusté. Les résultats rajustés et les termes connexes sont décrits à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque».

TABLEAU 4	RAPPROCHEMENT DU PROFIT ÉCONOMIQUE, DU RENDEMENT DU CAPITAL INVESTI ET DU BÉNÉFICE NET RAJUSTÉ		
(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
Avoir des actionnaires ordinaires moyen	20 572 \$	17 983 \$	14 600 \$
Amortissement cumulatif moyen des écarts d'acquisition / des actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices	3 825	3 540	3 213
Capital investi moyen	24 397	21 523	17 813
Taux d'imputation au titre du capital investi	9,4 %	9,5 %	10,1 %
Imputation au titre du capital investi	(2 293) \$	(2 045) \$	(1 799) \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	3 977 \$	4 581 \$	2 229 \$
Éléments à noter ayant une incidence sur le bénéfice, déduction faite des impôts sur les bénéfices	192	(1 227)	632
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	4 169 \$	3 354 \$	2 861 \$
Profit économique	1 876 \$	1 309 \$	1 062 \$
Rendement du capital investi	17,1 %	15,6 %	16,1 %

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS EN 2007

Acquisition de Commerce Bancorp, Inc.

Le 2 octobre 2007, la Banque a annoncé la signature d'une entente définitive pour l'acquisition de la totalité de Commerce Bancorp, Inc. (Commerce) pour une contrepartie en actions et au comptant totale d'environ 8,5 milliards de dollars US à la date de l'annonce. Commerce est une société ouverte dont l'actif totalisait environ 50 milliards de dollars US au 30 septembre 2007. L'acquisition sera comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et chaque action de Commerce sera échangée contre 0,4142 action ordinaire de la Banque et 10,50 \$ US au comptant. L'opération sera imposable pour les actionnaires de Commerce, aux fins de l'impôt sur le revenu fédéral des États-Unis, y compris les actions de la Banque qu'ils reçoivent.

La Banque a également annoncé le 2 octobre 2007 que, suivant la conclusion de l'opération, la Banque prévoit subir une charge de restructuration non récurrente d'environ 490 millions de dollars US avant impôts. Comme présenté, l'opération devrait avoir un effet dilutif à hauteur de 28 cents à l'exercice 2008 et de 22 cents en 2009 sur le bénéfice par action de la Banque, et un effet dilutif à hauteur de 10 cents en 2008 et de 0 cent en 2009 sur le bénéfice par action rajusté¹. Avec l'ajout de Commerce, la Banque comptera plus de 2 000 succursales en Amérique du Nord et presque 250 milliards de dollars en dépôts de détail. Les incidences financières prévues de l'opération supposent notamment l'intégration rapide et efficace de la Banque et de Commerce, et la réalisation des synergies de coûts

¹ Dans ces projections, les estimations, selon les PCGR et comme rajustées, du bénéfice net et du bénéfice par action (BPA) pour 2008 de la Banque se fondent sur les estimations consensuelles des analystes à la date de l'annonce de l'acquisition, et les estimations du bénéfice net et du BPA de 2009 de la Banque sont les estimations du bénéfice net et du BPA de 2008 de la Banque, rajustées au taux de croissance à long terme de 10,5 % de

l'Institutional Brokers' Estimate System (IBES). Le bénéfice futur de Commerce et tous les autres rajustements se fondent sur les estimations de gestion interne de la Banque. Les projections et estimations sont exposées à des risques et à des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement.

attendues au niveau des montants et des échéanciers anticipés à la date de l'annonce, ainsi que l'obtention des approbations requises et le respect des autres conditions de clôture.

L'acquisition est conditionnelle à l'approbation des actionnaires de Commerce et des organismes de réglementation des États-Unis et du Canada et sous réserve d'autres conditions de clôture habituelles. Les parties ont l'intention de poster la circulaire de sollicitation de procurations / prospectus aux actionnaires en décembre et, par conséquent, l'acquisition devrait être conclue en février ou mars 2008.

TD Banknorth

Opération de privatisation

Le 20 avril 2007, la Banque a conclu la privatisation de TD Banknorth. Aux termes de cette opération, la Banque a acquis toutes les actions ordinaires en circulation de TD Banknorth qu'elle ne détenait pas encore pour 32,33 \$US par action de TD Banknorth. La contrepartie totale s'élève à 3,7 milliards de dollars au comptant (3,3 milliards de dollars US). L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. À la conclusion de l'opération, TD Banknorth est devenue une filiale en propriété exclusive de la Banque et ses actions ont été retirées de la cote de la Bourse de New York.

Par suite de l'opération, une augmentation nette d'environ 1,5 milliard de dollars au titre des écarts d'acquisition et des actifs incorporels a été portée au bilan consolidé de la Banque à la conclusion de l'opération. Les autres ajustements liés à la répartition du prix d'acquisition sont négligeables. La répartition du prix d'acquisition reste à finaliser.

Dans le cours normal de la présentation de l'information financière de la Banque, les résultats de TD Banknorth sont consolidés avec un décalage de un mois.

Acquisition d'Interchange Financial Services Corporation

TD Banknorth a conclu son acquisition d'Interchange le 1^{er} janvier 2007 pour une contrepartie au comptant totale de 545 millions de dollars (468,1 millions de dollars US), principalement financée par la vente par TD Banknorth de treize millions de ses propres actions ordinaires à la Banque pour une contrepartie de 472 millions de dollars (405 millions de dollars US). Par conséquent, 1,9 milliard de dollars d'actifs et 1,4 milliard de dollars de passifs ont été inclus dans le bilan consolidé intermédiaire de la Banque à la date de l'acquisition. TD Banknorth consolide les résultats financiers d'Interchange.

TD Ameritrade

TD Ameritrade a annoncé deux programmes de rachat d'actions ordinaires en 2006 visant un nombre total de 32 millions d'actions. Par suite des activités de rachat d'actions de TD Ameritrade, la participation directe de la Banque dans TD Ameritrade a augmenté au-dessus de la limite de participation de 39,9 % aux termes de la convention d'actionnaires. Conformément à ses intentions annoncées auparavant, la Banque a vendu trois millions d'actions de TD Ameritrade au deuxième trimestre afin de ramener sa participation directe à 39,9 %. La Banque a comptabilisé un gain de 6 millions de dollars découlant de cette vente.

Au 31 octobre 2007, la participation réelle de la Banque dans TD Ameritrade atteignait 39,99 % en raison des activités continues de rachat d'actions de TD Ameritrade. La Banque entend vendre des actions de TD Ameritrade afin de diminuer sa participation réelle dans TD Ameritrade en qualité de propriétaire à la limite de participation de 39,9 % prévue dans la convention d'actionnaires, ou sous cette limite.

En outre, du fait de la consolidation des états financiers de Lillooet Limited (Lillooet) dans les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007, les actions de TD Ameritrade détenues par Lillooet ont été intégrées dans le placement comptabilisé de la Banque dans TD Ameritrade. La Banque a comptabilisé le bénéfice de TD Ameritrade lié aux actions de TD Ameritrade détenues par Lillooet pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007.

Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 28 afférente aux états financiers consolidés.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Bénéfice net

APERÇU

- **Le bénéfice net comme présenté s'est établi à 3 997 millions de dollars, en baisse de 606 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à 2006.**
- **Le bénéfice net rajusté a atteint 4 189 millions de dollars, soit une augmentation de 813 millions de dollars, ou 24 %, en regard de 2006.**

Le bénéfice net comme présenté s'est établi à 3 997 millions de dollars comparativement à 4 603 millions de dollars en 2006. Cette diminution est entièrement due au gain sur dilution de 1 665 millions de dollars tiré de la vente de TD Waterhouse U.S.A. à Ameritrade enregistré en 2006, en partie contrebalancé par un bénéfice d'exploitation plus élevé. Le bénéfice net rajusté a atteint 4 189 millions de dollars, contre 3 376 millions de dollars en 2006. L'augmentation du bénéfice net rajusté a été induite par la croissance des bénéfices de tous les secteurs d'exploitation d'un exercice par rapport à l'autre, de même que par une perte moins élevée dans le secteur Siège social. Le bénéfice net des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a grimpé de 287 millions de dollars, attisé par la croissance des volumes, la hausse des revenus tirés des activités d'assurances et l'amélioration des revenus tirés des frais. Pour les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, le bénéfice net rajusté a progressé de 104 millions de dollars. La progression tient surtout à l'accroissement des participations détenues par la Banque par suite de la privatisation de TD Banknorth le 20 avril 2007. Les activités

canadiennes de Gestion de patrimoine ont fait croître le bénéfice net de 91 millions de dollars, surtout grâce à l'augmentation des actifs gérés et des actifs administrés. La contribution au bénéfice net de TD Ameritrade a monté de 81 millions de dollars pour l'exercice du fait d'une participation économique accrue et d'une forte croissance des revenus. Le bénéfice net rajusté des Services bancaires en gros s'est renforcé de 160 millions de dollars, surtout en raison des solides résultats qu'ont générés les marchés financiers.

Le bénéfice dilué par action comme présenté a été de 5,48 \$, contre 6,34 \$ en 2006. Le bénéfice dilué par action rajusté a atteint 5,75 \$, en hausse de 23 % par rapport à 4,66 \$ en 2006. L'augmentation du bénéfice dilué par action rajusté est liée à la hausse du bénéfice net rajusté.

PCGR DES ÉTATS-UNIS (se reporter à la rubrique «Rapprochement des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis», qui figure dans le rapport annuel 2007 de la Banque sur le formulaire 40-F déposé auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et accessible sur le site Web de la Banque à www.td.com/investor/index.jsp et sur le site Web de la SEC à www.sec.gov).

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires selon les PCGR des États-Unis s'est établi à 4 053 millions de dollars, par rapport à 3 977 millions de dollars selon les PCGR du Canada. Le fait que le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires soit plus élevé selon les PCGR des États-Unis tient à la comptabilisation de gains latents liés au reclassement de certains titres, qui, de disponibles à la vente sont passés à détenus à des fins de transaction, ainsi qu'à une augmentation du bénéfice attribuable à l'annulation de la désignation de certaines relations de couverture de juste valeur et de flux de trésorerie qui ont été désignées selon les PCGR du Canada en date du 1^{er} novembre 2006.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Revenus

APERÇU

- Le total des revenus a augmenté de 1 089 millions de dollars, ou 8 %, par rapport au total de l'exercice précédent.
- Le revenu d'intérêts net marque une hausse de 553 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à celui de l'exercice précédent.
- Les autres revenus ont monté de 536 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent.

REVENU D'INTÉRÊTS NET

Le revenu d'intérêts net pour 2007 a atteint 6 924 millions de dollars, soit une augmentation de 553 millions de dollars ou 9 %. Le revenu d'intérêts net des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a progressé de 522 millions de dollars, et ce, en grande partie sous l'effet d'une poussée des volumes de produits. Du côté des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, la progression du revenu d'intérêts net découle principalement de l'incidence pour un exercice entier de l'acquisition de Hudson et d'Interchange. Quant aux Services bancaires en gros, le revenu d'intérêts net s'est amélioré en grande partie du fait de la hausse du revenu d'intérêt net lié aux activités de négociation. Ces augmentations ont été en partie annulées par une perte de revenu d'intérêts net liée à l'incidence de la vente de TD Waterhouse U.S.A. à Ameritrade.

Marge d'intérêt nette

La marge d'intérêt nette a gagné 4 points de base en 2007, passant à 2,06 % en regard de 2,02 % en 2006. L'augmentation résulte d'une légère hausse de la marge dans le secteur des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, d'une montée du revenu d'intérêts net dans le secteur des Services bancaires en gros, et de l'incidence de la variation de la composition générale des produits de la Banque. Ces augmentations ont été en partie contrebalancées par une légère compression des marges dans le secteur des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

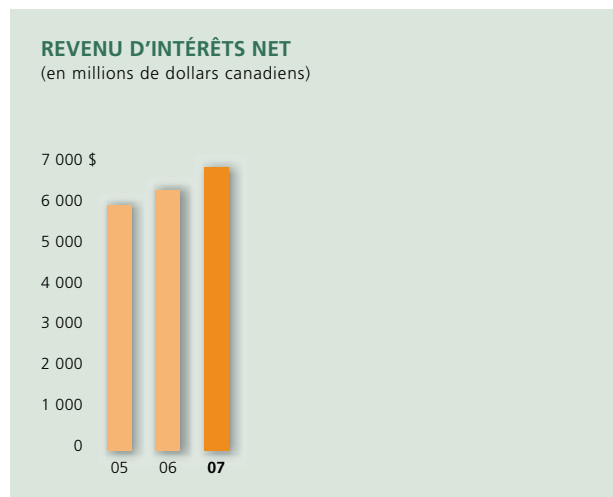


TABLEAU 5 REVENU D'INTÉRÊTS NET SUR LES SOLDES MOYENS PRODUCTIFS¹

(en millions de dollars canadiens)

	2007			2006			2005		
	Solde moyen	Intérêt	Taux moyen	Solde moyen	Intérêt	Taux moyen	Solde moyen	Intérêt	Taux moyen
Actifs productifs									
Dépôts auprès de banques	12 184 \$	357 \$	2,93 %	11 680 \$	302 \$	2,59 %	10 654 \$	415 \$	3,90 %
Valeurs mobilières									
Détenues à des fins de transaction	81 756	3 124	3,82	76 679	2 653	3,46	77 906	2 536	3,26
Détenues à des fins autres que de transaction	43 970	1 642	3,73	—	—	—	—	—	—
Titres de placement	—	—	—	40 172	1 782	4,44	32 354	1 503	4,65
Total des valeurs mobilières	125 726	4 766	3,79	116 851	4 435	3,80	110 260	4 039	3,66
Valeurs mobilières prises en pension	31 960	1 829	5,72	30 910	1 413	4,57	27 253	907	3,33
Prêts									
Prêts hypothécaires	63 991	3 471	5,42	60 325	3 131	5,19	58 033	2 807	4,84
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	64 502	4 510	6,99	62 797	4 036	6,43	55 975	3 067	5,48
Cartes de crédit	5 467	731	13,37	3 830	509	13,29	2 690	323	12,01
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	31 913	2 188	6,86	28 562	1 743	6,10	23 288	1 218	5,23
Total des prêts	165 873	10 900	6,57	155 514	9 419	6,06	139 986	7 415	5,30
Total des actifs productifs	335 743 \$	17 852 \$	5,32 %	314 955 \$	15 569 \$	4,94 %	288 153 \$	12 776 \$	4,43 %
Passifs portant intérêt									
Dépôts									
Particuliers	144 364 \$	3 733 \$	2,59 %	132 135 \$	3 027 \$	2,29 %	122 032 \$	2 509 \$	2,06 %
Banques	19 954	814	4,08	15 874	661	4,16	14 683	462	3,15
Entreprises et gouvernements	105 196	3 700	3,52	105 252	3 393	3,22	99 827	2 158	2,16
Total des dépôts	269 514	8 247	3,06	253 261	7 081	2,80	236 542	5 129	2,17
Billets et débentures subordonnés	9 061	484	5,34	6 956	388	5,58	5 626	328	5,83
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert et mises en pension	46 487	2 088	4,49	44 287	1 603	3,62	34 499	1 164	3,37
Actions privilégiées et titres de fiducie de capital	1 797	109	6,07	1 790	126	7,04	2 215	147	6,64
Total des passifs portant intérêt	326 859 \$	10 928 \$	3,34 %	306 294 \$	9 198 \$	3,00 %	278 882 \$	6 768 \$	2,43 %
Total du revenu d'intérêts net sur les actifs moyens productifs	335 743 \$	6 924 \$	2,06 %	314,955 \$	6 371 \$	2,02 %	288 153 \$	6 008 \$	2,09 %

¹ Le revenu d'intérêts net comprend les dividendes sur les valeurs mobilières.

TABLEAU 6	ANALYSE DES MOUVEMENTS DU REVENU D'INTÉRÊTS NET					
	2007 par rapport à 2006			2006 par rapport à 2005		
	Mouvement favorable (défavorable) attribuable à la variation du			Mouvement favorable (défavorable) attribuable à la variation du		
	Volume moyen	Taux moyen	Mouvement net	Volume moyen	Taux moyen	Mouvement net
Total des actifs productifs	1 028 \$	1 255 \$	2 283 \$	1 332 \$	1 461 \$	2 793 \$
Total des passifs portant intérêt	(645)	(1 085)	(1 730)	(742)	(1 688)	(2 430)
Revenu d'intérêts net	383 \$	170 \$	553 \$	590 \$	(227) \$	363 \$

AUTRES REVENUS

Les autres revenus ont été de 7 357 millions de dollars pour 2007, en hausse de 536 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à 2006.

Le secteur des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a affiché une hausse de 275 millions de dollars des autres revenus liée à l'augmentation des frais de service, des services de cartes, du revenu d'assurance et des monnaies étrangères détenues à des fins autres que de transaction. Les autres revenus du secteur de la Gestion de patrimoine ont progressé en raison d'une hausse des actifs administrés, d'une augmentation du nombre d'opérations par jour et d'une progression des actifs gérés de fonds communs de placement, en partie enrayées par une baisse des revenus de commission attribuable à l'incidence pour un exercice entier de la vente de TD Waterhouse U.S.A.

à Ameritrade. La progression de 19 % des autres revenus des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis est principalement attribuable à l'incidence pour un exercice entier de l'acquisition de Hudson et d'Interchange et d'autres initiatives de révision des frais. Les autres revenus des Services bancaires en gros ont fléchi en regard de 2006 étant donné que la montée des revenus de syndication, des honoraires de fusion et d'acquisition et de la prise ferme d'actions et de titres d'emprunt a été plus que neutralisée par la baisse du revenu de négociation. Les autres revenus ont également augmenté, en raison d'un gain de 163 millions de dollars lié à la restructuration de Visa et d'une perte nette sur valeurs mobilières de 52 millions de dollars en 2006 attribuable à la restructuration du bilan du secteur des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

TABLEAU 7	AUTRES REVENUS			
	2007 par rapport à 2006			
(en millions de dollars canadiens)				
	2007	2006	2005	Variation en %
Services de placement et de valeurs mobilières :				
Courtage à escompte	445 \$	567 \$	881 \$	(21,5) %
Services de courtage traditionnel et autres services de valeurs mobilières	1 087	988	927	10,0
Fonds communs de placement	868	704	671	23,3
Commissions sur crédit	420	371	343	13,2
Gains nets sur valeurs mobilières	326	305	242	6,9
Revenu (perte) de négociation	591	797	147	(25,8)
Revenus tirés des instruments financiers désignés comme couvertures selon l'option de la juste valeur	(55)	–	–	–
Frais de service	1 019	937	787	8,8
Titrisations de prêts	397	346	414	14,7
Services de cartes	457	383	279	19,3
Assurances, déduction faite des règlements	1 005	896	826	12,2
Honoraires de fiducie	133	130	111	2,3
Divers	664	397	323	67,3
Total	7 357 \$	6 821 \$	5 951 \$	7,9 %

REVENU LIÉ AUX ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

Le revenu lié aux activités de négociation, soit le total du revenu d'intérêts net sur les positions de négociation et du revenu de négociation présenté dans les autres revenus, a baissé de 234 millions de dollars ou 32 % en regard de 2006. La baisse fait principalement suite au repli du revenu de négociation tiré du crédit attribuable à la volatilité dans les marchés du crédit et à la rupture des relations traditionnelles entre les prix des obligations de sociétés et des swaps sur défaillance de crédit dans la seconde moitié de l'exercice. En outre, le rendement des opérations sur actions a été plus faible.

La proportion du revenu lié aux activités de négociation qui est attribuable au revenu d'intérêts net et celle attribuable au revenu de négociation dépendent beaucoup du niveau des taux d'intérêt, qui influe sur les coûts de financement de nos portefeuilles de négociation. En général, lorsque les taux d'intérêt montent, le revenu d'intérêts net diminue et le revenu de négociation présenté dans les autres revenus augmente. La direction estime que le total du revenu lié aux activités de négociation est une mesure appropriée du rendement des activités de négociation.

TABLEAU 8 REVENU LIÉ AUX ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION¹

Revenu lié aux activités de négociation		2007 par rapport à 2006		
(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005	Variation en %
Revenu d'intérêts net	(55) \$	(65) \$	457 \$	(15,4)
Revenu de négociation				
Valeurs mobilières et dérivés détenus à des fins de transaction	591	797	147	(25,9)
Prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur	(38)	–	–	–
Total du revenu de négociation	553 \$	797 \$	147 \$	(30,6)
Total du revenu lié aux activités de négociation	498 \$	732 \$	604 \$	(32,0)
Par produit				
Portefeuilles – titres portant intérêt et instruments de crédit	239 \$	362 \$	370 \$	(34,0)
Portefeuilles – monnaies étrangères	312	306	248	2,0
Portefeuilles – actions et autres	(15)	64	(14)	(123,4)
Prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur	(38)	–	–	–
Total du revenu lié aux activités de négociation	498 \$	732 \$	604 \$	(32,0)

¹ Le revenu lié aux activités de négociation comprend le revenu de négociation tiré des valeurs mobilières, des dérivés et des prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur, ainsi que le revenu d'intérêts net tiré des instruments détenus à des fins de transaction.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Frais

APERÇU

- Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 160 millions de dollars, ou 2 %, en regard de l'exercice 2006.
- Le ratio d'efficacité comme présenté s'est établi à 62,8 %.
- Le ratio d'efficacité rajusté a été de 59,6 %, ce qui représente une amélioration de 260 points de base par rapport à l'exercice précédent.

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS

Les frais autres que d'intérêts pour 2007 se sont établis à 8 975 millions de dollars, contre 8 815 millions de dollars pour 2006, soit une hausse de 160 millions de dollars. La hausse des frais s'explique par la croissance qu'ont connue la plupart des unités d'exploitation. Les frais des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont monté de 170 millions de dollars, principalement en raison de l'augmentation des charges salariales et des avantages sociaux, sous l'effet surtout de l'ouverture de succursales et de l'accroissement des charges de rémunération des employés. L'augmentation de 12 % dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis reflète principalement l'incidence pour un exercice entier de l'inclusion des résultats de Hudson et de l'acquisition en 2007 d'Interchange. Ces augmentations ont été en partie contrebalancées par la diminution des frais autres que d'intérêts dans les secteurs Gestion de patrimoine et Services bancaires en gros. Gestion de patrimoine a vu ses frais décroître de 24 millions de dollars, compte tenu surtout de l'incidence de la vente de TD Waterhouse U.S.A. à Ameritrade sur un exercice entier, laquelle a été en partie contrebalancée par les paiements plus élevés aux vendeurs de fonds communs de placement de la Banque en raison de la croissance des volumes, et par l'augmentation de la rémunération de l'effectif de vente des services de conseil. La baisse des frais des Services bancaires en gros s'explique essentiellement par la diminution des frais liés à la sortie de certaines activités de produits structurés.

RATIO D'EFFICACITÉ

Le ratio d'efficacité mesure l'efficacité de l'exploitation. Il est calculé d'après les frais autres que d'intérêts exprimés en pourcentage du total des revenus. Un pourcentage plus faible indique une meilleure efficacité de nos activités.

Le ratio d'efficacité global présenté par la Banque s'est affaibli sous l'effet du gain sur dilution découlant de la vente de TD Waterhouse U.S.A. à Ameritrade en 2006. Sur une base rajustée, le ratio d'efficacité s'est amélioré de 260 points de base, puisqu'il est passé de 62,2 % en 2006 à 59,6 %, la croissance des revenus continuant à dépasser celle des frais. Ce sont les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les Services bancaires en gros qui ont le plus contribué à cette amélioration grâce à la forte croissance des revenus et à une gestion minutieuse des dépenses. Le ratio d'efficacité de Gestion de patrimoine s'est également amélioré du fait de la solide croissance des revenus et de l'incidence positive de la vente de TD Waterhouse U.S.A. à Ameritrade.

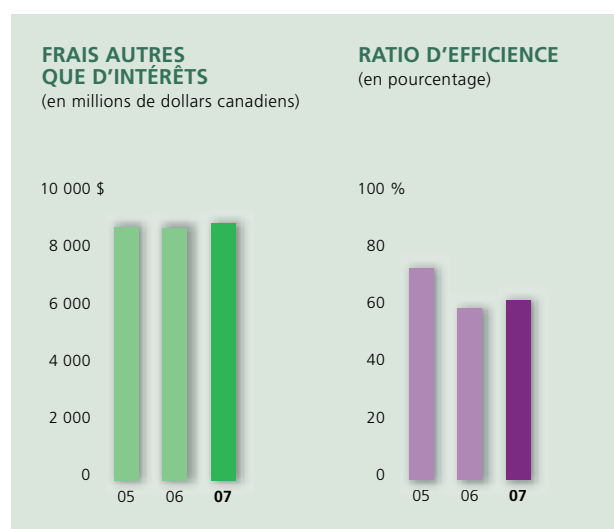


TABLEAU 9		FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS ET RATIO D'EFFICIENCE			
(en millions de dollars canadiens)		2007 par rapport à 2006			
		2007	2006	2005	Variation en %
Salaires et avantages sociaux					
Salaires		2 737 \$	2 700 \$	2 544 \$	1,4 %
Rémunération au rendement		1 286	1 207	1 139	6,5
Prestations de retraite et autres avantages sociaux		583	578	535	0,9
Total des salaires et des avantages sociaux		4 606	4 485	4 218	2,7
Frais d'occupation des locaux					
Loyers		390	371	373	5,1
Amortissement		163	160	147	1,9
Impôt foncier		21	21	17	-
Divers		162	149	139	8,7
Total des frais d'occupation des locaux		736	701	676	5,0
Frais de matériel et de mobilier					
Loyers		192	200	192	(4,0)
Amortissement		199	183	175	8,7
Divers		223	216	242	3,2
Total des frais de matériel et de mobilier		614	599	609	2,5
Amortissement des autres actifs incorporels		499	505	546	(1,2)
Coûts de restructuration		67	50	43	34,0
Marketing et développement des affaires		445	470	469	(5,3)
Frais liés aux activités de courtage		233	222	263	5,0
Services professionnels et consultatifs		488	540	519	(9,6)
Communications		193	201	205	(4,0)
Divers					
Impôts et taxe sur le capital et taxe d'affaires		196	205	167	(4,4)
Affranchissement		122	121	108	0,8
Déplacements et déménagements		84	87	78	(3,4)
Divers		692	629	943	10,0
Total des divers frais		1 094	1 042	1 296	5,0
Total des frais		8 975 \$	8 815 \$	8 844 \$	1,8 %
Ratio d'efficacité – comme présenté		62,8 %	59,8 %	74,0 %	300 points de base
Ratio d'efficacité – rajusté		59,6	62,4	65,2	(280)

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Impôts

Le total comme présenté de la charge d'impôts sur les bénéfices et des autres impôts et taxes a baissé de 26 millions de dollars, ou 1,7 %, par rapport à 2006. La charge d'impôts comme présentée a reculé de 21 millions de dollars, ou 2,4 %, par rapport à 2006. Les autres impôts et taxes ont diminué de 5 millions de dollars, ou 1,7 %, en regard de 2006. Le total rajusté de la charge d'impôts sur les bénéfices et des autres impôts et taxes s'est résorbé de 112 millions de dollars, ou 6,3 %, par rapport à 2006. La charge d'impôts exigibles rajustée s'est repliée de 107 millions de dollars, ou 9,7 %, par rapport à 2006.

Le taux d'impôt sur les bénéfices réel de la Banque comme présenté a été de 18,3 % pour 2007 par rapport à 15,8 % en 2006. La hausse est attribuable dans une large mesure au gain sur dilution net découlant de l'opération avec Ameritrade en 2006 qui était assortie d'une charge d'impôts limitée. Cet élément a été en partie compensé par l'incidence accrue des revenus non imposables reçus et des activités internationales sur le taux d'impôt, comparativement à 2006. Le taux d'impôt sur les bénéfices réel rajusté a été de 20,1 % pour 2007, comparativement à 24,4 % en 2006.

Avant la vente de TD Waterhouse U.S.A. à Ameritrade visant à créer TD Ameritrade, les états financiers présentaient séparément les résultats avant et après impôts de TD Waterhouse U.S.A. La Banque présente son placement dans TD Ameritrade selon la méthode de la comptabilisation à la valeur d'acquisition; la charge d'impôts de 173 millions de dollars pour l'exercice ne fait pas partie du rapprochement des taux d'impôt.

TABLEAU 10		IMPÔTS					
(en millions de dollars canadiens)		2007		2006		2005	
Impôts au taux d'impôt sur les bénéfices canadien prévu par la loi		1 627 \$	34,9 %	1 934 \$	35,0 %	1 072 \$	35,0 %
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :							
Dividendes reçus		(423)	(9,1) %	(234)	(4,2) %	(232)	(7,6) %
Écarts de taux liés aux activités internationales		(336)	(7,2) %	(248)	(4,5) %	(215)	(7,0) %
Éléments liés aux gains et pertes sur dilution		-	- %	(582)	(10,5) %	163	5,3 %
Divers		(15)	(0,3) %	4	- %	(89)	(2,9) %
Charge d'impôts sur les bénéfices et taux d'impôt sur les bénéfices réel – comme présentés		853 \$	18,3 %	874 \$	15,8 %	699 \$	22,8 %

TABLEAU 11 RAPPROCHEMENT DE LA CHARGE D'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES NON CONFORME AUX PCGR

(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
Charge d'impôts sur les bénéfices – comme présentée	853 \$	874 \$	699 \$
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments à noter suivants :			
Amortissement des actifs incorporels	184	205	192
Gain lié à la restructuration de Visa	(28)	–	–
Coûts de restructuration, coûts de privatisation et frais relatifs à la fusion de TD Banknorth	28	–	–
Gain sur dilution de l'opération avec Ameritrade, déduction faite des coûts	–	34	–
Imputation pour restructuration du bilan de TD Banknorth	–	18	–
Imputation pour restructuration des Services bancaires en gros	–	15	14
Variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises	(16)	(4)	(10)
Imputations fiscales liées aux restructurations	–	–	(163)
Autres éléments fiscaux	–	(24)	98
Pertes sur portefeuille d'instruments dérivés structurés	–	–	53
Imputation pour litiges	–	–	130
Recouvrements de pertes sur portefeuille de prêts secondaires (provisions sectorielles)	–	–	(102)
Reprise de provisions générales	(21)	(21)	(12)
Établissement initial de la provision spécifique pour prêts sur cartes de crédit et prêts pour découverts	–	10	–
Incidence fiscale – éléments à noter	147	233	200
Charge d'impôts sur les bénéfices – rajustée	1 000	1 107	899
Autres impôts et taxes :			
Charges sociales	218	199	222
Impôts et taxes sur le capital et sur les primes	191	197	161
TPS et taxes de vente provinciales	170	184	178
Taxes municipales et taxes d'affaires	89	93	84
Total des autres impôts et taxes	668	673	645
Total des impôts et taxes – rajusté	1 668 \$	1 780 \$	1 544 \$
Taux d'impôt sur les bénéfices réel – rajusté¹	20,1 %	24,4 %	23,1 %

¹ Le taux d'impôt sur les bénéfices réel rajusté correspond à la charge d'impôts sur les bénéfices rajustée avant les autres impôts et taxes en pourcentage du bénéfice net rajusté avant les impôts et taxes.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Information financière trimestrielle

SOMMAIRE DU RENDEMENT DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2007

Pour le quatrième trimestre de 2007, le bénéfice net comme présenté s'est établi à 1 094 millions de dollars, contre 762 millions de dollars pour le dernier trimestre de 2006. Le bénéfice dilué par action comme présenté a atteint 1,50 \$ pour le trimestre, par rapport à 1,04 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le bénéfice net rajusté pour le trimestre a été de 1 021 millions de dollars, alors qu'il avait été de 875 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2006. Le bénéfice dilué par action rajusté s'est établi à 1,40 \$ pour le trimestre, par rapport à 1,20 \$ au quatrième trimestre de 2006. Tous les secteurs d'exploitation ont contribué à la hausse du bénéfice net rajusté. Le bénéfice net du secteur des Services bancaires personnels et commerciaux du Canada a atteint 572 millions de dollars, une augmentation de 71 millions de dollars, ou 14 %, par rapport au quatrième trimestre de 2006. Les secteurs Gestion de patrimoine et Services bancaires en gros ont également contribué à la hausse par une croissance de leurs bénéfices de respectivement 31 % et 8 %. Le bénéfice des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a progressé de 61 millions de dollars au quatrième trimestre, en raison surtout de l'augmentation de la participation dans TD Banknorth par suite de la privatisation de celle-ci.

Les revenus ont augmenté de 232 millions de dollars, ou 7 %, en regard du quatrième trimestre de 2006, sous l'effet de gains enregistrés au titre du revenu d'intérêts net et des autres revenus. Du côté des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, les revenus se sont accrus de 11 % avec la hausse des volumes pour la plupart des produits. Dans le secteur Gestion de patrimoine, les revenus ont progressé de 15 % étant donné l'augmentation des actifs gérés et administrés et la hausse des volumes liés au courtage à escompte. Les revenus du secteur des Services bancaires en gros ont augmenté de 7 %, sous l'effet en

grande partie de la hausse du revenu lié aux activités de négociation. Le gain de 163 millions de dollars avant impôts lié à Visa a également contribué à la hausse des autres revenus.

La provision pour pertes sur créances, comme présentée, a diminué de 31 millions de dollars en regard du quatrième trimestre de 2006, en particulier pour refléter une reprise de provisions générales de 60 millions de dollars au cours du trimestre écoulé et l'établissement initial, au cours du quatrième trimestre de 2006, de la provision spécifique pour prêts sur cartes de crédit et prêts pour découverts de 28 millions de dollars. Sur une base rajustée, la provision pour pertes sur créances a augmenté de 57 millions de dollars. Dans le secteur des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, la provision pour pertes sur créances a augmenté de 44 millions de dollars, essentiellement du fait des volumes de prêts aux particuliers et de cartes de crédit. Dans le secteur des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, la provision pour pertes sur créances a augmenté également, étant donné une hausse des prêts douteux nets liée à un ralentissement du marché de la construction immobilière résidentielle aux États-Unis.

Pour le trimestre, les frais ont augmenté de 30 millions de dollars par rapport au quatrième trimestre de 2006. L'augmentation est attribuable à une hausse de 46 millions de dollars des frais autres que d'intérêts dans le secteur des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, qui s'explique surtout par l'augmentation des coûts de rémunération de l'effectif et l'investissement dans de nouvelles succursales, ainsi que par la hausse des frais dans le secteur Gestion de patrimoine. Ces hausses ont été neutralisées par des compressions de frais dans les secteurs des Services bancaires en gros et des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, ainsi qu'au Siège social.

Le taux d'imposition réel de la Banque a été de 13,1 % pour le trimestre, contre 18,7 % pour le dernier trimestre de 2006. La baisse s'explique surtout par la hausse des revenus non imposables reçus au cours du trimestre sur les opérations sur actions.

Pour obtenir une analyse des résultats trimestriels par secteur d'exploitation, consulter le communiqué de presse sur les résultats du quatrième trimestre de 2007 de la Banque daté du 29 novembre 2007.

TABLEAU 12	RÉSULTATS TRIMESTRIELS							
	(en millions de dollars canadiens)							
	2007				2006			
	Trimestres terminés les				Trimestres terminés les			
	31 octobre	31 juillet	30 avril	31 janvier	31 octobre	31 juillet	30 avril	31 janvier
Revenu d'intérêts net	1 808 \$	1 783 \$	1 662 \$	1 671 \$	1 714 \$	1 623 \$	1 427 \$	1 607 \$
Autres revenus	1 742	1 899	1 882	1 834	1 604	1 688	1 712	1 817
Total des revenus	3 550	3 682	3 544	3 505	3 318	3 311	3 139	3 424
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	(139)	(171)	(172)	(163)	(170)	(109)	(16)	(114)
Frais autres que d'intérêts	(2 241)	(2 216)	(2 297)	(2 221)	(2 211)	(2 170)	(2 124)	(2 310)
Gain sur dilution, montant net	–	–	–	–	–	–	(5)	1 564
Charge d'impôts sur les bénéfices	(153)	(248)	(234)	(218)	(175)	(235)	(244)	(220)
Participations sans contrôle dans les filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices	(8)	(13)	(27)	(47)	(48)	(52)	(47)	(37)
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices	85	69	65	65	48	51	35	–
Bénéfice net – comme présenté	1 094	1 103	879	921	762	796	738	2 307
Éléments à noter ayant une incidence sur le bénéfice net, déduction faite des impôts sur les bénéfices :								
Amortissement des actifs incorporels	99	91	80	83	87	61	86	82
Gain lié à la restructuration de Visa	(135)	–	–	–	–	–	–	–
(Gain) perte sur dilution de l'opération avec Ameritrade, déduction faite des coûts	–	–	–	–	–	–	5	(1 670)
Perte sur dilution liée à l'acquisition de Hudson par TD Banknorth	–	–	–	–	–	–	–	72
Imputation pour restructuration du bilan de TD Banknorth	–	–	–	–	–	–	–	19
Imputation pour restructuration des Services bancaires en gros	–	–	–	–	–	–	–	35
Coûts de restructuration, coûts de privatisation et frais relatifs à la fusion de TD Banknorth	–	–	43	–	–	–	–	–
Variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises	2	(30)	(7)	5	8	5	(10)	(10)
Autres éléments fiscaux	–	–	–	–	–	24	–	–
Établissement initial de la provision spécifique pour prêts sur cartes de crédit et prêts pour découverts	–	–	–	–	18	–	–	–
Reprise de provisions générales	(39)	–	–	–	–	–	(39)	–
Total des rajustements pour les éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices	(73)	61	116	88	113	90	42	(1 472)
Bénéfice net – rajusté	1 021	1 164	995	1 009	875	886	780	835
Dividendes sur actions privilégiées	(5)	(2)	(7)	(6)	(5)	(6)	(6)	(5)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	1 016 \$	1 162 \$	988 \$	1 003 \$	870 \$	880 \$	774 \$	830 \$
(en dollars canadiens)								
Bénéfice de base par action								
– comme présenté	1,52 \$	1,53 \$	1,21 \$	1,27 \$	1,05 \$	1,10 \$	1,02 \$	3,23 \$
– rajusté	1,42	1,61	1,37	1,40	1,21	1,22	1,10	1,16
Bénéfice dilué par action								
– comme présenté	1,50	1,51	1,20	1,26	1,04	1,09	1,01	3,20
– rajusté	1,40	1,60	1,36	1,38	1,20	1,21	1,09	1,15
Rendement de l'avoir des actionnaires ordinaires	20,8 %	21,0 %	17,1 %	18,2 %	15,7 %	16,8 %	16,5 %	55,4 %
(en milliards de dollars canadiens)								
Actifs productifs moyens	341 \$	329 \$	336 \$	337 \$	321 \$	314 \$	318 \$	308 \$
Marge d'intérêt nette en pourcentage des actifs productifs moyens	2,10 %	2,15 %	2,03 %	1,97 %	2,12 %	2,05 %	1,84 %	2,07 %

Description des activités

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, l'exploitation et les activités de la Banque s'articulent autour des secteurs d'exploitation suivants : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Gestion de patrimoine, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Services bancaires en gros.

Les **Services bancaires personnels et commerciaux au Canada** comprennent les services bancaires aux particuliers et aux entreprises que la Banque offre au Canada de même que les prêts automobiles et les prêts à la consommation, ainsi que les activités mondiales d'assurances de la Banque (à l'exclusion des États-Unis). Sous la bannière TD Canada Trust, les activités de détail offrent un éventail complet de produits et services financiers à environ 11 millions de particuliers et de petites entreprises. En tant que fournisseur de services clients de premier plan, TD Canada Trust offre partout, en tout temps, des solutions bancaires par téléphone, par Internet, par plus de 2 500 guichets automatiques bancaires et par un réseau de 1 070 succursales réparties dans tout le pays. Les Services bancaires commerciaux TD répondent aux besoins des moyennes entreprises canadiennes en leur offrant une vaste gamme personnalisée de produits et services financiers, de placement, de gestion de trésorerie et de commerce international, sans oublier des produits et services bancaires courants. Sous les bannières TD Assurance et TD Meloche Monnex, la Banque offre au Canada un large éventail de produits d'assurances, notamment l'assurance habitation, auto, vie et soins de santé ainsi que la protection de crédit sur les produits de prêts de TD Canada Trust.

Gestion de patrimoine offre une vaste gamme de produits et services de placement sous différentes bannières à une clientèle vaste et diversifiée de particuliers et d'institutions dans le monde entier. Le secteur Gestion de patrimoine est l'un des plus importants gestionnaires d'actifs du Canada, selon la part de marché des actifs, et est formé d'un certain nombre d'entreprises de conseil, de distribution et de gestion d'actifs, y compris TD Waterhouse, Fonds mutuels TD et Gestion de Placements TD Inc. (GPTD). Les canaux de courtage à escompte de Gestion de patrimoine servent des clients au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Les clients de Gestion de patrimoine aux États-Unis sont servis par TD Ameritrade, qui propose un éventail complet de services dont un programme de premier plan destiné aux investisseurs actifs et des solutions pour les investisseurs à long terme. Au Canada, Courtage à escompte, Planification financière et Services aux clients privés répondent aux besoins de différents groupes de clients de détail à toutes les étapes de leur cycle de placement. Courtage à escompte domine l'industrie tant en termes de prix que de service. À la clôture de l'exercice, Gestion de patrimoine avait des actifs administrés de 185 milliards de dollars et des actifs gérés de 160 milliards de dollars.

Les **Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis** comprennent les activités de services bancaires personnels et commerciaux de la Banque aux États-Unis. Sous la bannière TD Banknorth, cette entreprise offre des services financiers à plus de 1,5 million de ménages dans les États du nord-est et du centre du littoral de l'Atlantique des États-Unis. L'entreprise, dont le siège social est situé à Portland (Maine), offre des services bancaires commerciaux, d'assurances et de gestion de patrimoine, ainsi que des services bancaires hypothécaires et d'autres services financiers. TD Banknorth distribue ses produits et services par l'intermédiaire d'un réseau de 617 succursales et 761 guichets automatiques. Les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis de la Banque devraient prendre de l'essor dès la clôture de l'acquisition proposée de Commerce en 2008. Cette acquisition devrait ajouter environ 49 milliards de dollars US d'actifs corporels et 46 milliards de dollars US de dépôts dans la région du centre du littoral de l'Atlantique et en Floride.

Les **Services bancaires en gros** servent une clientèle diversifiée, constituée de grandes entreprises, de gouvernements et de clients institutionnels sur les principaux marchés des capitaux du monde. Sous la bannière Valeurs Mobilières TD, les Services bancaires en gros offrent une vaste gamme de produits et services pour les marchés financiers et les placements, dont les suivants : prise ferme et distribution de nouvelles émissions d'actions et de titres de créance, fourniture de conseils sur les acquisitions et dessaisissements stratégiques, exécution d'opérations courantes et satisfaction des besoins de placement.

Les autres activités commerciales de la Banque ne sont pas considérées comme des secteurs isolables et sont, par conséquent, regroupées au sein du secteur Siège social. Ce secteur comprend l'incidence des programmes de titrisation d'actifs, la gestion de trésorerie, les provisions générales pour pertes sur créances, l'élimination de certains rajustements en équivalence fiscale, les économies fiscales au niveau de l'entreprise, ainsi que les revenus et les frais résiduels non répartis.

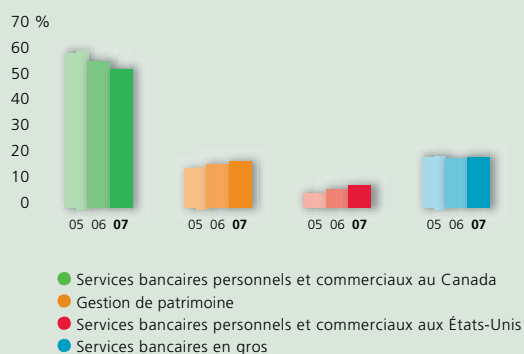
Les résultats de chaque secteur d'exploitation reflètent les revenus, les frais, les actifs et les passifs liés aux activités du secteur. La Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après les résultats rajustés, le cas échéant, et, pour ces secteurs, elle indique que la mesure est rajustée. L'amortissement des frais liés aux actifs incorporels est inclus dans le secteur Siège social. Par conséquent, le bénéfice net des secteurs d'exploitation est présenté avant l'amortissement des actifs incorporels, ainsi que tout autre élément à noter non attribué aux secteurs d'exploitation, y compris les éléments que la direction ne considère pas comme étant sous le contrôle des secteurs d'exploitation. Pour de l'information détaillée, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque». Pour de l'information sur les mesures du profit économique et du rendement du capital investi de la Banque, lesquelles sont des mesures non conformes aux PCGR, se reporter à la page 16. De l'information sectorielle est également présentée à la note 27 afférente aux états financiers consolidés de la Banque.

Le revenu d'intérêts net au sein des Services bancaires en gros est présenté en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur des bénéfices non imposables ou exonérés d'impôt, tels les dividendes, est rajustée à la valeur équivalente avant impôts. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer le revenu tiré de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs du revenu d'intérêts net avec celui d'institutions semblables. Le rajustement de l'équivalence fiscale présenté dans le secteur des Services bancaires en gros est éliminé dans le secteur Siège social. Le rajustement de l'équivalence fiscale pour l'exercice s'est établi à 664 millions de dollars, comparativement à 343 millions de dollars à l'exercice précédent.

Tel qu'il est indiqué à la note 4 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice 2007, la Banque titrise les prêts de détail et les débiteurs détenus par le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada dans le cadre d'opérations qui sont comptabilisées comme des ventes. Aux fins de la présentation sectorielle, le secteur des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada comptabilise les opérations comme s'il s'agissait d'accords de financement. Par conséquent, le revenu d'intérêts sur les actifs vendus, déduction faite des coûts de financement engagés par les fiduciaires cessionnaires, est constaté dans le revenu d'intérêts net, et la provision pour pertes sur créances à l'égard de ces actifs est imputée à la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances. Cette comptabilisation est renversée dans le secteur Siège social, et le gain constaté à la vente, qui est conforme aux normes comptables appropriées, et le revenu sur les droits conservés, déduction faite des pertes sur créances, sont inclus dans les autres revenus.

Les rubriques «Sommaire et perspectives économiques», «Perspectives économiques» et «Perspectives et orientation pour 2008» figurant pour chaque secteur dans les pages qui suivent sont fondées sur les opinions de la Banque, et les résultats réels pourraient être très différents. Pour de l'information détaillée, voir la rubrique «Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs», à la page 13 et la section «Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs».

BÉNÉFICE NET PAR SECTEUR D'EXPLOITATION (en pourcentage du bénéfice net total¹)



¹ Rajusté, exclusion faite du secteur Siège social

TABLEAU 13	RÉSULTATS SECTORIELS											
------------	----------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada				Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ¹				Services bancaires en gros ²		Siège social ²		Total
	2007		2006		2007		2006		2007		2006		2007
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Revenu d'intérêts net (perte d'intérêts nette) ³	5 401 \$	4 879 \$	318 \$	377 \$	1 365 \$	1 290 \$	875 \$	479 \$	(1 035) \$	(654) \$	6 924 \$	6 371 \$	
Autres revenus	2 848	2 573	1 995	1 883	583	490	1 619	1 792	312	83	7 357	6 821	
Total des revenus	8 249	7 452	2 313	2 260	1 948	1 780	2 494	2 271	(723)	(571)	14 281	13 192	
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances ³	608	413	–	–	120	40	48	68	(131)	(112)	645	409	
Frais autres que d'intérêts	4 256	4 086	1 551	1 575	1 221	1 087	1 261	1 312	686	755	8 975	8 815	
Gain sur dilution, montant net	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1 559	–	1 559	
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices	3 385	2 953	762	685	607	653	1 185	891	(1 278)	345	4 661	5 527	
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	1 132	987	261	242	196	222	361	262	(1 097)	(839)	853	874	
Participations sans contrôle dans les filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	–	–	91	195	–	–	4	(11)	95	184	
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	261	147	–	–	–	–	23	(13)	284	134	
Bénéfice net – comme présenté	2 253	1 966	762	590	320	236	824	629	(162)	1 182	3 997	4 603	
Éléments à noter ayant une incidence sur le bénéfice net, déduction faite des impôts sur les bénéfices :													
Amortissement des actifs incorporels	–	–	–	–	–	–	–	–	353	316	353	316	
Gain lié à la restructuration de Visa	–	–	–	–	–	–	–	–	(135)	–	(135)	–	
Gain sur dilution de l'opération avec Ameritrade, déduction faite des coûts	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(1 665)	–	(1 665)	
Perte sur dilution liée à l'acquisition de Hudson par TD Banknorth	–	–	–	–	–	–	–	–	–	72	–	72	
Imputation pour restructuration des Services bancaires en gros	–	–	–	–	–	–	–	35	–	–	–	35	
Imputation pour restructuration du bilan de TD Banknorth	–	–	–	–	–	19	–	–	–	–	–	19	
Coûts de restructuration, coûts de privatisation et frais relatifs à la fusion de TD Banknorth	–	–	–	–	39	–	–	–	4	–	43	–	
Variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises	–	–	–	–	–	–	–	–	(30)	(7)	(30)	(7)	
Autres éléments fiscaux	–	–	–	–	–	–	–	–	–	24	–	24	
Établissement initial de la provision spécifique pour prêts sur cartes de crédit et prêts pour découverts	–	–	–	–	–	–	–	–	–	18	–	18	
Reprises de provisions générales	–	–	–	–	–	–	–	–	(39)	(39)	(39)	(39)	
Éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	–	–	39	19	–	35	153	(1 281)	192	(1 227)	
Bénéfice net – rajusté	2 253 \$	1 966 \$	762 \$	590 \$	359 \$	255 \$	824 \$	664 \$	(9) \$	(99) \$	4 189 \$	3 376 \$	
(en milliards de dollars canadiens)													
Capital investi moyen	8,3 \$	7,8 \$	3,8 \$	3,0 \$	7,9 \$	5,5 \$	2,8 \$	2,4 \$	1,6 \$	2,8 \$	24,4 \$	21,5 \$	
Actifs pondérés en fonction des risques	68 \$	65 \$	5 \$	5 \$	31 \$	32 \$	44 \$	34 \$	5 \$	6 \$	153 \$	142 \$	

¹ À compter du 1^{er} mai 2007, les résultats de TD Bank U.S.A. Inc. (auparavant présentés dans le secteur Siège social pour la période allant du deuxième trimestre de 2006 au deuxième trimestre de 2007 et dans le secteur Gestion de patrimoine avant le deuxième trimestre de 2006) sont inclus dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis de façon prospective. Les chiffres des périodes précédentes n'ont pas été retraités puisque l'incidence n'est pas importante.

² L'augmentation de l'équivalence fiscale du revenu d'intérêts net et de la charge d'impôts sur les bénéfices reflétée dans les résultats du secteur Services bancaires en gros est renversée dans le secteur Siège social.

³ Les résultats des secteurs d'exploitation sont présentés compte non tenu de l'incidence des programmes de titrisation d'actifs, lesquels sont reclassés dans le secteur Siège social.

SOMMAIRE ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

L'économie canadienne a connu une période éprouvante en 2007, mais a tout de même réussi à achever l'année avec un rendement exceptionnel. Le secteur des exportations été durement touché par la hausse du dollar canadien et le ralentissement de la demande aux États-Unis. Par extension, les pertes d'emploi ont continué de sévir de plus belle dans le secteur de la fabrication. Toutefois, les secteurs intérieurs de l'économie s'en sont très bien tirés, ayant plus que contrebalancé la faiblesse du secteur extérieur. Le principal moteur de l'économie canadienne a été les dépenses de consommation, soutenues par des taux de chômage les plus bas en 30 ans, de solides gains salariaux et des gains de richesse foncière attribuables à une nouvelle appréciation du prix des maisons. Du côté des sociétés, les bénéfices en proportion de l'économie nationale ont atteint des sommets presque record, tandis que le dollar canadien fort a stimulé les importations d'outillage et de matériel au milieu de l'exercice. La croissance économique globale devrait avoisiner les 2,6 % pour l'année, ce qui est légèrement inférieur au taux tendanciel à long terme.

Bien que les conditions de crédit se soient resserrées partout dans le monde au cours de l'été, les marchés financiers étant devenus de plus en plus nerveux face au papier commercial adossé à des actifs et aux produits connexes, la débâcle financière est survenue à une période où l'économie canadienne était suffisamment vigoureuse pour résister au choc. De fait, l'économie intérieure était si forte que la Banque du Canada a haussé les taux d'intérêt d'un quart de point au début de juillet. N'eût été de la perturbation sur les marchés des capitaux qui a suivi, la banque centrale aurait probablement procédé à une ou deux autres hausses de taux d'un quart de point. La Banque du Canada aurait pu prendre des mesures concrètes pour resserrer les conditions monétaires, comme hausser le taux d'escompte, mais le resserrement des conditions dans les marchés du crédit et la hausse du dollar canadien ont donné le même résultat.

On ne peut en dire autant toutefois de l'économie américaine, qui se ressentait déjà du recul du marché de l'habitation. Les conditions économiques et financières sont devenues de moins en moins favorables aux banques tout au long de l'année, la détérioration rapide du marché de l'habitation demeurant le catalyseur d'un maigre rendement économique de seulement 2 % à l'exercice 2007. Le resserrement des conditions de crédit attribuable à la débâcle financière menaçait de perturber encore davantage l'activité économique. Bien que la Réserve fédérale ait réagi en réduisant les taux d'intérêt, cette mesure ne suffira pas à raviver le marché de l'habitation qui demeure miné par des niveaux élevés de stocks, laissant supposer une autre année difficile.

La croissance économique canadienne devrait descendre à 2,3 % en 2008, alors que l'économie américaine tournera à ce même régime. Les inducteurs économiques de chaque pays, toutefois, devraient être à l'opposé. Le secteur externe pose, dans les perspectives économiques canadiennes, le plus grand risque de perte. Le dollar canadien fort et la faible demande aux États-Unis continueront de miner les exportations, agissant comme les principaux obstacles à la croissance économique pour le prochain exercice de la Banque. Les retombées économiques viendront des secteurs intérieurs, où les consommateurs devraient bénéficier d'une croissance solide et soutenue des salaires et d'une appréciation du prix des maisons dans la plupart des marchés. Le marché de l'habitation au Canada repose sur des assises plus solides que son pendant américain, à en juger par les prêts hypothécaires à risque qui représentent environ 3 % de l'ensemble des prêts hypothécaires en cours et 5 % de tous les nouveaux prêts hypothécaires consentis en 2006 au Canada. Aux États-Unis, ces taux sont estimés respectivement à 15 % et 25 %. De plus, le dollar canadien fort devrait inciter les entreprises à hausser leurs investissements compte tenu que la grande majorité de l'outillage et du matériel est importée et que le coût de ce capital est réduit du fait d'un dollar canadien fort.

L'expérience américaine sera à l'opposé de celle du Canada. La faiblesse de l'économie continuera vraisemblablement d'émaner dans une large mesure des secteurs intérieurs – surtout de la construction résidentielle et des dépenses de consommation. L'essoufflement de l'effet de richesse immobilière, conjugué à une appréciation quasi inexistante du prix des maisons, devrait freiner les dépenses de consommation. Toutefois, compte tenu que l'économie américaine a connu une importante restructuration de l'emploi au début de la décennie, nous ne prévoyons pas que cette performance se répétera avec le ralentissement économique actuel. Par conséquent, les dépenses de consommation devraient ralentir, mais non chuter, étant donné que la croissance des salaires continuera vraisemblablement de dépasser l'inflation. Contrairement à la situation au Canada, le secteur des exportations aux États-Unis devrait demeurer un des secteurs les plus vigoureux. La dépréciation du dollar américain par rapport à la monnaie des principaux partenaires commerciaux des États-Unis devrait continuer de stimuler la croissance des exportations.

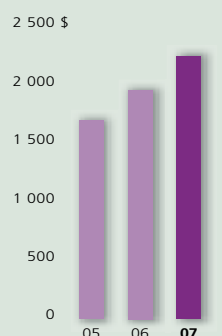
Services bancaires personnels et commerciaux au Canada

Les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada comprennent les services bancaires aux particuliers et aux entreprises de la Banque au Canada, ainsi que les activités mondiales d'assurances de la Banque (à l'exclusion des États-Unis). Sous la bannière TD Canada Trust, les activités de détail offrent un éventail complet de produits et services financiers à environ 11 millions de personnes et de petites entreprises.

2 253 \$

(en millions de dollars canadiens)

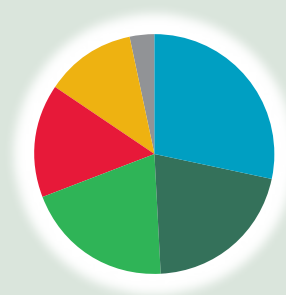
BÉNÉFICE NET



51,6 %

(en pourcentage)

RATIO D'EFFICIENCE



Revenus

(en millions de dollars canadiens)	2007	2006 ²	2005
● Dépôts des particuliers	2 353 \$	2 219 \$	2 000 \$
● Crédit à la consommation	1 714	1 459	1 262
● Services bancaires aux entreprises	1 654	1 541	1 441
● Prêts immobiliers garantis	1 260	1 109	912
● Assurances, déduction faite des réclamations	1 013	911	835
● Autres ¹	255	213	253
Total	8 249 \$	7 452 \$	6 703 \$

¹ Les autres revenus comprennent les commissions internes sur les ventes de fonds communs de placement et d'autres produits de Gestion de patrimoine, les frais de change, les locations de coffres de sûreté et les revenus tirés des autres services en succursale.

² Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice écoulé.

POINTS SAILLANTS

- Les revenus se sont accrûs de 11 % grâce à la croissance générale des volumes et à la hausse des revenus tirés des frais.
- Investissement continu dans des secteurs de contact avec la clientèle, y compris améliorer le service à la clientèle, renforcer notre position de chef de file sur le plan des heures d'ouverture des succursales et continuer à dominer l'industrie pour ce qui est de l'ouverture de nouvelles succursales.
- Nous sommes demeurés au premier rang du marché pour les dépôts des particuliers et les prêts aux particuliers (y compris les cartes). Nous avons augmenté notre part de marché dans les services bancaires aux entreprises et l'assurance.
- Toujours reconnu comme chef de file du secteur en matière d'excellence du service à la clientèle, comme en font foi les mentions suivantes :
 - Premier rang pour la qualité globale du service à la clientèle parmi les cinq grandes banques au pays, selon Synovate¹, spécialistes en études de marché, pour la troisième année de suite (2005, 2006 et 2007).
 - Premier rang pour la satisfaction globale de la clientèle parmi les cinq grandes banques canadiennes, pour la deuxième année d'affilée (2006 et 2007), selon J.D. Power and Associates².
 - Nommée la «meilleure banque pour les services bancaires par Internet au Canada» pour la quatrième année, selon Global Finance, magazine financier international³.

ENJEUX DE 2007

- La volatilité sur les marchés de crédit qui a commencé au quatrième trimestre a eu une incidence sur les produits liés au taux préférentiel.
- La concurrence est toujours vive de la part des grandes banques canadiennes et d'autres concurrents sur le marché des prêts hypothécaires résidentiels, des comptes d'épargne à rendement élevé et des dépôts à terme.
- Des pertes sur créances ont découlé de modifications des critères d'octroi de crédit et d'une forte croissance des cartes de crédit au cours des deux dernières années.

PROFIL DU SECTEUR

Les grandes banques au pays et quelques solides joueurs régionaux se livrent une vive concurrence dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. La concurrence fait en sorte qu'il est devenu difficile de maintenir la croissance de la part de marché et d'en retirer des avantages concurrentiels distinctifs à long terme. Les clients s'attendent à des solutions bancaires plus pratiques et économiques. La réussite continue est fonction d'un service à la clientèle et d'une facilité d'accès exceptionnels et de pratiques rigoureuses en matière de gestion des risques et de gestion des frais. L'industrie canadienne de l'assurance de dommages aux particuliers compte un nombre relativement important de joueurs, chacun ayant une part de marché limitée. Ces deux dernières années, le coût des réclamations exprimé en pourcentage des primes a commencé à afficher une tendance à la hausse après avoir connu un creux cyclique, revenant ainsi à des normes historiques. Le secteur de l'assurance de personnes au Canada et le marché de la réassurance à l'échelle internationale sont davantage regroupés, ne comptant que quelques grands joueurs.

STRATÉGIE GLOBALE

La stratégie des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada demeure la même d'année en année :

- Être reconnu pour une expérience client hors pair.
- Être reconnu comme un employeur de choix.
- Comblent l'écart dans les secteurs sous-représentés.
- Maintenir un écart entre la croissance des revenus et celle des frais.
- Assurer un rendement supérieur par une croissance à deux chiffres des bénéfices au fil du temps.

REVUE DU RENDEMENT FINANCIER

Les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont déclaré un bénéfice record pour l'exercice 2007. Le bénéfice net de 2 253 millions de dollars pour l'exercice s'est accru de 287 millions de dollars ou 15 % par rapport à l'exercice précédent. Le rendement du capital investi a progressé, passant de 25,2 % il y a un an à 27,1 % en 2007, la croissance des bénéfices ayant dépassé la progression approximative de 7 % du capital investi moyen.

Les revenus ont augmenté de 797 millions de dollars, ou 11 %, au cours du dernier exercice, en raison surtout de l'accroissement des comptes et des initiatives de révision des frais, ainsi que d'une hausse des revenus tirés des activités d'assurances et du revenu d'intérêts net. Le principal facteur responsable de la hausse des revenus internes a été la solide croissance générale des volumes généraux, notamment dans le secteur des prêts immobiliers garantis. La hausse des frais sur les opérations, l'augmentation des revenus tirés des activités d'assurances, l'accroissement global des comptes de dépôt et de carte de crédit et les mesures prises en vue d'établir de nouveaux prix concurrentiels ont aussi contribué largement à la croissance des revenus.

En comparaison de l'exercice précédent, le volume moyen des prêts immobiliers garantis (y compris les titrisations) s'est accru de 13 milliards de dollars, ou 11 %, le volume des prêts liés aux cartes de crédit, de 1 milliard de dollars, ou 21 %, et le volume des dépôts de particuliers, de 5 milliards de dollars, ou 5 %. Les dépôts d'entreprises ont progressé de 3 milliards de dollars, ou 9 %, et les primes brutes d'assurance souscrites, de 169 millions de dollars, ou 7 %. Les prêts personnels ont augmenté de 1 milliard de dollars, ou 6 %, et les prêts commerciaux et les acceptations, de 2 milliards de dollars, ou 9 %.

La marge sur les actifs productifs moyens a été de 3,05 %, comparativement à 3,04 % à l'exercice précédent. Les marges ont été modérées quelque peu par la volatilité qui est apparue dans les marchés du crédit au quatrième trimestre de 2007, notamment les marges sur les produits de prêts à taux préférentiel et la concurrence de plus en plus vive pour les comptes de dépôt.

La provision pour pertes sur créances a augmenté de 195 millions de dollars, ou 47 %, par rapport à l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances au titre des prêts aux particuliers de 582 millions de dollars a augmenté de 190 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout d'une croissance robuste des volumes de cartes de crédit au cours des deux derniers exercices, d'une hausse des taux de perte sur les cartes de crédit et de l'incidence sur un exercice complet de l'acquisition de VFC Inc. (VFC), un des premiers fournisseurs de financement automobile et de prêts à la consommation, le 15 mai 2006. La provision pour pertes sur créances pour les prêts commerciaux et les prêts aux petites entreprises s'est établie à 26 millions de dollars, en hausse de 5 millions de dollars par rapport à il y a un an, du fait surtout d'une baisse des recouvrements de pertes sur prêts commerciaux et des reprises de provision. La provision pour pertes sur créances en pourcentage du volume des prêts s'est établie à 0,34 %, en hausse de 9 points de base par rapport au dernier exercice.

Les frais ont augmenté de 170 millions de dollars, ou 4 %, en comparaison de l'exercice précédent. Une charge de rémunération plus élevée, des investissements dans de nouvelles succursales, la préparation en vue du prolongement des heures d'ouverture des succursales à compter du 1^{er} novembre 2007 et l'incidence de VFC sur un exercice complet ont contribué à la hausse des frais. L'effectif moyen a augmenté de 974 postes équivalents temps plein (ETP) depuis le dernier exercice, par suite surtout de l'ouverture de nouvelles succursales et de l'expansion de l'effectif de vente. Le ratio d'efficacité a été de 51,6 % pour l'exercice, ce qui représente une amélioration de 320 points de base par rapport à l'exercice précédent.

¹ Le classement de Synovate se fonde sur un sondage réalisé entre juillet et la mi-août 2007 auprès d'un échantillon représentatif au niveau régional et démographique de 17 500 clients de services bancaires partout au pays. Appelé «indice de service à la clientèle», ce sondage est réalisé par Synovate chaque année depuis 1987.

² Les résultats de 2007 se fondent sur les réponses de 11 325 clients des services bancaires de détail au Canada, recueillies en février et juillet 2007 par J. D. Power and Associates, société mondiale de services d'information en marketing. TD Canada Trust a obtenu une note particulièrement élevée pour les cinq facteurs suivants : la manière d'effectuer les opérations, l'établissement de comptes et les produits offerts, les installations, les relevés et la résolution de problèmes.

³ Le service BanqueNet de TD Canada Trust a été choisi selon un certain nombre de critères incluant la force de la stratégie d'attirer et de servir une clientèle en ligne; le nombre de clients en ligne; l'étendue des produits et services offerts; la preuve des avantages tangibles tirés des initiatives Internet; et la conception et la fonctionnalité du site Web.

TABLEAU 14	SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AU CANADA		
(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
Revenu d'intérêts net ¹	5 401 \$	4 879 \$	4 342 \$
Autres revenus	2 848	2 573	2 361
Provision pour pertes sur créances ¹	608	413	373
Frais autres que d'intérêts	4 256	4 086	3 773
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices	3 385	2 953	2 557
Charge d'impôts sur les bénéfices	1 132	987	855
Bénéfice net – comme présenté	2 253	1 966	1 702
Éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	–
Bénéfice net – rajusté	2 253 \$	1 966 \$	1 702 \$
Principaux volumes et ratios			
Moyenne des prêts et des acceptations (en milliards de dollars canadiens)	133 \$	128 \$	117 \$
Moyenne des dépôts (en milliards de dollars canadiens)	141 \$	132 \$	124 \$
Rendement du capital investi	27,1 %	25,2 %	23,1 %
Ratio d'efficacité	51,6 %	54,8 %	56,3 %
Marge sur les actifs productifs moyens ¹	3,05 %	3,04 %	2,96 %

¹ Y compris les actifs titrisés.

PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS

Services bancaires aux particuliers

- **Dépôts des particuliers** – Le secteur des dépôts des particuliers étant devenu de plus en plus concurrentiel, la Banque a continué de maintenir sa part de marché dominante, soutenue par la croissance continue des volumes de comptes-chèques et de comptes d'épargne. Les dépôts à terme ont continué de dominer en termes de part de marché en dépit de solides offres concurrentielles. L'accent maintenu sur les comptes-chèques actifs a entraîné une croissance annuelle de 4 % des dépôts sans terme.
- **Prêts à la consommation** – Les prêts aux particuliers et les soldes de cartes de crédit se sont accrus par rapport à 2006, résultat des solides dépenses de consommation et de l'attention soutenue accordée par la direction au secteur des cartes de crédit et des prêts aux particuliers. La Banque a lancé deux nouvelles cartes Visa* au cours de l'exercice.
- **Crédit immobilier garanti** – Le marché canadien de l'habitation est demeuré stable en 2007 quant au nombre des mises en chantier et des hausses du prix des maisons, entraînant une progression des volumes par rapport à l'exercice précédent, ce qui est conforme à la moyenne de l'industrie. La fidélisation de la clientèle est demeurée très forte.

Services bancaires aux entreprises

- **Services bancaires aux petites entreprises et services aux commerçants** – La clientèle s'est accrue de 4 % en 2007, grâce à une attention soutenue accordée aux clients, notamment par une augmentation du nombre de conseillers auprès des petites entreprises en succursale, qui est passé de 270 à 292. De plus, 140 directeurs de compte répondent aux besoins de services bancaires des entreprises agricoles par l'entremise d'un réseau de succursales en milieu rural. Les services aux commerçants offrent des solutions de règlement aux points de

vente pour les transactions effectuées par carte de débit et de crédit, et ce, dans plus de 100 000 établissements de commerce au Canada. En 2007, TD Canada Trust a été la première au Canada à réaliser une opération par carte de débit Interac à un point de vente à l'aide de sa technologie de carte à puce. Les commerçants commenceront à accepter les nouvelles cartes de débit et de crédit à puce qui seront lancées sur le marché en 2008.

- **Services bancaires commerciaux** – Le maintien d'un contexte favorable au crédit et l'investissement continu dans des ressources en relation directe avec les clients se sont traduits par une forte croissance des volumes de prêts et une augmentation du nombre d'emprunteurs. Les dépôts commerciaux ont poursuivi leur forte progression, bien que la croissance par rapport à l'exercice précédent ait chuté juste sous la croissance à deux chiffres enregistrée en 2006. Bien que les pertes sur prêts aient légèrement augmenté par rapport à 2006, la récente tendance favorable de ces pertes s'est poursuivie en 2007, les pertes étant demeurées bien inférieures aux niveaux historiques.

Assurance

- **TD Meloche Monnex** cherche à être la référence dans le secteur de l'assurance automobile et habitation des particuliers au Canada. Les primes se sont accrues de 4 % par rapport à 2006, ce qui a permis à la société de conserver le premier rang du marché de l'assurance directe et le troisième rang sur le marché de l'assurance des particuliers. Le ratio réclamations-primes a augmenté, passant de 69,3 % en 2006 à 70,6 % en 2007, du fait du maintien de saines pratiques de tarification et d'un taux de réclamations plus élevé.
- **Groupe TD Vie**, qui assure plus de 500 000 clients, est le chef de file en matière d'assurance en cas de maladie grave au Canada.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

- La conjoncture économique devrait demeurer favorable au secteur des services bancaires personnels et commerciaux; toutefois, la croissance des prêts et des dépôts sera probablement plus modérée.
- La croissance des dépôts des particuliers devrait ralentir, tout comme la croissance du revenu après impôts, mais elle se poursuivra à un bon rythme dans les deux cas.
- Les dépôts de base surpasseront vraisemblablement les dépôts à terme, reflet d'une croissance modérée du revenu après impôts et de l'incidence d'un recul des dépenses de consommation.
- Un ralentissement sur le marché de l'habitation au Canada aura probablement pour effet de modérer la croissance des prêts hypothécaires. Cependant, le rythme de progression devrait demeurer ferme et les prêts sur valeurs domiciliaires devraient dépasser les prêts hypothécaires conventionnels.
- Les dépenses de consommation devraient diminuer, particulièrement les achats de biens coûteux, ce qui devrait freiner la croissance des prêts aux particuliers.
- La croissance des dépôts commerciaux sera probablement modérée par une croissance plus lente des bénéfices, mais elle devrait se poursuivre à un rythme respectable. Les dépôts de base devraient progresser un peu plus rapidement que les dépôts à terme.
- Les investissements des entreprises devraient demeurer importants, ce qui maintiendra la demande de prêts commerciaux. L'expiration du régime d'amortissement fiscal accéléré du gouvernement fédéral à la fin de 2008 pourrait stimuler les investissements en 2008, ce qui entraînera inévitablement un ralentissement en 2009.
- La conjoncture au chapitre des services bancaires personnels et commerciaux devrait être plus vigoureuse dans l'Ouest canadien.

PERSPECTIVES ET ORIENTATION POUR 2008

Après trois exercices de très forte croissance, on prévoit que les revenus croîtront à un rythme modéré en 2008, compte tenu que la croissance des volumes ralentit dans le secteur des cartes de crédit et que les marges continuent d'être sensibles à la volatilité des marchés du crédit. La croissance des volumes risque d'être touchée par un ralentissement économique induit par les États-Unis. La croissance des revenus sera attisée par la position de leadership accrue de la Banque sur le plan des heures d'ouverture des succursales et des nouveaux investissements dans les succursales et en marketing, ainsi que par une hausse des ventes croisées et une amélioration de la productivité. Les taux de provision pour pertes sur créances, qui sont fonction des volumes de prêts, devraient refléter les conditions économiques changeantes au Canada. La croissance des frais sera légèrement plus élevée qu'à l'exercice précédent compte tenu de la croissance des frais liée aux investissements dans de nouvelles succursales, à la prolongation des heures d'ouverture des succursales et aux systèmes et à l'infrastructure en place pour maintenir le rythme de croissance des revenus. Nos priorités pour 2008 sont les suivantes :

- Miser sur la qualité de notre service à la clientèle, la meilleure de l'industrie, en continuant à investir dans la prolongation des heures d'ouverture des succursales, dans de nouvelles succursales, dans la formation des employés et dans des programmes de perfectionnement, ainsi que dans de nouveaux outils de vente et de souscription.
- Créer un sentiment d'appartenance chez nos employés en bâtissant une culture fondée sur le souci de la performance.
- Promouvoir et inculquer un esprit et un engagement communautaires à tous les échelons de l'entreprise.
- Continuer à tisser des liens avec un nombre toujours plus grand de Canadiens et consolider nos relations avec nos clients actuels, et assurer la croissance des secteurs sous-représentés.

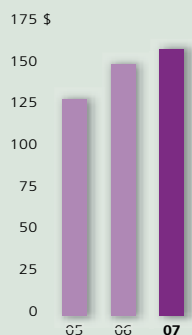
Gestion de patrimoine

Gestion de patrimoine offre une vaste gamme de produits et de services de placement sous différentes marques à une clientèle vaste et diversifiée de particuliers et d'institutions dans le monde entier.

160 \$

(en milliards de dollars canadiens)

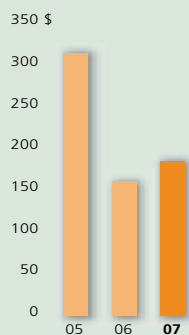
ACTIFS GÉRÉS¹



185 \$

(en milliards de dollars canadiens)

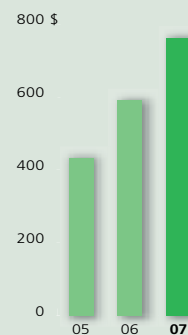
ACTIFS ADMINISTRÉS²



762 \$

(en millions de dollars canadiens)

BÉNÉFICE NET



Revenus³

(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
● Courtage à escompte	740 \$	704 \$	631 \$
● Gestion d'actifs	797	655	545
● Activités de conseil	776	650	581
● Total - Gestion de patrimoine	2 313	2 009	1 757
● TD Waterhouse U.S.A.	-	251	989
Total	2 313 \$	2 260 \$	2 746 \$

¹ Actifs gérés : Actifs appartenant aux clients, gérés par la Banque, pour lesquels la Banque choisit des placements au nom des clients (selon une politique de placement). En plus de la famille de fonds communs de placement TD, la Banque gère des actifs au nom de particuliers, de caisses de retraite, de sociétés, d'institutions, de fonds de dotation et de fondations. Ces actifs ne sont pas constatés au bilan consolidé de la Banque.

² Actifs administrés : Actifs appartenant aux clients pour lesquels la Banque fournit des services de nature administrative, comme la perception du revenu de placement et la transmission des ordres des clients (après sélection du placement par les clients). Ces actifs ne sont pas constatés au bilan consolidé de la Banque. La baisse des actifs administrés en 2006 tient surtout à la vente de TD Waterhouse U.S.A. à Ameritrade.

³ Certains revenus sont présentés déduction faite des cessions internes.

POINTS SAILLANTS

- Les actifs administrés de Gestion de patrimoine ont progressé de 24 milliards de dollars, ou 15 %, en regard de 2006, en raison surtout des nouveaux actifs nets des clients et de l'expansion du marché. Les actifs gérés ont progressé de 9 milliards de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout des nouvelles ventes nettes et de l'essor du marché.
- Le bénéfice net record de 762 millions de dollars, en hausse de 29 % par rapport à 2006, est attribuable à la croissance de toutes les activités.
- TD Ameritrade a apporté 261 millions de dollars aux bénéfices pour l'exercice, en regard de l'apport combiné de TD Ameritrade et TD Waterhouse U.S.A. aux bénéfices de 180 millions de dollars à l'exercice précédent. Les actifs des clients ont totalisé 302,7 milliards de dollars US, en hausse de 16 %.
- TD Ameritrade a terminé avec succès l'intégration des clients de TD Waterhouse U.S.A. et d'Ameritrade, et a conclu l'acquisition des activités de conseil en placements indépendant de Fiserv Inc.
- Les activités de Gestion de patrimoine au Canada ont ajouté 139 conseillers en contact avec la clientèle, dépassant ainsi leur objectif de 130 conseillers.
- Fonds mutuels TD est demeurée au quatrième rang de l'industrie pour la deuxième année d'affilée et s'est hissée au deuxième rang pour ce qui est des ventes nettes de fonds communs de placement à long terme pendant cinq années de suite, avec des ventes nettes de 3,4 milliards de dollars en 2007.
- Gestion de Placements TD (GPTD) est le deuxième gestionnaire de fonds en importance du Canada et occupe une position importante sur le marché dans la gestion de portefeuilles active, quantitative et passive, proposant des solutions de placement aux institutions, aux clients de détail et aux particuliers fortunés.

ENJEUX DE 2007

- Les revenus de commissions ont souffert de la décision stratégique d'abaisser nos prix dans le secteur du courtage à escompte. La hausse des volumes de négociation, l'amélioration des marges et l'augmentation des soldes sur marge et de dépôts ont plus qu'annulé les baisses de prix.
- La volatilité sur les marchés financiers attribuable aux problèmes de crédit aux États-Unis a eu une incidence sur les revenus dans la deuxième moitié de 2007.

PROFIL DU SECTEUR

L'industrie de la gestion de patrimoine en Amérique du Nord est vaste, diversifiée et très concurrentielle. La rentabilité est tributaire de la concurrence sur les prix, de la capacité d'attirer et de garder des actifs de clients, et de la stabilité du marché. Améliorer et étendre les activités est toujours une priorité pour faire progresser les bénéfices. La gestion des coûts est un facteur de succès critique pour l'industrie, et la vague de regroupements se poursuit dans le secteur de la gestion de patrimoine. Les principaux événements survenus en 2007 sont les suivants :

- L'industrie a tiré parti d'une solide croissance des ventes de fonds communs de placement à long terme et de la forte augmentation des actifs dans les canaux de distribution. Les grandes banques canadiennes continuent de livrer une vive concurrence dans l'industrie des fonds communs de placement en tirant parti de leurs canaux de distribution.
- Au Canada, la décision stratégique de TD Waterhouse de réduire les prix dans son secteur du courtage à escompte a modifié le paysage concurrentiel, de nombreuses entreprises de ce secteur détenues par des banques ayant égalé nos prix.
- Les marchés financiers du Canada et des États-Unis ont été tantôt florissants tantôt volatils au cours de l'exercice, ce qui a créé de l'incertitude à court terme chez les investisseurs.

STRATÉGIE GLOBALE

La stratégie de Gestion de patrimoine, qui est demeurée la même ces quatre dernières années, se résume comme suit :

- Développer une organisation intégrée de prise en charge d'actifs, axée sur les clients.
- Assurer un rendement supérieur en maintenant une croissance à deux chiffres des bénéfices.
- Promouvoir les marques Patrimoine de TD Waterhouse et de Fonds mutuels TD comme des services de conseil de premier ordre et de confiance.
- Concevoir une suite de produits, de services et de solutions de classe supérieure pouvant combler les besoins de chaque segment de clientèle.
- Renforcer la technologie pour améliorer l'architecture des systèmes de service à la clientèle et pour hausser l'efficacité opérationnelle.
- Miser sur la solide relation tissée avec les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada afin que les clients recommandés par ces derniers soient servis par le meilleur canal de distribution possible de Gestion de patrimoine.
- Accroître les revenus fondés sur l'actif chez TD Ameritrade.

REVUE DU RENDEMENT FINANCIER

Le bénéfice net de Gestion de patrimoine a été de 762 millions de dollars pour 2007, en regard de 590 millions de dollars pour 2006, soit une hausse de 29 % attribuable à l'apport accru de TD Ameritrade et à la croissance de toutes les activités du secteur Gestion de patrimoine. Le rendement du capital investi a atteint 20,0 % pour l'exercice, contre 19,5 % en 2006.

Les revenus ont progressé de 53 millions de dollars en regard de 2006 pour s'établir à 2 313 millions de dollars, en raison surtout des solides résultats des activités canadiennes de Gestion de patrimoine contrebalancée en partie par l'incidence de la vente de TD Waterhouse U.S.A. à Ameritrade. Les revenus de Gestion de patrimoine au Canada se sont accrus de 304 millions de dollars, ou 15 %, du fait de la hausse des volumes de négociation dans le secteur des activités de courtage à escompte, de l'augmentation du revenu d'intérêts net et des revenus tirés des commissions, des solides souscriptions de fonds communs de placement ainsi que de la forte croissance des actifs de clients. Les commissions dans le secteur du courtage à escompte ont subi l'incidence négative en 2007 d'une réduction de la commission par opération résultant des baisses de prix consenties aux investisseurs actifs et aux ménages aisés, quoique cette réduction ait été largement compensée par l'accroissement des volumes de négociation. De nouveaux frais d'administration fixes pour certains fonds de GPTD ont aussi eu une incidence favorable sur les revenus. Depuis le 1^{er} janvier 2007, GPTD absorbe les frais d'exploitation de certains fonds en échange de frais d'administration fixes. Antérieurement, chaque fonds assumait ses coûts d'exploitation. Cette modification s'est traduite par une augmentation des revenus et des charges pour l'exercice.

Les frais autres que d'intérêts ont été de 1 551 millions de dollars en 2007, en baisse de 24 millions de dollars par rapport à 2006, surtout en raison de l'incidence de la vente de TD Waterhouse U.S.A. à Ameritrade. Cette baisse a été en partie contrebalancée par une augmentation des paiements liés aux volumes effectués aux vendeurs de fonds communs de placement de la Banque, par une hausse de la rémunération de l'équipe de vente dans le secteur des activités de conseil et par le fait que GPTD ait absorbé les frais d'exploitation. Le ratio d'efficacité s'est amélioré d'environ 260 points de base en regard de l'exercice précédent pour s'établir à 67 %.

L'apport de TD Ameritrade aux bénéfices de Gestion de patrimoine a été de 261 millions de dollars, en regard de 180 millions de dollars en 2006 grâce aux bénéfices combinés du placement de la Banque TD dans TD Ameritrade pendant huit mois et du bénéfice net de TD Waterhouse U.S.A. pendant trois mois. Pour son exercice terminé le 30 septembre 2007, TD Ameritrade a affiché un bénéfice net record de 646 millions de dollars US, ayant généré 554 000 nouveaux comptes, ce qui représente une augmentation de 30 % par rapport à 2006 et donne lieu à une hausse des revenus de 21 %, les revenus fondés sur les actifs ayant progressé de 30 %. En outre, TD Ameritrade a terminé avec succès l'intégration des clients de TD Waterhouse U.S.A. et d'Ameritrade, ce qui a amené des synergies et des économies de coûts.

Les actifs gérés, qui atteignaient 160 milliards de dollars au 31 octobre 2007, marquent une augmentation de 9 milliards de dollars, ou 6 %, par rapport au 31 octobre 2006, entraînée par l'appréciation du marché et l'ajout de nouveaux actifs nets de clients. L'incidence de la progression du marché sur les actifs gérés a été d'environ 4 %. Les actifs administrés totalisaient 185 milliards de dollars à la fin de l'exercice, en hausse de 24 milliards de dollars, ou 15 %, par rapport au 31 octobre 2006, notamment grâce à l'ajout de nouveaux actifs dans tous les secteurs combiné à une appréciation du marché.

TABLEAU 15	GESTION DE PATRIMOINE		
(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
Revenu d'intérêts net	318 \$	377 \$	643 \$
Autres revenus	1 995	1 883	2 103
Frais autres que d'intérêts	1 551	1 575	2 083
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices	762	685	663
Charge d'impôts sur les bénéfices	261	242	231
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices	261	147	–
Bénéfice net – comme présenté	762	590	432
Éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	–
Bénéfice net – rajusté	762 \$	590 \$	432 \$
Principaux volumes et ratios			
Actifs administrés (en milliards de dollars canadiens)	185 \$	161 \$	315 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars canadiens)	160 \$	151 \$	130 \$
Rendement du capital investi	20,0 %	19,5 %	16,4 %
Ratio d'efficience	67,1 %	69,7 %	75,9 %

TABLEAU 16	GESTION DE PATRIMOINE AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS		
(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
Gestion de patrimoine au Canada	501 \$	410 \$	324 \$
TD Ameritrade / TD Waterhouse U.S.A.	261	180	108
Bénéfice net	762 \$	590 \$	432 \$

PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS

Courtage à escompte TD Waterhouse

- Un chef de file du courtage autogéré, servant des clients au Canada et au Royaume-Uni.
- Les revenus ont augmenté de 36 millions de dollars par rapport à l'exercice 2006. Cette augmentation s'explique par la hausse des revenus tirés des opérations attribuable à l'accroissement des volumes d'opérations, conjuguée à la montée du revenu d'intérêts net entraînée par les soldes sur marge et de dépôts de clients plus élevés, qui a plus que compensé l'incidence de la baisse des commissions par opération. La décision stratégique de réduire nos prix dans les secteurs des investisseurs actifs et des clients fortunés s'est fait sentir sur les revenus tirés des commissions, bien que cette incidence ait été largement compensée par une hausse des volumes.
- Les frais au Canada se sont accrues de 14 millions de dollars, sous l'effet surtout des frais de compensation d'opérations et des charges de rémunération plus élevés occasionnés par l'intensification des activités et l'investissement continu dans la technologie pour appuyer la stratégie axée sur les investisseurs actifs.

Gestion de Placements TD

- Fonds mutuels TD est la deuxième famille de fonds communs de placement en importance détenue par une banque au Canada, d'après la part de marché des actifs, qui s'établissait à 56 milliards de dollars d'actifs gérés au 31 octobre 2007, soit un bond de 15 % par rapport à 2006. Fonds mutuels TD est demeurée au quatrième rang de l'industrie pour la deuxième année d'affilée. Les revenus se sont accrues de 26 % par rapport à 2006 en raison de la croissance des actifs et des nouveaux frais d'administration fixes pour certains fonds de GPTD. Quant aux frais, leur hausse de 96 millions de dollars s'explique surtout par l'augmentation des commissions de suivi versées aux vendeurs de fonds offerts par la Banque et par le fait que GPTD absorbe les frais d'exploitation de certains fonds en échange de frais d'administration fixes. Pour la cinquième année de suite, Fonds mutuels TD s'est classée deuxième au chapitre des ventes nettes de fonds communs de placement à long terme.
- TD Investment Management est l'un des principaux gestionnaires de fonds du pays. Ses services englobent la gestion de placements pour les caisses de retraite, les sociétés, les institutions, les fonds de dotation et les fondations ainsi que les particuliers fortunés et les tiers distributeurs. Les revenus ont progressé de 7 % par rapport à 2006, en raison surtout de la hausse du revenu d'intérêts net et de l'accroissement des frais de gestion de placements.

Services de conseil

- Services aux clients privés TD Waterhouse englobe les services fiduciaires, les services bancaires privés et la gestion privée. La croissance des actifs confiés par les clients a contribué à une hausse de 10 % des revenus par rapport à l'exercice précédent. Les frais se sont accrues de 3 millions de dollars, ou 2 %.
- Conseils de placement privés TD Waterhouse offre des services de courtage traditionnel à des clients de détail partout au Canada. En 2007, la poussée des actifs administrés a entraîné une hausse de 17 % des revenus par rapport à l'exercice 2006, en raison surtout de la montée des revenus tirés des produits à commissions. Les frais se sont accrues de 10 % en regard de l'exercice précédent, conséquence de la hausse de la rémunération de l'effectif de vente découlant de la croissance des revenus donnant droit à commission. Le recrutement continu de conseillers en placement expérimentés a aussi contribué à accroître les frais.
- Planification financière TD Waterhouse continue à recruter activement des conseillers en contact avec la clientèle, ayant élargi son effectif de planificateurs de 14 % et affichant une hausse de 21 % des actifs administrés en 2007 par rapport à l'exercice précédent. En conséquence, les revenus ont progressé de 36 % en 2007, tandis que les frais ont crû de 20 %, le nombre des planificateurs financiers ayant continué de s'accroître.

TD Ameritrade

- Gestion de patrimoine englobe les résultats de TD Ameritrade pour tout l'exercice 2007, comparativement à environ huit mois de 2006. TD Ameritrade a terminé l'intégration des clients de TD Waterhouse U.S.A. tout en produisant un bénéfice net record pour son trimestre terminé le 30 septembre 2007, sous l'effet de solides volumes de négociation et de la croissance des revenus en fonction de l'actif tirés des actifs de clients record.
- TD Ameritrade continue d'axer ses efforts sur l'accroissement des actifs de clients et des revenus fondés sur l'actif, tirant parti de la croissance du marché des investisseurs à long terme fortunés.
- Pour toute information sur les produits et les services de TD Ameritrade, consulter les documents de la société déposés auprès de la SEC, disponibles sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov/edgar.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

- La demande de services de gestion de patrimoine devrait demeurer forte au cours du prochain exercice.
- Au cours de 2008, les rendements obligataires devraient grimper d'environ 50 points de base. Les taux d'intérêt à long terme devraient demeurer relativement bas et stables.
- La montée des bénéfices des sociétés devrait ralentir sous l'effet d'une croissance modérée des prix des marchandises et d'un ralentissement de la croissance économique. De plus, les profits rapatriés de l'étranger par des multinationales canadiennes seront vraisemblablement atténués par la force du dollar canadien par rapport à d'autres monnaies importantes. Ces tendances laissent supposer des gains d'environ 5 % pour les actions canadiennes.
- Les volumes de négociation pourraient être touchés par l'incertitude économique, mais ces inquiétudes devraient s'estomper au cours de l'année. Toutefois, des périodes de volatilité récurrentes sont probables.
- La croissance vigoureuse soutenue du revenu des particuliers devrait favoriser les nouveaux placements au cours de l'année qui vient. L'incertitude économique pourrait entraîner un mouvement de repli vers des actifs financiers plus défensifs.
- La population vieillissante devrait continuer de représenter un bon créneau pour les volets de la planification financière et de la gestion de patrimoine.

PERSPECTIVES ET ORIENTATION POUR 2008

Les perspectives et les principales priorités pour 2008 sont les suivantes :

- Améliorer la croissance des nouveaux actifs de clients en élargissant l'effectif de conseillers en contact avec les clients, en recrutant chez les concurrents grâce à des programmes de recrutement et de formation de conseillers débutants et expérimentés.
- Mettre l'accent sur la diversification des revenus en se tournant vers des sources plus stables comme les produits à commissions et le revenu d'intérêts net, et atténuer ainsi la pression sur les volumes d'opérations.
- S'assurer que la croissance des revenus dépasse celle des frais en gérant les coûts de façon rigoureuse.
- Soutenir la croissance de nos activités de conseil sous-exploitées en ajoutant de nouveaux conseillers, de nouveaux actifs et de nouveaux produits.
- Maintenir l'essor des fonds communs de placement en haussant les ventes dans nos succursales de détail et les canaux externes.
- Cibler stratégiquement le segment des investisseurs actifs dans le volet du courtage à escompte, en misant sur notre nouvelle plateforme technologique et sur nos prix.
- TD Ameritrade s'attache à maintenir sa position de chef de file du marché des investisseurs actifs et à accroître les actifs de clients et les revenus fondés sur l'actif.

ANALYSE DES SECTEURS D'EXPLOITATION

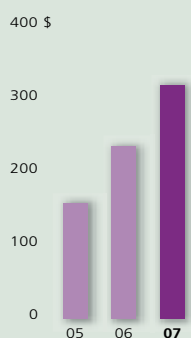
Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis

Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis offre, sous la bannière TD Banknorth, une gamme complète de produits et de services bancaires, dont les services aux commerçants, les services aux particuliers, la gestion de patrimoine et les services d'organisme assureur.

320 \$

(en millions de dollars canadiens)

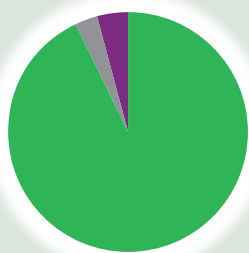
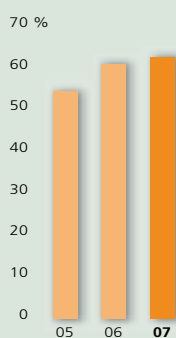
BÉNÉFICE NET



62,7 %

(en pourcentage)

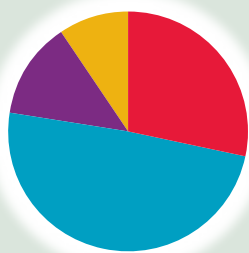
RATIO D'EFFICIENCE



Revenus

(en millions de dollars)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2007	2006	2005 ¹	2007	2006	2005 ¹
● Services bancaires à la collectivité	1 810 \$	1 644 \$	921 \$	1 631 \$	1 443 \$	756 \$
● Assurances	62	62	38	56	54	31
● Gestion de patrimoine	76	74	45	68	65	37
Total	1 948 \$	1 780 \$	1 004 \$	1 755 \$	1 562 \$	824 \$

¹ Pour la période de sept mois du 1^{er} mars 2005 au 30 septembre 2005.



Actifs¹

(en millions de dollars)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2007	2006	2005	2007	2006	2005
● Prêts à la consommation	9 685 \$	11 511 \$	10 616 \$	9 736 \$	10 299 \$	9 130 \$
● Prêts aux entreprises et aux gouvernements	16 739	17 186	12 555	16 827	15 376	10 798
● Titres de placement	4 438	5 070	5 263	4 461	4 536	4 527
● Autres actifs	3 139	3 303	2 425	3 155	2 955	2 086
Total	34 001 \$	37 070 \$	30 859 \$	34 179 \$	33 166 \$	26 541 \$

¹ Exclusion faite des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels.

POINTS SAILLANTS

- Réalisation de l'acquisition d'Interchange le 1^{er} janvier 2007 et conversion des clients d'Interchange aux systèmes de TD Banknorth en février 2007.
- Opération de privatisation achevée en avril 2007, en vertu de laquelle la Banque a acquis la totalité de TD Banknorth.
- Lancement de notre produit de dépôt «Earn-Smart Money Market» en février 2007, qui a engrangé 2,8 milliards de dollars.
- Remplacement d'environ 500 millions de dollars de titres de fiducie privilégiés par des actions privilégiées de FPI moins onéreuses.
- Accent soutenu sur la croissance interne des revenus et le contrôle des coûts.
- Les gains d'efficacité ont engendré des économies de coûts qui seront réinvesties dans les activités de croissance futures.
- Annonce de l'acquisition de Commerce, sous réserve de l'approbation des actionnaires de Commerce et des organismes de réglementation canadiens et américains.

ENJEUX DE 2007

- Maintien/croissance des dépôts de base.
- Hausse continue des radiations de prêts et des prêts douteux en regard des taux historiquement bas des dernières années.
- Compression des marges causée par la montée des taux d'intérêt à court terme.
- Raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain.
- Les statistiques liées à la qualité des actifs se sont détériorées par rapport au creux historique, nécessitant une hausse de la provision pour pertes sur créances, mais la tendance s'est stabilisée.

PROFIL DU SECTEUR

L'industrie des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis est très concurrentielle pour tous les volets de nos activités. TD Banknorth subit une concurrence féroce des autres banques et institutions financières, notamment les caisses d'épargne, les sociétés de crédit, les coopératives d'épargne et de crédit ainsi que d'autres prestataires de services financiers comme les fonds du marché monétaire, les sociétés de courtage, les sociétés de crédit à la consommation et les sociétés d'assurances. TD Banknorth est l'une des plus grandes institutions financières du nord-est des États-Unis, mais les banques et les institutions financières avec qui elle rivalise possèdent des réseaux de succursales beaucoup plus importants, des gammes de services bancaires commerciaux plus étendues et des ressources plus considérables. Les facteurs clés de la rentabilité sont l'établissement et le maintien de relations durables avec les clients, une gestion des risques efficace, des prix raisonnables, l'utilisation de technologies pour fournir aux clients des produits et des services partout et en tout temps, l'expansion des activités rémunérées à la commission et le contrôle efficace des frais d'exploitation.

STRATÉGIE GLOBALE

- Fournir des services de qualité supérieure aux clients par l'intermédiaire de tous les canaux.
- Accroître la notoriété de la marque TD Banknorth sur le marché.
- Se concentrer sur la croissance bancaire interne, pour ce qui est notamment des principaux comptes-chèques, des prêts commerciaux et des prêts aux petites entreprises, et des groupes de produits donnant droit à des commissions.
- Maintenir la grande qualité des actifs et la gestion rigoureuse des frais.
- Poursuivre la stratégie d'acquisition en Nouvelle-Angleterre et dans les autres régions ciblées des États-Unis.

REVUE DU RENDEMENT FINANCIER

Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a constaté un bénéfice net comme présenté et un bénéfice net rajusté respectivement de 320 millions de dollars et 359 millions de dollars pour l'exercice écoulé, par rapport respectivement à 236 millions de dollars et 255 millions de dollars pour l'exercice précédent. Le bénéfice net rajusté pour l'exercice écoulé exclut une charge après impôts de 39 millions de dollars correspondant à la quote-part de la Banque des coûts de restructuration, coûts de privatisation et frais à la fusion imputés pour TD Banknorth. Le bénéfice net rajusté de l'exercice précédent ne tenait pas compte de la tranche de 19 millions de dollars de la Banque d'une perte avant impôts de 52 millions de dollars (34 millions de dollars après impôts) à la vente de 3 milliards de dollars de titres de placement dans le cadre d'une restructuration du bilan. L'augmentation de 104 millions de dollars du bénéfice net rajusté était principalement attribuable à l'accroissement de la participation de la Banque dans TD Banknorth qui est passée à 100 % par suite de l'opération de privatisation qui a été conclue en avril 2007 (le pourcentage de participation moyen est passé de 56 % en 2006 à 72 % en 2007), ainsi qu'à l'incidence sur un exercice entier des acquisitions de Hudson en janvier 2006 et d'Interchange en janvier 2007 par TD Banknorth. En outre, le secteur englobe dorénavant les opérations bancaires de TD Bank USA qui offre des services bancaires aux clients de TD Ameritrade. Les résultats des périodes antérieures n'ont pas été retraités pour inclure les résultats de TD Bank USA étant donné que ceux-ci n'étaient pas considérables. Le rendement annualisé du capital investi a été de 4,6 %.

Les revenus ont atteint 1 948 millions de dollars, en hausse de 168 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à 2006. La hausse est principalement attribuable aux acquisitions d'Interchange et de Hudson, contrebalancée en partie par la compression des marges et le raffermissement du dollar canadien. La marge sur les actifs productifs moyens a reculé, passant de 3,97 % en 2006 à 3,93 % en 2007 en raison surtout de la concurrence pour les prêts et dépôts, d'une courbe de rendement plane et de dépôts à faible coût comportant une plus petite part du total des dépôts.

La provision pour pertes sur créances s'est élevée à 120 millions de dollars en 2007, comparativement à 40 millions de dollars en 2006. Bien que la qualité des actifs demeure solide, les prêts douteux et les radiations de prêts ont augmenté au cours de l'exercice, principalement en raison du ralentissement des marchés de l'immobilier résidentiel aux États-Unis.

Les frais se sont élevés à 1 221 millions de dollars, soit une hausse de 134 millions de dollars en regard de 2006, principalement en raison des frais différentiels liés à l'exploitation des deux banques acquises et des charges de 78 millions de dollars liées à la restructuration, à la privatisation et à la fusion. Le ratio d'efficacité pour l'exercice a atteint 62,7 %, comparativement à 61,1 % en 2006. La hausse du ratio d'efficacité est principalement attribuable à la compression des marges et à la hausse des charges liées à la restructuration, à la privatisation et à la fusion. Le nombre de postes équivalents temps plein (ETP) a été de 7 985 à la fin de 2007, en regard de 8 835 à la fin de 2006. Les efforts en matière d'efficacité nous ont permis de réduire l'ETP tout en maintenant le niveau de service.

TABLEAU 17 SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AUX ÉTATS-UNIS

	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2007	2006	2005	2007	2006	2005
Revenu d'intérêts net	1 365 \$	1 290 \$	705 \$	1 230 \$	1 132 \$	579 \$
Autres revenus	583	490	299	525	430	245
Provision pour pertes sur créances	120	40	4	108	35	3
Frais autres que d'intérêts	1 221	1 087	549	1 100	954	451
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices	607	653	451	547	573	370
Charge d'impôts sur les bénéfices	196	222	161	177	195	132
Participations sans contrôle dans les filiales	91	195	132	82	171	108
Bénéfice net – comme présenté	320	236	158	288	207	130
Éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices ¹	39	19	–	35	17	–
Bénéfice net – rajusté	359 \$	255 \$	158 \$	323 \$	224 \$	130 \$
Principaux volumes et ratios						
Moyenne des prêts et des acceptations (en milliards de dollars)	29 \$	\$ 27 \$	24 \$	26 \$	24 \$	20 \$
Moyenne des dépôts (en milliards de dollars)	31 \$	\$ 30 \$	27 \$	28 \$	26 \$	22 \$
Rendement du capital investi	4,6 %	4,6 %	5,4 %			
Ratio d'efficacité – comme présenté	62,7 %	61,1 %	54,7 %			
Ratio d'efficacité – rajusté	58,7 %	59,3 %	54,7 %			
Marge sur les actifs productifs moyens	3,93 %	3,97 %	4,11 %			

¹ Les éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices, comprennent ce qui suit : 19 millions de dollars liés à l'imputation pour restructuration du bilan en 2006; 39 millions de dollars liés aux coûts de restructuration, coûts de privatisation et frais relatifs à la fusion de TD Banknorth en 2007.

PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS

Services bancaires à la collectivité

Le volet des services bancaires à la collectivité offre un large éventail de produits et de services financiers aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements par l'intermédiaire de succursales, de services bancaires par téléphone et de services bancaires par Internet. Les produits et les services comprennent les prêts et les services de prêts au secteur de l'immobilier commercial, aux entreprises commerciales, au secteur de l'immobilier résidentiel et aux consommateurs ainsi qu'une gamme complète de produits de dépôt aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements, notamment les comptes-chèques, les comptes d'épargne, les produits du marché monétaire, les placements à terme, les services aux commerçants et les produits de gestion de trésorerie conçus pour répondre aux besoins des clients.

Les revenus du volet des services bancaires à la collectivité, qui englobent la plupart des revenus de TD Banknorth, ont totalisé 1 810 millions de dollars, sur un volume moyen de prêts de 29 milliards de dollars et un volume moyen de dépôts de 31 milliards de dollars. L'acquisition d'Interchange en 2007 et l'incidence pour un exercice entier de l'acquisition de Hudson en 2006, la compression de la marge d'intérêt nette, la hausse des frais liés aux chèques et des frais bancaires, et la hausse des provisions pour pertes sur créances représentent d'importants facteurs de la performance par rapport à l'exercice précédent.

Gestion de patrimoine et services de conseil en placement

Le volet de gestion de patrimoine offre des services consultatifs en gestion de patrimoine, en gestion de placements et en placement aux particuliers et aux entreprises. Les revenus du volet gestion de patrimoine se sont élevés à 77 millions de dollars en 2007, en regard de 73 millions de dollars en 2006. Ce volet avait des actifs gérés (incluant des placements discrétionnaires et confiés en garde) qui totalisaient 17,0 milliards de dollars à la fin de 2007, comparativement à 17,3 milliards de dollars à la fin de 2006.

Organisme assureur

Le volet des services d'organisme assureur fournit des produits et des services d'assurances aux particuliers et aux entreprises, dont l'assurance habitation, l'assurance automobile, l'assurance de dommages aux particuliers et les avantages sociaux. Il est l'un des organismes assureurs les plus importants dans le nord-est des États-Unis. Les revenus du volet des services d'organisme assureur, surtout composés de commissions sur les ventes de produits d'assurances, ont totalisé 62 millions de dollars en 2007 et en 2006.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

- Les États-Unis connaissent un ralentissement économique de milieu de cycle qui devrait se poursuivre en 2008, touchant vraisemblablement le nord-est américain.
- C'est sont les secteurs de l'habitation et des dépenses de consommation qui devraient continuer d'être les plus touchés par la faiblesse de l'économie, ce qui donnera lieu à une baisse de la demande de prêts hypothécaires et de prêts personnels.
- Le marché du travail restera tendu, assez pour que le revenu des particuliers croisse plus rapidement que l'inflation, et ainsi contenir toute faiblesse émergeant dans la croissance des dépôts personnels.
- La croissance des dépôts commerciaux pourrait être freinée par un recul des conditions économiques qui gênera la croissance des revenus d'entreprises, bien que les exportateurs de biens pourraient y échapper étant donné l'avantage concurrentiel accru découlant de l'affaiblissement du dollar américain.
- L'économie devrait se raffermir vers la fin de 2008 et être plus stimulante pour les activités bancaires en 2009.

PERSPECTIVES ET ORIENTATION POUR 2008

Nous prévoyons miser sur nos forces pour offrir à nos clients un service de qualité supérieure et prendre des décisions rapidement à l'échelle locale. Les perspectives laissent entrevoir une faible croissance interne des revenus en 2008. Les marges d'intérêt nettes pourraient continuer de subir des pressions. Les provisions pour pertes sur créances devraient commencer à se normaliser par rapport aux niveaux élevés de 2007. Les revenus tirés des commissions et les frais d'exploitation, compte non tenu des acquisitions, devraient croître modérément. Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis vise une croissance durable de ses bénéfices avec le temps. Les grandes priorités pour 2008 sont les suivantes :

- Maintenir le momentum de la croissance interne des prêts commerciaux et des dépôts de base, tout en conservant la grande qualité des actifs et en maintenant des prix concurrentiels.
- Continuer d'offrir un service à la clientèle nettement supérieur aux attentes des clients.
- Gérer les frais afin de soutenir un levier d'exploitation positif.
- Améliorer l'efficacité en rationalisant les processus d'affaires clés.
- Élaborer notre système interne de références de ventes pour offrir un soutien inégalé pour nos efforts de ventes croisées.
- Achever l'acquisition de Commerce tout en maintenant nos cibles de croissance interne.
- Dresser un plan de transition aux fins de la fusion des activités de TD Banknorth et de Commerce et le mettre en œuvre.

ANALYSE DES SECTEURS D'EXPLOITATION

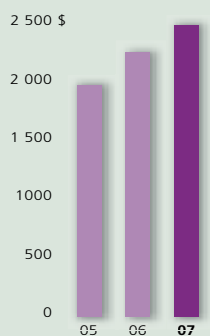
Services bancaires en gros

Les Services bancaires en gros servent une clientèle diversifiée constituée de grandes entreprises, de gouvernements et de clients institutionnels sur les principaux marchés des capitaux du monde.

2 498 \$

(en millions de dollars canadiens)

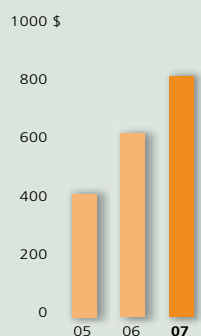
TOTAL DES REVENUS



824 \$

(en millions de dollars canadiens)

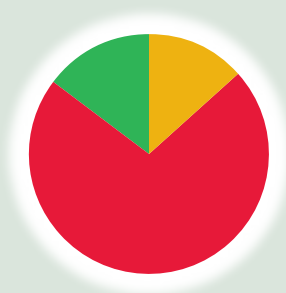
BÉNÉFICE NET



44 \$

(en milliards de dollars canadiens)

ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES



Revenus

(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
● Services bancaires aux grandes entreprises	337 \$	287 \$	266 \$
● Services bancaires de placement et marchés financiers	1 793	1 617	1 467
● Placements en actions	364	367	255
Total	2 494 \$	2 271 \$	1 988 \$

POINTS SAILLANTS

- Le bénéfice comme présenté a grimpé de 31 %, et le bénéfice rajusté, de 24 % par rapport à l'exercice précédent.
- Le rendement du capital investi a atteint 30 %, contre 28 % pour l'exercice précédent.
- Parmi les trois plus grands courtiers au Canada (pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007) :
 - n° 1 – négociation de blocs d'actions
 - n° 2 – négociation d'instruments à taux fixe
 - n° 2 – prise ferme d'instruments à taux fixe
 - n° 3 – fusions et acquisitions (au sein du groupe de pairs canadiens)
 - n° 3 – prise ferme d'actions (entièrement grâce au syndicaire chef de file)
- De solides gains ont été réalisés sur le portefeuille de titres de placement et les gains latents se sont accrus par rapport à l'exercice précédent.
- Le profil du risque de crédit est resté bas.

ENJEUX DE 2007

- Solidifier notre position en tant que l'un des trois plus grands courtiers au Canada dans un marché parvenu à maturité où il se livre une vive concurrence.
- Faire face à la volatilité des marchés du crédit et la baisse de liquidité, dans la deuxième moitié de l'exercice, et à leur incidence sur les activités des Services bancaires en gros.

PROFIL DU SECTEUR

Au Canada, les services bancaires en gros forment un secteur parvenu à maturité où il se livre une vive concurrence entre les banques canadiennes, les grandes banques d'affaires mondiales et, dans une moindre mesure, des banques et des courtiers en valeurs à petit créneau. Pour tenir tête à la concurrence, il faut offrir des ensembles de solutions et de produits, dont l'élément crédit se révèle souvent le cœur de la relation avec le client. En outre, il faut mettre des compétences internationales au service des sociétés canadiennes dont le rayon d'action est mondial. Il y a des possibilités de plus en plus nombreuses pour une banque de gros qui, dans ses produits et ses activités régionales, se tourne vers des solutions et des idées innovatrices.

STRATÉGIE GLOBALE

- Solidifier notre position en tant que l'un des trois plus grands courtiers au Canada :
 - Garder sur les marchés le premier rang pour la négociation de blocs d'actions et le deuxième rang pour les instruments à taux fixe.
 - Hausser notre part des revenus de l'industrie liés à la prise ferme d'actions et de titres de créance et aux fusions et acquisitions.
 - Rehausser prudemment le niveau du crédit à l'appui de notre stratégie visant à rester l'un des trois plus grands et continuer à nous protéger au moyen de swaps sur défaillance de crédit.
 - Maintenir l'appui fourni à l'entreprise canadienne à l'égard des offres de produits et de services dans des créneaux aux États-Unis, en Europe et en Asie.
- Augmenter les activités de négociation pour compte sur les marchés liquides et sous-exploités.
- Atteindre un taux de rendement attrayant sur le portefeuille de titres de placement, à moyen et à long terme.

REVUE DU RENDEMENT FINANCIER

Le bénéfice net comme présenté s'est établi à 824 millions de dollars en 2007, en hausse de 195 millions de dollars par rapport au bénéfice net de 629 millions de dollars en 2006. Le bénéfice net rajusté s'est établi à 824 millions de dollars en 2007, soit un gain de 160 millions de dollars par rapport à 664 millions de dollars en 2006. Le rendement du capital investi pour 2007 s'est établi à 30 %, contre 28 % pour 2006. Le bénéfice net rajusté de l'exercice précédent ne tenait pas compte d'imputations pour restructuration de 50 millions de dollars. Au cours de l'exercice écoulé, aucun élément à noter (ajustement) n'a été présenté.

Les revenus des Services bancaires en gros ont surtout été tirés des opérations sur les marchés financiers, des activités de placement et des services bancaires aux grandes entreprises. Les revenus pour l'exercice ont atteint 2 494 millions de dollars, contre 2 271 millions de dollars pour l'exercice précédent. Les revenus tirés des marchés financiers ont été plus élevés qu'à l'exercice précédent grâce à la hausse des revenus non imposables tirés des opérations de négociation d'actions et à la progression des revenus tirés de la syndication, des fusions et acquisitions et de la prise ferme. Ces hausses ont été neutralisées par une baisse des revenus de négociation de crédit, qui s'explique surtout par la volatilité des marchés du crédit et la rupture des relations traditionnelles entre les prix des obligations de sociétés et ceux des swaps sur défaillance de crédit au cours de la seconde moitié de l'exercice. Les revenus tirés des portefeuilles de titres de capitaux propres ont reculé modérément en raison du repli des gains sur les placements en actions. Les revenus des services bancaires aux grandes entreprises ont progressé, en raison surtout d'une hausse des prêts et des engagements liés principalement aux activités de fusion et d'acquisition.

Les provisions pour pertes sur créances se sont élevées à 48 millions de dollars pour 2007, en baisse de 20 millions de dollars, en regard de 68 millions de dollars pour 2006. Les provisions pour pertes sur créances du secteur Services bancaires en gros englobent les provisions pour prêts douteux et les coûts de la protection de crédit. La variation de la valeur marchande de la protection de crédit, en sus des coûts engagés, est incluse dans le secteur Siège social. Les coûts engagés pour protéger le crédit dans les Services bancaires en gros en 2007 sont demeurés semblables à ceux de 2006 en s'établissant à 48 millions de dollars.

Les Services bancaires en gros détenaient une protection de crédit de 2,6 milliards de dollars à l'égard du portefeuille de prêts, soit 0,3 milliard de dollars de moins qu'à la fin de l'exercice précédent. La diminution s'explique principalement par la force du dollar canadien par rapport au dollar américain, la protection étant libellée en grande partie en dollars américains. Les Services bancaires en gros continuent à gérer de façon proactive leur risque de crédit par la gestion active du portefeuille de protection de crédit.

Les actifs pondérés en fonction des risques du secteur des Services bancaires en gros ont augmenté de 10 milliards de dollars pour atteindre 44 milliards de dollars pour l'exercice écoulé. Cette augmentation est surtout liée à une progression des prêts aux grandes entreprises attribuable aux activités de fusion et d'acquisition ainsi qu'à la conversion de facilités de trésorerie liées au papier commercial adossé à des actifs, qui sont passées de «en cas de perturbation du marché» à «style mondial», en réponse aux préoccupations à l'égard de la liquidité du marché.

Les frais ont atteint 1 261 millions de dollars, contre 1 312 millions de dollars à l'exercice précédent. La baisse est surtout liée aux imputations pour restructuration de 50 millions de dollars enregistrées l'exercice précédent quant à la sortie des activités mondiales de produits structurés.

TABLEAU 18	SERVICES BANCAIRES EN GROS		
(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
Revenu d'intérêts net	875 \$	479 \$	977 \$
Autres revenus	1 619	1 792	1 011
Provision pour pertes sur créances	48	68	52
Frais de restructuration	–	50	43
Frais autres que d'intérêts	1 261	1 262	1 282
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices	1 185	891	611
Charge d'impôts sur les bénéfices	361	262	189
Bénéfice net – comme présenté	824	629	422
Éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices ¹	–	35	129
Bénéfice net – rajusté	824 \$	664 \$	551 \$
Principaux volumes et ratios			
Actifs pondérés en fonction des risques (en milliards de dollars canadiens)	44 \$	34 \$	33 \$
Rendement du capital investi	30,1 %	27,9 %	22,3 %
Ratio d'efficacité – comme présenté	51,0 %	57,8 %	66,6 %
Ratio d'efficacité – rajusté	51,0 %	55,6 %	59,9 %

¹ Les éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices, comprennent ce qui suit : 35 millions de dollars rattachés à l'imputation pour restructuration en 2006; 100 millions de dollars liés à une perte sur portefeuille de dérivés structurés et 29 millions de dollars rattachés à l'imputation pour restructuration en 2005.

PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS

Services bancaires de placement et marchés financiers

- Les revenus tirés des services bancaires de placement et des marchés financiers, qui comprennent les services de conseil, de prise ferme, de négociation, de facilitation et d'exécution ont monté de 11 %, passant de 1 621 millions de dollars en 2006 à 1 793 millions de dollars en 2007. La hausse s'explique par la progression des revenus non imposables tirés des opérations de négociation d'actions et l'augmentation des activités de fusion et d'acquisition et de prise ferme, quelque peu contrebalancées par un repli des activités de négociation de crédit.

Placements en actions

- Le portefeuille de placements en actions, formé d'actions de sociétés ouvertes et privées, a produit de solides résultats dans l'ensemble en 2007, soit des revenus de 364 millions de dollars, en légère baisse par rapport aux revenus de 367 millions de dollars de 2006. Cette baisse est attribuable à un recul modéré des gains sur les placements en actions.

Services bancaires aux grandes entreprises

- Les revenus tirés des services bancaires aux grandes entreprises, qui comprennent les prêts aux entreprises, le financement commercial et les services de gestion des liquidités, ont augmenté de 17 %, passant de 287 millions de dollars en 2006 à 337 millions de dollars en 2007. Cette augmentation est en grande partie attribuable aux volumes accrus des prêts et à une hausse des revenus d'intérêts nets sur les dépôts bancaires correspondants.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

- La situation économique devrait induire une demande modérée de services relatifs aux marchés financiers et de services de placement en 2008.
- Les services de conseil, de prise ferme, de négociation, de facilitation et d'exécution pourraient ralentir au cours de 2008, reflétant une situation économique et financière en légère perte de vigueur. Les conditions serrées de crédit continueront vraisemblablement d'avoir une incidence défavorable au début de 2008.
- Les investissements des sociétés devraient reprendre quelque peu en 2008, étant donné que les sociétés voudront sans doute profiter de la force du dollar canadien. L'incertitude économique pourrait faire en sorte que les sociétés trouveront de plus en plus difficile de financer leurs investissements à même leurs propres fonds internes, et cela devrait stimuler les activités de prêts aux sociétés.
- Cependant, des coûts d'emprunt légèrement plus lourds en 2008 pourraient freiner les demandes de crédit de la part des sociétés.
- L'appréciation du dollar canadien et la hausse des liquidités des sociétés continueront sans doute de stimuler les activités de fusion et d'acquisition.
- Les conditions de crédit devraient s'assouplir légèrement. Cependant, les solides bilans des entreprises devraient limiter la tendance.
- Les marchés boursiers et obligataires dégageront probablement des gains de moins de 10 % en 2008.

PERSPECTIVES ET ORIENTATION POUR 2008

La volatilité des marchés du crédit et la baisse de liquidité, qui ont eu des répercussions sur les activités des Services bancaires en gros au quatrième trimestre de 2007, devraient se maintenir en 2008. La volatilité pourrait ralentir les activités sur les marchés financiers, mais elle pourrait par contre présenter des possibilités de transactions additionnelles. Les principales priorités pour 2008 sont les suivantes :

- Solidifier notre position en tant que l'un des trois plus grands courtiers au Canada.
- Rechercher les occasions d'augmenter les activités de négociation pour compte des marchés liquides et sous-exploités.
- Maintenir un taux de rendement supérieur du capital investi.
- Améliorer le ratio d'efficacité par une gestion plus rigoureuse des frais.

Siège social

Le secteur Siège social comprend l'incidence des programmes de titrisation d'actifs, la gestion de trésorerie, les provisions générales pour pertes sur créances, l'élimination de certains rajustements en équivalence fiscale et des économies fiscales au niveau de l'entreprise ainsi que les revenus et les frais résiduels non répartis.

Le secteur Siège social a enregistré une perte nette de 162 millions de dollars en 2007, en comparaison d'un bénéfice net de 1 182 millions de dollars en 2006. Le résultat rajusté est une perte nette de 9 millions de dollars pour l'exercice écoulé, alors qu'il avait été une perte nette de 99 millions de dollars pour l'exercice précédent. L'augmentation d'un exercice à l'autre du résultat rajusté provient principalement d'une gestion rigoureuse des frais et d'éléments fiscaux favorables.

Le résultat net rajusté exclut un gain de 135 millions de dollars après impôts lié à la valeur estimative des actions de Visa Inc. que la Banque a reçues en échange de sa participation dans l'Association Visa Canada dans le cadre de la restructuration globale de Visa, et une reprise de provisions générales de 39 millions de dollars après impôts fondée sur des facteurs de taux de perte révisés, à partir de l'historique interne comme préconisé par le dispositif Bâle II. Le gain excédant les coûts comptabilisés pour la période pour les swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises a augmenté de 23 millions de dollars après impôts en regard de l'exercice précédent, mais il a été plus que contrebalancé par une augmentation de l'amortissement des actifs incorporels de 37 millions de dollars après impôts.

Les éléments à noter pour l'exercice précédent incluaient un gain sur dilution après impôts de 1 665 millions de dollars découlant de la vente de TD Waterhouse U.S.A. à Ameritrade, en partie contrebalancé par une perte sur dilution après impôts de 72 millions de dollars liée à l'acquisition de Hudson par TD Banknorth. L'exercice précédent comprenait également une reprise de provisions générales de 39 millions de dollars après impôts, des charges liées à l'établissement initial d'une provision spécifique pour prêts sur cartes de crédit et prêts pour découverts de 18 millions de dollars après impôts qui découlait d'une modification de la méthode de provisionnement de la Banque et d'une incidence négative des baisses prévues du taux d'impôt sur les bénéfices qui a fait diminuer les actifs d'impôts futurs de 24 millions de dollars.

TABLEAU 19	SIÈGE SOCIAL		
(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
Perte d'intérêts nette	(1 035)\$	(654) \$	(659) \$
Autres revenus	312	83	177
Reprise de provision pour pertes sur créances	(131)	(112)	(374)
Frais autres que d'intérêts	686	755	1 114
Gain sur dilution, montant net	–	1 559	–
Bénéfice (perte) avant économie d'impôts sur les bénéfices	(1 278)	345	(1 222)
Économie d'impôts sur les bénéfices	(1 097)	(839)	(737)
Participations sans contrôle dans les filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices	4	(11)	–
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices	23	(13)	–
Bénéfice net – comme présenté	(162)	1 182	(485)
Éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices ¹	153	(1 281)	503
Bénéfice net (perte nette) – rajusté(e)	(9)\$	(99) \$	18 \$

¹ Pour des détails sur les éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices, se reporter au tableau 13 à la page 26.

DIRECTION DU SIÈGE SOCIAL

La fonction Direction du siège social de la Banque comprend la Vérification, la Conformité, les Affaires internes et publiques, les Services économiques, les Solutions technologiques (technologie de l'information), les Finances, le Service de gestion de la trésorerie et du bilan, les Ressources humaines, le Service juridique, le Marketing, le Bureau de l'ombudsman, les Services immobiliers, la Gestion des risques, la Sécurité, les Services d'approvisionnement stratégiques et de gestion de la mise en œuvre.

L'industrie des services bancaires est de plus en plus complexe et remplie de défis. Les exigences et attentes de nos parties intéressées – clients, actionnaires, employés, autorités de réglementation, gouvernements et collectivité en général – changent constamment. Veiller à ce que la Banque demeure à l'affût des tendances et des développements en émergence est essentiel pour maintenir la confiance que les parties intéressées accordent à la Banque.

Les gens qui servent nos clients à l'échelle internationale par l'entremise de nos quatre principaux secteurs d'exploitation comptent sur le soutien efficace et solide d'une grande variété de groupes fonctionnels, afin de demeurer centrés sur la priorité essentielle de dépasser les attentes de nos clients. Le mandat de la fonction Direction du siège social est d'agir comme point central d'avis et de conseils, et de concevoir, d'établir et d'instaurer des processus, des systèmes et des technologies pour faire en sorte que les principaux secteurs de la Banque exercent leurs activités de façon efficace, fiable et conforme à toutes les réglementations applicables. Pour ce faire, la fonction Direction du siège social voit à ce que nous ayons les gens, les processus et les outils de la plus grande qualité possible pour appuyer nos activités, nos clients, nos employés et nos actionnaires.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS DE 2006

Sommaire du rendement de 2006

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS EN 2006

TD Banknorth a conclu l'acquisition de Hudson en janvier 2006 pour une contrepartie totale de 2,2 milliards de dollars, dont 1 073 millions de dollars au comptant et le reste en actions ordinaires de TD Banknorth, financée par la vente d'actions ordinaires de TD Banknorth à la Banque. En avril 2006, TD Banknorth a annoncé une entente visant à faire l'acquisition d'Interchange pour 480,6 millions de dollars US au comptant. L'opération s'est conclue le 31 janvier 2007. En date du 15 mai 2006, la

Banque détenait toutes les actions ordinaires émises et en circulation de VFC Inc., un des premiers fournisseurs de financement automobile et de prêts à la consommation. Le 24 janvier 2006, la Banque a réalisé l'opération de vente de son entreprise de courtage aux États-Unis, TD Waterhouse U.S.A., à Ameritrade Holding Corporation, à une juste valeur de marché de 2,69 milliards de dollars en échange de 32,5 % de l'entité issue de la fusion qui porte la dénomination «TD Ameritrade». La vente a entraîné un gain sur dilution de 1 559 millions de dollars pour la Banque. En septembre 2006, la Banque a annoncé un arrangement avec Lillooet, société dont le promoteur est la Banque Royale du Canada, selon lequel la Banque a couvert le risque de prix lié à 27 millions d'actions ordinaires de TD Ameritrade. L'arrangement vise à procurer une protection de prix dans le cas où la Banque désirerait augmenter sa participation réelle dans TD Ameritrade en 2009. L'arrangement ne confère à la Banque aucun droit d'achat d'actions de TD Ameritrade, ni aucun droit de vote ou de participation assorti à ces actions.

REVUE DU RENDEMENT FINANCIER

TABLEAU 20 REVUE DU RENDEMENT FINANCIER DE 2006						
(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	Gestion de patrimoine	Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	Services bancaires en gros	Siège social	Total consolidé
Revenu d'intérêts net (perte d'intérêts nette)	4 879 \$	377 \$	1 290 \$	479 \$	(654) \$	6 371 \$
Autres revenus	2 573	1 883	490	1 792	83	6 821
Total des revenus	7 452	2 260	1 780	2 271	(571)	13 192
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	413	–	40	68	(112)	409
Frais autres que d'intérêts	4 086	1 575	1 087	1 312	755	8 815
Gain sur dilution, montant net	–	–	–	–	1 559	1 559
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices	2 953	685	653	891	345	5 527
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	987	242	222	262	(839)	874
Participations sans contrôle dans les filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	195	–	(11)	184
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	147	–	–	(13)	134
Bénéfice net – comme présenté	1 966	590	236	629	1 182	4 603
Éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	19	35	(1 281)	(1 227)
Bénéfice net – rajusté	1 966 \$	590 \$	255 \$	664 \$	(99) \$	3 376 \$

Le **revenu d'intérêts net** pour 2006 s'est établi à 6 371 millions de dollars, soit une augmentation de 363 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à un an plus tôt. Cette augmentation est principalement attribuable à la croissance des volumes et des marges des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. Le revenu d'intérêts net des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a lui aussi augmenté, dans ce cas principalement sous l'effet de l'intégration des résultats d'un exercice complet de TD Banknorth et de l'acquisition de Hudson par TD Banknorth. Ces augmentations ont été neutralisées en partie par des baisses du côté des Services bancaires en gros attribuables à un repli du revenu d'intérêts net lié aux activités de négociation et, du côté de la Gestion de patrimoine, sous l'effet de la vente de TD Waterhouse U.S.A. à Ameritrade.

Les **autres revenus** ont été de 6 821 millions de dollars, une hausse de 870 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à 2005. Les Services bancaires en gros ont été le principal facteur de la hausse, leurs autres revenus ayant affiché une croissance de 781 millions de dollars, ou 77 %. La hausse est en grande partie attribuable à une augmentation de 550 millions de dollars du revenu de négociation et à des gains sur valeurs mobilières plus élevés, lesquels se sont accrus de 63 millions de dollars, ou 26 %. Les autres revenus des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont monté de 212 millions de dollars, ou 9 %, en regard de ceux de l'exercice précédent, du fait surtout de la hausse des frais de service et des commissions sur crédit attribuable à la croissance des volumes et aux initiatives de révision des frais. Les autres revenus provenant de Gestion de patrimoine ont reculé de 220 millions de dollars, ou 10 %, étant donné la vente de TD Waterhouse U.S.A. à Ameritrade.

Les **frais autres que d'intérêts** comme présentés ont été de 8 815 millions de dollars contre 8 844 millions de dollars, soit une baisse de 29 millions de dollars par rapport à l'exercice 2005. Cette légère baisse des frais est surtout attribuable à la vente de TD Waterhouse U.S.A. à Ameritrade et à la comptabilisation d'une provision pour litiges éventuels à l'égard d'Enron de 365 millions de dollars en 2005. Ces baisses ont été compensées en partie par l'inclusion pour un exercice entier des frais de TD Banknorth (dans laquelle une participation majoritaire a été acquise en mars 2005) et à l'acquisition de Hudson par TD Banknorth en 2006. Les frais d'exploitation rajustés se sont accrus en regard de 2005, principalement en raison de la montée des frais d'exploitation des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada induite par la forte croissance des activités.

La **charge d'impôts** comme présentée s'est accrue de 175 millions de dollars, ou 25 %, par rapport à 2005. Les autres impôts et taxes ont grimpé de 28 millions de dollars, ou 4 %, en regard de 2005. Le total rajusté de la charge d'impôts sur les bénéfices et des autres impôts et taxes a augmenté de 236 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à 2005. La charge d'impôts exigibles rajustée s'est accrue de 208 millions de dollars, ou 23 %, par rapport à 2005. Le taux d'imposition réel s'est élevé à 15,8 % pour 2006, comparativement à 22,8 % en 2005. La baisse est attribuable dans une large mesure au gain sur dilution net de 2006 qui était assorti d'une charge d'impôts limitée.

BILAN

Le total des actifs s'établissait à 393 milliards de dollars au 31 octobre 2006, soit 28 milliards de dollars, ou 8 %, de plus qu'au 31 octobre 2005, dans une large mesure en raison d'une hausse de 16 milliards de dollars des valeurs mobilières, d'une hausse de 8 milliards de dollars des prêts et de l'investissement de 4,4 milliards de dollars dans TD Ameritrade. Au 31 octobre 2006, le total des actifs se composait principalement de prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts) de 161 milliards de dollars, d'actifs détenus à des fins de transaction de 77 milliards de dollars, de titres de placement de 47 milliards de dollars et de valeurs

mobilières prises en pension de 31 milliards de dollars. Le total des actifs productifs moyens atteignait 315 milliards de dollars, contre 288 milliards de dollars en 2005. Le total des passifs avait augmenté de 24 milliards de dollars, sous l'effet d'une hausse de 14 milliards de dollars des dépôts, d'une montée de 8 milliards de dollars des autres passifs, et d'une croissance des billets et débentures subordonnés de 2 milliards de dollars. En outre, au 31 octobre 2006, le total de l'avoir des actionnaires avait augmenté de 4 milliards de dollars pour s'établir à 20 milliards de dollars, en hausse de 24 % par rapport à 2005.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS DE 2006

Rendement financier de 2006 par secteur d'exploitation

Les **Services bancaires personnels et commerciaux au Canada** ont déclaré un bénéfice net de 1 966 millions de dollars pour l'exercice 2006, soit une hausse de 264 millions de dollars, ou 16 %, par rapport à 2005. Le rendement du capital investi a progressé, passant de 23,1 % en 2005 à 25,2 % en 2006, la croissance des bénéfices ayant dépassé la progression de 6 % du capital investi moyen.

Les revenus ont grimpé de 749 millions de dollars, ou 11 %, en comparaison de 2005, principalement en raison d'une solide croissance du revenu d'intérêts net et des commissions. L'acquisition de VFC a contribué à la croissance des revenus à raison de 47 millions de dollars. Les principaux facteurs ayant contribué à la croissance interne des revenus ont été l'important accroissement des volumes de presque tous les produits de même que l'amélioration des marges induite par les dépôts à la faveur de taux d'intérêt plus élevés. La hausse des frais sur les opérations, l'accroissement global des comptes de dépôt et de carte de crédit et les mesures prises en vue d'établir de nouveaux prix concurrentiels ont aussi contribué largement à la croissance des revenus. Cette croissance des revenus a été en partie contrebalancée par la concurrence des prix dans le secteur des prêts immobiliers garantis et des dépôts commerciaux, par l'incidence des frais d'intérêts plus élevés sur les cartes de crédit et par le retrait progressif prévu d'une entente contractuelle visant la gestion d'un portefeuille de prêts pour le compte du gouvernement de la Colombie-Britannique.

La marge sur les actifs productifs moyens a progressé, passant de 2,96 % en 2005 à 3,04 % en 2006. La marge s'est améliorée de 0,02 % par suite de l'acquisition de VFC. Les marges se sont accrues sur les dépôts, surtout pour les produits d'épargne à rendement élevé, en raison de la hausse des taux d'intérêt au cours du premier semestre de 2006. Cette croissance a quelque peu été ralentie par un virage des clients vers des produits de dépôt à rendement moins élevé. La hausse du volume de prêts immobiliers garantis dont les marges sont moins élevées, proportionnellement à l'actif productif de revenu, a en partie neutralisé l'amélioration globale des marges.

La provision pour pertes sur créances a augmenté de 40 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à 2005, l'acquisition de VFC représentant 18 millions de dollars de cette augmentation. La provision pour pertes sur créances s'est établie, en 2006, à 21 millions de dollars pour les prêts commerciaux et les prêts aux petites entreprises, en hausse de 2 millions de dollars par rapport à 2005, en raison d'une baisse des recouvrements de prêts commerciaux et des reprises de provision et d'une hausse des radiations. La provision pour pertes sur créances de 374 millions de dollars au titre des prêts personnels, compte non tenu de VFC, a augmenté de 20 millions de dollars en regard de 2005, du fait principalement de la forte croissance du volume des cartes de crédit en 2006 et de la hausse des radiations de prêts personnels. Par rapport à 2005, la provision pour pertes sur créances en pourcentage du volume des prêts est demeurée inchangée à 0,25 %.

Les frais ont augmenté de 313 millions de dollars, ou 8 %, en comparaison de 2005. L'acquisition de VFC a entraîné une croissance des frais de 14 millions de dollars. La hausse de la rémunération des employés et des investissements dans les nouvelles succursales et l'infrastructure a contribué à l'augmentation des frais. L'acquisition de VFC a ajouté 148 postes ETP par rapport à 2005. Les postes ETP ont augmenté en moyenne de 382 en regard de 2005, par suite de l'ouverture de nouvelles succursales et de l'expansion de l'effectif de vente. Le ratio d'efficacité a été de 54,8 % pour 2006, ce qui représente une amélioration de 150 points de base par rapport à 2005.

Le bénéfice net de **Gestion de patrimoine** a été de 590 millions de dollars pour 2006, en regard de 432 millions de dollars en 2005, soit une hausse de 37 % attribuable à la participation dans TD Ameritrade et à la croissance de toutes les activités du secteur. Le rendement du capital investi a atteint 19,5 % pour l'exercice, contre 16,4 % en 2005.

Les revenus ont reculé de 486 millions de dollars sur ceux de 2005 pour s'établir à 2 260 millions de dollars, principalement du fait de la vente de TD Waterhouse U.S.A. à Ameritrade, dont l'effet a été réduit en partie par de meilleurs résultats de la part des activités canadiennes. Au Canada, le revenu d'intérêts a augmenté, étant donné la hausse des soldes sur marge et des dépôts de clients ainsi que l'amélioration des marges. La croissance des autres revenus de Gestion de patrimoine au Canada provient de la progression des revenus tirés des opérations et de la hausse des frais de fonds communs de placement engendrée par l'augmentation des actifs. Dans le volet des fonds communs de placement, les frais de gestion ont grimpé à la suite de la croissance de 17 % des actifs et de la pondération plus élevée, dans le portefeuille, des catégories de fonds qui produisent plus de revenus, tandis que la hausse des actifs administrés a produit de meilleurs résultats pour les volets des conseils de placement privés et de la planification financière. Les revenus tirés du courtage à escompte ont augmenté, propulsés par la montée des volumes sur marge et la croissance de 37 % des volumes de négociation, atténués en partie par une baisse des commissions par opération.

Les frais ont été de 1 575 millions de dollars en 2006, en baisse de 508 millions de dollars par rapport à 2005, surtout du fait de la vente de TD Waterhouse U.S.A. à Ameritrade. Cette baisse a été contrebalancée en partie par les paiements plus élevés de commissions de suivi aux vendeurs de fonds communs de placement de la Banque et par l'augmentation de la rémunération de l'effectif de vente de conseils de placement privés et de planification financière. Le ratio d'efficacité s'est amélioré de 6,2 % en regard de 2005 pour s'établir à 69,7 %.

Les actifs gérés, qui atteignaient 151 milliards de dollars au 31 octobre 2006, marquent une augmentation de 21 milliards de dollars, ou 16 %, par rapport au 31 octobre 2005, entraînée par la progression du marché et par les fortes ventes de fonds communs de placement. L'incidence de la progression du marché sur les actifs gérés a été d'environ 6 %. Les actifs administrés totalisaient 161 milliards de dollars à la clôture de l'exercice, soit 154 milliards de dollars, ou 49 %, de moins qu'au 31 octobre 2005, surtout par suite de la vente de TD Waterhouse U.S.A. à Ameritrade. Le repli des actifs administrés a été corrigé en partie par la croissance marquée des actifs au pays, principalement attribuable à l'ajout de nouveaux actifs dans tous les secteurs, de même qu'à l'essor du marché.

Le secteur **Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis** a présenté un bénéfice net de 236 millions de dollars comparativement à 158 millions de dollars en 2005. L'augmentation est attribuable surtout à un exercice complet de résultats d'exploitation en 2006 par rapport à 2005 qui comprenait seulement sept mois de résultats d'exploitation de même qu'à l'acquisition de Hudson par TD Banknorth en janvier 2006. Le rendement du capital investi a été de 4,6 % pour 2006, contre 5,4 % pour 2005. Le bénéfice net rajusté a été de 255 millions de dollars en 2006, une hausse de 97 millions de dollars par rapport à 158 millions de dollars en 2005.

Les revenus ont atteint 1,8 milliard de dollars, en hausse de 0,8 milliard de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette progression est principalement attribuable à la comptabilisation des résultats de TD Banknorth sur un exercice complet et à l'acquisition de Hudson. La marge sur les actifs productifs moyens a reculé, passant de 4,11 % en 2005 à 3,97 % en 2006, en raison surtout de la concurrence pour les prêts et dépôts, d'une courbe de rendement plane et de dépôts à faible coût comportant une plus petite part du total des dépôts.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 40 millions de dollars, en forte hausse par rapport à l'exercice précédent. Les radiations ont augmenté au cours de l'exercice, les radiations nettes à l'exercice précédent ayant été très basses.

Les frais ont atteint 1,1 milliard de dollars, en hausse de 538 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'inclusion des résultats de TD Banknorth pour un exercice complet et de l'acquisition de Hudson. Le nombre moyen de postes ETP a été de 8 483, comparativement à 7 284 en 2005, principalement en raison de l'acquisition de Hudson. Le ratio d'efficacité pour l'exercice a été de 61,1 %, comparativement à 54,7 % à l'exercice précédent. La hausse du ratio d'efficacité est surtout attribuable aux revenus inférieurs découlant d'une compression des marges, à l'augmentation des dépenses de publicité et à un accroissement des coûts liés aux fusions et aux regroupements.

Le bénéfice net des **Services bancaires en gros** s'est établi à 629 millions de dollars en 2006, en hausse de 207 millions de dollars par rapport aux 422 millions de dollars de 2005. Le bénéfice net rajusté s'est élevé à 664 millions de dollars en 2006, soit une augmentation de 113 millions de dollars en regard de 551 millions de dollars pour 2005. Le rendement du capital investi pour 2006 a été de 27,9 %, alors qu'il avait atteint 22,3 % en 2005.

Les revenus pour 2006 ont atteint 2 271 millions de dollars, comparativement à 1 988 millions de dollars pour 2005. Les revenus tirés des activités des services bancaires de placement et des opérations sur les marchés financiers ont monté en 2006 par rapport à ceux de 2005, qui comprenaient une perte de 153 millions de dollars liée à la réduction de la valeur estimative et à la sortie de certains portefeuilles de dérivés structurés. Compte non tenu de la perte de 153 millions de dollars en 2005, les revenus des services bancaires de placement et des marchés financiers sont demeurés semblables d'un exercice à l'autre, étant donné que le solide revenu de négociation de monnaies étrangères et la croissance importante des revenus tirés des commissions sur actions et des revenus provenant des fusions et acquisitions ont été contrebalancés par un repli des revenus de négociation tirés des taux d'intérêt et du crédit et des revenus dégagés des prises fermes d'actions et de titres de créance. Les revenus tirés des portefeuilles de placements en valeurs ont monté en raison de l'augmentation des gains sur placements en valeurs mobilières. Le revenu des services bancaires aux grandes entreprises a monté surtout par suite de la croissance du portefeuille de crédit.

Les provisions pour pertes sur créances se sont élevées à 68 millions de dollars pour 2006, en hausse de 16 millions de dollars en regard de 52 millions de dollars pour 2005. Les provisions pour pertes sur créances du secteur Services bancaires en gros englobent les provisions pour prêts douteux et les coûts de la protection de crédit. La variation de la valeur marchande de la protection de crédit, en sus des coûts engagés, est incluse dans le secteur Siège social. Les coûts engagés pour protéger le crédit dans les Services bancaires en gros en 2006 se sont établis à 48 millions de dollars, contre 52 millions de dollars en 2005. Au 31 octobre 2006, la protection de crédit des Services bancaires en gros s'élevait à 2,9 milliards de dollars à l'égard du portefeuille de prêts, soit une baisse de 0,3 milliard de dollars depuis la fin de 2005. Les Services bancaires en gros continuent à gérer de façon proactive leur risque de crédit par la gestion active du portefeuille de protection de crédit.

Les actifs pondérés en fonction des risques des Services bancaires en gros se sont établis à 34 milliards de dollars pour 2006, soit une augmentation de 1 milliard de dollars qui s'explique essentiellement par un accroissement des prêts aux entreprises.

Les frais ont été de 1 312 millions de dollars pour 2006, contre 1 325 millions de dollars pour 2005. Cette diminution est attribuable à la baisse de la charge de rémunération sous l'effet des réductions d'effectif, en raison du retrait complet des activités du secteur mondial de produits structurés, partiellement contrebalancée par des coûts de restructuration plus élevés.

Le secteur **Siège social** a enregistré un bénéfice net de 1 182 millions de dollars pour 2006 qui reflète essentiellement un gain sur dilution de 1 665 millions de dollars découlant de la vente de TD Waterhouse U.S.A. à Ameritrade, en partie contrebalancé par une perte sur dilution de 72 millions de dollars liée à l'acquisition de Hudson par TD Banknorth. La perte nette rajustée a été de 99 millions de dollars en 2006, une baisse de 117 millions de dollars par rapport au bénéfice net rajusté de 18 millions de dollars en 2005. Les éléments secondaires de ce résultat incluent une reprise de provisions générales de 39 millions de dollars et un gain de 7 millions de dollars, en sus des coûts comptabilisés pour la période au titre des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises. Ces éléments ont été en partie annulés par l'amortissement d'actifs incorporels de 316 millions de dollars, une charge de 18 millions de dollars au titre de l'établissement initial de la provision spécifique pour prêts sur cartes de crédit et prêts pour découverts, résultat d'une modification de la méthode de provisionnement de la Banque, et l'incidence négative des baisses prévues du taux d'impôt sur les bénéfices qui a fait diminuer les actifs d'impôts futurs de 24 millions de dollars. Les frais non répartis du Siège social, des pertes sur titrisation et une réduction du portefeuille de prêts secondaires se sont aussi répercutés sur les résultats de 2006.

SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

Revue du bilan

APERÇU

- Le total des actifs s'établissait à 422 milliards de dollars au 31 octobre 2007, soit 29 milliards de dollars, ou 7 %, de plus qu'au 31 octobre 2006.

TABLEAU 21	PRINCIPALES DONNÉES DES BILANS CONSOLIDÉS	
	Au 31 octobre 2007	Au 31 octobre 2006
(en millions de dollars canadiens)		
Valeurs mobilières	123 036 \$	124 458 \$
Valeurs mobilières prises en pension	27 648	30 961
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)	175 915	160 608
Dépôts	276 393\$	260 907 \$

FACTEURS TOUCHANT LES ACTIFS ET LES PASSIFS

Les **valeurs mobilières** ont reculé de 1,4 milliard de dollars, ou 1 %, en regard des niveaux de 2006. Le recul a été influencé par les fluctuations du marché, les stratégies liées aux opérations et l'incidence de la montée du dollar canadien au cours de l'exercice.

Les **valeurs mobilières prises en pension** ont fléchi de 3,3 milliards de dollars, soit 11 % en regard de 2006, reflétant une baisse des soldes dans le secteur des Services bancaires en gros.

Les **prêts** (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts) au 31 octobre 2007 s'élevaient à 176 milliards de dollars, en hausse de 15 milliards de dollars, ou 10 %, en regard de l'exercice précédent. Les prêts hypothécaires résidentiels ont augmenté de 5 milliards de dollars, ou 9 %, par rapport à 2006, sous l'effet d'une forte croissance des volumes du côté des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont progressé de 4 milliards de dollars, en grande partie par suite de la croissance du portefeuille de prêts aux grandes entreprises dans le secteur des Services bancaires en gros et des prêts commerciaux dans le secteur des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, en partie neutralisés par une légère baisse des prêts commerciaux dans le secteur des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, puisque la croissance des volumes a été plus que contrebalancée par l'incidence de la montée du dollar canadien. Les prêts à la consommation et les autres prêts aux particuliers ont grimpé de 4 milliards de dollars, dans une large mesure en raison de la croissance des volumes des prêts sur valeur domiciliaire du côté des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de l'accroissement des prêts sur marge dans le secteur Gestion de patrimoine. Une hausse des prêts sur cartes de crédit de 1 milliard de dollars a également contribué à l'accroissement des prêts.

Les **autres actifs** ont progressé de 13 milliards de dollars, ou 19 %. Cette progression est surtout attribuable à une augmentation de 8 milliards de dollars de la valeur marchande des dérivés détenus à des fins de transaction dans le secteur des Services bancaires en gros. Cette augmentation découle en grande partie des fluctuations du marché reflétées dans les contrats de change. Les autres actifs ont également progressé, soit de 3,3 milliards de dollars en raison d'une hausse de 1,8 milliard de dollars de la valeur marchande des dérivés détenus à des fins autres que de transaction, du fait de l'application des nouvelles normes sur les instruments financiers, et d'une augmentation de 1,5 milliard de dollars des montants à recevoir des courtiers qui s'explique par l'accroissement des volumes d'affaires et les fluctuations du marché. En outre, l'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels ont augmenté de 0,7 milliard de dollars par suite de la privatisation de TD Banknorth, effet en partie neutralisé par l'incidence de l'amortissement des actifs incorporels et de la montée du dollar canadien au cours de l'exercice.

Les **dépôts** se sont établis à 276 milliards de dollars, en hausse de 15 milliards de dollars, ou 6 %, par rapport au 31 octobre 2006. Les dépôts des particuliers ont progressé de 1 milliard de dollars étant

donné que la croissance des activités sous-jacentes dans le secteur des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et l'acquisition d'Interchange par TD Banknorth ont été dans une large mesure contrebalancées par l'incidence de la montée du dollar canadien sur les dépôts libellés en dollars américains. La hausse des autres dépôts s'explique en grande partie par la croissance des dépôts à terme au sein des activités de gros aux États-Unis.

Les **passifs divers** ont augmenté de 12 milliards de dollars, ou 12 %. La croissance a été principalement attribuable à une hausse de 10 milliards de dollars des dérivés détenus à des fins de transaction dans le secteur des Services bancaires en gros. Cette hausse résulte en grande partie des fluctuations du marché reflétées dans les contrats de change. Une autre hausse de 6 milliards de dollars a été attribuable à l'accroissement des montants à payer aux courtiers sur des volumes d'activités et des activités sur le marché plus importants et à l'augmentation liée à la valeur des dérivés détenus à des fins autres que de transaction du fait de l'application des nouvelles normes sur les instruments financiers. Ces hausses ont été en partie neutralisées par une baisse de 3 milliards de dollars des obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert étant donné un certain désintéressement pour cette source de financement utilisée dans le secteur des Services bancaires en gros.

Les **billets et débiteures subordonnés** ont progressé de 2,5 milliards de dollars en regard de 2006, sous l'effet de l'émission de billets à moyen terme de 2,3 milliards de dollars en décembre 2006 et de 1,8 milliard de dollars en juillet 2007, effet qui a été en partie neutralisé par les rachats et les échéances totalisant 1,4 milliard de dollars intervenus dans le cadre du programme de billets à moyen terme.

Les **passifs au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital** ont reculé de 0,3 milliard de dollars en raison du rachat d'actions privilégiées de Société d'investissement hypothécaire TD en octobre 2007.

Les **participations sans contrôle dans les filiales** ont fléchi de 1,9 milliard de dollars par rapport à 2006, dans une large mesure du fait de l'incidence de la privatisation de TD Banknorth.

L'**avoir des actionnaires** a augmenté de 1,8 milliard de dollars, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent, surtout en raison de la hausse de 2,2 milliards de dollars des bénéfices non répartis et de l'accroissement totalisant 0,3 milliard de dollars des actions ordinaires et du surplus d'apport, découlant des émissions nettes d'actions au cours de l'exercice, en partie contrebalancés par un repli de 0,8 milliard de dollars des autres éléments du résultat étendu, qui s'explique surtout par les écarts de conversion liés à la montée du dollar canadien par rapport au dollar américain.

PCGR des États-Unis (Se reporter à la rubrique «Rapprochement des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis» figurant dans le rapport annuel de 2007 de la Banque sur le formulaire 40-F qui a été déposé auprès de la SEC et qui se trouve sur le site Web de la Banque à l'adresse www.td.com/investor/index.jsp et sur le site Web de la SEC (www.sec.gov)).

Le total des actifs selon les PCGR des États-Unis s'établissait à 428,6 milliards de dollars au 31 octobre 2007, soit 6,5 milliards de dollars de plus que selon les PCGR du Canada. L'écart est principalement attribuable à la comptabilisation des sûretés autres qu'en espèces selon les PCGR des États-Unis, qui exigent que certaines sûretés autres qu'en espèces reçues dans le cadre d'opérations de prêt de valeurs mobilières soient comptabilisées comme un actif et qu'un passif correspondant soit inscrit relativement à l'obligation de remettre la sûreté. Selon les PCGR du Canada, une sûreté autre qu'en espèces reçue dans le cadre d'une opération de prêt de valeurs mobilières n'est pas constatée au bilan consolidé. Le total des passifs selon les PCGR des États-Unis s'établissait à 405,7 milliards de dollars au 31 octobre 2007, soit 5,5 milliards de dollars de plus que selon les PCGR du Canada. La hausse est surtout attribuable à la comptabilisation des sûretés autres qu'en espèces reçues dans le cadre d'opérations de prêt de valeurs mobilières, tel qu'il est décrit ci-dessus. De plus, certaines actions privilégiées et certains titres de fiducie de capital constatés comme passifs selon les PCGR du Canada ont été reclassés respectivement dans les capitaux propres et les participations sans contrôle dans les filiales selon les PCGR des États-Unis.

SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

Qualité du portefeuille de crédit

APERÇU

- Le portefeuille de prêts et d'acceptations qui s'est établi à 185 milliards de dollars, déduction faite des provisions pour pertes sur prêts, est en hausse de 16 milliards de dollars, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent.
- Les prêts douteux, déduction faite des provisions spécifiques, ont atteint 366 millions de dollars, affichant une hausse de 96 millions de dollars, ou 36 %.
- La provision pour pertes sur créances s'est élevée à 645 millions de dollars, comparativement à 409 millions de dollars en 2006.
- Le total des provisions pour pertes sur prêts a fléchi de 22 millions de dollars, ou 2 %, pour s'établir à 1 295 millions de dollars en 2007.

PORTEFEUILLE DE PRÊTS

Dans l'ensemble, en 2007, la qualité du crédit de la Banque est demeurée stable en raison de la vigueur des marchés au Canada, des stratégies d'affaires et de gestion des risques bien établies et des faibles taux d'intérêt qui se sont maintenus. Au cours de l'exercice, la Banque a recensé peu de nouveaux prêts douteux, composés surtout de formations dans le secteur immobilier aux États-Unis.

Au cours de 2007, le portefeuille de prêts et d'acceptations est resté bien diversifié entre les prêts à la consommation et les prêts aux entreprises et aux gouvernements. La Banque a augmenté son portefeuille de crédit de 16 milliards de dollars, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent, surtout en raison d'un accroissement des prêts aux entreprises et aux gouvernements et des acceptations de 12 %, une légère baisse par rapport à la hausse de 20 % en 2006. Les prêts autorisés et l'encours des prêts aux petites et moyennes entreprises sont présentés dans le tableau 22 ci-dessous.

TAB LEAU 22 PRÊTS AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

(en millions de dollars canadiens)

Montant des prêts	Prêts autorisés			Encours		
	2007	2006	2005	2007	2006	2005
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>						
0 – 24	1 221 \$	1 200 \$	1 137 \$	601 \$	621 \$	589 \$
25 – 49	1 138	1 075	1 000	681	665	648
50 – 99	1 800	1 722	1 582	996	976	931
100 – 249	3 697	3 714	3 251	2 229	2 260	1 988
250 – 499	3 648	3 449	3 100	2 128	2 022	1 798
500 – 999	3 889	3 757	3 235	1 981	1 924	1 653
1 000 – 4 999	11 863	11 285	9 735	5 405	5 226	4 457
Total¹	27 256 \$	26 202 \$	23 040 \$	14 021 \$	13 694 \$	12 064 \$

¹ Les prêts aux particuliers utilisés à des fins commerciales ne sont pas inclus dans ces totaux.

Le portefeuille de prêts de détail a continué à dominer nos activités de crédit. Au cours de l'exercice, le portefeuille, constitué principalement de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers, a progressé de 10 milliards de dollars, ou 8 %, pour s'établir à 131 milliards de dollars à la clôture de l'exercice. Cette progression s'explique surtout par l'expansion du marché canadien qui a crû de 11 %, grâce à la demande pour des produits de prêt à la consommation qui est demeurée bonne et qui a entraîné l'ajout de 12 milliards de dollars au portefeuille. Ce facteur a compensé un recul de 2 milliards de dollars dans le secteur des prêts de détail aux États-Unis.

Le total du portefeuille des activités de détail représente 71 % des prêts nets, y compris les acceptations, en regard de 71 % en 2006 et 75 % en 2005. Les prêts hypothécaires résidentiels ont représenté 32 % du portefeuille en 2007, ce qui correspond au niveau de 2006 et à une

légère baisse par rapport à 33 % en 2005. Les prêts à la consommation et les autres prêts aux particuliers ont représenté 39 % du total des prêts, contre 40 % en 2006 et 41 % en 2005. La partie du risque de crédit qui est liée aux prêts aux entreprises et aux gouvernements est restée conforme à celle de 2006 pour s'établir à 29 %, en plus de la croissance de l'activité dans les marchés intérieurs et du secteur des services financiers, ayant été contrebalancée par une diminution de l'exposition au secteur immobilier aux États-Unis.

La plus grande partie du risque de crédit découle du portefeuille de prêts et d'acceptations. Toutefois, la Banque exerce également des activités qui comportent aussi un risque de crédit hors bilan. Ces activités comprennent des instruments de crédit et des instruments financiers dérivés, comme il est expliqué à la note 26.

TABLEAU 23	PRÊTS ET ACCEPTATIONS, DÉDUCTION FAITE DE LA PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS, PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ¹					
	(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)			Pourcentage du total		
	2007	2006	2005	2007	2006	2005
Canada						
Prêts hypothécaires résidentiels	56 051 \$	50 220 \$	49 067 \$	30,3 %	29,7 %	31,0 %
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	65 397	59 199	54 063	35,3	35,0	34,2
Total des prêts résidentiels et aux particuliers	121 448	109 419	103 130	65,6	64,7	65,2
Prêts pour promotion immobilière						
Commerciaux et industriels	1 213	958	1 326	0,7	0,6	0,9
Résidentiels	2 532	2 183	1 608	1,4	1,3	1,0
Détail	506	347	388	0,3	0,2	0,2
Services immobiliers	282	263	267	0,2	0,2	0,2
Total des prêts immobiliers	4 533	3 751	3 589	2,6	2,3	2,3
Agriculture	2 481	2 243	2 187	1,3	1,3	1,4
Vêtement et textiles	339	303	309	0,2	0,2	0,2
Automobile	1 013	1 330	1 283	0,5	0,8	0,8
Câblodistribution	307	278	386	0,2	0,2	0,2
Produits chimiques	584	479	424	0,3	0,3	0,3
Construction	894	912	754	0,5	0,5	0,5
Services financiers	5 301	3 299	3 745	3,0	1,9	2,4
Alimentation, boissons et tabac	1 811	1 498	1 367	1,0	0,9	0,9
Foresterie	459	508	530	0,2	0,3	0,3
Gouvernements	931	557	537	0,5	0,3	0,3
Services de santé et services sociaux	1 688	1 680	1 264	1,0	1,0	0,8
Médias et divertissements	1 379	2 078	1 201	0,7	1,2	0,8
Métaux et mines	635	975	451	0,3	0,6	0,3
Pétrole et gaz	2 740	2 678	1 205	1,5	1,5	0,8
Détail	1 153	1 105	1 020	0,6	0,7	0,6
Fabrication – divers	1 037	859	810	0,6	0,5	0,5
Télécommunications	384	120	21	0,2	0,1	–
Transports	532	543	520	0,3	0,3	0,3
Services publics	1 146	482	558	0,6	0,3	0,3
Tous les autres prêts	1 593	1 505	1 738	1,0	0,9	1,1
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	30 940	27 183	23 899	17,1	16,1	15,1
Total – Canada	152 388	136 602	127 029	82,7	80,8	80,3
États-Unis						
Prêts hypothécaires résidentiels	2 413	3 165	3 625	1,3	1,9	2,3
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	7 257	8 336	11 258	3,9	4,9	7,1
Total des prêts résidentiels et aux particuliers	9 670	11 501	14 883	5,2	6,8	9,4
Prêts pour promotion immobilière						
Résidentiels	1 887	1 614	1 498	1,0	1,0	0,9
Services immobiliers	7 371	8 894	6 009	4,0	5,3	3,8
Total des prêts immobiliers	9 258	10 508	7 507	5,0	6,3	4,7
Agriculture	168	118	103	0,1	0,1	0,1
Vêtement et textiles	91	64	39	–	–	–
Automobile	420	309	317	0,2	0,2	0,2
Câblodistribution	70	195	161	–	0,1	0,1
Produits chimiques	276	272	208	0,1	0,2	0,1
Construction	532	295	291	0,3	0,2	0,2
Services financiers	2 894	842	1 280	1,6	0,5	0,9
Alimentation, boissons et tabac	380	236	198	0,2	0,1	0,1
Foresterie	228	350	178	0,1	0,2	0,1
Gouvernements	176	110	290	0,1	0,1	0,2
Services de santé et services sociaux	369	337	369	0,2	0,2	0,3
Médias et divertissements	410	478	448	0,2	0,3	0,3
Métaux et mines	362	177	193	0,2	0,1	0,1
Pétrole et gaz	428	290	192	0,2	0,2	0,1
Détail	738	321	214	0,4	0,2	0,1
Fabrication – divers	460	457	448	0,2	0,3	0,3
Télécommunications	235	233	230	0,1	0,1	0,1
Transports	445	210	197	0,2	0,1	0,1
Services publics	412	231	292	0,2	0,1	0,2
Tous les autres prêts	1 206	2 905	1 491	0,7	1,6	1,0
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	19 558	18 938	14 646	10,3	11,2	9,3
Total – États-Unis	29 228	30 439	29 529	15,5	18,0	18,7
Autres pays						
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	9	8	9	–	–	–
Total des prêts résidentiels et aux particuliers	9	8	9	–	–	–
Prêts pour promotion immobilière						
Détail	17	–	–	–	–	–
Total des prêts immobiliers	17	–	–	–	–	–
Automobile	20	–	83	–	–	0,1
Câblodistribution	48	63	–	–	–	–
Produits chimiques	35	–	52	–	–	–
Construction	75	–	6	–	–	–
Services financiers	1 295	918	755	0,7	0,5	0,5
Alimentation, boissons et tabac	136	116	97	0,1	0,1	0,1
Foresterie	26	2	3	–	–	–
Gouvernements	–	–	14	–	–	–
Médias et divertissements	358	180	199	0,2	0,1	0,1
Métaux et mines	904	288	110	0,5	0,2	0,1
Fabrication – divers	28	–	1	–	–	–
Télécommunications	37	29	51	–	–	–
Transports	183	110	52	0,1	0,1	–
Services publics	362	487	217	0,2	0,2	0,1
Tous les autres prêts	45	42	25	–	–	–
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	3 569	2 235	1 665	1,8	1,2	1,0
Total – autres pays	3 578	2 243	1 674	1,8	1,2	1,0
Total	185 194 \$	169 284 \$	158 232 \$	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Variation en pourcentage	9,4 %	7,0 %	22,3 %			

¹ D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.

CONCENTRATION DU RISQUE DE CRÉDIT

Géographiquement, le portefeuille de crédit reste principalement concentré au Canada. En 2007, le pourcentage de prêts détenus au Canada était de 82 % par rapport à 80 % en 2006. Le reste est surtout concentré aux États-Unis. Le volume au Royaume-Uni, en Asie, en Australie et en Nouvelle-Zélande est limité.

Comme il est indiqué dans le tableau 24, le risque canadien est surtout concentré en Ontario, soit 49 % du total des prêts en 2007, ce qui représente une légère baisse par rapport à 50 % pour 2006. Hors du Canada, la plus grande concentration se trouve aux États-Unis, avec 16 % du total des prêts, ce qui représente une légère baisse par rapport à 18 % pour 2006.

TABLEAU 24	PRÊTS ET ACCEPTATIONS, DÉDUCTION FAITE DE LA PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS, PAR RÉGION DE RISQUE ULTIME					
	(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)			Pourcentage du total		
	2007	2006	2005	2007	2006	2005
Canada						
Atlantique	3 961 \$	3 560 \$	3 637 \$	2,1 %	2,1 %	2,3 %
Québec	9 357	8 154	8 312	5,0	4,8	5,3
Ontario	90 498	83 969	75 673	48,9	49,6	47,8
Prairies	25 567	20 187	19 150	13,7	12,0	12,1
Colombie-Britannique	21 916	19 382	19 074	11,8	11,5	12,0
Total – Canada	151 299	135 252	125 846	81,5	80,0	79,5
États-Unis	28 905	29 977	28 609	15,7	17,7	18,1
Autres pays						
Royaume-Uni	1 894	846	1 039	1,0	0,5	0,6
Autres pays européens	274	202	1 095	0,1	0,1	0,7
Australie et Nouvelle-Zélande	1 525	1 424	638	0,8	0,8	0,4
Asie	807	645	573	0,4	0,4	0,4
Amérique latine et Caraïbes	433	870	431	0,5	0,5	0,3
Moyen-Orient et Afrique	57	68	1	–	–	–
Total – autres pays	4 990	4 055	3 777	2,8	2,3	2,4
Total	185 194 \$	169 284 \$	158 232 \$	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Variation en pourcentage par rapport aux exercices précédents						
Canada	11,9 %	7,5 %	5,2 %			
États-Unis	(3,6)	4,8	366,6			
Autres pays	23,1	7,4	1,3			
Total	9,4 %	7,0 %	22,3 %			

Comme il est indiqué dans le tableau 23, les principales concentrations au Canada des prêts aux entreprises et aux gouvernements sont dans les secteurs prêts pour promotion immobilière, services financiers, lesquels s'établissent chacun à 3 %, et pétrole et gaz, qui s'établit à 2 %. Aux États-Unis, la principale concentration est dans le secteur prêts pour promotion immobilière, à 32 %, en baisse de 3 % par rapport à l'exercice précédent.

PRÊTS DOUTEUX

Un prêt est considéré comme douteux lorsque, de l'avis de la direction, il n'y a plus d'assurance raisonnable de pouvoir recouvrer le plein montant du capital et des intérêts selon le calendrier prévu. Voir la note 3 afférente aux états financiers consolidés pour de plus amples renseignements sur les prêts douteux. Le tableau 25 présente l'incidence des prêts douteux sur le revenu d'intérêts net.

TABLEAU 25	INCIDENCE DES PRÊTS DOUTEUX SUR LE REVENU D'INTÉRÊTS NET		
	(en millions de dollars canadiens)		
	2007	2006	2005
Baisse du revenu d'intérêts net attribuable aux prêts douteux	44 \$	29 \$	35 \$
Recouvrements	(5)	(9)	(26)
	39 \$	20 \$	9 \$

Comme il est indiqué dans les tableaux 26 et 27, les prêts douteux avant provisions spécifiques s'établissaient à 366 millions de dollars au 31 octobre 2007, par rapport à un total de 270 millions de dollars un an plus tôt et de 217 millions de dollars en 2005.

TABLEAU 26 PRÊTS DOUTEUX, DÉDUCTION FAITE DES PROVISIONS SPÉCIFIQUES, PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2007	2006	2005	Pourcentage du total		
				2007	2006	2005
Canada						
Prêts hypothécaires résidentiels	16 \$	9 \$	8 \$	4,4 %	3,3 %	3,7 %
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	97	73	43	26,5	27,1	19,8
Total des prêts résidentiels et aux particuliers	113	82	51	30,9	30,4	23,5
Prêts pour promotion immobilière						
Commerciaux et industriels	1	–	2	0,3	–	0,9
Résidentiels	–	–	2	–	–	0,9
Total des prêts immobiliers	1	–	4	0,3	–	1,8
Agriculture	6	12	49	1,6	4,5	22,6
Vêtement et textiles	–	–	3	–	–	1,4
Automobile	6	18	10	1,6	6,7	4,6
Produits chimiques	–	–	10	–	–	4,6
Construction	13	2	5	3,6	0,7	2,3
Services financiers	1	–	1	0,3	–	0,5
Alimentation, boissons et tabac	1	1	2	0,3	0,4	0,9
Foresterie	10	34	–	2,7	12,6	–
Services de santé et services sociaux	1	–	2	0,3	–	0,9
Médias et divertissements	–	–	(1)	–	–	(0,5)
Métaux et mines	3	2	1	0,8	0,7	0,5
Pétrole et gaz	–	–	1	–	–	0,5
Détail	2	3	3	0,5	1,1	1,4
Fabrication – divers	3	2	5	0,8	0,7	2,3
Télécommunications	–	–	–	–	–	–
Transports	1	1	1	0,3	0,4	0,5
Services publics	–	–	–	–	–	–
Tous les autres prêts	5	3	–	1,4	1,1	–
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	53	78	96	14,5	28,9	44,3
Total – Canada	166	160	147	45,4	59,3	67,8
États-Unis						
Prêts hypothécaires résidentiels	24	16	12	6,6	5,9	5,5
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	22	15	9	6,0	5,6	4,1
Total des prêts résidentiels et aux particuliers	46	31	21	12,6	11,5	9,6
Prêts pour promotion immobilière						
Commerciaux et industriels	29	21	23	7,9	7,8	10,5
Résidentiels	74	9	1	20,2	3,3	0,5
Centres commerciaux	8	1	1	2,2	0,4	0,5
Services immobiliers	–	6	4	–	2,2	1,8
Total des prêts immobiliers	111	37	29	30,3	13,7	13,3
Agriculture	1	–	–	0,3	–	–
Vêtement et textiles	2	1	–	0,5	0,4	–
Automobile	3	1	–	0,8	0,4	–
Câblodistribution	–	–	–	–	–	–
Produits chimiques	1	–	–	0,3	–	–
Construction	5	6	3	1,4	2,2	1,4
Services financiers	11	1	–	3,1	0,4	–
Alimentation, boissons et tabac	2	2	1	0,5	0,7	0,5
Foresterie	2	–	1	0,5	–	0,5
Services de santé et services sociaux	1	1	–	0,3	0,4	–
Médias et divertissements	3	2	1	0,8	0,7	0,5
Métaux et mines	2	3	4	0,5	1,1	1,8
Détail	4	2	–	1,1	0,7	–
Fabrication – divers	4	13	6	1,1	4,8	2,7
Télécommunications	–	–	–	–	–	–
Transports	2	3	1	0,5	1,1	0,5
Services publics	–	–	1	–	–	0,5
Tous les autres prêts	–	7	2	–	2,6	0,9
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	154	79	49	42,0	29,2	22,6
Total – États-Unis	200	110	70	54,6	40,7	32,2
Prêts douteux, déduction faite des provisions spécifiques	366 \$	270 \$	217 \$	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Prêts douteux nets en pourcentage de l'avoir en actions ordinaires	1,7 %	1,4 %	1,4 %			

TAB LEAU 27 PRÊTS DOUTEUX, DÉDUCTION FAITE DES PROVISIONS SPÉCIFIQUES, PAR RÉGION¹

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

				Pourcentage du total		
	2007	2006	2005	2007	2006	2005
Canada						
Atlantique	4 \$	3 \$	2 \$	1,1 %	1,1 %	0,9 %
Québec	14	8	7	3,8	3,0	3,2
Ontario	128	130	99	35,0	48,2	45,6
Prairies	9	9	33	2,5	3,3	15,2
Colombie-Britannique	11	10	6	3,0	3,7	2,8
Total – Canada	166	160	147	45,4	59,3	67,7
États-Unis	200	110	70	54,6	40,7	32,3
Prêts douteux, déduction faite des provisions spécifiques	366 \$	270 \$	217 \$	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Prêts douteux nets en pourcentage des prêts nets²	0,2 %	0,2 %	0,1 %			

¹ D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.

² Comprennent les engagements de clients au titre d'acceptations, déduction faite des provisions spécifiques et générales.

PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

Le total de la provision pour pertes sur prêts consiste en des provisions générales et spécifiques comptabilisées dans le bilan consolidé. Cette provision est augmentée par la provision pour pertes sur créances et diminuée par les radiations, déduction faite des recouvrements. La Banque maintient la provision à un niveau que la direction juge adéquat pour absorber les pertes du portefeuille de prêts. Les comptes douteux individuels, la conjoncture économique générale ainsi que la pondération sectorielle et géographique dans le portefeuille de prêts sont tous pris en considération par la direction au moment d'évaluer le montant adéquat de la provision.

Provisions spécifiques

La Banque constitue des provisions spécifiques pour pertes sur prêts lorsqu'une perte est probable ou lorsque la valeur de réalisation estimative du prêt, d'après les flux de trésorerie futurs prévus actualisés, est inférieure à la valeur comptable. Les provisions pour les portefeuilles de crédit de particuliers dépendent des défauts de paiement et du type de garantie. Les provisions spécifiques pour pertes sur prêts sont constituées dans le but de ramener la valeur comptable des prêts à la valeur de réalisation estimative dans le cours normal des affaires.

Les provisions spécifiques pour les portefeuilles de prêts de gros et de prêts commerciaux sont établies pour chaque emprunteur et sont revues chaque trimestre. En ce qui a trait au portefeuille des activités de détail, les provisions sont calculées pour l'ensemble d'une facilité à l'aide d'une formule qui tient compte des pertes récentes.

Au cours de 2007, les provisions spécifiques ont monté de 27 millions de dollars, ou 15 %, portant ainsi la provision spécifique totale à 203 millions de dollars. Les provisions pour pertes sur prêt sont décrites plus en détail à la note 3 afférente aux états financiers consolidés.

Provision générale

Une provision générale est établie pour constater les pertes qui, selon la direction, s'étaient déjà produites dans le portefeuille à la date du bilan pour des prêts ou des crédits qui n'étaient pas encore recensés comme douteux. Le niveau de la provision générale correspond aux risques dans tous les portefeuilles et toutes les catégories. La provision générale est révisée chaque trimestre au moyen de modèles d'évaluation des risques de crédit élaborés par la Banque. Le montant de la provision dépend de la probabilité qu'un emprunteur manque à un engagement relatif à un emprunt (fréquence des pertes), de la perte en cas de défaut (importance des pertes) et du montant à risque prévu au moment du défaut.

Dans le cas des portefeuilles de prêts de gros et de prêts commerciaux, les provisions sont établies par emprunteur. La perte en cas de défaut dépend de la garantie obtenue pour la facilité. Le risque de défaut est fonction de l'utilisation courante, de la solvabilité de l'emprunteur et du montant consenti. En ce qui a trait au portefeuille des activités de détail, la provision générale est calculée par portefeuille et dépend d'une estimation statistique de la perte établie à l'aide des modèles fondés sur les pertes passées et les recouvrements ainsi qu'à l'aide des prévisions des soldes. En définitive, la provision générale est établie d'après les pertes prévues et est directement fonction de la variation des pertes et des caractéristiques propres aux produits dans chaque portefeuille. Les modèles sont validés par rapport aux résultats passés et mis à jour au moins chaque année. La méthode de constitution de la provision générale est approuvée chaque année par le conseil d'administration.

Au 31 octobre 2007, notre provision générale pour pertes sur prêts s'élevait à 1 085 millions de dollars, ce qui représente une baisse par rapport au 31 octobre 2006 alors qu'elle s'établissait à 1 141 millions de dollars.

PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

La provision pour pertes sur créances est le montant imputé aux provisions générales et spécifiques pour pertes sur prêts au cours de l'exercice, afin de porter la provision totale à un niveau que la direction considère comme adéquat pour absorber toutes les pertes sur créances probables dans le portefeuille de prêts de la Banque. Tout recouvrement de prêts douteux est soustrait de la provision nette de l'exercice.

La Banque a comptabilisé des provisions pour pertes sur créances de 645 millions de dollars en 2007, contre des provisions de 409 millions de dollars en 2006, surtout en raison des volumes de prêts aux particuliers et de cartes de crédit. Ces provisions comprennent une reprise de provisions générales de 60 millions de dollars fondée sur des facteurs de taux de perte révisés, à partir de l'historique interne comme préconisé par le dispositif Bâle II. Le tableau 28 est un sommaire des provisions présentées à l'état des résultats consolidé.

TABLEAU 28	PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES		
(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
Nouvelles provisions ¹	825 \$	604 \$	352 \$
Reprise de provisions générales			
Banque TD	(60)	(60)	(35)
TD Banknorth	15	(6)	(17)
Recouvrements	(135)	(129)	(245)
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	645 \$	409 \$	55 \$

¹ Le total des nouvelles provisions comprend des provisions spécifiques pour pertes sur créances liées à VFC de 47 millions de dollars.

Le total des nouvelles provisions a été de 825 millions de dollars en 2007, contre 604 millions de dollars en 2006. Le total de la provision pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne nette des prêts a été de 0,37 % pour 2007, contre 0,25 % en 2006.

TABLEAU 29	PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES PAR RÉGION ¹					
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)				Pourcentage du total		
	2007	2006	2005	2007	2006	2005
Canada						
Atlantique	16 \$	15 \$	12 \$	2,5 %	3,7 %	21,8 %
Québec	47	24	21	7,3	5,9	38,2
Ontario	400	299	229	62,0	73,1	416,4
Prairies	36	34	36	5,6	8,3	65,4
Colombie-Britannique	48	39	34	7,4	9,5	61,8
Total – Canada	547	411	332	84,8	100,5	603,6
États-Unis	97	51	(205)	15,0	12,4	(372,7)
Autres pays						
Royaume-Uni	(1)	(1)	(13)	(0,1)	(0,2)	(23,7)
Australie	–	(4)	–	–	(1,0)	–
Asie	–	–	(7)	–	–	(12,7)
Total – autres pays	(1)	(5)	(20)	(0,1)	(1,2)	(36,4)
Provision générale	2	(48)	(52)	0,3	(11,7)	(94,5)
Total	645 \$	409 \$	55 \$	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Provision pour pertes sur créances en % de la moyenne nette des prêts²						
Canada						
Prêts hypothécaires résidentiels	0,01 %	(0,01) %	0,02 %			
Prêts aux particuliers	0,83	0,66	0,61			
Prêts aux entreprises et autres prêts	0,10	0,14	0,06			
Total – Canada	0,39	0,32	0,27			
États-Unis	0,31	0,17	(0,98)			
Autres pays	(0,04)	(0,22)	(0,94)			
Provision générale	–	(0,03)	(0,04)			
Total	0,37 %	0,25 %	0,04 %			

¹ D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.

² Comprend les engagements de clients au titre d'acceptations.

TAB LEAU 30 PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ¹

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2007	2006	2005	Pourcentage du total		
				2007	2006	2005
Canada						
Prêts hypothécaires résidentiels	4 \$	(3) \$	12 \$	0,6 %	(0,7) %	11,2 %
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	513	379	307	79,8	83,0	287,0
Total des prêts résidentiels et aux particuliers	517	376	319	80,4	82,3	298,2
Prêts pour promotion immobilière						
Commerciaux et industriels	3	(7)	1	0,4	(1,5)	0,9
Résidentiels	1	1	–	0,2	0,2	–
Total des prêts immobiliers	4	(6)	1	0,6	(1,3)	0,9
Agriculture	1	(1)	3	0,2	(0,2)	2,8
Vêtement et textiles	2	3	–	0,3	0,7	–
Automobile	4	4	–	0,6	0,9	–
Produits chimiques	–	(9)	3	–	(2,0)	2,8
Construction	10	1	2	1,5	0,2	1,9
Services financiers	1	1	–	0,2	0,2	–
Alimentation, boissons et tabac	3	1	1	0,4	0,2	0,9
Foresterie	(4)	28	–	(0,6)	6,1	–
Services de santé et services sociaux	–	1	1	–	0,2	0,9
Médias et divertissements	1	1	–	0,2	0,2	–
Métaux et mines	1	1	–	0,2	0,2	–
Pétrole et gaz	–	–	–	–	–	–
Détail	2	2	1	0,3	0,4	0,9
Fabrication – divers	2	1	2	0,3	0,2	1,9
Télécommunications	–	–	(4)	–	–	(3,7)
Transports	1	–	1	0,2	–	0,9
Services publics	–	–	–	–	–	–
Tous les autres prêts	2	7	2	0,3	1,6	1,9
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	30	35	13	4,7	7,6	12,1
Total – Canada	547	411	332	85,1	89,9	310,3
États-Unis						
Prêts hypothécaires résidentiels	–	–	–	–	–	–
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	46	34	12	7,1	7,5	11,2
Total des prêts résidentiels et aux particuliers	46	34	12	7,1	7,5	11,2
Prêts pour promotion immobilière						
Commerciaux et industriels	5	3	1	0,8	0,7	0,9
Résidentiels	23	2	–	3,6	0,4	–
Centres commerciaux	2	–	–	0,3	–	–
Services immobiliers	–	4	–	–	0,9	–
Total des prêts immobiliers	30	9	1	4,7	2,0	0,9
Agriculture	1	–	–	0,2	–	–
Vêtement et textiles	1	–	–	0,2	–	–
Automobile	3	–	–	0,4	–	–
Produits chimiques	1	–	–	0,2	–	–
Construction	5	1	(1)	0,8	0,2	(0,9)
Alimentation, boissons et tabac	3	–	1	0,4	–	0,9
Foresterie	1	–	–	0,2	–	–
Services de santé et services sociaux	10	–	–	1,5	–	–
Médias et divertissements	1	1	–	0,2	0,2	–
Métaux et mines	–	–	2	–	–	1,9
Détail	4	–	1	0,6	–	0,9
Fabrication – divers	(1)	4	1	(0,2)	0,9	0,9
Télécommunications	(7)	–	(14)	(1,1)	–	(13,1)
Transports	1	1	–	0,2	0,2	–
Services publics	–	–	(202)	–	–	(188,7)
Tous les autres prêts	(2)	1	(6)	(0,3)	0,2	(5,6)
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	51	17	(217)	8,0	3,7	(202,8)
Total – États-Unis	97	51	(205)	15,1	11,2	(191,6)
Autres pays						
Câblodistribution	–	–	(9)	–	–	(8,4)
Services financiers	–	–	(11)	–	–	(10,3)
Médias et divertissements	–	(4)	–	–	(0,9)	–
Détail	(1)	(1)	–	(0,2)	(0,2)	–
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	(1)	(5)	(20)	(0,2)	(1,1)	(18,7)
Total – autres pays	(1)	(5)	(20)	(0,2)	(1,1)	(18,7)
Total avant la provision générale	643 \$	457 \$	107 \$	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Provision générale (reprise)	2	(48)	(52)			
Total	645 \$	409 \$	55 \$			

¹ D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.

SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

Situation du capital

TABLEAU 31	STRUCTURE DU CAPITAL ET RATIOS			
		2007	2006	2005
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)				
Fonds propres de première catégorie				
Bénéfices non répartis		15 954 \$	13 725 \$	10 650 \$
Pertes de change latentes sur écarts de conversion sur les investissements dans les filiales, déduction faite des activités de couverture		(2 073)	(918)	(696)
Actions ordinaires		6 577	6 334	5 872
Rajustement additionnel pour les actions de la Banque TD détenues par un courtier		–	(78)	(29)
Actions privilégiées admissibles		974	1 319	895
Surplus d'apport		119	66	40
Participations sans contrôle admissibles dans les filiales		22	2 395	1 632
Instruments innovateurs		1 740	1 250	1 250
Moins : Écarts d'acquisition et actifs incorporels excédant la limite de 5 %		(7 668)	(7 014)	(6 508)
Total des fonds propres de première catégorie		15 645	17 079	13 106
Fonds propres de deuxième catégorie				
Billets et débiteures subordonnés		9 449	6 900	5 138
Provision générale pour pertes sur prêts incluse dans les fonds propres		1 092	1 145	1 137
Moins : Amortissement des billets et des débiteures subordonnés non admissibles et autres		(163)	(182)	(39)
Gain latent cumulé après impôts sur des valeurs mobilières disponibles à la vente inclus dans les autres éléments du résultat étendu		354	–	–
Total des fonds propres de deuxième catégorie		10 732	7 863	6 236
Participation dans des filiales d'assurances réglementées		(1 440)	(1 262)	(1 043)
Participations importantes dans des filiales non consolidées		(5 088)	(5 065)	(1 072)
Protection de premier niveau		(55)	(53)	(44)
		(6 583)	(6 380)	(2 159)
Total des fonds propres réglementaires		19 794 \$	18 562 \$	17 183 \$
Ratios des fonds propres réglementaires				
Fonds propres de première catégorie		10,3 %	12,0 %	10,1 %
Total des fonds propres		13,0	13,1	13,2
Ratio de l'actif par rapport aux fonds propres ¹		19,7	19,9	19,9
Avoir corporel en actions ordinaires		11 315 \$	12 938 \$	9 567 \$
Avoir corporel en actions ordinaires en % des actifs pondérés en fonction des risques		7,4 %	9,1 %	7,4 %

¹ Total de l'actif plus les instruments de crédit hors bilan, tels que certaines lettres de crédit et garanties, moins les placements dans des sociétés liées, les écarts d'acquisition et les actifs nets incorporels, divisé par le total des fonds propres réglementaires.

OBJECTIFS DE LA BANQUE

- Avoir des fonds propres suffisants pour garder la confiance des investisseurs et des déposants, tout en dégagant un rendement satisfaisant pour les actionnaires ordinaires.
- Posséder une structure de fonds propres appropriée, selon l'évaluation interne de la Banque, comme définie par les autorités de réglementation, et par rapport aux autres institutions financières.
- Obtenir le coût global le plus bas pour les fonds propres, tout en préservant une composition appropriée d'éléments de fonds propres afin de respecter les niveaux de capitalisation cibles.
- Maintenir des notations élevées auprès des agences de notation.

SOURCES DES FONDS PROPRES

Les fonds propres de la Banque proviennent principalement des actionnaires ordinaires et des bénéfices non répartis. Les autres sources englobent les actionnaires privilégiés de la Banque, les porteurs d'instruments hybrides de fonds propres et les porteurs des titres de créance subordonnés de la Banque.

GESTION DES FONDS PROPRES

Le service des Finances du Groupe gère les fonds propres de la Banque et est responsable de l'obtention, du maintien et du remboursement des fonds propres. Le conseil d'administration surveille la politique sur les fonds propres et la gestion des fonds propres.

CAPITAL ÉCONOMIQUE

Le capital économique, ou capital investi, est la mesure interne dont la Banque se sert pour évaluer les fonds propres requis. Le capital économique est formé du capital à risque qui est nécessaire pour financer les pertes qui pourraient survenir dans des situations de crises économiques ou opérationnelles et du capital de placement qui a été utilisé pour financer les acquisitions ou les investissements dans des immobilisations.

La Banque recourt à des modèles internes pour déterminer le capital à risque requis pour couvrir les risques de crédit, de marché, de négociation, de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire, d'exploitation, d'affaires et d'autres risques établis. Le capital à risque diffère des fonds propres réglementaires puisqu'il s'applique tant aux produits de dépôts qu'aux produits d'actifs, et il s'applique aux risques d'exploitation et d'assurance ainsi qu'aux risques de crédit et de marché. Les fonds propres réglementaires sont établis selon les règlements du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF).

À l'intérieur du cadre de mesure de la Banque, notre objectif est de maintenir le capital à risque servant à couvrir les pertes imprévues à un niveau élevé pour préserver la confiance et les notations. Étant donné que les pertes sont portées à l'état des résultats consolidé, la Banque s'assure de disposer d'un avoir en actions ordinaires suffisant pour absorber les pertes du scénario le plus défavorable.

La Banque fonde ses décisions d'affaires sur le rendement du capital économique, tout en s'assurant que, dans l'ensemble, elle atteint un équilibre entre le respect des exigences des autorités de réglementation et des agences de notation et les fonds disponibles.

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Fonds propres de première catégorie

Les fonds propres de première catégorie atteignaient 15,6 milliards de dollars au 31 octobre 2007, en baisse par rapport aux 17,1 milliards de dollars un an plus tôt. La baisse était en grande partie attribuable à la privatisation de TD Banknorth en raison de l'exclusion des participations sans contrôle et des pertes de change liées aux investissements dans les filiales, neutralisés en partie par de solides bénéfices. Les activités de financement de la gestion des fonds propres au cours de l'exercice se composent de ce qui suit : la Banque a mobilisé 288 millions de dollars par l'émission d'actions ordinaires au cours de l'exercice, y compris 85 millions de dollars dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes; la Banque a racheté cinq millions d'actions ordinaires à un coût de 356 millions de dollars en 2007 dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires; une filiale de la Banque a émis 500 millions de dollars US d'actions privilégiées de FPI; et Société d'investissement hypothécaire TD, filiale de la Banque, a racheté ses actions privilégiées de série A totalisant 350 millions de dollars. Après la clôture de l'exercice, le 1^{er} novembre 2007, la Banque a émis 250 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang, série P. Se reporter aux notes 11 et 13 afférentes aux états financiers consolidés de la Banque pour de plus amples renseignements.

Fonds propres de deuxième catégorie

Au cours de l'exercice, la Banque a racheté des débiteures subordonnées de catégorie 2B pour 500 millions de dollars et 550 millions de dollars; une filiale de la Banque a racheté 342 millions de dollars US de débiteures subordonnées de second rang de catégorie 2B; et la Banque a émis pour 2,25 milliards de dollars et 1,8 milliard de dollars de débiteures subordonnées, toutes deux étant admissibles comme fonds propres de catégorie 2A. Après la clôture de l'exercice, le 1^{er} novembre 2007, la Banque a émis 2,5 milliards de dollars de débiteures subordonnées, admissibles comme fonds propres de catégorie 2B. Se reporter à la note 11 afférente aux états financiers consolidés de la Banque pour de plus amples renseignements.

DIVIDENDES

La politique de dividende de la Banque est approuvée par le conseil d'administration. Au cours de l'exercice, la Banque a haussé son dividende trimestriel à deux reprises, et le dividende trimestriel s'établissait au 31 octobre 2007 à 0,57 \$ l'action, ce qui est conforme à la fourchette cible actuelle de 35 % à 45 % du bénéfice rajusté. Les dividendes en espèces déclarés et versés en 2007 ont atteint 2,11 \$ l'action (1,78 \$ en 2006; 1,58 \$ en 2005). Pour des renseignements sur les dividendes en espèces à verser sur les actions privilégiées de la Banque, se reporter aux notes 12 et 13 afférentes aux états financiers consolidés de la Banque. Au 31 octobre 2007, il y avait 717,8 millions d'actions ordinaires en circulation (717,8 millions en 2006; 711,8 millions en 2005). La capacité de la Banque de verser des dividendes est assujettie à la *Loi sur les banques* et aux exigences du BSIF. Pour obtenir de l'information détaillée, se reporter à la note 13 afférente aux états financiers consolidés de la Banque.

NOTATIONS

En mars 2007, Standard & Poor's (S&P) et Moody's Investors Service ont haussé la note des titres de créance de premier rang à long terme de la Banque pour la porter respectivement à AA- et Aaa. En octobre 2007, les notes à long terme suivantes étaient attribuées à la Banque : Fitch, AA-, Moody's, Aaa, DBRS, AA et S&P, AA-.

RATIOS DE FONDS PROPRES

Les ratios de fonds propres permettent de mesurer la santé et la souplesse financières. Le BSIF définit deux principaux ratios d'adéquation des fonds propres : le ratio des fonds propres de première catégorie et le ratio du total des fonds propres. Le BSIF établit des niveaux cibles pour les banques canadiennes comme suit :

- Le ratio des fonds propres de première catégorie est défini comme les fonds propres de première catégorie divisés par les actifs pondérés en fonction des risques. Le BSIF exige que les banques visent un ratio de 7 % pour leurs fonds propres de première catégorie.
- Le ratio du total des fonds propres est défini comme le total des fonds propres réglementaires divisé par les actifs pondérés en fonction des risques. Le BSIF exige que les banques visent un ratio de 10 % pour le total de leurs fonds propres.

Le 31 octobre 2007, le ratio des fonds propres de première catégorie de la Banque et son ratio du total des fonds propres s'établissaient respectivement à 10,3 % et 13,0 %, contre 12,0 % et 13,1 % le 31 octobre 2006. La variation annuelle résulte de plusieurs facteurs dont la baisse des fonds propres, comme il est décrit ci-dessus, et l'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques. Le placement de la Banque dans TD Ameritrade est déduit du total des fonds propres, ce qui a une incidence importante sur le ratio du total des fonds propres. Au 31 octobre 2007, la Banque surpassait sa cible à moyen terme pour les fonds propres de première catégorie, qui est de 8 % à 8,5 %.

Le BSIF mesure l'adéquation des fonds propres des banques canadiennes d'après ses instructions pour déterminer le capital rajusté en fonction des risques, les actifs pondérés en fonction des risques et les risques hors bilan. Cette démarche repose sur le cadre réglementaire de la Banque des règlements internationaux (BRI) visant à atteindre une mesure plus uniforme de l'adéquation des fonds propres et à établir des normes pour les banques engagées dans des activités internationales.

ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES

Les actifs pondérés en fonction des risques sont établis en appliquant les pondérations en fonction des risques prescrites par le BSIF aux actifs du bilan et aux instruments financiers hors bilan, d'après le risque de crédit de la contrepartie. Les actifs pondérés en fonction des risques comprennent également une somme qui représente l'exposition au risque de marché de la Banque pour son portefeuille de négociation. Le total des actifs pondérés en fonction des risques de la Banque a augmenté de 10,6 milliards de dollars, ou 7,5 %, en 2007 par rapport à l'exercice précédent, du fait d'une croissance interne de divers secteurs d'activité et au sein des Services bancaires en gros, qui s'explique surtout par une hausse des risques liés aux prêts aux grandes entreprises.

TABLEAU 32 ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES

(en millions de dollars canadiens)

	2007		2006		2005	
	Solde pondéré en fonction des risques	Solde	Solde pondéré en fonction des risques	Solde	Solde pondéré en fonction des risques	Solde
Actifs au bilan						
Liquidités et autres	16 536 \$	3 053 \$	10 782 \$	1 905 \$	13 418 \$	2 435 \$
Valeurs mobilières	123 036	4 984	124 458	4 792	108 096	4 955
Valeurs mobilières prises en pension	27 648	2 237	30 961	1 562	26 375	559
Prêts (montant net)	175 915	93 714	160 608	91 436	152 243	82 713
Engagements de clients au titre d'acceptations	9 279	9 279	8 676	8 676	5 989	5 896
Autres actifs	69 710	8 589	57 429	8 881	59 089	7 695
Total des actifs au bilan	422 124 \$	121 856 \$	392 914 \$	117 252 \$	365 210 \$	104 253 \$
Actifs hors bilan						
Instruments de crédit	20 015		14 818		13 419	
Instruments financiers dérivés ¹	7 573		6 647		7 201	
Total des actifs hors bilan	27 588		21 465		20 620	
Total de l'équivalent des actifs pondérés en fonction des risques						
– risque de crédit	149 444		138 717		124 873	
– risque de marché	3 075		3 162		5 109	
Total des actifs pondérés en fonction des risques	152 519 \$		141 879 \$		129 982 \$	

¹ Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2006, tous les instruments financiers dérivés sont comptabilisés au bilan.

TABLEAU 33		DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION ¹
Au 31 octobre 2007		Nombre d'actions
Actions privilégiées		
Actions privilégiées de catégorie A émises par la Banque (en milliers d'actions) :		
Série M		14 000
Série N		8 000
Série O		17 000
Total des actions privilégiées		39 000
Titres de fiducie de capital		
Parts de fiducie émises par Fiducie de capital TD (en milliers d'actions) :		
Série 2009		899
Total des titres de fiducie de capital		899
Actions ordinaires en circulation		
(en millions d'actions)		
Options sur actions (en millions d'actions)		717,8
– acquises		15,0
– non acquises		5,1

¹ Pour plus de détails, y compris le montant du capital, les caractéristiques de conversion et d'échange et les distributions, se reporter aux notes 12, 13 et 15 afférentes aux états financiers consolidés de la Banque.

ACCORD DE BÂLE II RÉVISÉ

En 2004, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a finalisé le nouvel Accord de Bâle sur les fonds propres (Bâle II), qui vise à remplacer le dispositif qui avait été instauré en 1988 et modifié en 1996. Les principes fondamentaux du nouvel accord prennent en compte les divers degrés de complexité et de technicité des banques pour faciliter la mise en application du cadre proposé. Le cadre permettra aux banques admissibles d'établir leurs fonds propres en fonction de leur méthode d'évaluation interne, de gestion et d'atténuation des risques. Il offre en outre un éventail de méthodes, allant des plus simples aux plus évoluées,

pour évaluer le risque de crédit et le risque d'exploitation. Une mesure plus évoluée des risques devrait aligner davantage les fonds propres réglementaires et le capital économique. De plus, le cadre comprend des dispositions prévoyant des changements de calcul des fonds propres de première catégorie et du total des fonds propres.

Le cadre vise à mettre en place une gestion des risques plus rigoureuse et plus exacte en réduisant les fonds propres réglementaires qui sont requis par des méthodes moins strictes et moins complexes. Bien que l'objectif général du nouveau cadre ne vise ni à augmenter ni à diminuer le niveau global des fonds propres dans le système, certaines institutions financières verront leurs fonds propres réglementaires augmenter, tandis que d'autres les verront diminuer, selon la combinaison des actifs, le niveau de risque et l'historique de pertes propres à chacune.

• La mise en œuvre des normes de fonds propres de Bâle II a débuté par le dépôt d'une déclaration parallèle surveillé par le BSIF tout au long de l'exercice 2007.

– Les institutions sont censées se conformer entièrement dès le 1^{er} novembre 2007.

• Au cours des deux premières années de la mise en œuvre (exercices 2008 et 2009), toute réduction des fonds propres sera limitée par des «planchers» de fonds propres réglementaires correspondant à respectivement 90 % et 80 % des normes de fonds propres actuelles.

• Au cours de l'exercice 2008, nous commencerons à communiquer les éléments clés de notre système de notation des risques ainsi que du mode connexe de calcul des actifs pondérés en fonction des risques et des fonds propres réglementaires conformément à Bâle II.

• Nous avons consacré d'importantes ressources ainsi que des efforts particuliers au niveau de la direction à la mise en œuvre de Bâle II.

– Le programme de Bâle II relève du chef de la gestion des risques de la Banque et est piloté par un comité de direction composé de membres de la haute direction provenant des secteurs les plus touchés par la mise en œuvre de Bâle II.

– Les groupes de travail du programme Bâle II sont composés d'équipes interfonctionnelles représentant tous les secteurs touchés par la mise en œuvre de Bâle II.

La Banque est en bonne voie de respecter les exigences du nouvel accord de Bâle prescrites par notre autorité de réglementation pour le contexte canadien.

SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

Arrangements hors bilan

Dans le cours normal des affaires, la Banque participe à diverses opérations financières qui, selon les PCGR, ne sont pas constatées au bilan consolidé ou le sont mais à des montants différents des totaux notionnels ou contractuels. Ces arrangements hors bilan comportent, entre autres risques, des risques de marché, de crédit et d'illiquidité qui sont traités à la rubrique «Gestion des risques», aux pages 60 à 70 du présent rapport de gestion. Les arrangements hors bilan, notamment les titrisations, les obligations contractuelles, certains engagements et certaines garanties servent habituellement à la gestion des risques, à la gestion des fonds propres ou pour du financement.

STRUCTURES D'ACCUEIL

La Banque mène certaines activités en vertu d'arrangements avec des structures d'accueil (SA). Nous utilisons des SA pour obtenir des liquidités par la titrisation de certains actifs financiers de la Banque, afin d'aider nos clients à titriser leurs actifs financiers et de créer pour eux des produits de placement. Les SA peuvent être structurées en fiducies, en sociétés de personnes ou en sociétés commerciales, et elles peuvent être établies comme des structures d'accueil admissibles (SAA) ou des entités à détenteurs de droits variables (EDDV). Lorsqu'une entité est considérée comme une EDDV en vertu de la note d'orientation concernant la comptabilité de l'ICCA, l'entité doit être consolidée par le principal bénéficiaire. Pour obtenir de l'information sur la note d'orientation concernant la comptabilité relative aux EDDV, se reporter à la note 6 afférente aux états financiers consolidés.

Mécanisme important des marchés de capitaux, les titrisations assurent une liquidité en facilitant l'accès des investisseurs à des portefeuilles particuliers d'actifs et de risques. Une structure de titrisation type consiste pour la Banque à vendre des actifs à une SA qui, à son tour, finance l'achat de ces actifs par une émission de titres à des investisseurs. Habituellement créées pour répondre à un objectif unique et distinct, les SA ne sont pas des unités d'exploitation et n'ont habituellement

pas d'employés. Les documents constitutifs de la SA décrivent le mode de distribution des flux de trésorerie provenant des actifs détenus par la SA entre les investisseurs et les autres tiers ayant droit à ces flux. La Banque est partie à des SA par voie de titrisations de ses actifs, de titrisations d'actifs de clients de la Banque et d'autres opérations financières.

Certaines titrisations de créances montées par la Banque ou de créances de clients de la Banque sont réalisées par l'entremise de SAA. Une SAA est une fiducie ou une autre entité juridique manifestation distincte de la Banque, qui exerce certaines activités permises, qui détient des actifs précis et qui ne peut vendre ou céder des actifs particuliers qu'en réponse automatique à des situations réunissant des conditions particulières. Aucune partie, y compris la Banque, ne consolide de SAA.

La Banque surveille sa participation auprès des SA par l'entremise de son comité des risques de réputation. Le comité a pour mandat de revoir les opérations structurées et les crédits complexes susceptibles de présenter d'importants risques de réputation, juridiques, de réglementation, comptables ou fiscaux, y compris les opérations faisant appel à des SA.

TITRISATION D'ACTIFS DE LA BANQUE

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers, des prêts sur cartes de crédit et des prêts hypothécaires commerciaux pour rehausser sa situation de trésorerie, diversifier ses sources de financement et optimiser la gestion de sa situation financière. Ces titrisations sont décrites ci-après.

Prêts hypothécaires résidentiels

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels par la création de titres adossés à des créances hypothécaires et leur cession éventuelle à des EDDV. La Banque continue de gérer les prêts hypothécaires titrisés et s'expose aux risques liés aux prêts cédés du fait des droits conservés dans ces prêts. Aucune perte sur créances n'est prévue à l'égard des droits conservés dans les prêts hypothécaires résidentiels titrisés, ceux-ci étant tous garantis par un gouvernement. Nous conservons des droits dans la marge excédentaire des titres adossés à des créances hypothécaires vendus et continuons de gérer les prêts hypothécaires sous-jacents à ces titres, en contrepartie d'avantages équivalant à une rémunération fondée sur le marché.

Structures de copropriété

La Banque titrise des prêts immobiliers garantis aux particuliers, des prêts sur cartes de crédit et des prêts hypothécaires commerciaux au moyen d'une structure de copropriété. Selon cette structure, les droits de propriété dans un groupe homogène sont vendus à des SA. En vertu de ses droits de propriété, la SA a droit à une partie des recouvrements de prêts utilisés pour payer ses frais et s'acquitter de ses obligations envers les porteurs de ses titres adossés à des actifs. Bien que les droits de la Banque dans les créances ne soient plus constatés dans notre bilan, nous gardons le compte du client et entretenons la relation. La titrisation de nos prêts immobiliers garantis aux particuliers et des créances sur cartes de crédit est une vente d'un point de vue juridique et satisfait aux critères de traitement à titre de vente d'un point de vue comptable. Au moment de la vente, ces créances sont retirées de notre bilan, ce qui donne lieu à un gain ou à une perte comptabilisé(e) dans les revenus autres que d'intérêts dans l'état des résultats consolidé.

Pour la titrisation des prêts immobiliers garantis aux particuliers, la Banque fournit un rehaussement de crédit du fait de ses droits conservés dans la marge excédentaire de la SAA et, dans certains cas, en fournissant des lettres de crédit. Les droits que la Banque conserve dans la marge excédentaire de la SAA et dans les lettres de crédit sont subordonnés aux obligations des porteurs des titres adossés à des actifs et absorbent les pertes sur les prêts immobiliers aux particuliers avant que les paiements aux porteurs en souffrent.

Pour la titrisation de créances de cartes de crédit, la Banque fournit un rehaussement de crédit à la SAA du fait de ses droits conservés dans la marge excédentaire. Les droits que la Banque conserve dans la marge excédentaire de la SAA sont subordonnés aux obligations de cette dernière envers les porteurs de ses titres adossés à des actifs et absorbent les pertes liées aux prêts sur cartes de crédit avant que les paiements aux porteurs en souffrent. Si les flux de trésorerie nets sont insuffisants, la perte de la Banque se limite à un coupon détaché qui découle du calcul d'un gain ou d'une perte au moment de la vente des créances.

La Banque vend des prêts hypothécaires commerciaux dans des groupes de sûretés à une SA. La SA finance l'achat de ces groupes par l'émission de certificats de propriété de rangs différents et qui peuvent ou non être notés (de AAA à B-). Les certificats de propriété représentent des droits indivis dans le groupe de sûretés, et la SA, comme elle a vendu tous les droits indivis associés au groupe, n'est plus assujettie aux risques des groupes de sûretés. La vente de nos prêts hypothécaires commerciaux à la SA constitue une vente réelle au sens comptable, et comme nous n'exerçons aucun contrôle sur la SA et que nous ne sommes exposés à aucun risque/rendement associé aux prêts hypothécaires, nous ne consolidons pas la SA.

La Banque titrise également des prêts hypothécaires commerciaux en les vendant à des EDDV. Au 31 octobre 2007, 108 millions de dollars de nos prêts hypothécaires commerciaux montés avaient été titrisés par l'entremise d'une EDDV soutenue par la Banque, tandis que 54 millions de dollars de prêts hypothécaires commerciaux ont été vendus à une EDDV soutenue par un tiers. Les droits de la Banque dans la marge excédentaire, le compte de dépôt en garantie et les prêts hypothécaires commerciaux des EDDV que nous soutenons sont subordonnés aux obligations des EDDV envers les porteurs de leurs titres adossés à des créances. Les droits de la Banque dans la marge excédentaire des EDDV soutenues par un tiers sont subordonnés aux obligations des EDDV envers les porteurs de leurs titres adossés à des créances.

Les actifs titrisés de la Banque qui ne sont pas constatés au bilan consolidé totalisaient 30,3 milliards de dollars, contre 28,3 milliards de dollars un an plus tôt. Pour obtenir de l'information détaillée, se reporter à la note 4 afférente aux états financiers consolidés de la Banque. Si ces titrisations cessaient d'exister, la Banque devrait rétablir la totalité de ces actifs dans son bilan consolidé et assumer entièrement le risque d'exploitation, le risque financier et le risque de marché qui en découleraient.

TAB LEAU 34 TOTAL DES RISQUES EN COURS TITRISÉS PAR LA BANQUE EN TANT QU'INITIATEUR

(en millions de dollars canadiens)

	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux	Total
31 octobre 2007					
Actifs titrisés	22 279 \$	9 000 \$	800 \$	162 \$	32 241 \$
Droits conservés	289	71	6	5	371
31 octobre 2006					
Actifs titrisés	18 302 \$	8 000 \$	800 \$	220 \$	27 322 \$
Droits conservés	139	62	7	8	216

¹ Dans toutes les opérations de titrisation entreprises par la Banque relativement à ses propres actifs et à ceux de tiers, la Banque a agi en tant que

banque initiatrice et a conservé un risque de titrisation. La Banque ne court aucun risque de titrisation synthétique.

FIDUCIES DE CAPITAL

Nous sommes le promoteur de SA pour mobiliser des capitaux, y compris les titres de Fiducie de capital TD II, série 2012-1 (TD CaTS II), émis par Fiducie de capital TD II (la Fiducie II) qui est une EDDV. Comme la Banque n'est pas le principal bénéficiaire de la Fiducie II, elle ne consolide pas ces titres. Pour des détails sur cette activité des fiducies de capital et sur les modalités des TD CaTS II émis et en circulation, voir la note 12 afférente aux états financiers consolidés.

TITRISATION D'ACTIFS DE TIERS

La Banque aide ses clients à titriser leurs actifs financiers par l'intermédiaire de SA qu'elle administre. La Banque peut fournir un rehaussement de crédit aux SA ou obtenir pour ces dernières des facilités de swap ou de liquidité ou leur offrir des services de placement de valeurs mobilières. Au cours de 2007, la Banque a converti ses facilités de liquidité qui, de facilités de liquidité en cas de perturbation générale du marché sont devenues des facilités de liquidité. Celles-ci peuvent être utilisées par les conduits tant et aussi longtemps que, au moment du retrait, le conduit satisfait à certains critères visant à ce que la Banque ne fournisse pas un rehaussement de crédit. De temps à autre, la Banque peut, à titre d'agent de placement, détenir du papier commercial émis par les conduits. Tous les honoraires tirés de ces activités sont conformes aux conditions du marché. Si ces titrisations cessaient d'exister, les revenus de titrisation de la Banque diminueraient.

Notre relation principale avec les SA se limite à l'administration de programmes de conduits de papier commercial adossé à des créances à vendeurs multiples (conduits à plusieurs vendeurs) dont le montant totalisait 12,6 milliards de dollars au 31 octobre 2007, et 10,3 milliards

de dollars au 31 octobre 2006. Nous administrons actuellement quatre programmes de conduits à plusieurs vendeurs. Nous sommes engagés dans les marchés des conduits à plusieurs vendeurs parce qu'ils génèrent un rendement redressé en fonction du risque avantageux pour nous. Nos clients utilisent surtout les conduits à plusieurs vendeurs pour diversifier leurs sources de financement et réduire les coûts de financement en misant sur la valeur de garanties de haute qualité.

CRÉATION D'AUTRES PRODUITS DE PLACEMENT ET DE FINANCEMENT

La Banque participe à des opérations structurées avec des EDDV pour aider des grandes sociétés clientes à accéder à des capitaux de financement à un coût économique. En général, la Banque et le client investissent tous deux dans ces EDDV à l'aide du produit employé pour accorder des prêts aux sociétés membres du groupe du client. La Banque n'est pas le principal bénéficiaire de ces EDDV à qui, au 31 octobre 2007, la Banque avait fourni des capitaux de financement d'environ 3 milliards de dollars (2 milliards de dollars en 2006). La Banque a reçu des garanties totalisant environ 3 milliards de dollars de grandes institutions financières pour couvrir nos placements dans ces EDDV. En outre, la Banque a reçu des sûretés d'environ 888 millions de dollars et a conclu des swaps sur défaillance de crédit de 605 millions de dollars afin d'atténuer davantage toute exposition à ces EDDV. Les actifs détenus par ces EDDV totalisaient plus de 12 milliards de dollars au 31 octobre 2007. Le risque maximal de perte auquel la Banque est exposée, compte non tenu de ces garanties, sûretés et swaps sur défaillance de crédit, atteignait environ 3 milliards de dollars au 31 octobre 2007.

La Banque participe aussi à des structures de titres adossés à des créances à l'égard desquelles elle peut agir à titre de preneur ferme, de tiers investisseur ou de contrepartie à des dérivés. Ces titres permettent de mobiliser, par l'émission de titres de créance, des capitaux qui serviront à investir dans des portefeuilles de titres et d'instruments dérivés. Le résultat net est réparti entre les détenteurs de droits variables dans les titres adossés à des créances avec flux groupés. Les structures de titres adossés à des créances avec flux groupés que nous gérons peuvent de temps à autre acheter des créances émanant de nous ou de tiers. Nous constatons les revenus d'honoraires tirés des services de gestion des créances et, dans les cas indiqués, les revenus de négociation tirés des placements dans des structures de titres adossés à des créances avec flux groupés individuelles. Ces structures de titres adossés à des créances avec flux groupés présentent un risque faible pour la Banque.

GARANTIES

Dans le cours normal des affaires, nous concluons divers contrats de garantie visant à soutenir nos clients. Les principaux types de garanties que nous offrons comprennent des lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution, des actifs vendus avec recours, des rehaussements de crédit et des ententes d'indemnisation. Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2006, la Banque a adopté de nouvelles normes comptables pour les instruments financiers, qui s'appliquent aussi aux garanties. Certaines garanties demeurent hors bilan. Pour de l'information détaillée sur les garanties de la Banque, voir la note 25 afférente aux états financiers consolidés.

ENGAGEMENTS

La Banque conclut différentes ententes pour répondre aux besoins financiers de ses clients et comme source de revenus d'honoraires pour elle. Les engagements importants de la Banque comprennent des lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution, des lettres de crédit documentaires et commerciales ainsi que des engagements de crédit. Ces produits peuvent exposer la Banque à des risques d'illiquidité, de crédit ou de réputation. Il y a des processus de gestion et de contrôle des risques adéquats en place pour réduire ces risques. Certains engagements restent exclus du bilan. La note 25 afférente aux états financiers consolidés de la Banque présente de l'information détaillée sur le montant de crédit additionnel maximum que la Banque pourrait être tenue d'engager.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Banque a des obligations contractuelles d'effectuer des paiements futurs à l'égard d'engagements découlant de contrats de location-exploitation et de location-acquisition et de certains engagements d'achat. Ces obligations contractuelles influent sur les besoins de liquidité et de fonds propres à court et à long terme de la Banque. Tous les contrats, à l'exception des engagements découlant de contrats de location-exploitation (ceux en vertu desquels nous nous sommes engagés à acheter des volumes déterminés de biens et de services), sont présentés dans le bilan consolidé de la Banque. Le tableau 35 ci-après résume nos obligations contractuelles.

TABLEAU 35 CALENDRIER DES ÉCHÉANCES D'OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

(en millions de dollars canadiens)

					2007	2006
	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Dépôts ¹	219 075 \$	40 903 \$	15 009 \$	1 406 \$	276 393 \$	260 907 \$
Billets et débiteurs subordonnés	1	4	422	9 022	9 449	6 900
Engagements découlant de contrats de location-exploitation	330	562	384	598	1 874	1 794
Engagements en vertu de contrats de location-acquisition	18	29	27	2	76	s.o.
Titres de fiducie de capital	–	899	–	–	899	900
Ententes de services de réseau	167	325	–	–	492	616
Guichets automatiques	62	118	55	–	235	303
Technologies de centre d'appels	32	56	56	–	144	214
Licences de logiciels et entretien du matériel	73	95	–	–	168	135
Total	219 758 \$	42 991 \$	15 953 \$	11 028 \$	289 730 \$	271 769 \$

¹ Comme la date des dépôts payables à vue et des dépôts payables sur préavis n'est pas précisée et est établie au gré du déposant, les obligations sont considérées à moins de un an.

SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

Instruments financiers

La Banque, en tant qu'institution financière, possède des actifs et des passifs qui se composent essentiellement d'instruments financiers. Les actifs financiers de la Banque comprennent, entre autres, des liquidités, des valeurs, des prêts et des dérivés, tandis que les passifs financiers comprennent des dépôts, des obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert, des obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension, des instruments dérivés et des titres de créance subordonnés.

La Banque utilise des instruments financiers à des fins de transaction et à des fins autres que de transaction. En règle générale, la Banque s'engage dans des activités de transaction par l'achat et la vente de valeurs mobilières dans le but d'obtenir des liquidités et de combler les besoins des clients et, plus rarement, par la prise de positions de transaction exclusives dans le but de dégager un profit. Les instruments financiers détenus à des fins de transaction comprennent les valeurs mobilières détenues à des fins de transaction et les dérivés détenus à des fins de transaction. Les instruments financiers détenus à des fins autres que de transaction se composent de la majorité du portefeuille de prêts,

des valeurs mobilières détenues à des fins autres que de transaction, des dérivés de couverture et des passifs financiers de la Banque. En date du 1^{er} novembre 2006, la Banque a adopté les nouvelles règles comptables relatives aux instruments financiers, avec application prospective. Selon ces nouvelles normes, les instruments financiers qui sont classés comme instruments détenus à des fins de transaction, ceux désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur, ceux classés comme disponibles à la vente et tous les instruments dérivés sont évalués à la juste valeur dans les états financiers consolidés. Les instruments financiers classés comme détenus jusqu'à leur échéance, comme prêts et créances et comme autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour de plus amples renseignements sur la façon de calculer la juste valeur des instruments financiers, se reporter à la rubrique «Estimations comptables critiques» à la page 70. L'utilisation d'instruments financiers permet à la Banque de dégager des profits sous la forme de revenus d'intérêts et d'honoraires. Les instruments financiers créent également divers risques que la Banque gère par la voie de ses politiques et procédures étendues de gestion des risques. Les principaux risques sont les risques de taux d'intérêt, de crédit et d'illiquidité ainsi que le risque lié aux actions et le risque de change. Pour une description plus détaillée de la façon dont la Banque gère ses risques, se reporter à la rubrique «Gestion des risques» aux pages 60 à 70.

FACTEURS DE RISQUE ET GESTION DES RISQUES

Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs

Outre les risques décrits dans la partie Gestion des risques, beaucoup d'autres facteurs de risque, dont beaucoup échappent à notre contrôle, pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent de façon importante de nos plans, de nos objectifs et de nos estimations. Certains de ces facteurs sont décrits ci-dessous. Tout énoncé prospectif, y compris les énoncés prospectifs inclus dans le présent rapport de gestion, est naturellement associé à des risques et à des incertitudes, de nature générale et spécifique, qui peuvent faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Certains de ces facteurs sont présentés ci-dessous et d'autres sont cités dans la mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs, en page 13 du présent rapport de gestion.

FACTEURS LIÉS AU SECTEUR

Conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités

La Banque exerce ses activités au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays. Par conséquent, la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités peut avoir une incidence importante sur ses bénéfices. Les facteurs conjoncturels comprennent notamment les taux d'intérêt à court et à long terme, l'inflation, les fluctuations des marchés financiers et du marché de la dette, les taux de change, la vigueur de l'économie, les menaces terroristes et le volume d'affaires réalisé dans une région donnée. Par exemple, si l'économie traversait une période de ralentissement marquée par une hausse du chômage et une baisse du revenu familial, cela aurait un effet négatif sur les bénéfices et les investissements des sociétés, la consommation et la demande de nos prêts et autres produits, et notre provision pour pertes sur créances augmenterait probablement, ce qui porterait atteinte à nos bénéfices. De même, un désastre naturel pourrait entraîner un accroissement des demandes de règlement qui pourrait nuire à nos résultats.

Taux de change

Les variations des taux de change des monnaies du Canada, des États-Unis et des autres pays où la Banque exerce des activités peuvent avoir un effet néfaste sur sa situation financière et sur ses bénéfices futurs en raison des écarts de conversion. Par exemple, l'appréciation du dollar canadien peut nuire à nos placements et à nos bénéfices aux États-Unis, y compris le placement de la Banque dans TD Banknorth Inc. et TD Ameritrade Holding Corporation. L'appréciation du dollar canadien peut aussi nuire aux bénéfices des petites entreprises, des commerces et des grandes sociétés qui sont des clients de la Banque au Canada.

Politique monétaire

Les bénéfices de la Banque sont tributaires des politiques monétaires de la Banque du Canada et de la Réserve fédérale américaine ainsi que d'autres facteurs à l'origine de l'évolution des marchés des capitaux. Les variations de la masse monétaire et du niveau général des taux d'intérêt peuvent avoir une incidence sur la rentabilité de la Banque. Une fluctuation des taux d'intérêt modifie l'écart entre les intérêts payés sur les dépôts et les intérêts gagnés sur les prêts, ce qui entraîne une variation du revenu d'intérêts net de la Banque. Les facteurs à l'origine de l'évolution des politiques monétaires et des marchés des capitaux échappent au contrôle de la Banque qui ne peut ni les prévoir ni les anticiper.

Concurrence

Le niveau de concurrence sur les marchés où la Banque exerce ses activités a une incidence sur son rendement. La Banque fait actuellement face à une très forte concurrence. Le maintien de la clientèle dépend de nombreux facteurs comme les prix des produits ou des services, le niveau de service à la clientèle offert et les modifications des produits et services proposés.

Modifications des lois et des règlements et poursuites judiciaires

Les modifications des lois et des règlements, y compris les changements touchant leur interprétation ou leur mise en œuvre, pourraient avoir une incidence sur la Banque puisqu'elles pourraient restreindre sa gamme de produits ou de services ou augmenter la capacité des concurrents à rivaliser avec ses produits ou ses services. En outre, un manquement aux lois et aux règlements applicables pourrait entraîner des sanctions et des amendes pouvant avoir une incidence défavorable sur les bénéfices de la Banque et sur sa réputation. Toute décision d'un tribunal ou d'une autorité de réglementation et toute poursuite judiciaire intentée contre la Banque peut avoir une influence néfaste sur ses résultats.

Exactitude et intégralité des renseignements sur les clients et les contreparties

Dans ses décisions concernant l'autorisation d'un crédit ou d'autres opérations avec des clients et des contreparties, la Banque peut se fier à des renseignements fournis par ces clients et ces contreparties, y compris des états financiers et d'autres informations financières. La Banque peut également se fier aux déclarations faites par des clients et des contreparties à l'égard de l'exactitude et de l'intégralité de ces renseignements. La situation financière et les bénéfices de la Banque pourraient en pâtir si celle-ci se fiait à des états financiers qui ne sont pas conformes aux PCGR, qui sont trompeurs ou qui ne présentent pas, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière et des résultats d'exploitation des clients et des contreparties.

Conventions et méthodes comptables utilisées par la Banque

Les conventions et les méthodes comptables utilisées par la Banque établissent la façon dont la Banque présente sa situation financière et ses résultats d'exploitation, et peuvent exiger que la direction fasse des estimations ou qu'elle recoure à des hypothèses portant sur des questions qui sont, par nature, incertaines. Ces estimations et ces hypothèses peuvent être révisées et toute modification peut avoir une incidence néfaste marquée sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque.

FACTEURS PARTICULIERS À LA BANQUE

Nouveaux produits et services pour maintenir ou accroître la part de marché

La capacité de la Banque à maintenir ou à accroître sa part de marché dépend, en partie, de sa capacité à adapter ses produits et ses services aux normes changeantes du secteur. Les sociétés de services financiers subissent de plus en plus de pression à l'égard des prix de leurs produits et services. Ce facteur peut réduire le revenu d'intérêts net ou les revenus tirés des produits et des services de la Banque donnant droit à des commissions. En outre, l'engouement pour de nouvelles technologies pourrait entraîner de grandes dépenses pour la Banque afin de modifier ou d'adapter ses produits et ses services. La Banque pourrait être incapable de déployer avec succès de nouveaux produits et services, de les faire accepter par le marché ou de développer une clientèle et de la fidéliser.

Acquisitions et plans stratégiques

La Banque soupèse régulièrement des occasions d'acquérir d'autres sociétés de services financiers ou une partie de leurs activités, soit directement, soit indirectement au moyen des stratégies d'acquisition de ses filiales. La capacité de la Banque ou d'une filiale de réaliser avec succès une acquisition est souvent assujettie à l'approbation des autorités de réglementation et des actionnaires. À cet égard, la Banque ne peut être certaine ni du moment où l'approbation des autorités de réglementation et des actionnaires sera accordée ni des modalités et conditions en vertu desquelles elle le sera, le cas échéant. Les acquisitions peuvent avoir une incidence sur les résultats futurs selon le degré de réussite de la direction à intégrer l'entreprise acquise. Si la Banque ou sa filiale a de la difficulté à intégrer l'entreprise acquise, à maintenir un niveau de gouvernance approprié sur l'entreprise acquise ou à découvrir les leaders adéquats au sein de l'entreprise acquise, les augmentations des revenus, les économies de coûts, l'accroissement des parts de marchés et les autres avantages attendus de l'acquisition pourraient ne pas se matérialiser. Le rendement financier de la Banque est également tributaire de sa capacité à exécuter les plans stratégiques élaborés par la direction. Si les plans stratégiques ne se réalisent pas avec succès ou qu'ils sont modifiés, les résultats de la Banque pourraient croître plus lentement ou décroître.

Capacité de recruter des dirigeants clés et de les maintenir en poste

Le rendement futur de la Banque repose en grande partie sur sa capacité à recruter des dirigeants clés et à les maintenir en poste. Il existe une forte rivalité pour s'attacher les meilleures personnes dans le secteur des services financiers. La Banque ou une société acquise par la Banque ne peut garantir qu'elle sera en mesure de continuer à recruter des dirigeants clés et à les maintenir en poste, bien que cela soit un objectif des politiques et pratiques de gestion des ressources de la Banque.

Infrastructure commerciale

Des tiers fournissent des composantes essentielles de l'infrastructure commerciale de la Banque comme les connexions à Internet et l'accès aux réseaux. Compte tenu du volume élevé d'opérations que nous traitons quotidiennement, certaines erreurs peuvent se répéter ou se combiner avant d'être découvertes et rectifiées avec succès. Malgré les plans d'urgence que nous avons mis en place, les interruptions de services Internet, de services d'accès aux réseaux ou d'autres services de communication voix-données fournis par ces tiers pourraient avoir une incidence néfaste sur la capacité de la Banque à offrir des produits et des services aux clients et à exercer autrement ses activités.

Caractère approprié du cadre de gestion des risques de la Banque

Le cadre de gestion des risques de la Banque comporte divers processus et stratégies visant à gérer les risques. Parmi les types de risques auxquels la Banque fait face, mentionnons les risques de crédit, de marché (y compris les marchés des actions et des marchandises), d'illiquidité, de taux d'intérêt, d'exploitation, de réputation, d'assurance, de stratégie, de change et de réglementation, ainsi que le risque juridique et d'autres risques. Il n'y a aucune garantie que le cadre de gestion des risques de la Banque, y compris les hypothèses et les modèles sous-jacents, sera efficace dans toutes les situations et circonstances. Si le cadre de gestion des risques de la Banque se révélait inefficace, en raison de changements de la situation de la Banque ou des marchés ou d'autres changements, la Banque pourrait subir des pertes imprévues et pourrait être sérieusement touchée.

FACTEURS DE RISQUE ET GESTION DES RISQUES

Gestion des risques

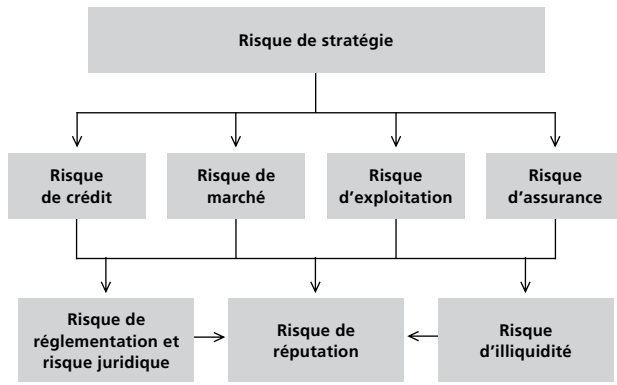
SOMMAIRE

La prestation de services financiers comporte des risques qu'il faut prendre de façon prudente en vue d'assurer une croissance rentable. L'objectif de la Banque est d'obtenir un rendement stable et durable pour chaque dollar de risque que nous prenons, tout en accordant une grande importance à l'investissement dans nos entreprises afin de nous assurer d'atteindre nos objectifs de croissance future. Nos entreprises examinent avec soin les divers risques auxquels elles sont exposées et évaluent l'incidence de ces risques et la probabilité qu'une perte en découle. Nous parons à ces risques en mettant en place des stratégies d'affaires et de gestion des risques pour nos diverses unités d'exploitation, compte tenu des risques et du milieu d'affaires au sein duquel nous exerçons nos activités.

RISQUES POUR NOS ENTREPRISES

Du fait de nos entreprises et des activités que nous exerçons, nous sommes exposés à un grand nombre de risques, recensés et définis dans notre cadre de gestion des risques. Ce cadre donne un aperçu des processus appropriés de surveillance des risques et de la filière de communication et de présentation des principaux risques pouvant nuire à la réalisation de nos objectifs et de nos stratégies d'affaires.

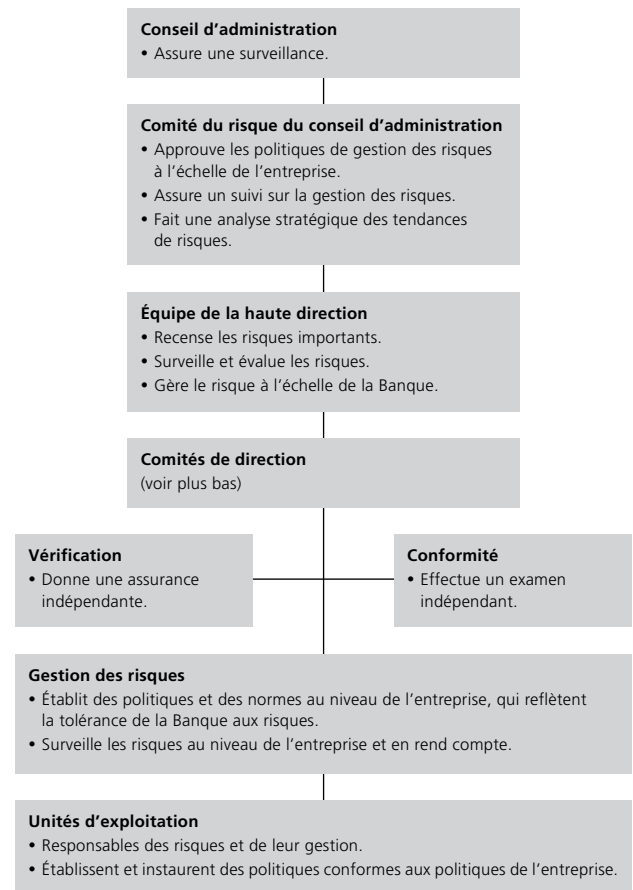
CADRE DE GESTION DES RISQUES



Comme l'illustre le schéma ci-dessus, le cadre de gestion des risques définit les principales catégories de risques auxquelles nous sommes exposés ainsi que les rapports qui les unissent.

RESPONSABLES DE LA GESTION DES RISQUES

Nous avons mis en place une structure de gouvernance pour la gestion des risques qui met l'accent sur l'exercice équilibré d'une surveillance rigoureuse et centralisée, et sur le contrôle des risques par les unités d'exploitation fondé sur des responsabilités claires et la prise en charge des risques. Cette structure nous assure que l'information importante sur les risques est diffusée, par les unités d'exploitation et les fonctions chargées de la supervision, à l'équipe de la haute direction et au conseil d'administration.



Comités de direction			
<p>Comité d'examen du rendement d'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> Présidé par le président et chef de la direction Examine l'ensemble des stratégies et le rendement de l'exploitation. 	<p>Comité de surveillance des risques d'exploitation</p> <ul style="list-style-type: none"> Présidé par le chef de la gestion des risques Chargé de la supervision de toutes les activités de gestion des risques d'exploitation de la Banque et de la conformité de la Banque aux lois. 	<p>Comité de placements du GFBTD</p> <ul style="list-style-type: none"> Présidé par le chef de la gestion des risques Examine le rendement de tous les principaux placements, y compris notre propre portefeuille et les mandats de clients, gérés par des gestionnaires de portefeuille externes et internes. 	<p>Comité de l'actif et du passif</p> <ul style="list-style-type: none"> Présidé par le chef des finances Chargé de la surveillance du risque de marché lié aux activités autres que de négociation de la Banque, de la situation de financement et de trésorerie consolidée et de la situation du capital consolidé, y compris la couverture des capitaux en monnaies étrangères.
<p>Comité du risque de réputation</p> <ul style="list-style-type: none"> Présidé par le chef du contentieux Examine et approuve les questions touchant le risque de réputation de même que les opérations sur produits structurés complexes, et établit et supervise la politique relative au risque de réputation. 	<p>Comité de divulgation</p> <ul style="list-style-type: none"> Présidé par le chef des finances S'assure que des contrôles et des procédures sont en place en vue de présenter des informations fiables et conformes en temps opportun aux autorités de réglementation, aux actionnaires et au marché. 	<p>Comité de l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> Présidé par le président et chef de la direction S'occupe de la coordination de toutes les fonctions Siège social de la Banque et de l'exécution des opérations de fusions et acquisitions. 	<p>Comité de services partagés au Canada</p> <ul style="list-style-type: none"> Présidé par le chef de groupe, Activités de la Société S'assure de tirer parti efficacement des services partagés par les unités d'exploitation canadiennes.

NOTRE STRUCTURE DE GOUVERNANCE POUR LA GESTION DES RISQUES ÉTABLIT CE QUI SUIT :

- Le conseil d'administration et son comité du risque sont responsables de voir à ce que la direction instaure et oriente, à l'échelle de notre organisation, une culture de gestion efficace des risques. Ensemble, ils établissent notre tolérance aux risques, par l'examen et l'approbation périodiques de politiques appropriées de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise.
- L'équipe de la haute direction de la Banque, présidée par le président et chef de la direction, est responsable de la surveillance, de l'évaluation et de la gestion des risques de la Banque.
- Le président et chef de la direction et le chef de la gestion des risques, avec l'appui des autres membres de l'équipe de la haute direction, sont responsables du recensement et de la communication au conseil d'administration des risques jugés importants.

- Les comités de direction surveillent, à l'échelle de l'entreprise, les principaux risques et principales expositions aux risques, par l'examen et l'appui des politiques, des stratégies et des activités de contrôle de gestion des risques. Les comités de direction voient à ce que les ressources de gestion des risques déployées dans toute la Banque soient suffisantes et adéquates pour que nos objectifs en la matière soient réalisés. Les comités tiennent des réunions périodiques et, au besoin, des réunions spéciales.
- La fonction Gestion des risques, exercée au niveau du Siège social, présidée par le chef de la gestion des risques, est responsable de l'établissement de politiques et de pratiques, à l'échelle de l'entreprise, qui reflètent la tolérance aux risques de la Banque, y compris de protocoles clairs sur le processus de signalement aux échelons supérieurs des occurrences et problèmes de risque. Le service Gestion des risques surveille les risques propres aux unités ou à l'échelle de l'entreprise et en rend compte lorsque ces risques peuvent nuire à la Banque.
- Les fonctions Vérification et Conformité s'assurent, de façon indépendante, de l'efficacité des politiques, des procédures et des contrôles internes de gestion des risques et en rendent compte à la direction et au conseil d'administration.

- Chaque unité d'exploitation est responsable de la gestion de ses propres risques, dans les limites des politiques de gestion des risques de la Banque, et du signalement aux échelons supérieurs des questions importantes liées au risque, selon les besoins. Chaque secteur d'exploitation a établi une structure de gouvernance pour la gestion des risques qui comprend la surveillance des risques aux niveaux de la direction appropriés. Dans le cas de TD Banknorth, un conseil d'administration et des comités de gestion des risques et de vérification indépendants sont en place pour assurer cette surveillance. En tant qu'institution financière américaine, TD Banknorth est réglementée par le Bureau du contrôleur de la monnaie et la Banque de réserve fédérale de Boston (FRB). Le conseil d'administration de TD Banknorth et ses comités reçoivent des rapports de ces organismes de réglementation dans le cours normal de leurs examens.
- Les professionnels de la gestion des affaires et de la gestion des risques de chaque unité d'exploitation s'assurent que des politiques, des processus et des contrôles internes sont établis afin de gérer, outre les affaires, les risques qui y sont associés.

COMMENT NOUS GÉRONS LES RISQUES

Nous adoptons une approche globale et proactive de la gestion des risques qui intègre l'expérience et les connaissances spécialisées de nos unités d'exploitation et de nos professionnels de la gestion des risques ainsi que les rôles de surveillance du Siège social. Notre approche fait la promotion d'une solide culture de gestion des risques et s'aligne sur nos objectifs stratégiques. Elle comprend ce qui suit :

- Des politiques et des pratiques de gestion des risques appropriées, à l'échelle de l'entreprise, y compris des lignes directrices, des exigences et des limites qui maintiennent les risques à des niveaux acceptables.
- Un examen et une évaluation réguliers des politiques de gestion des risques par les comités de direction, puis un examen et une approbation par le comité du risque du conseil d'administration.
- Un cadre intégré de processus de suivi des risques et d'information, à l'échelle de l'entreprise, qui permet de communiquer, sous forme de rapports, les éléments clés de notre profil de risque, tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif, à la haute direction et au conseil d'administration.
- Des méthodes de mesure des risques qui recourent à une quantification des risques, y compris une analyse de la valeur à risque, des analyses de scénarios et des évaluations des facteurs de stress.
- Des autoévaluations annuelles par les principales unités d'exploitation et les fonctions de surveillance du Siège social portant sur leurs principaux risques et contrôles internes. Les questions importantes liées aux risques sont recensées, signalées aux échelons supérieurs et surveillées, au besoin.
- Une mesure appropriée du rendement qui répartit le capital économique à risque entre les unités d'exploitation et impute une charge correspondante.
- Une surveillance active des occurrences de risques à l'interne et à l'externe afin de jauger l'efficacité de nos contrôles internes.
- Des examens indépendants et exhaustifs par le service Vérification quant à la qualité de l'environnement de contrôle interne et à la conformité aux politiques et procédures de gestion des risques.

COMMENT LE RISQUE EST GÉRÉ À TD AMERITRADE

Bien que la Banque ne possède pas de participation conférant le contrôle dans TD Ameritrade, elle exerce une surveillance sur la fonction de gestion des risques par une gouvernance appropriée et les protocoles du conseil d'administration et de la direction.

La Banque nomme cinq des douze administrateurs de TD Ameritrade. Ce nombre comprend actuellement notre chef de la direction, notre chef de groupe, Gestion de patrimoine, et un administrateur indépendant de la Banque. Les règlements de TD Ameritrade, qui stipulent que les nominations des futurs chefs de la direction doivent être approuvées par les deux tiers des membres du conseil d'administration, font que le choix du chef de la direction de TD Ameritrade doit nécessairement être soutenu par la Banque. Les administrateurs que nous nommons participent à certains comités du conseil d'administration de TD Ameritrade, y compris comme présidents des comités de vérification et de rémunération.

Les processus et les protocoles de surveillance mis en œuvre par la direction sont alignés de façon à coordonner l'échange nécessaire d'information entre les sociétés. Outre la communication régulière à l'échelon du chef de la direction, des rapports mensuels sur l'exploitation de TD Ameritrade permettent à la Banque d'examiner et d'analyser les résultats d'exploitation de celle-ci et ses principaux risques. De même, certaines fonctions comme Vérification interne, Finances et Conformité ont des protocoles de communication qui permettent de partager l'information sur les questions de risque et de contrôle. Les rapports trimestriels remis à notre comité de vérification et à notre comité du risque comprennent des commentaires sur toutes les questions

importantes liées à la vérification interne à TD Ameritrade; les questions liées au risque sont portées à l'attention du comité du risque, au besoin, mais au moins une fois l'an.

Accord de Bâle II

L'Accord de Bâle II est un cadre mis au point par le Comité de Bâle sur le contrôle interne dans le but d'améliorer l'uniformité des exigences de fonds propres à l'échelle internationale et de rendre les fonds propres réglementaires requis plus sensibles aux risques. L'Accord de Bâle II établit plusieurs options qui représentent des approches de plus en plus sensibles aux risques pour calculer les fonds propres réglementaires nécessaires pour couvrir le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel. Selon les approches plus complexes, les banques font leurs propres estimations internes des composantes du risque, qu'elles utilisent pour établir les actifs pondérés en fonction des risques et calculer les fonds propres réglementaires.

Nous avons adopté l'approche la plus complexe, soit l'approche fondée sur les notations internes (approche NI) avancée pour couvrir le risque de crédit pour tous les portefeuilles importants. Nous avons, selon cette approche, élaboré des systèmes internes de notation des risques fondés sur des estimations de risques, soit, premièrement, la probabilité de défaut (PD) – le degré de probabilité que l'emprunteur ne soit pas en mesure de faire les remboursements prévus; deuxièmement, la perte en cas de défaut (PCD) – c'est-à-dire le montant des pertes que nous aurions à subir en cas de défaut de l'emprunteur; et troisièmement, l'exposition en cas de défaut (ECD) – le montant total auquel nous pourrions être exposés à la date du défaut. Ces estimations se fondent sur notre expérience de pertes et sont mises à jour à intervalles réguliers. Notre demande d'autorisation officielle en vue de l'adoption de l'approche NI avancée a été soumise au Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) le 31 octobre 2007, et nous continuons d'avoir des ressources qualifiées qui se consacrent à la mise en œuvre de l'Accord de Bâle II en 2008 et par la suite. L'autorisation par le BSIF de mettre en œuvre l'approche NI avancée repose sur un processus d'examen rigoureux visant à confirmer que nous nous conformons à toutes les normes de l'Accord de Bâle II. Lorsque notre demande sera approuvée, nous serons autorisés à évaluer le risque de crédit au moyen de nos propres systèmes de notation des risques aux fins de calculer les fonds propres réglementaires. TD Banknorth, une filiale importante, adoptera d'abord l'approche standard de Bâle II pour couvrir le risque de crédit, puis passera progressivement à l'approche NI avancée pour ses principaux portefeuilles.

Nous nous affairons actuellement à mettre en œuvre les exigences de fonds propres afférentes au risque de marché dans les délais établis par le BSIF. De plus, nous adoptons pour commencer l'approche standard pour calculer le risque opérationnel au Canada, TD Banknorth mettant en œuvre l'approche indicateur de base. Des ressources spécialisées qualifiées et des plans détaillés sont en place pour mettre en œuvre l'approche de mesure avancée pour couvrir le risque d'exploitation avec le temps.

À compter de l'exercice 2008, il y aura, du fait de l'Accord de Bâle II, une plus grande transparence quant à l'information sur la gestion des risques et sur les incidences sur les fonds propres.

Les pages suivantes décrivent les principaux risques que nous courons et la façon dont ils sont gérés.

Risque de stratégie

Le risque de stratégie correspond à l'éventualité d'une perte découlant de la mise en application de stratégies inefficaces, de l'absence de stratégies d'affaires intégrées, de l'incapacité de mettre en œuvre ces stratégies et de l'incapacité d'adapter les stratégies à l'évolution de la conjoncture des affaires.

La direction générale supervise, évalue, gère et atténue nos principaux risques de stratégie, et le conseil d'administration en assure la surveillance.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE STRATÉGIE

L'équipe de la haute direction gère le risque de stratégie. L'équipe de la haute direction se compose des principaux dirigeants de la Banque, représentant chacune des principales unités d'exploitation et le rôle de surveillance du Siège social.

Notre stratégie globale est établie par le président et chef de la direction et par l'équipe de la haute direction, en consultation avec le conseil d'administration et avec son approbation. En outre, le comité de l'entreprise est responsable de l'exécution des opérations de fusions et acquisitions. Chaque cadre supérieur qui gère une importante unité d'exploitation ou fonction est chargé d'en gérer les stratégies et d'assurer qu'elles sont alignées sur la stratégie globale. Les cadres supérieurs sont aussi responsables, devant le président et chef de la

direction et l'équipe de la haute direction, de la surveillance, de la gestion et du compte rendu des risques commerciaux inhérents à leurs stratégies respectives.

Le président et chef de la direction fait rapport au conseil d'administration sur la mise en œuvre des stratégies de la Banque, sur le recensement des risques commerciaux inhérents à ces stratégies et sur la méthode de gestion de ces risques.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE DE STRATÉGIE

L'équipe de la haute direction examine les stratégies et la performance de nos principales unités d'exploitation et le rôle de surveillance du Siège social dans le cadre de séances d'examen de la performance. La fréquence des examens des stratégies dans le cadre de ces séances dépend du profil de risque et de l'importance de l'unité ou de la fonction en cause.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond à l'éventualité d'une perte financière si un emprunteur ou la contrepartie à une opération ne respecte pas ses engagements conformément aux conditions convenues.

Le risque de crédit est l'un des risques les plus importants et les plus généralisés qui planent sur les activités bancaires. Tout prêt, tout crédit ou toute opération qui comporte des règlements entre la Banque et d'autres parties ou d'autres institutions financières – comme des opérations sur dérivés et des stocks de valeurs mobilières – expose la Banque à un certain degré de risque de crédit. De ce fait, nous n'accordons des prêts qu'en fonction des relations d'affaires avec nos clients, et nous gérons toutes nos activités de façon méthodique et prudente, en nous concentrant rigoureusement sur le rendement économique tiré de nos relations avec les clients.

Notre objectif premier est de mettre en place une stratégie complète, transparente et méthodique d'évaluation de notre risque de crédit visant une meilleure compréhension et une meilleure sélection et une gestion dynamique de nos expositions de manière à réduire la volatilité des bénéfices.

Notre stratégie consiste en une surveillance centralisée rigoureuse du risque de crédit au sein de chaque unité, ce qui renforce une culture de responsabilisation, d'indépendance et d'équilibre.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

La responsabilité de la gestion du risque de crédit incombe à l'ensemble de l'entreprise. Une solide culture de gestion du risque a été intégrée dans les processus quotidiens, la prise de décisions et l'élaboration des stratégies, ce qui fait en sorte que la compréhension du risque de crédit incombe à chaque unité d'exploitation.

Les fonctions de contrôle du risque de crédit sont intégrées au sein des unités d'exploitation afin d'ancrer la responsabilité à l'égard du risque de crédit, faisant rapport au service Gestion des risques afin d'assurer l'objectivité et l'imputabilité. L'équipe de contrôle du risque de crédit de l'unité d'exploitation est responsable des décisions de crédit et doit se conformer aux politiques, aux lignes directrices et aux limites discrétionnaires établies, en plus d'assurer le respect des normes établies en matière d'évaluation du crédit, en s'adressant au service Gestion des risques pour les décisions importantes en matière de crédit.

Une surveillance indépendante du risque de crédit est assurée par le service Gestion des risques, qui conçoit des politiques centralisées visant à gérer et à contrôler les risques de portefeuille, de même que des politiques spécifiques sur les produits, au besoin.

Le comité du risque du conseil d'administration est l'ultime autorité quant à la surveillance de la gestion du risque de crédit et approuve chaque année l'ensemble des politiques importantes en matière de risque de crédit.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est géré au moyen d'une infrastructure centralisée reposant sur :

- l'approbation centralisée, par le service Gestion des risques, de l'ensemble des politiques en matière de risque de crédit et des limites discrétionnaires des agents à l'échelle de la Banque concernant les marges de crédit;
- l'établissement de lignes directrices visant à surveiller et à limiter les concentrations au sein des portefeuilles conformément aux politiques, approuvées par le conseil d'administration pour l'ensemble de l'entreprise, qui encadrent les risques-pays, les risques sectoriels et les expositions groupées;
- la conception et la mise en œuvre de modèles de risque de crédit et de politiques visant à établir des notations de risques propres aux emprunteurs et aux facilités afin de quantifier et de surveiller le niveau de risque et d'en faciliter la gestion au sein de nos Services bancaires commerciaux et de nos Services bancaires en gros. Ces modèles sont revus régulièrement afin d'en vérifier le caractère approprié, l'exactitude et la validité;

- l'approbation des techniques de pointage et des normes servant à l'octroi de crédit personnel et à la surveillance et à la communication d'information à cet égard;
- la mise en œuvre de processus de gestion dynamiques des notations relatives aux risques-pays, aux risques sectoriels et aux risques de contrepartie, ce qui comprend des exigences d'examen quotidiens, mensuels et trimestriels des risques de crédit;
- Nous avons mis en œuvre un processus de surveillance continue pour les grands paramètres de risques qui sont utilisés dans nos modèles de risque de crédit.

Un changement imprévu de nature économique ou politique dans un pays étranger pourrait nuire aux paiements transfrontaliers relatifs aux produits, services, prêts, dividendes et crédits liés aux échanges ainsi qu'à la capacité de rapatrier les capitaux de la Banque du pays étranger. Actuellement, la Banque est exposée à un risque de contrepartie dans plusieurs pays, avec une exposition aux risques majoritairement concentrée en Amérique du Nord. Les notes du risque-pays sont fondées sur des modèles de notation approuvés et sur le jugement de professionnels, et ces notes sont utilisées pour établir des lignes directrices portant sur le risque-pays qui tiennent compte de tous les aspects du risque de crédit auquel s'exposent nos diverses activités. Les notes de risque-pays sont gérées de manière dynamique et sont soumises à un examen exhaustif au moins annuellement.

Dans le cadre de notre stratégie en matière de risque de crédit, nous établissons des limites d'exposition au risque de crédit pour des secteurs d'activité particuliers. Une méthode systématique est utilisée pour surveiller les limites de concentration par secteur d'activité et assurer la diversification de notre portefeuille de prêts. Des lignes directrices à l'égard du risque sectoriel constituent un élément clé de ce processus, car elles limitent l'exposition au risque d'après une notation de risque à l'interne déterminée à l'aide de notre modèle de notation du risque sectoriel et d'une analyse sectorielle exhaustive.

Si plusieurs secteurs d'activité sont touchés par les mêmes facteurs de risque, nous attribuons à ces secteurs une ligne directrice commune. En outre, le service Gestion des risques attribue une limite de concentration à chaque secteur important, exprimée en pourcentage de notre exposition totale aux risques de gros et aux risques commerciaux. Nous révisons régulièrement les notations de risque par secteur d'activité afin d'assurer qu'elles continuent de bien refléter le risque lié à chaque secteur.

À l'aide de modèles particuliers à chaque secteur et du jugement de professionnels, nous attribuons à chaque emprunteur une note de risque qui reflète la probabilité de défaut de l'emprunteur. La note de risque de l'emprunteur détermine le montant de risque de crédit que nous sommes prêts à accorder à cet emprunteur. En outre, à l'aide d'une méthode fondée sur des modèles, chaque facilité de crédit accordée à un emprunteur est assortie d'une note de risque qui reflète les taux de recouvrement des prêts prévus, en cas de défaut, d'après notre évaluation de la garantie ou de la valeur des actifs servant de sûreté à la facilité.

Dans le cadre de nos techniques de diversification de portefeuille, des dérivés de crédit peuvent être utilisés de temps à autre pour atténuer le risque de concentration par secteur d'activité et le risque par emprunteur.

Nous utilisons un modèle de calcul du rendement du capital redressé en fonction des risques pour évaluer le rendement des relations de crédit selon la structure et l'échéance des prêts et selon des notations internes de risque des emprunteurs en cause. Nous révisons les notes de risque et le rendement du capital de chaque emprunteur au moins annuellement.

Crédit aux particuliers et aux petites entreprises

Notre secteur du crédit aux particuliers se compose d'un grand nombre de clients et comprend : les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts non garantis, les créances sur cartes de crédit et les crédits accordés aux petites entreprises. Le risque de crédit s'évalue par des modèles analytiques statistiques et par des stratégies de décision. Les demandes de crédit personnel sont traitées à l'aide de systèmes de pointage automatisés axés sur le comportement ou, dans le cas d'opérations plus importantes ou plus complexes, sont acheminées à des tarifateurs dans des centres de crédit régionaux qui fonctionnent selon des limites clairement établies. Une fois que les crédits à la consommation sont financés, ils font l'objet d'un suivi constant au moyen de programmes de gestion quantitative des clients faisant appel à des indicateurs courants de risque internes et externes afin de déceler tout changement au niveau des risques. La centralisation de l'examen quantitatif des crédits personnels a permis de bien équilibrer les portefeuilles et de les assortir de risques prévisibles.

Évaluation des facteurs de stress

Des tests de sensibilité et de facteurs de stress sont effectués pour établir l'importance des pertes probables selon divers scénarios pour nos portefeuilles de crédit. Les tests de sensibilité, qui font appel à différentes hypothèses sur des facteurs de marchés et de l'économie, permettent d'examiner l'incidence sur les mesures du portefeuille. Les tests de

facteurs de stress servent également à évaluer la vulnérabilité des clients et des portefeuilles aux effets de situations graves mais plausibles, telles qu'une perturbation importante d'un marché ou d'un secteur ou un ralentissement économique marqué.

Risque de marché

Le risque de marché correspond à la perte éventuelle découlant des variations de la valeur des instruments financiers. La valeur d'un instrument financier peut être influencée par les variations des taux d'intérêt, des taux de change, des prix des actions et des marchandises et des écarts de crédit.

Nous sommes exposés au risque de marché dans notre portefeuille de négociation et dans notre portefeuille de placement ainsi que dans nos activités autres que de négociation. Pour ce qui est de nos portefeuilles de négociation et de placement, nous participons activement à des opérations sur le marché afin d'obtenir des rendements pour la Banque par la gestion prudente de nos positions et de nos stocks. Lorsque nous exerçons des activités bancaires autres que de négociation, nous sommes exposés au risque de marché par suite d'opérations conclues avec des clients.

RISQUE DE MARCHÉ DANS NOS ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

Les quatre principales activités de négociation suivantes nous exposent à un risque de marché :

- **Tenue de marché** : Nous maintenons un marché pour un grand nombre de valeurs mobilières et d'autres produits négociés. Nous constituons un portefeuille de ces valeurs mobilières afin de conclure des opérations d'achat et de vente avec des investisseurs et réaliser la marge entre le cours acheteur et le cours vendeur.
- **Ventes** : Nous offrons une vaste gamme de produits financiers qui répondent aux besoins de nos clients. Les revenus tirés de ces produits nous proviennent des marges bénéficiaires et des commissions.
- **Arbitrage** : Nous prenons des positions sur certains marchés ou certains produits et compensons le risque connexe sur d'autres marchés ou produits. Grâce à nos connaissances des divers marchés et produits ainsi que des relations entre ceux-ci, nous pouvons relever les anomalies de prix et en tirer avantage.
- **Positionnement** : En prévision de fluctuations sur certains marchés de capitaux, nous cherchons à réaliser des profits en prenant des positions sur ces marchés.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ DANS LES ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

Les Services bancaires en gros assument au premier chef la responsabilité de la gestion du risque de marché dans les activités de négociation, tandis que le groupe Gestion des risques de négociation, qui fait partie du service Gestion des risques, surveille leurs activités à cet égard.

Le comité du capital et du risque de marché est présidé par le premier vice-président, Gestion des risques de négociation, et est composé de cadres supérieurs des Services bancaires en gros et de la fonction Vérification. Le comité se réunit à intervalles réguliers pour réviser le profil de risque de marché de nos activités de négociation, recommander des modifications aux politiques sur les risques, revoir les stocks de prises fermes et examiner l'usage qui est fait des capitaux et des actifs au sein des Services bancaires en gros.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE DE MARCHÉ DANS NOS ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

La gestion du risque de marché joue un rôle clé dans l'évaluation de toute stratégie d'affaires. Nous n'amorçons de nouvelles activités de négociation et n'étendons celles qui existent que si le risque a été évalué de façon exhaustive et jugé susceptible d'être assumé selon notre seuil de tolérance et nos compétences en affaires, et que si nous possédons l'infrastructure adéquate pour surveiller, contrôler et gérer le risque.

Limites de négociation

Nous fixons des limites de négociation qui sont conformes au plan d'affaires approuvé pour une activité donnée et à notre tolérance à l'égard du risque de marché de cette activité. En établissant ces limites, nous tenons compte de la volatilité du marché, de sa liquidité, de l'expérience organisationnelle et de la stratégie d'affaires. Des limites sont établies au niveau des négociateurs, des portefeuilles et des secteurs d'activité, de même qu'au niveau global des Services bancaires en gros.

Les limites de risque de marché sont fondées sur les principaux facteurs de risque de l'activité et peuvent comprendre des limites quant aux notionnels, aux différentiels de taux, aux variations de la courbe de rendement, aux variations de prix et à la volatilité, ainsi que plusieurs autres catégories de limites.

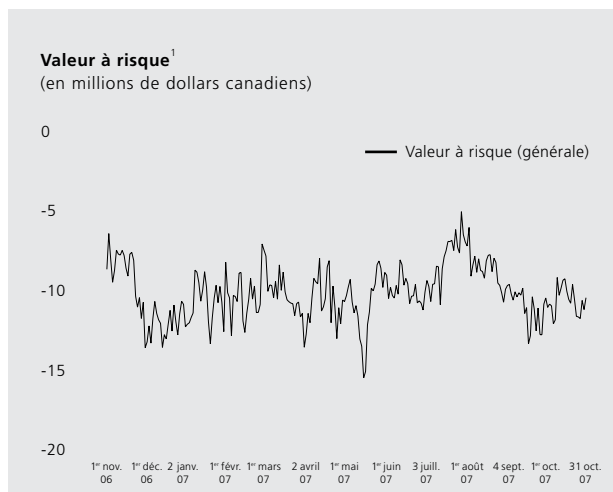
Une autre mesure importante des limites de négociation est la valeur à risque qui mesure l'incidence négative que les éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée. Nous utilisons la valeur à risque pour surveiller et contrôler le niveau global du risque et pour calculer les fonds propres réglementaires requis pour le risque de marché dans les activités de négociation.

À la fin de chaque journée, les positions de risque sont comparées aux limites, et les dépassements sont constatés conformément aux politiques et procédures établies en matière de risques de marché. Dans le cas des principaux dépassements dont l'incidence est élevée, un processus de signalement au chef de la gestion des risques est immédiatement mis en œuvre.

Calcul de la valeur à risque

Nous estimons la valeur à risque en créant une distribution des variations possibles de la valeur marchande du portefeuille actuel. Nous évaluons le portefeuille actuel au moyen des fluctuations des prix du marché et des taux au cours des 259 derniers jours de Bourse. La valeur à risque est ensuite calculée pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100.

Le graphique ci-après présente la valeur à risque quotidienne.



¹ La valeur à risque exclut la position de la Banque dans TD Ameritrade.

TAB LEAU 36 VALEUR À RISQUE

Pour les exercices terminés les 31 octobre

(en millions de dollars canadiens)	2007				2006			
	Fin de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas	Fin de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas
Risque de taux d'intérêt	(14,1) \$	(8,1) \$	(14,2) \$	(3,9) \$	(4,0) \$	(8,2) \$	(14,0) \$	(3,5) \$
Risque sur capitaux propres	(4,8)	(6,9)	(13,8)	(2,8)	(6,0)	(5,6)	(10,8)	(3,3)
Risque de change	(1,8)	(2,0)	(3,9)	(0,8)	(1,2)	(2,1)	(4,4)	(0,5)
Risque de marchandises	(2,1)	(1,4)	(4,5)	(0,4)	(1,0)	(1,3)	(4,2)	(0,4)
Effet de diversification ¹	12,7	8,5	n ²	n ²	5,0	7,3	n ²	n ²
Valeur à risque générale du marché	(10,1) \$	(9,9) \$	(15,2) \$	(4,7) \$	(7,2) \$	(9,9) \$	(14,8) \$	(6,2) \$

¹ La valeur à risque globale est moins élevée que la somme de la valeur à risque des différents types de risque, étant donné que certains risques sont atténués par l'effet de diversification des portefeuilles.

² Négligeable. Il n'est pas important de calculer un effet de diversification, du fait que le haut et le bas peuvent survenir à différents jours pour différents types de risques.

Évaluation des facteurs de stress

Nos activités de négociation sont soumises à une limite d'exposition mondiale globale aux facteurs de stress. De même, chaque secteur d'exploitation mondial doit obéir à une limite de tests de facteurs de stress et chaque grande catégorie de risque est assortie d'une limite globale de tests de facteurs de stress. Des scénarios de stress sont conçus pour reproduire des événements économiques extrêmes, les pires résultats historiques ou des fluctuations prononcées mais plausibles des principaux facteurs de risque de marché.

Les tests de stress sont effectués et revus à intervalles réguliers avec le chef de la gestion des risques ainsi qu'avec le comité du capital et du risque de marché.

RISQUE DE MARCHÉ DANS LES ACTIVITÉS DE PLACEMENT

Nous sommes aussi exposés à un risque de marché dans le propre portefeuille de placements de la Banque et dans les activités de banque d'affaires. Les risques sont gérés au moyen de divers processus, y compris la détermination de ces risques et de leur incidence possible. Des politiques et des procédures sont mises en place pour surveiller, évaluer et atténuer ces risques.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DANS LES ACTIVITÉS DE PLACEMENT

Le comité de placements du GFBTD examine régulièrement le rendement des propres placements de la Banque et évalue la performance des gestionnaires de portefeuille. De même, le comité de placements des activités de banque d'affaires examine et approuve les placements des activités de banque d'affaires. Le comité du risque du conseil d'administration examine et approuve les politiques et les limites de placement pour le propre portefeuille de la Banque et pour les activités de banque d'affaires. Le comité des placements du GFBTD examine régulièrement le rendement des placements de la Banque et évalue la performance des gestionnaires de portefeuille.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE DANS LES ACTIVITÉS DE PLACEMENT

Nous utilisons des systèmes et des outils de mesure évolués pour gérer le risque du portefeuille. L'information compilée sur le risque fait partie intégrante du processus de prise de décisions en matière de placement du fait de l'utilisation d'objectifs de rendement, de profils risque/rendement et de seuils de tolérance à l'égard du risque. L'analyse des rendements fait ressortir les inducteurs de rendement comme les expositions à certains secteurs ou à certains titres, ainsi que l'influence de facteurs de marché.

RISQUE DE MARCHÉ DANS LES OPÉRATIONS BANCAIRES AUTRES QUE DE NÉGOCIATION

Nous sommes exposés à un risque de marché lorsque nous concluons des opérations bancaires autres que de négociation avec nos clients. Ces opérations englobent surtout les dépôts et les prêts, qui sont aussi désignés comme nos «positions d'actif et de passif».

Gestion de l'actif et du passif

La gestion de l'actif et du passif consiste à gérer les risques de marché qui entourent nos activités bancaires traditionnelles. Les risques de marché comprennent principalement le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

RESPONSABLES DE LA GESTION DE L'ACTIF ET DU PASSIF

Le service Gestion de la trésorerie et du bilan évalue et gère les risques de marché de nos activités bancaires autres que de négociation, sous la surveillance du comité de gestion de l'actif et du passif, qui est présidé par le chef des finances, et comprend d'autres cadres supérieurs. Le comité du risque du conseil d'administration revoit et approuve périodiquement toutes les politiques relatives au risque de marché pour la gestion de l'actif et du passif et reçoit des rapports sur la conformité aux limites de risque approuvées.

COMMENT NOUS GÉRONS NOS POSITIONS D'ACTIF ET DE PASSIF

Lorsque les produits de la Banque sont émis, les risques sont évalués au moyen d'un cadre de prix de transfert redressé en fonction des options assurant une couverture intégrale. Ce cadre permet d'évaluer et de gérer le risque lié aux produits selon un profil de risque cible. Il permet aussi de s'assurer que les unités d'exploitation ne prendront de risques que pour des activités jugées productives.

Gestion du risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond aux effets que les fluctuations des taux d'intérêt pourraient avoir sur les marges, les bénéfices et la valeur économique de la Banque. Le risque de taux d'intérêt est géré afin d'obtenir des bénéfices réguliers et prévisibles au fil du temps. À cette fin, nous avons adopté une méthode de couverture méthodique pour la gestion de l'apport au bénéfice net de nos positions d'actif et de passif, y compris un profil d'échéances modélisé pour les actifs, les passifs et les capitaux propres non sensibles aux taux d'intérêt. Les principaux aspects de cette méthode sont les suivants :

- Évaluer et gérer l'incidence d'une hausse ou d'une baisse des taux d'intérêt sur le revenu d'intérêts net et la valeur économique.
- Mesurer la contribution de chaque produit de la Banque en fonction du risque et compte tenu d'une couverture intégrale, y compris l'incidence des options financières accordées aux clients, comme les engagements hypothécaires.
- Élaborer et instaurer des stratégies pour stabiliser le revenu d'intérêts net à l'égard de tous les produits bancaires personnels et commerciaux.

Nous sommes exposés à un risque de taux d'intérêt lorsque les flux de trésorerie liés au capital et aux intérêts de l'actif et du passif comportent des dates de paiement ou d'échéance différentes. Il s'agit alors d'une position asymétrique. Le prix d'un actif ou d'un passif sensible aux taux d'intérêt est refixé lorsque les taux changent, lorsque des flux de trésorerie sont générés à l'échéance ou pendant l'amortissement normal, ou lorsque les clients exercent les options de remboursement anticipé, de conversion ou de rachat qui sont rattachées à un produit particulier.

Notre risque de taux d'intérêt dépend de l'ampleur et de l'orientation des fluctuations des taux d'intérêt ainsi que de l'importance et de l'échéance des positions asymétriques. Il est aussi influencé par les volumes de nouvelles affaires, par les renouvellements de prêts et de dépôts ainsi que par la fréquence à laquelle les clients exercent les options, comme le remboursement d'un prêt avant son échéance.

Le risque de taux d'intérêt est mesuré à l'aide de simulations «chocs» des mouvements des taux d'intérêt permettant d'évaluer l'incidence des variations de taux d'intérêt sur les revenus annuels à risque et la valeur économique à risque de la Banque. Les revenus annuels à risque correspondent à la variation de notre revenu d'intérêts net annuel résultant d'un mouvement défavorable de 100 points de base des taux d'intérêt dû à des flux de trésorerie asymétriques. La valeur économique à risque correspond à l'écart entre la valeur actualisée de notre portefeuille d'actifs et la variation de la valeur actualisée de notre portefeuille de passifs, compte tenu des instruments hors bilan, qui résulte d'un mouvement défavorable de 100 points de base des taux d'intérêt.

Toutes les positions d'actif et de passif et tous les risques hors bilan sont évalués régulièrement, y compris les instruments hors bilan. Nous visons à protéger la valeur actualisée de la marge fixée au moment de la prise d'effet des actifs et des passifs à taux fixe et à réduire la volatilité du revenu d'intérêts net au fil du temps.

Le risque de taux d'intérêt lié aux instruments comportant des flux de trésorerie à taux fixe fermés (sans option) est évalué et géré séparément des options incorporées dans les produits. Les flux de trésorerie prévus comprennent l'incidence des risques modélisés pour :

- un profil présumé d'échéances pour notre portefeuille de dépôts de base;
- notre profil cible de placement d'après notre position nette en actions;
- les hypothèses de règlement des hypothèques, à part les options incorporées de remboursement anticipé.

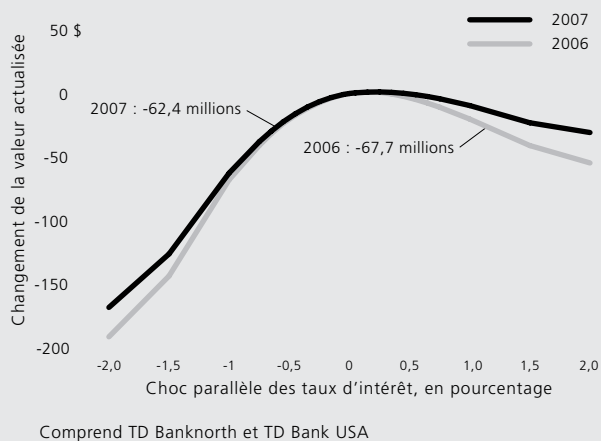
Pour ce qui est des instruments fermés, la gestion du portefeuille a pour objectif d'éliminer l'asymétrie des flux de trésorerie et ainsi réduire la volatilité du revenu d'intérêts net.

Les options rattachées aux produits, qu'elles soient autonomes comme celles des engagements de taux hypothécaires ou qu'elles soient incorporées dans un prêt ou dans un dépôt, nous exposent à un risque financier considérable.

Nos risques à l'égard des options autonomes en vertu d'engagements de taux hypothécaires sont modélisés d'après un taux de prêt prévu fondé sur des résultats historiques. Nous modélisons notre exposition aux options vendues incorporées dans d'autres produits, comme un droit de remboursement ou de rachat anticipé, d'après une analyse des comportements rationnels des clients. Nous modélisons également une exposition à une baisse des taux d'intérêt donnant lieu à une compression des marges sur certains comptes de dépôt à vue sensibles aux taux d'intérêt. Les expositions aux options de produits sont gérées par l'achat d'options ou par un processus de couverture dynamique conçu pour reproduire l'avantage des options achetées.

Le graphique ci-dessous présente notre exposition au risque de taux d'intérêt lié à tous les instruments inclus dans la situation financière, soit les instruments sans option (fermés) plus les options de produits. En 2007, le portefeuille a été plus sensible à une baisse soudaine et soutenue de 100 points de base des taux qu'à une hausse de taux. Si une telle baisse avait eu lieu, la valeur économique de l'avoir des actionnaires aurait diminué de 62,4 millions de dollars après impôts. De la même manière, en 2006, le portefeuille avait été plus sensible à une baisse de 100 points de base des taux, qui aurait entraîné une baisse de 67,7 millions de dollars après impôts. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2007, les revenus à risque pour la totalité du portefeuille ont oscillé entre 24 et 77 millions de dollars. Le risque actuel est bien en deçà des limites approuvées par le conseil d'administration et représente un portefeuille étroitement couvert d'après les hypothèses sur les produits.

Portefeuille de tous les instruments
Valeur économique à risque après impôts
31 oct. 2007 et 31 oct. 2006
(en millions de dollars canadiens)



Pour la mesure des revenus à risque, une hausse de 100 points de base des taux le 31 octobre 2007 aurait fait baisser le bénéfice net avant impôts de 5,5 millions de dollars au cours des douze prochains mois, comparativement à 4,3 millions de dollars le 31 octobre 2006.

Gestion du risque de change hors du compte de négociation

Le risque de change correspond aux pertes qui pourraient découler des fluctuations des taux de change. L'actif et le passif libellés en monnaies étrangères comportent un risque de change.

Nous sommes exposés à un risque de change hors du compte de négociation en raison de nos investissements dans des établissements étrangers et lorsque nos actifs libellés dans une monnaie étrangère sont supérieurs ou inférieurs à nos passifs libellés dans la même monnaie. La situation donne lieu à une position ouverte en monnaie étrangère. Des fluctuations défavorables des taux de change peuvent nuire à notre bénéfice net et à nos capitaux propres ainsi qu'à nos ratios de fonds propres. Nous visons à réduire au minimum l'effet de ces fluctuations.

Minimiser l'effet d'une fluctuation défavorable des taux de change sur les capitaux propres présentés donne lieu à une variabilité des ratios de fonds propres en raison du montant des actifs pondérés en fonction des risques libellés en monnaies étrangères. Si le dollar canadien fléchit, l'équivalent en dollars canadiens de nos actifs pondérés en fonction des risques libellés en monnaies étrangères augmente, ce qui accroît nos exigences en matière de fonds propres. Donc, le risque de change découlant des investissements nets de la Banque dans des établissements étrangers est couvert dans la mesure où la variation des ratios de fonds propres ne dépasse pas une valeur tolérable pour une variation donnée des taux de change. La valeur tolérable augmente à mesure que notre ratio de fonds propres monte.

POURQUOI LES MARGES SUR LES PRODUITS FLUCTUENT AVEC LE TEMPS

Comme nous l'expliquons plus haut, notre méthode de gestion de l'actif et du passif bloque les marges sur les prêts et les dépôts à taux fixe lorsqu'ils sont comptabilisés. Elle atténue aussi l'incidence d'un mouvement instantané de taux d'intérêt sur le niveau du revenu d'intérêts net devant être gagné avec le temps, en raison de l'asymétrie des flux de trésorerie et de l'exercice des options incorporées. Malgré cette méthode, la marge sur les actifs productifs moyens peut fluctuer avec le temps pour les raisons suivantes :

- Les marges gagnées sur les nouveaux produits à taux fixe ou sur les produits à taux fixe renouvelés, par rapport aux marges déjà gagnées sur les produits parvenus à échéance auront une incidence sur les marges existantes des portefeuilles.
- La marge moyenne pondérée sur les actifs productifs moyens variera par suite des changements apportés à la composition des affaires.
- Les fluctuations du taux de base des acceptations bancaires et le décalage dans l'évolution des prix des produits en réaction à des changements de taux de gros peuvent avoir une incidence sur les marges gagnées.
- Le niveau général des taux d'intérêt influera sur le rendement que nous générerons sur notre profil d'échéances modélisé pour les dépôts de base et sur le profil de placement pour notre position nette en actions au fil du temps. Le niveau général des taux d'intérêt constitue également un facteur clé de certains risques modélisés au titre des options et aura une incidence sur le coût de couverture de ces risques.

Notre méthode tend à atténuer l'incidence de ces facteurs au fil du temps, ce qui donne lieu à un flux de bénéfices plus réguliers et plus prévisibles.

Une simulation modélisée du revenu d'intérêts net est utilisée pour évaluer le niveau et les variations du revenu d'intérêts net qui sera dégagé dans le temps, selon divers scénarios de taux d'intérêt. Cette simulation comprend également l'incidence des hypothèses quant à la croissance projetée des volumes de produits, aux nouvelles marges et à la combinaison de produits.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité se rapporte au risque que nous ne puissions pas satisfaire aux demandes de liquidités et nous acquitter de nos obligations lorsqu'elles viennent à échéance. Les demandes de liquidités peuvent survenir au retrait d'un dépôt, à l'échéance d'une dette et par suite d'un accord de crédit. Le risque d'illiquidité comprend également le risque de ne pas être en mesure de liquider des actifs dans des délais convenables et à un prix raisonnable.

En tant qu'organisation financière, nous devons toujours nous assurer d'avoir accès à des fonds suffisants pour faire face à nos obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance et soutenir et faire croître nos actifs et nos activités, tant dans des conditions normales qu'en situation de stress. Dans le cas improbable que nous manquions de financement, nous devons pouvoir poursuivre nos activités sans être forcés de liquider une trop grande partie de nos actifs. La gestion du risque d'illiquidité est le processus qui nous assure l'accès à des fonds adéquats.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

Le comité de gestion de l'actif et du passif surveille notre programme de gestion du risque d'illiquidité. Il s'assure de l'existence d'une structure de gestion efficace, à même d'évaluer et de gérer convenablement le risque d'illiquidité. De plus, le Forum général sur les liquidités, qui comprend des cadres supérieurs des Finances, de Gestion de la trésorerie et du bilan et des Services bancaires en gros, relève et surveille nos risques d'illiquidité. Au besoin, le Forum recommande au comité de gestion de l'actif et du passif les mesures qui s'imposent pour maintenir notre situation de liquidité à l'intérieur de certaines limites tant dans des conditions normales qu'en situation de stress.

Nous avons une seule politique mondiale pour le risque d'illiquidité, mais les grandes unités d'exploitation évaluent et gèrent les risques d'illiquidité comme suit :

- Le service Gestion de la trésorerie et du bilan est chargé de consolider la situation mondiale de la Banque à l'égard du risque d'illiquidité et d'en faire rapport ainsi que de gérer la situation de risque d'illiquidité des Services bancaires personnels et commerciaux du Canada.
- Les Services bancaires en gros sont responsables de la gestion des risques d'illiquidité inhérents aux portefeuilles d'activités bancaires en gros.
- TD Banknorth est chargée de la gestion de sa situation d'illiquidité.
- Chaque unité d'exploitation doit adhérer à la politique mondiale de gestion des risques d'illiquidité, qui est passée en revue et approuvée périodiquement par le comité du risque du conseil d'administration.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

Nos exigences globales en matière de liquidité sont définies comme la somme requise pour financer les sorties de fonds prévues, plus une réserve de liquidités prudente visant à financer d'éventuelles sorties de fonds en cas de dérèglement des marchés financiers ou d'un autre événement qui pourrait influencer sur notre accès à des liquidités. Nous ne recourons au financement de gros à court terme que pour le financement de titres négociables ou des actifs à court terme.

Nous évaluons les exigences de liquidités à l'aide d'un scénario de base prudent définissant les liquidités à détenir en tout temps pour une période minimale précise. Ce scénario prévoit la couverture de la totalité de nos titres de créance de gros non garantis venant à échéance, des retraits possibles de dépôts de détail et commerciaux et des exigences opérationnelles prévues. De plus, nous prévoyons la couverture de programmes de financement soutenus par la Banque, tels que les acceptations bancaires que nous émettons pour le compte de clients, et le papier commercial adossé à des créances. Nous procédons également à un test de couverture supplémentaire des liquidités pour nous assurer de notre capacité à financer nos activités de façon entièrement garantie pour une période maximale de un an.

Nous satisfaisons à nos exigences de liquidités en détenant des actifs facilement convertibles en espèces et en gérant nos flux de trésorerie. Pour être considérés comme facilement convertibles en espèces, les actifs doivent être négociables à court terme, assortis d'une notation de crédit suffisante et disponibles à la vente. Les actifs liquides sont représentés selon l'écart cumulatif des liquidités d'après le moment du règlement et la capacité d'absorption du marché. Les actifs requis aux fins de garantie ou ceux qui sont affectés à des fins semblables ne sont pas considérés comme facilement convertibles en espèces.

Bien que nos unités d'exploitation aient chacune la responsabilité d'évaluer et de gérer leurs risques d'illiquidité respectifs, nous gérons aussi des liquidités à l'échelle mondiale, en nous assurant de la gestion uniforme et efficace du risque d'illiquidité dans toutes nos activités. Le 31 octobre 2007, notre position d'actifs liquides excédentaires consolidés s'établissait à 7,8 milliards de dollars jusqu'à 90 jours, en regard d'une position de 18,8 milliards de dollars le 31 octobre 2006. Notre position d'actifs liquides excédentaires correspond à notre total d'actifs liquides, moins nos exigences de financement de gros non garanti, les retraits possibles de dépôts autres que de gros et les passifs éventuels venant à échéance dans les 90 jours.

Pour les situations de crise, nous disposons de plans d'urgence afin de respecter tous nos engagements en temps voulu.

Au moment de la rédaction du présent rapport, une crise de liquidité sévissait sur les marchés de la dette mondiaux. Pendant la crise, nous avons continué d'exercer nos activités à l'intérieur de notre cadre de gestion du risque d'illiquidité et notre structure de limites.

FINANCEMENT

Nous disposons d'une réserve importante de dépôts stables de détail et commerciaux, comptant pour plus de 64 % du total du financement. De plus, nous comptons un programme actif de financement de gros nécessaire pour accéder à une grande variété de sources de financement, y compris la titrisation d'actifs. Notre financement de gros est également réparti par région, par monnaie et par réseau de distribution. Nous avons des limites sur les sommes que nous pouvons garder pour un déposant de façon à ne pas compter excessivement sur un client ou sur un petit groupe de clients comme source de financement. Nous avons également une limite sur les montants de financement de gros qui peuvent arriver à échéance au cours d'une période donnée.

En 2007, nous avons titrisé et vendu 6,2 milliards de dollars de prêts hypothécaires et 1,0 milliard de dollars de lignes de crédit. De plus, nous avons émis 5,1 milliards de dollars d'autres titres de créance de premier rang à moyen et à long terme, 6,6 milliards de dollars de créances subordonnées et 0,8 milliard d'actions privilégiées.

Risque d'assurance

Le risque d'assurance correspond au risque de pertes découlant de réclamations supérieures aux réclamations prévues. Le risque d'assurance peut découler d'une estimation ou d'un choix inadéquat des risques connexes, d'une piètre conception des produits, du développement néfaste de passifs d'assurance, d'événements extrêmes ou catastrophiques, de même que du caractère aléatoire inhérent aux risques assurés.

De par sa nature, l'assurance comporte le placement de produits qui transfèrent des risques individuels en vue d'en tirer un rendement qui est prévu dans les primes gagnées. Nous sommes exposés à des risques d'assurance dans le cadre de nos activités d'assurances multirisques, et de nos activités d'assurances de personnes et de réassurance.

RESPONSABLES DU RISQUE D'ASSURANCE

La gestion du risque d'assurance incombe principalement à la haute direction de chaque unité d'exploitation ayant des activités d'assurances, sous la surveillance du service Gestion des risques. Le comité de vérification du conseil d'administration agit comme comité de vérification et comité de révision pour les filiales canadiennes d'assurance. Ces filiales ont également leur propre conseil d'administration, de même que des actaires nommés de manière indépendante qui assurent un suivi additionnel de la gestion du risque.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE D'ASSURANCE

Nous avons mis en place un ensemble de politiques et de pratiques pour gérer le risque d'assurance. À cette fin, une bonne conception des produits est un élément déterminant. La plupart des risques assurés sont essentiellement à court terme, c'est-à-dire qu'ils n'engendrent pas de garanties de prix à long terme. Une diversification géographique et une diversification de la gamme de produits sont également des éléments importants. Une protection de réassurance est souscrite pour réduire encore plus l'exposition aux risques de fluctuations des réclamations, notamment l'exposition aux catastrophes naturelles dans nos activités d'assurances multirisques. Nous gérons aussi le risque par des pratiques efficaces de tarification et d'approbation des réclamations, le suivi constant des résultats réels et des analyses de scénarios de simulation de stress.

Risque d'exploitation

Le risque d'exploitation est le risque de perte découlant du caractère inadéquat ou de la défaillance des processus, des gens et des systèmes internes ainsi que d'événements externes.

Les rouages d'une institution financière complexe exposent nos entreprises à une vaste gamme de risques d'exploitation, notamment l'inexécution des opérations et les erreurs dans la documentation, les infractions fiduciaires et les divulgations d'information, les défaillances technologiques, l'interruption des affaires, le vol et la fraude, la sécurité des lieux de travail et les dommages aux actifs corporels découlant de nos activités internes et de nos activités imparties. L'incidence peut entraîner des pertes financières, nuire à notre réputation, ou donner lieu à des amendes ou à des blâmes.

La gestion du risque d'exploitation est impérative à la création d'une valeur durable pour les actionnaires ainsi qu'à l'efficacité de l'exploitation, et à l'offre d'un accès fiable, sécuritaire et commode à des services financiers, ce qui suppose que nous devions maintenir un cadre de gestion du risque d'exploitation efficace composé de politiques, de processus, de ressources et de contrôles internes qui permettent de contenir le risque d'exploitation à des niveaux acceptables.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE D'EXPLOITATION

Le service Gestion des risques est responsable de la conception et du maintien du cadre de gestion global de nos risques d'exploitation, lequel comprend des politiques, des processus et des pratiques de gouvernance à l'échelle de l'entreprise visant à déceler, évaluer, atténuer et contrôler le risque d'exploitation et à en faire rapport. Le service Gestion des risques facilite la surveillance du risque et la communication à la haute direction, au comité de surveillance du risque d'exploitation et au comité du risque du conseil d'administration, de rapports sur les risques d'exploitation que court la Banque et sur la conformité aux politiques.

Nous comptons également sur nos propres groupes de spécialistes qui se concentrent exclusivement sur la gestion de risques d'exploitation spécifiques qui nécessitent des activités d'atténuation ciblées. Ces groupes sont responsables de l'établissement de politiques à l'échelle de l'entreprise et du maintien d'une surveillance appropriée particulièrement de questions comme la poursuite des activités, la gestion de l'impartition, la gestion du risque lié à la technologie et la sécurité des données.

La responsabilité de la gestion courante du risque d'exploitation incombe essentiellement à la haute direction de chaque unité d'exploitation selon nos politiques de gestion du risque d'exploitation. Chaque unité d'exploitation et chaque groupe du Siège social comportent une fonction de gestion des risques indépendante qui met en œuvre le cadre de gestion des risques d'exploitation, compte tenu de la nature et de l'ampleur de ses risques d'exploitation propres. Chaque unité d'exploitation a un comité de gestion des risques composé des cadres supérieurs de l'unité qui supervise les enjeux et les initiatives à l'égard de la gestion des risques d'exploitation.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE D'EXPLOITATION

Avec le cadre de gestion des risques d'exploitation, nous disposons d'un système de politiques, de processus et de méthodes exhaustifs pour gérer le risque d'exploitation selon des niveaux acceptables et préconiser des pratiques de gestion proactives. Les principales activités de gestion du risque d'exploitation sont les suivantes :

Autoévaluation des risques et des contrôles

Le contrôle interne constitue l'un des principaux boucliers qui assurent la protection de nos employés, des clients, des actifs et de l'information et sert à la prévention et la détection des erreurs et des fraudes. L'autoévaluation des risques et des contrôles est un processus complet adopté par chacun de nos groupes du Siège social et de nos unités d'exploitation dans le but de recenser de façon proactive les principaux risques d'exploitation présents dans l'entreprise et d'évaluer si les contrôles internes en place sont appropriés pour atténuer ces risques. La direction utilise également les résultats de ce processus pour voir à ce que chaque unité d'exploitation maintienne des contrôles internes efficaces conformes à nos politiques en matière d'exploitation et de gestion des risques.

Surveillance des occurrences de risque d'exploitation

La surveillance des occurrences de risque d'exploitation est importante pour rester sensible aux risques rencontrés et pour aider la direction à agir de manière constructive afin de réduire notre exposition aux pertes futures. Nous disposons d'un système centralisé d'information qui sert à surveiller les occurrences internes et externes et à en faire rapport. L'information sur ces occurrences est analysée pour en dégager les tendances aux fins d'étalonnage ainsi que pour bien comprendre les risques courus dans nos unités d'exploitation et par la Banque.

Rapports sur les risques

Le service Gestion des risques, en collaboration avec la direction des unités d'exploitation, facilite la présentation régulière d'indicateurs de risques clés et d'autres mesures de risques à la haute direction et au conseil d'administration qui apportent une information transparente sur le niveau et l'orientation des risques présents dans la Banque. Les enjeux et les plans d'action importants à l'égard du risque d'exploitation font l'objet d'un suivi et d'une communication systématiques afin de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités et reste attentive aux risques.

Assurances

Le service Gestion des risques gère activement un portefeuille de mesures d'atténuation des risques d'assurance et d'autres risques afin de compter sur une protection additionnelle contre les pertes. Le service évalue le type et le niveau de la couverture d'assurance de responsabilité civile requise par rapport à notre tolérance au risque et par rapport à nos obligations réglementaires. Il s'agit entre autres de procéder à des analyses de risques et à des analyses financières poussées et à trouver des occasions permettant de transférer les risques au besoin.

Technologies et information

La gestion des risques d'exploitation liés à l'utilisation de technologies et d'information est primordiale. Les technologies et l'information sont utilisées pour ainsi dire dans toutes les sphères de nos activités, y compris la création et le soutien de nouveaux marchés, de produits concurrentiels et de canaux de distribution. Les risques liés à la technologie et à l'information qui touchent à l'intégrité et à la sécurité opérationnelles de nos données, de nos systèmes et de notre infrastructure sont gérés de façon active au moyen de programmes de gestion des risques liés aux technologies et à la sécurité de l'information à l'échelle de l'entreprise, lesquels sont fondés sur les meilleures pratiques du secteur et sur notre cadre de gestion du risque d'exploitation. Ces programmes de gestion comprennent des évaluations strictes de la menace et de la vulnérabilité, des processus liés à la sécurité et des pratiques méthodiques de gestion des changements.

Gestion de la poursuite des activités

La gestion de la poursuite des activités est vitale et fait partie intégrante de notre cadre de gestion du risque d'exploitation. Elle comprend le maintien de pratiques de gestion de la poursuite des activités à l'échelle de l'entreprise, qui permettent à la haute direction et aux cadres supérieurs de continuer à gérer et à exploiter leurs unités d'exploitation dans des conditions défavorables, par l'exécution de stratégies souples, d'objectifs de récupération, de plans de poursuite des activités et de gestion de crise, et de protocoles de communication. Toutes les unités d'exploitation ont leur propre plan de poursuite des activités en cas de perte ou de défaillance d'une composante dont dépendent des fonctions critiques et elles testent ce plan régulièrement.

Gestion de l'impartition

L'impartition est une entente conclue avec un prestataire de services qui exécute, en notre nom, des activités, des fonctions ou des processus d'affaires dont nous nous attendrions normalement à exécuter nous-mêmes. L'impartition d'activités d'affaires est profitable si elle donne accès à des technologies de pointe, des connaissances spécialisées, des économies d'échelle et des efficacités opérationnelles. Bien que ces ententes soient avantageuses pour nos activités et notre clientèle, nous convenons que des risques y sont rattachés et que ces risques doivent être gérés. Pour réduire notre exposition aux risques relatifs à l'impartition, nous avons un programme en matière de gestion des risques d'impartition mis en œuvre à l'échelle de l'entreprise qui comprend l'établissement de normes minimales quant à la diligence raisonnable et à la surveillance continue des prestataires de services, selon l'importance de l'entente particulière d'impartition intervenue.

Risque de réglementation et risque juridique

Le risque de réglementation est le risque de ne pas se conformer aux exigences réglementaires et autres exigences semblables. Le risque juridique correspond au risque de non-conformité aux exigences légales, y compris la prévention et le règlement efficaces des litiges.

Les services financiers sont parmi les secteurs les plus strictement réglementés, et il est attendu que la direction d'une entreprise de services financiers comme la nôtre respecte des normes élevées dans toutes ses relations et activités d'affaires. Par conséquent, nous sommes exposés à un risque de réglementation et juridique dans la quasi-totalité de nos activités. La non-conformité aux exigences réglementaires et légales peut non seulement donner lieu à des amendes ou à des blâmes, et mener à une poursuite, mais aussi poser un risque pour notre réputation. Les amendes, les décisions défavorables d'un tribunal ou d'une autorité de réglementation ainsi que tout autre coût associé à des poursuites judiciaires peuvent également avoir une incidence négative sur les bénéfices de la Banque.

Le risque de réglementation et le risque juridique diffèrent des autres risques bancaires, comme le risque de crédit ou le risque de marché, car il ne s'agit pas de risques que la direction prend activement et consciemment en prévision de dégager un rendement. Ce sont des risques auxquels nous faisons face dans le cours normal de nos affaires.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE RÉGLEMENTATION ET DU RISQUE JURIDIQUE

Les unités d'exploitation et les groupes du Siège social sont responsables de la gestion quotidienne du risque de réglementation et du risque juridique, tandis que le Service juridique et le Service de la conformité les aident en leur fournissant des services de conseils et de surveillance.

Le Service de la conformité est responsable de l'identification et de la surveillance efficace du risque de réglementation à l'échelle de l'entreprise, et est tenu de veiller à ce que les principaux contrôles quotidiens soient suffisamment robustes pour assurer la conformité aux lois en vigueur.

Les conseillers juridiques internes et externes travaillent en étroite collaboration avec les unités d'exploitation et les groupes du Siège social pour relever les secteurs présentant un risque de réglementation et un risque juridique potentiels, et les gèrent activement afin de réduire le risque pour la Banque.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE DE RÉGLEMENTATION ET LE RISQUE JURIDIQUE

Notre Code de conduite et d'éthique contribue à donner le ton, au niveau de la haute direction, pour l'instauration d'une culture fondée sur l'intégrité au sein de notre organisation. Le Code stipule que le souci de bien faire les choses doit être le premier point à prendre en considération dans toutes nos décisions d'affaires et actions, ce qui comprend le respect de la loi. Tous les administrateurs, les dirigeants et les employés doivent attester tous les ans qu'ils ont lu le Code et qu'ils se sont conformés à toutes ses dispositions.

Les unités d'exploitation et les groupes du Siège social gèrent le risque de réglementation et le risque juridique au quotidien principalement en mettant en œuvre les politiques, procédures et contrôles appropriés. Le Service juridique et le Service de la conformité les assistent en :

- communiquant de l'information et en donnant des conseils sur les exigences réglementaires et légales et les nouveaux risques liés à la conformité à chaque unité d'exploitation, le cas échéant;
- en travaillant de près ou de loin à la mise en œuvre de politiques et procédures et de programmes de formation;
- en les surveillant de manière indépendante et en vérifiant par des tests si elles se conforment aux exigences réglementaires et légales, et si les principaux contrôles internes connexes sont efficaces;
- en recensant et en signalant à la haute direction et au conseil d'administration les enjeux et résultats importants; et
- en assurant au besoin la liaison avec les organismes de réglementation concernant de nouvelles lois ou de lois révisées, ou des examens réglementaires.

De plus, la gestion du risque de réglementation et du risque juridique à l'échelle de l'entreprise est assurée par l'entremise du Programme de gestion de la conformité aux lois mené par le service de la conformité. Dans le cadre de ce programme, les exigences législatives et les contrôles clés connexes sont évalués à l'échelle de l'organisation à l'aide d'une approche fondée sur le risque. Lorsque des écarts sont décelés, des plans d'action sont mis en œuvre et suivis à intervalles réguliers. La haute direction de chaque unité d'affaires doit fournir chaque année une attestation écrite quant à la conformité de l'unité à toutes les exigences législatives applicables et aux mesures prises pour combler les écarts. À partir de ces attestations, le chef de la conformité remet une attestation annuelle de gestion de la conformité aux lois au comité de vérification du conseil d'administration.

Enfin, bien qu'il ne soit pas possible d'éliminer complètement le risque juridique, le Service juridique travaille aussi étroitement avec les unités d'affaires et les autres groupes du Siège social pour dresser et négocier des accords juridiques visant à gérer ces risques, fournir des conseils quant à l'exécution des obligations juridiques en vertu des accords et des lois applicables, et gérer les litiges auxquels la Banque et ses filiales sont parties.

Risque de réputation

Le risque de réputation correspond à la possibilité qu'une publicité négative, fondée ou non, concernant les pratiques commerciales, les actions ou les inactions d'une institution, entraîne ou pourrait entraîner une perte de valeur de l'institution, une baisse de sa liquidité ou un effritement de sa clientèle.

La réputation d'une société est en soi un bien précieux, essentiel pour optimiser la valeur pour les actionnaires. Voilà pourquoi elle est toujours sensible aux risques. Le risque de réputation ne peut être géré indépendamment des autres risques. Comme elle n'échappe à aucun risque, la réputation peut rejaillir sur la marque, le bénéfice et les fonds propres. Qu'il s'agisse du risque de crédit, du risque de marché, du risque d'exploitation, du risque d'assurance, du risque d'illiquidité, et du risque de réglementation ou du risque juridique, tous doivent être gérés de manière efficace afin de protéger la réputation de la Banque.

Nous avons, au niveau de l'entreprise, une politique à l'égard du risque de réputation, approuvée par le comité du risque du conseil d'administration. Cette politique a établi un cadre selon lequel chaque unité d'exploitation est tenue de mettre en œuvre une politique et des procédures à l'égard du risque de réputation, y compris former un comité chargé d'examiner les questions touchant le risque de réputation et de déterminer les questions à soumettre à l'attention du comité du risque de réputation au niveau de l'entreprise. Au sein des services de gros, nous avons également défini et documenté un processus d'approbation des opérations structurées. Ce processus fait intervenir des comités incluant des représentants des unités d'exploitation et des fonctions de contrôle, et il consiste entre autres à prendre en considération tous les aspects d'un nouveau produit structuré, y compris le risque de réputation.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE RÉPUTATION

L'équipe de la haute direction et les comités de direction qui examinent le risque de réputation dans le cadre de leur mandat normal sont responsables en dernier ressort de la réputation de la Banque. Le comité du risque de réputation est le comité de direction ayant comme responsabilité au niveau de l'entreprise de prendre des décisions sur les risques de réputation. Le comité a pour mandat de s'assurer que les pratiques nouvelles et existantes touchant les activités, les opérations, les produits ou les ventes qui lui sont soumises font l'objet d'une revue suffisamment exhaustive et professionnelle pour permettre d'examiner à fond les questions connexes touchant le risque de réputation. Cependant, tous les employés et les représentants de notre organisation doivent contribuer positivement à notre réputation, en s'assurant de respecter un code d'éthique en tout temps et de maintenir des relations harmonieuses avec les parties intéressées et en s'assurant que la Banque respecte les politiques, les lois et les règlements applicables. La gestion du risque de réputation est plus efficace lorsque chacun a continuellement à cœur d'améliorer et de protéger notre réputation.

Risque lié à l'environnement

Le risque lié à l'environnement est la possibilité de perte de notre valeur au niveau financier, de nos activités ou de notre réputation découlant de l'incidence des enjeux ou préoccupations écologiques.

Il est très important de protéger et de préserver l'environnement pour notre entreprise et nos activités, tant au Canada qu'à l'échelle internationale. Nous sommes sensibles aux impacts environnementaux de nos activités et gérons avec grand soin les risques liés à l'environnement qui peuvent toucher notre valeur que ce soit au niveau financier ou au niveau de nos activités et de notre réputation. Les principaux enjeux et préoccupations écologiques comprennent la dégradation de l'habitat, la biodiversité forestière, les changements climatiques et l'incidence sur les peuples autochtones.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE LIÉ À L'ENVIRONNEMENT

L'équipe des affaires environnementales, en collaboration avec le groupe Activités de la Société, est responsable de la conception et de la mise en œuvre de notre Système de gestion de l'environnement (SGE), qui établit la politique, les processus et la marche à suivre pour déceler, de manière systématique, les problèmes touchant les risques liés à l'environnement et les répercussions sur nos activités, en plus de fixer des objectifs en matière de conformité, de rendement et d'amélioration continue. La responsabilité de la gestion des risques liés à l'environnement incombe à l'ensemble de l'organisation, et est également intégrée dans la gestion d'autres risques tels que les risques de crédit, d'exploitation et de réputation.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE LIÉ À L'ENVIRONNEMENT

Notre entreprise est exposée à deux grandes sources de risques liés à l'environnement : la propriété ou l'exploitation de lieux physiques et les actions de nos emprunteurs. Ces sources de risques sont activement gérées par notre SGE et par nos processus de gestion du risque de crédit. La gestion du risque de crédit nécessite l'établissement d'une politique du crédit et la surveillance du processus d'évaluation du crédit, ainsi que l'obtention d'évaluations environnementales, le cas échéant. En 2007, nos pratiques d'octroi de crédit dans le domaine du financement de projets ont été améliorées avec l'adoption des Principes de l'Équateur reconnus à l'échelle internationale, élaborés afin de fournir un cadre pour déterminer, évaluer et gérer les risques sociaux et environnementaux.

Élément clé du SGE, notre politique environnementale est approuvée par le comité du risque du conseil d'administration, et est complétée par notre cadre de gestion environnementale. Ensemble, cette politique et ce cadre nous servent de guide pour gérer et réduire au minimum l'impact potentiel des risques et des enjeux environnementaux découlant de nos activités. Nous surveillons les changements apportés aux politiques et aux dispositions législatives, et nous continuons d'entretenir un dialogue continu avec des organismes environnementaux, des associations industrielles et des organismes de placement responsables sur le plan social. Ces discussions portent notamment sur le rôle que les banques pourraient ou devraient jouer face à certains enjeux environnementaux qui, selon nous, sont importants pour nos clients et les collectivités où nous menons nos activités.

Pour en savoir plus sur notre politique environnementale et notre cadre de gestion environnementale, et nos activités connexes, consultez notre Rapport sur les responsabilités, qui se trouve sur notre site Web à l'adresse www.td.com.

NORMES ET CONVENTIONS COMPTABLES

Estimations comptables critiques

Les conventions comptables de la Banque sont essentielles pour comprendre ses résultats d'exploitation et sa situation financière. Un sommaire des principales conventions comptables est présenté dans les notes afférentes aux états financiers consolidés de la Banque. Certaines conventions comptables de la Banque nécessitent des jugements et des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'ils portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Toute modification de ces jugements et estimations pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque. La Banque a établi des procédés pour assurer que les conventions comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes sont adéquatement contrôlés et mis en œuvre de manière appropriée et systématique. En outre, les conventions comptables critiques de la Banque sont régulièrement examinées avec le comité de vérification. Les conventions comptables critiques qui exigent que la direction établisse des jugements et des estimations incluent la comptabilisation des pertes sur créances, la comptabilisation de la juste valeur des instruments financiers, la comptabilisation des impôts sur les bénéfices, la comptabilisation des titrisations et des entités à débiteurs de droits variables, l'évaluation des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels, la comptabilisation des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite, et les passifs éventuels.

COMPTABILISATION DES PERTES SUR CRÉANCES

La comptabilisation des pertes sur créances revêt une grande importance compte tenu de la taille du portefeuille de prêts de la Banque. La Banque utilise deux types de provisions pour pertes sur créances : les provisions spécifiques et la provision générale. Les pertes sur créances sont comptabilisées lorsque la Banque détermine, après l'identification et l'évaluation des comptes et des prêts problématiques, que le recouvrement de la totalité des intérêts et du capital exigibles aux termes du contrat n'est plus assuré. Le choix du moment pour désigner un prêt comme prêt douteux et établir le montant de la provision spécifique nécessaire exigent un jugement éclairé. Le jugement de la direction est fondé sur l'évaluation de la probabilité de défaut, de la perte en cas de défaut et du risque en cas de défaut. Les modifications apportées à ces estimations, du fait d'un certain nombre de circonstances, peuvent avoir une incidence directe sur la provision pour pertes sur créances et entraîner un

changement de la provision pour pertes sur prêts. Les modifications apportées à la provision pour pertes sur prêts, le cas échéant, influeraient surtout sur les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et les Services bancaires en gros. Les examens des autorités de réglementation du Canada et des États-Unis apportent une certaine uniformité aux provisions spécifiques constatées par les banques.

La provision générale exige l'exercice du jugement de la direction et son niveau dépend de l'évaluation de la conjoncture économique et commerciale, des résultats historiques et techniques prévus, de la composition du portefeuille de prêts et d'autres indicateurs pertinents. Pour établir le niveau approprié de la provision générale, la Banque a recours, outre le jugement de la direction, à des modèles internes fondés sur des paramètres de probabilité de défaut, de perte en cas de défaut et du risque en cas de défaut. Si l'on augmentait ou réduisait les paramètres pour les services de gros ou commerciaux de 10 % isolément, le modèle indiquerait soit une augmentation, soit une diminution du point milieu de la fourchette de 7 millions de dollars au titre de la probabilité en cas de défaut, 7 millions de dollars au titre de la perte en cas de défaut et de 23 millions de dollars au titre de l'exposition en cas de défaut.

La rubrique « Gestion des risques », pages 60 à 70 du présent rapport de gestion, présente une analyse plus détaillée du risque de crédit. Se reporter également à la note 3 afférente aux états financiers consolidés de la Banque pour plus d'information sur la provision pour pertes sur prêts.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des instruments financiers négociés sur le marché est déterminée d'après les cours publiés du marché et rajustée en fonction des règlements de marge quotidiens, s'il y a lieu. La juste valeur de la presque totalité des instruments financiers est établie en fonction des cours du marché ou des modèles d'évaluation qui font appel à des intrants de marché observables de manière indépendante. Ces intrants comprennent les courbes des taux d'intérêt, les taux de change et la volatilité des options. Les modèles d'évaluation englobent les taux en vigueur sur le marché et ils tiennent compte de facteurs comme la qualité du crédit de la contrepartie, la liquidité et la concentration. Certains instruments dérivés sont évalués à l'aide de modèles dont les intrants de marché ne sont pas observables. En pareil cas, la direction doit faire preuve de jugement dans l'estimation des intrants. Ces instruments dérivés ne sont pas, en temps normal, négociés activement sur le marché et sont complexes. Par exemple, certains produits de crédit sont évalués à l'aide de modèles assortis d'intrants comme des taux de corrélation et de recouvrement qui ne sont pas observables. Toute incertitude dans l'estimation des intrants peut avoir une incidence sur le montant des revenus ou des pertes comptabilisés pour une position particulière. Dans le cas où aucun

intrans de marché n'est observable, la Banque reporte tous les bénéfices de mise en place. La direction exerce également son jugement pour comptabiliser les rajustements de juste valeur apportés aux modèles d'évaluation pour tenir compte de l'incertitude relative à la mesure dans l'évaluation d'instruments dérivés complexes et négociés moins activement sur le marché.

Pour s'assurer que les évaluations produites par les modèles et les intrants sont appropriées, la Banque exerce des contrôles, notamment une revue et une approbation indépendantes des modèles d'évaluation et des intrants, ainsi qu'une revue indépendante des évaluations par du personnel qualifié. Étant donné l'évolution du marché des instruments dérivés complexes, la tarification de ces produits pourrait devenir plus transparente, ce qui donne lieu à une amélioration des modèles d'évaluation. Pour de plus amples renseignements sur les risques de marché, se reporter à la page 64 du présent rapport de gestion. Tel qu'il est décrit à la note 22 afférente aux états financiers consolidés, en ce qui a trait aux instruments financiers dont la juste valeur est estimée d'après des techniques d'évaluation qui intègrent des intrants non observables sur le marché importants pour l'évaluation globale, la différence entre la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale représentée par le prix de transaction, et la juste valeur établie d'après une technique d'évaluation est passée en résultat lorsque les intrants deviennent observables. Le montant total de la variation de juste valeur comptabilisée en résultat pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007 relativement à ces instruments financiers est de 62 millions de dollars, lequel est présenté avant l'incidence des couvertures et comprend les variations des intrants observables et des intrants non observables sur le marché au moment de la création. La note 22 contient également un résumé du profit global non comptabilisé du fait d'un écart entre le prix de transaction et le montant calculé à l'aide de techniques d'évaluation qui font appel à des intrants importants qui ne sont pas observables sur le marché au moment de la mise en place.

Nous sommes d'avis que les estimations de la juste valeur sont raisonnables à la lumière du processus suivi pour obtenir divers prix du marché extérieur, de l'application constante des modèles sur une certaine période et des contrôles et processus susmentionnés. Les évaluations sont également corroborées d'après les résultats passés et d'après les règlements en espèces réels de contrats.

L'évaluation des placements dans des titres de participation privés exige que la direction fasse preuve de jugement, étant donné l'absence

de cours du marché, le manque inhérent de liquidité et la nature à plus long terme de ces placements. Ces derniers sont initialement comptabilisés au coût, qui est ensuite comparé régulièrement à la juste valeur. La juste valeur est établie à l'aide de techniques d'évaluation, y compris les flux de trésorerie actualisés et un multiple du bénéfice avant impôts et amortissement. La direction exerce son jugement pour choisir la méthode d'évaluation ainsi que les diverses données utilisées pour le calcul, qui peuvent varier d'une période de présentation à l'autre. Ces estimations font l'objet d'un suivi et d'un examen périodiques de notre part afin d'établir la cohérence et la vraisemblance. Toute imprécision de ces estimations peut influencer sur la juste valeur qui en découlera. En raison de la nature des placements dans des titres de participation privés, l'évaluation de la direction changera avec le temps, à mesure que les titres sous-jacents arriveront à échéance et qu'une stratégie de sortie sera élaborée et mise en œuvre. Les estimations de juste valeur peuvent également changer en raison de l'évolution des affaires des émetteurs. Les changements peuvent être importants selon la nature des facteurs retenus pour la méthode d'évaluation et l'ordre de grandeur des variations de ces facteurs.

Les valeurs mobilières disponibles à la vente et détenues jusqu'à leur échéance sont ramenées à leur juste valeur dans l'état des résultats consolidé lorsqu'une baisse de valeur est considérée comme durable. La détermination du caractère temporaire ou durable de la baisse de valeur est une question de jugement. Nous examinons régulièrement les valeurs mobilières pour déterminer toute baisse de valeur durable possible, et cet examen comporte généralement une analyse des faits et circonstances propres à chaque placement et des attentes de rendement d'un titre. Plus particulièrement, les facteurs suivants sont indicatifs d'une perte de valeur : le fait que la juste valeur du titre soit inférieure, depuis longtemps, à la valeur comptable; le fait que la société émettrice ait subi des pertes importantes au cours du ou des derniers exercices; le fait que la société émettrice accumule des pertes depuis plusieurs années; la suspension des opérations portant sur le titre en question; les difficultés de trésorerie et les problèmes de continuité de l'exploitation de la société émettrice.

Tous les secteurs de la Banque sont touchés par cette convention comptable.

Le tableau suivant résume les actifs financiers et les passifs financiers importants de la Banque qui sont comptabilisés à la juste valeur selon une méthode d'évaluation.

TABLEAU 37	ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS FINANCIERS COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR SELON UNE MÉTHODE D'ÉVALUATION								
	Au 31 octobre 2007								
(en millions de dollars canadiens)									
	Actifs financiers					Passifs financiers			
	Valeurs mobilières détenues à des fins de transaction	Valeurs mobilières désignées comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur	Valeurs mobilières disponibles à la vente	Dérivés	Prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur	Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	Dépôts détenus à des fins de transaction	Dérivés	
Juste valeur	77 637 \$	2 012 \$	34 355 \$	38 918 \$	1 235 \$	24 195 \$	41 621 \$	45 348 \$	
Reposant sur :									
Cours officiels du marché	48 %	50 %	38 %	2 %	– %	53 %	2 %	– %	
Techniques d'évaluation qui intègrent des intrants importants observables sur le marché ou des cotes des sociétés de courtage	51 %	50 %	62 %	98 %	100 %	47 %	97 %	99 %	
Techniques d'évaluation qui intègrent des intrants importants non observables sur le marché	1 %	– %	– %	– %	– %	– %	1 %	1 %	
Total en pourcentage	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	

L'effet éventuel de l'utilisation d'autres hypothèses possibles et raisonnables aux fins de l'évaluation de ces instruments financiers varierait d'une réduction de 68 millions de dollars de la juste valeur à une hausse de 82 millions de dollars de la juste valeur (avant les modifications de rajustements de valeur).

COMPTABILISATION DES TITRISATIONS ET DES ENTITÉS À DÉTENEURS DE DROITS VARIABLES

Deux décisions importantes doivent être prises en ce qui concerne la comptabilisation des titrisations. La première décision importante concerne les actifs titrisés montés par la Banque. Il faut décider si la titrisation peut être considérée comme une vente selon les PCGR. Selon les PCGR, il faut que la Banque satisfasse à certains critères particuliers pour établir qu'elle a renoncé au contrôle des actifs et, par conséquent, être en mesure de constater un gain ou une perte à la vente. Par exemple, les actifs titrisés doivent être isolés par rapport à la Banque et être placés hors d'atteinte de la Banque et de ses créanciers, même en cas de faillite ou de mise sous séquestre. Pour calculer le gain ou la perte à la vente, la direction estime les flux de trésorerie futurs à partir du montant estimatif des intérêts attendus sur les actifs titrisés, du rendement revenant aux investisseurs, de la tranche des actifs titrisés qui sera remboursée avant l'échéance prévue, des pertes sur créances prévues, du coût de gestion des actifs et du taux d'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus. Les flux de trésorerie réels peuvent être très différents des estimations de la direction. Si les flux de trésorerie réels diffèrent de nos estimations des flux de trésorerie futurs, alors les gains ou les pertes de titrisation constatés dans les résultats seront rajustés. Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2006, les droits conservés sont classés comme des valeurs mobilières détenues à des fins de transaction et sont comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé de la Banque. La note 4 afférente aux états financiers consolidés de la Banque présente de l'information additionnelle sur les titrisations, y compris une analyse de sensibilité pour les principales hypothèses. Pour 2007, les principales hypothèses utilisées pour estimer les flux de trésorerie futurs n'ont fait l'objet d'aucune modification importante. Les hypothèses sont révisées périodiquement et peuvent être modifiées en cas de changements économiques importants.

La deuxième décision importante consiste à déterminer si les EDDV doivent être consolidées. Toutes les fiducies de titrisation de la Banque sont considérées comme des EDDV. Selon les PCGR actuels, les EDDV doivent être consolidées seulement lorsque la Banque est le principal bénéficiaire et est exposée à une majorité des pertes prévues de l'EDDV ou a droit à une majorité des rendements résiduels prévus de l'EDDV. En outre, la Banque ne doit pas consolider une EDDV qui est une SAA. La direction exerce son jugement pour estimer les pertes prévues et le rendement résiduel prévu en vue d'établir si la Banque conserve la presque totalité des risques et des avantages résiduels relatifs à l'EDDV. Selon les PCGR actuels, la totalité des actifs montés par la Banque et cédés à des EDDV satisfont aux critères de traitement à titre de vente et de non-consolidation. Cette convention comptable a une incidence sur les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, les Services bancaires en gros et le Siège social.

ÉVALUATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION ET DES AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Selon les PCGR, les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, mais sont plutôt soumis à un test de dépréciation au moins annuellement au niveau des unités d'exploitation ou dans le cas où un événement ou un changement de situation indique que l'actif peut avoir subi une perte de valeur. Le test de dépréciation des écarts d'acquisition consiste à déterminer si l'unité d'exploitation à laquelle l'écart d'acquisition se rapporte a une juste valeur qui est inférieure à la valeur comptable, auquel cas la juste valeur de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation est comparée à la valeur comptable de cet écart. Si la juste valeur est inférieure à la valeur comptable, l'écart d'acquisition est considéré comme ayant subi une perte de valeur, et une charge pour dépréciation est constatée immédiatement. La juste valeur des unités d'exploitation de la Banque est déterminée d'après des modèles d'évaluation internes qui tiennent compte de divers facteurs comme les bénéfices prévus et normalisés, les ratios cours-bénéfices et les taux d'actualisation. La direction exerce son jugement dans l'estimation de la juste valeur des unités d'exploitation, et toute imprécision des hypothèses et des estimations de juste valeur peut influencer sur le calcul de la dépréciation et sur l'évaluation des écarts d'acquisition. La direction est d'avis que les hypothèses et les estimations utilisées sont raisonnables et justifiables dans le contexte actuel. Lorsque

cela est possible, les justes valeurs internes sont comparées aux données du marché. Les valeurs comptables des unités d'exploitation de la Banque sont déterminées par la direction au moyen de modèles de capital économique aux fins de rajustement des actifs et passifs nets par unité d'exploitation. Ces modèles sont fondés sur divers facteurs comme le risque de marché, le risque de crédit et le risque d'exploitation, et ils visent à produire les fonds propres qui seraient détenus par une unité d'exploitation si elle était une entité autonome. L'attribution par la Banque de capital économique à l'unité d'exploitation est revue par le Comité de gestion du capital.

La juste valeur estimative de chacun des groupes d'unités d'exploitation de la Banque était sensiblement supérieure à la valeur comptable, y compris l'écart d'acquisition. Pour ce qui est des groupes d'unités d'exploitation pris séparément, la juste valeur estimative de tout groupe d'unités d'exploitation de la Banque devrait baisser de plus de 30 % avant qu'une évaluation détaillée de la dépréciation soit requise.

Les actifs incorporels qui tirent leur valeur de relations contractuelles avec des clients, ou qui peuvent être séparés et vendus, et qui ont une durée de vie utile limitée sont amortis sur leur durée de vie utile estimative. La détermination de la durée de vie utile estimative de ces actifs incorporels qui ont une durée de vie limitée nécessite une analyse des circonstances ainsi que du jugement de la part de la direction. Les actifs incorporels ayant une durée de vie limitée font l'objet d'un test de dépréciation chaque fois que des circonstances indiquent que la valeur comptable peut ne pas être recouvrable. Ces circonstances indiqueraient une dépréciation possible des actifs incorporels, auquel cas il faudrait effectuer une analyse des flux de trésorerie. La valeur des actifs incorporels ayant une durée de vie limitée serait ramenée à leur valeur recouvrable nette selon les flux de trésorerie futurs prévus. Cette convention comptable a une incidence sur tous les secteurs d'exploitation de la Banque. Se reporter à la note 5 afférente aux états financiers consolidés de la Banque pour plus d'information sur les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels.

COMPTABILISATION DES PRESTATIONS DE RETRAITE ET DES AVANTAGES POSTÉRIEURS AU DÉPART À LA RETRAITE

L'obligation au titre des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite dépendent des hypothèses utilisées pour le calcul de ces montants. Les hypothèses actuarielles sont établies par la direction et évaluées annuellement par les actuaires de la Banque. Ces hypothèses comprennent le taux d'actualisation, le taux d'augmentation des salaires, la tendance générale du coût des soins de santé et le taux de rendement à long terme prévu des actifs du régime. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les passifs est établi d'après le rendement à long terme d'obligations de sociétés notées AA à la date d'évaluation. Les autres hypothèses sont également des estimations à long terme. L'hypothèse relative au taux de rendement à long terme prévu des actifs du régime est fondée sur les rendements historiques et les attentes quant aux rendements futurs de chaque catégorie d'actifs ainsi que sur la répartition cible des actifs de la caisse. Comme ces hypothèses se rapportent à des facteurs à long terme, elles supposent un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses ainsi que les variations des hypothèses découlant des modifications des attentes futures entraînent une augmentation ou une diminution de la charge pour prestations de retraite et avantages postérieurs au départ à la retraite au cours des exercices futurs.

Le tableau ci-après présente la sensibilité de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées et de la charge de retraite du régime de retraite principal de la Banque aux variations du taux d'actualisation, de l'hypothèse relative au rendement à long terme prévu des actifs du régime et du taux d'augmentation des salaires au 31 octobre 2007. L'analyse de sensibilité présentée dans le tableau est hypothétique et doit être utilisée avec prudence. Cette convention comptable a une incidence sur tous les secteurs de la Banque. Pour plus d'information sur les principales hypothèses utilisées pour établir la charge de retraite annuelle et l'obligation au titre des prestations constituées de la Banque, se reporter à la note 16 afférente aux états financiers consolidés.

TABLEAU 38 SENSIBILITÉ DE LA MODIFICATION DES PRINCIPALES HYPOTHÈSES		
(en millions de dollars canadiens)	Obligation	Charge
Incidence d'une variation de 1,0 % des principales hypothèses		
Hypothèse utilisée pour le taux d'actualisation	5,60 %	5,50 %
Diminution de l'hypothèse	278 \$	45 \$
Augmentation de l'hypothèse	(220) \$	(31) \$
Hypothèse utilisée pour le rendement à long terme prévu des actifs		
Diminution de l'hypothèse	s.o.	6,75 %
Augmentation de l'hypothèse	s.o.	(20) \$
Hypothèse utilisée pour le taux d'augmentation des salaires		
Diminution de l'hypothèse	3,50 %	3,50 %
Augmentation de l'hypothèse	(68) \$	(28) \$
	76 \$	19 \$

COMPTABILISATION DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour comptabiliser les impôts de l'exercice, la Banque doit faire preuve de jugement à l'égard des questions touchant certaines opérations complexes, des questions connues en cours de pourparlers avec l'administration fiscale ou des questions soumises à un tribunal. De ce fait, la Banque a une charge d'impôts pour éventualités et elle en évalue régulièrement le caractère adéquat.

Des impôts sur les bénéfices futurs sont constatés pour tenir compte de l'incidence des impôts futurs sur les opérations réalisées pendant l'exercice courant. La constatation d'impôts sur les bénéfices futurs a une incidence sur tous les secteurs de la Banque et fait appel au jugement, notamment dans les situations suivantes :

- La recouvrabilité des actifs d'impôts futurs est évaluée. La Banque constate une provision pour moins-value lorsqu'elle croit, d'après tous les éléments probants disponibles, qu'il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs constatés ne se réaliseront pas tous avant leur échéance. Cependant, le montant des actifs d'impôts futurs constatés et considérés comme réalisables pourrait être réduit si le bénéfice projeté n'était pas réalisé en raison de divers facteurs, tels qu'une conjoncture économique défavorable. Si la Banque estimait que le béné-

ficé projeté ne sera pas atteint, elle constaterait une provision pour moins-value additionnelle pour ramener ses actifs d'impôts futurs à un montant qu'elle croit réalisable. La taille de la provision pour moins-value repose en grande partie sur les prévisions de bénéfices de la Banque, ces bénéfices établissant dans quelle mesure la Banque pourra utiliser ses actifs d'impôts futurs.

- Les actifs d'impôts futurs sont calculés à l'aide des taux d'imposition qui sont censés s'appliquer au cours de la période où ils seront réalisés. Les actifs et les passifs d'impôts constatés antérieurement doivent être rajustés lorsque la date prévue de l'événement futur est révisée en fonction de nouvelles informations.
- La Banque n'a pas constaté de passifs d'impôts futurs au titre des bénéfices non répartis de certaines activités à l'étranger puisqu'elle ne prévoit pas rapatrier ces bénéfices. Les impôts estimatifs à payer sur ces bénéfices en cas de rapatriement seraient de 428 millions de dollars au 31 octobre 2007.

PASSIFS ÉVENTUELS

La Banque et ses filiales font l'objet de diverses poursuites dans le cours normal des affaires, dont bon nombre sont liées aux prêts. De l'avis de la direction, l'issue d'une ou de l'ensemble de ces poursuites n'aura pas d'incidence défavorable marquée sur la situation financière de la Banque.

Des provisions pour litiges éventuels sont constituées lorsqu'il devient probable que la Banque engagera des frais et que le montant peut être estimé de manière raisonnable. Outre la direction de la Banque, des experts internes et externes évaluent la probabilité et le montant estimatif des pertes. Tant qu'une éventualité existe, la direction ou les experts de la Banque peuvent obtenir de nouvelles informations qui peuvent changer leur évaluation quant à la probabilité de pertes et à leur montant estimatif. Toute modification des évaluations peut faire varier le montant des pertes comptabilisées. De plus, les coûts réels de résolution de ces réclamations peuvent être sensiblement supérieurs ou inférieurs aux provisions.

Pour plus de détails, se reporter à la note 25 afférente aux états financiers consolidés de la Banque.

DÉRIVÉS

L'incidence des dérivés détenus à des fins autres que de transaction sur le revenu d'intérêts net et sur les autres revenus pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007 est présentée au tableau 39 ci-dessous.

TABLEAU 39 DÉRIVÉS DÉTENUS À DES FINS AUTRES QUE DE TRANSACTION		
(en millions de dollars canadiens)	Dérivés détenus à des fins autres que de transaction admissibles à la comptabilité de couverture	Dérivés détenus à des fins autres que de transaction non admissibles à la comptabilité de couverture
Revenu d'intérêts net (perte d'intérêts nette)	(65,3) \$	56,9 \$
Autres revenus	2,2	9,5

NORMES ET CONVENTIONS COMPTABLES

Modifications futures de conventions comptables et de la présentation de l'information financière

La Banque prévoit adopter les normes comptables suivantes au cours des prochains exercices. Voir la note 1 afférente aux états financiers consolidés de la Banque pour plus de détails sur ces modifications futures.

Informations à fournir concernant le capital

L'ICCA a publié une nouvelle norme comptable, soit le chapitre 1535, «Informations à fournir concernant le capital», qui exige que des informations tant qualitatives que quantitatives soient présentées pour permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, les politiques et les procédures de gestion du capital de l'entité. Pour la Banque, cette nouvelle norme entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2007.

Instruments financiers

L'ICCA a publié deux nouvelles normes comptables, soit le chapitre 3862, «Instruments financiers – informations à fournir», et le chapitre 3863, «Instruments financiers – présentation», qui s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels relatifs aux exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007. La Banque a l'intention d'adopter ces nouvelles normes à compter du 1^{er} novembre 2007.

Comptabilisation des coûts de transaction d'instruments financiers classés comme détenus à des fins autres que de transaction

Le 1^{er} juin 2007, le CPN a publié le CPN-166, «Choix de méthode comptable pour les coûts de transaction», qui permet à une entité de choisir entre la comptabilisation de tous les coûts de transaction en résultat net et l'ajout à la valeur comptable initiale des coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de l'instrument financier pour tous les instruments financiers semblables classés comme détenus à des fins autres que de transaction. Cette norme entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2007. La nouvelle norme ne devrait pas avoir d'incidence importante sur la situation financière ou les bénéfices de la Banque.

PCGR DES ÉTATS-UNIS

Régimes de retraite à prestations déterminées et autres régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite

La Banque a adopté le Statement of Financial Accounting Standards du FASB (SFAS) No. 158, «Employers' Accounting for Defined Benefit Pension and Other Postretirement Plans» le 31 octobre 2007. En date du 1^{er} novembre 2008, la norme exigera également que la date à laquelle les obligations au titre des prestations constituées et les actifs du régime sont évalués soit la date de clôture de l'exercice. Par conséquent, la Banque ne pourra plus évaluer ses régimes de retraite à prestations déterminées jusqu'à trois mois avant la date des états financiers.

Impôts sur les bénéfices

À compter du 1^{er} novembre 2007, la Banque sera tenue d'adopter l'interprétation du FASB concernant les impôts sur les bénéfices. Cette interprétation fournit une ligne directrice sur la constatation, l'évaluation et la présentation des économies et des passifs d'impôts. La Banque évalue actuellement l'incidence de cette interprétation sur ses états financiers consolidés.

Évaluation à la juste valeur

En date du 1^{er} novembre 2008, la Banque devra adopter la ligne directrice du FASB concernant l'évaluation à la juste valeur. La nouvelle ligne directrice se répercutera surtout sur la mesure de la juste valeur des instruments financiers de la Banque. La Banque devra également présenter plus d'informations à l'égard de ses mesures à la juste valeur. La Banque évalue actuellement l'incidence de cette ligne directrice sur ses états financiers consolidés.

Option de la juste valeur pour les actifs financiers et les passifs financiers

La norme comptable du FASB concernant l'option de la juste valeur pour les actifs financiers et les passifs financiers permet à une entité de choisir d'évaluer à la juste valeur les instruments financiers admissibles, les variations de la juste valeur étant constatées dans les résultats. La norme entrera en vigueur pour la Banque le 1^{er} novembre 2008.

NORMES ET CONVENTIONS COMPTABLES

Contrôles et procédures

INFORMATION SUR LES CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Sous la surveillance et avec la participation de la direction de la Banque, y compris le chef de la direction et le chef des finances, une appréciation de l'efficacité des contrôles et procédures à l'égard de l'information financière de la Banque, selon les règles de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, a été effectuée en date du 31 octobre 2007. Selon cette appréciation, la direction de la Banque, y compris le chef de la direction et le chef des finances, a conclu que les contrôles et procédures à l'égard de l'information financière de la Banque étaient efficaces au 31 octobre 2007.

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de la Banque est responsable de la mise en place et du maintien d'un processus de contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière pour la Banque. Le contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière s'entend des politiques et des procédures qui 1) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la Banque; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers selon les principes comptables généralement reconnus, et que les encaissements et décaissements de la Banque ne sont faits qu'avec l'autorisation de la

direction et du conseil d'administration; et 3) fournissent une assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la Banque qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers est soit interdite, soit détectée à temps.

La direction de la Banque a utilisé les critères établis dans le rapport *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Commission Treadway, pour effectuer, avec la participation du chef de la direction et du chef des finances, une appréciation de l'efficacité du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière. D'après cette appréciation, la direction a conclu que le contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière était efficace au 31 octobre 2007. L'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière a été vérifiée par les vérificateurs indépendants de la Banque, Ernst & Young s.r.l., cabinet d'experts-comptables inscrit, qui ont aussi vérifié les états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007. Dans leur rapport, à la page 77, les vérificateurs expriment une opinion sans réserve sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière en date du 31 octobre 2007.

MODIFICATIONS DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de 2007, il n'y a eu aucune modification aux politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur le contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière.

RÉSULTATS FINANCIERS

États financiers consolidés

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de la Banque est responsable de l'intégrité, de l'uniformité, de l'objectivité et de la fiabilité des états financiers consolidés de La Banque Toronto-Dominion ainsi que de l'information financière connexe présentée dans le présent rapport annuel. Les principes comptables généralement reconnus du Canada de même que les exigences de la *Loi sur les banques* et les règlements connexes ont été appliqués, et la direction a exercé son jugement et effectué les meilleures estimations possibles quand elle l'a jugé opportun.

Le système comptable de la Banque et les contrôles internes connexes, de même que les procédés à l'appui utilisés, sont conçus de manière à fournir une assurance raisonnable de l'intégralité et de l'exactitude des comptes financiers et de la protection des biens contre les pertes attribuables à un usage ou à une cession non autorisés de ceux-ci. Les procédés à l'appui comprennent le choix judicieux et la formation appropriée d'employés qualifiés, la mise en place de structures organisationnelles assurant une division précise des responsabilités et l'obligation de rendre compte sur le rendement, ainsi que la communication de politiques et de directives sur la conduite des activités dans toute la Banque.

La direction a utilisé les critères établis dans le rapport *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Commission Treadway pour effectuer une appréciation de l'efficacité du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2007. D'après cette appréciation, la direction a conclu que le contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière était efficace au 31 octobre 2007.

Le conseil d'administration de la Banque, par l'intermédiaire du comité de vérification qui est composé entièrement d'administrateurs indépendants, s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités relativement à la présentation

de l'information financière et aux systèmes de contrôle interne.

Le vérificateur en chef de la Banque, qui a pleinement et librement accès au comité de vérification, procède à un vaste programme de vérifications. Ce programme soutient le système de contrôle interne et est exécuté par une équipe professionnelle de vérificateurs.

Le Bureau du surintendant des institutions financières Canada examine les affaires de la Banque et prend les renseignements qu'il juge nécessaires pour s'assurer que les dispositions de la *Loi sur les banques* relatives à la sécurité des déposants sont dûment observées et que la situation financière de la Banque est saine.

Ernst & Young s.r.l., vérificateurs nommés par les actionnaires, ont vérifié l'efficacité du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2007, en plus de vérifier les états financiers consolidés de la Banque portant la même date. Leurs rapports, dans lesquels ils expriment une opinion sans réserve, figurent aux pages 76 et 77. Les vérificateurs Ernst & Young ont pleinement et librement accès au comité de vérification, qu'ils rencontrent périodiquement, afin de discuter de leur vérification et des questions s'y rapportant, comme les commentaires qu'ils peuvent avoir à formuler relativement à la fidélité de l'information financière et au caractère approprié des contrôles internes.



W. Edmund Clark
Président et
chef de la direction

Toronto, Canada
Le 28 novembre 2007



Colleen M. Johnston
Chef de groupe, Finances et
chef des finances

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS AUX ACTIONNAIRES

Nous avons vérifié le bilan consolidé de La Banque Toronto-Dominion aux 31 octobre 2007 et 2006 et les états consolidés des résultats, des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires, du résultat étendu et des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis (PCAOB). Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que nos vérifications constituent un fondement raisonnable à la formulation de notre opinion.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque aux 31 octobre 2007 et 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie

pour les exercices terminés à ces dates, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Tel qu'il est expliqué à la note 1 afférente aux états financiers consolidés, en 2007, La Banque Toronto-Dominion a adopté les exigences des chapitres 3855, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», 3865, «Couvertures», 1530, «Résultat étendu», et 3251, «Capitaux propres», du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* («ICCA»).

Nous avons également vérifié, conformément aux normes du PCAOB, l'efficacité du contrôle interne de La Banque Toronto-Dominion à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2007 selon les critères établis dans le rapport *Internal Control – Integrated Framework* du Committee of Sponsoring Organizations de la Commission Treadway et avons exprimé une opinion sans réserve à cet égard dans notre rapport du 28 novembre 2007.

Les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005 ont été vérifiés par Ernst & Young s.r.l. et PriceWaterhouseCoopers s.r.l. qui ont exprimé une opinion sans réserve sur ceux-ci dans le rapport daté du 22 novembre 2005.



Ernst & Young s.r.l.
Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
Le 28 novembre 2007

**RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS SUR LES
CONTRÔLES INTERNES SELON LES NORMES DU PUBLIC
COMPANY ACCOUNTING OVERSIGHT BOARD (ÉTATS-UNIS)**

Nous avons vérifié l'efficacité du contrôle interne par La Banque Toronto-Dominion à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2007, selon les critères établis dans le rapport *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Commission Treadway (les critères du COSO). La direction de La Banque Toronto-Dominion est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, incluse dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière compris dans le rapport de gestion ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace de l'information financière a été maintenu à tous les égards importants. Notre vérification du contrôle interne à l'égard de l'information financière a comporté l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'appréciation du risque de faiblesse importante, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière en fonction de notre appréciation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre vérification constitue un fondement raisonnable à la formulation de notre opinion.

Le contrôle interne d'une société à l'égard de l'information financière est le processus visant à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été dressés, aux fins de la publication de l'information financière, selon les principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne d'une société à l'égard de l'information financière s'entend des politiques et procédures qui 1) concernent la tenue de comptes

suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour dresser les états financiers selon les principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; et 3) fournissent une assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers est soit interdite, soit détectée à temps.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation, ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques ou des procédures.

À notre avis, La Banque Toronto-Dominion maintenait, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2007, selon les critères du COSO.

Nous avons également vérifié, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du PCAOB, les bilans consolidés de La Banque Toronto-Dominion aux 31 octobre 2007 et 2006 et les états consolidés des résultats, des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires, du résultat étendu et des flux de trésorerie pour les exercices terminés les 31 octobre 2007 et 2006 de La Banque Toronto-Dominion, et notre rapport daté du 28 novembre 2007 exprime une opinion sans réserve à leur égard.

Ernst & Young s.r.l.

Ernst & Young s.r.l.

Comptables agréés

Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 28 novembre 2007

Bilan consolidé

Aux 31 octobre

(en millions de dollars canadiens)

	2007	2006
ACTIF		
Encaisse et montants à recevoir de banques	1 790 \$	2 019 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	14 746	8 763
	16 536	10 782
Valeurs mobilières (Note 2)		
Détenues à des fins de transaction	77 637	77 482
Désignées comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur	2 012	–
Disponibles à la vente	35 650	–
Détenues jusqu'à leur échéance	7 737	–
Placements	–	46 976
	123 036	124 458
Valeurs mobilières prises en pension		
	27 648	30 961
Prêts (Note 3)		
Prêts hypothécaires résidentiels	58 485	53 425
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	67 532	63 130
Prêts sur cartes de crédit	5 700	4 856
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	44 258	40 514
Prêts aux entreprises et aux gouvernements désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur	1 235	–
	177 210	161 925
Provision pour pertes sur prêts	(1 295)	(1 317)
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)	175 915	160 608
Divers		
Engagements de clients au titre d'acceptations	9 279	8 676
Investissement dans TD Ameritrade (Note 28)	4 515	4 379
Instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction (Note 24)	36 052	27 845
Écarts d'acquisition (Note 5)	7 918	7 396
Autres actifs incorporels (Note 5)	2 104	1 946
Terrains, constructions, matériel et mobilier (Note 7)	1 822	1 862
Autres actifs (Note 8)	17 299	14 001
	78 989	66 105
Total de l'actif	422 124 \$	392 914 \$
PASSIF		
Dépôts (Note 9)		
Particuliers	147 561 \$	146 636 \$
Banques	10 162	14 186
Entreprises et gouvernements	73 322	100 085
Détenus à des fins de transaction	45 348	–
	276 393	260 907
Divers		
Acceptations	9 279	8 676
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert (Note 2)	24 195	27 113
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension (Note 2)	16 574	18 655
Instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction (Note 24)	39 028	29 337
Autres passifs (Note 10)	23 829	17 461
	112 905	101 242
Billets et débentures subordonnés (Note 11)	9 449	6 900
Passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital (Note 12)	1 449	1 794
Participations sans contrôle dans les filiales (Notes 11, 28)	524	2 439
Passif éventuel, engagements et garanties (Note 25)		
AVOIR DES ACTIONNAIRES		
Actions ordinaires (en millions d'actions émises et en circulation : 717,8 en 2007 et 717,4 en 2006) (Note 13)	6 577	6 334
Actions privilégiées (en millions d'actions émises et en circulation : 17,0 en 2007 et 17,0 en 2006) (Note 13)	425	425
Surplus d'apport	119	66
Bénéfices non répartis	15 954	13 725
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(1 671)	(918)
	21 404	19 632
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	422 124 \$	392 914 \$

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice écoulé. Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



W. Edmund Clark
Président et chef de la direction



Hugh J. Bolton
Président du comité de vérification

État des résultats consolidé

Pour les exercices terminés les 31 octobre

(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
Revenu d'intérêts			
Prêts	12 729 \$	10 832 \$	8 322 \$
Valeurs mobilières			
Dividendes	928	837	927
Intérêts	3 838	3 598	3 112
Dépôts auprès de banques	357	302	415
	17 852	15 569	12 776
Frais d'intérêts			
Dépôts	8 247	7 081	5 129
Billets et débentures subordonnés	484	388	328
Actions privilégiées et titres de fiducie de capital (Note 12)	109	126	147
Autres passifs	2 088	1 603	1 164
	10 928	9 198	6 768
Revenu d'intérêts net	6 924	6 371	6 008
Autres revenus			
Services de placement et de valeurs mobilières	2 400	2 259	2 479
Commissions sur crédit	420	371	343
Gains nets sur valeurs mobilières (Note 2)	326	305	242
Revenu de négociation (Note 17)	591	797	147
Revenu (perte) provenant des instruments financiers désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur	(55)	–	–
Frais de service	1 019	937	787
Titrisations de prêts (Note 4)	397	346	414
Services de cartes	457	383	279
Assurances, déduction faite des règlements (Note 18)	1 005	896	826
Honoraires de fiducie	133	130	111
Divers (Note 28e)	664	397	323
	7 357	6 821	5 951
Total des revenus	14 281	13 192	11 959
Provision pour pertes sur créances (Note 3)	645	409	55
Frais autres que d'intérêts			
Salaires et avantages sociaux (Note 16)	4 606	4 485	4 218
Frais d'occupation des locaux, amortissement compris	736	701	676
Frais de matériel et de mobilier, amortissement compris	614	599	609
Amortissement des autres actifs incorporels (Note 5)	499	505	546
Coûts de restructuration (Note 19)	67	50	43
Marketing et développement des affaires	445	470	469
Frais de courtage connexes	233	222	263
Services professionnels et consultatifs	488	540	519
Communications	193	201	205
Divers (Note 25)	1 094	1 042	1 296
	8 975	8 815	8 844
Gain sur dilution, montant net (Note 28)	–	1 559	–
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices, participations sans contrôle dans les filiales et quote-part du bénéfice net d'une société liée	4 661	5 527	3 060
Charge d'impôts sur les bénéfices (Note 20)	853	874	699
Participations sans contrôle dans les filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices	95	184	132
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices (Note 28)	284	134	–
Bénéfice net	3 997	4 603	2 229
Dividendes sur actions privilégiées	20	22	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 977 \$	4 581 \$	2 229 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions) (Note 21)			
De base	718,6	716,8	691,3
Dilué	725,5	723,0	696,9
Bénéfice par action (en dollars) (Note 21)			
De base	5,53 \$	6,39 \$	3,22 \$
Dilué	5,48	6,34	3,20
Dividendes par action (en dollars)	2,11	1,78	1,58

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice écoulé. Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires consolidé

Pour les exercices terminés les 31 octobre

(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
Actions ordinaires (Note 13)			
Solde au début de l'exercice	6 334 \$	5 872 \$	3 373 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options	173	119	125
Actions émises par suite du régime de réinvestissement des dividendes	85	328	380
Incidence des actions (acquises) vendues par les Services bancaires en gros	30	(20)	6
Rachats d'actions ordinaires	(45)	(35)	–
Émises à l'acquisition de TD Banknorth (Note 28)	–	–	1 988
Émises à l'acquisition de VFC (Note 28)	–	70	–
Solde à la fin de l'exercice	6 577	6 334	5 872
Actions privilégiées			
Solde au début de l'exercice	425	–	–
Actions émises (Note 13)	–	425	–
Solde à la fin de l'exercice	425	425	–
Surplus d'apport			
Solde au début de l'exercice	66	40	20
Options sur actions (Note 15)	1	26	20
Conversion d'options de TD Banknorth à la privatisation (Note 15)	52	–	–
Solde à la fin de l'exercice	119	66	40
Bénéfices non répartis			
Solde au début de l'exercice	13 725	10 650	9 540
Rajustement transitoire à la suite de l'adoption des normes sur les instruments financiers (Note 1)	80	–	–
Bénéfice net	3 997	4 603	2 229
Dividendes sur actions ordinaires	(1 517)	(1 278)	(1 098)
Dividendes sur actions privilégiées	(20)	(22)	–
Prime versée au rachat d'actions ordinaires	(311)	(229)	–
Divers	–	1	(21)
Solde à la fin de l'exercice	15 954	13 725	10 650
Cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices (Note 14)			
Solde au début de l'exercice	(918)	(696)	(265)
Rajustement transitoire à la suite de l'adoption des normes sur les instruments financiers (Note 1)	426	–	–
Autres éléments du résultat étendu pour la période	(1 179)	(222)	(431)
Solde à la fin de l'exercice	(1 671)	(918)	(696)
Total de l'avoir des actionnaires	21 404 \$	19 632 \$	15 866 \$

État du résultat étendu consolidé

Pour les exercices terminés les 31 octobre

(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
Bénéfice net	3 997 \$	4 603 \$	2 229 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices			
Variation des gains et (pertes) latents sur les valeurs mobilières disponibles à la vente, déduction faite des activités de couverture ¹	159	–	–
Reclassement en résultat net lié aux valeurs mobilières disponibles à la vente ²	(53)	–	–
Variation des gains et (pertes) de change découlant d'investissements dans des filiales, déduction faite des opérations de couverture ^{3, 4}	(1 155)	(222)	(431)
Variation des gains et (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie ⁵	(170)	–	–
Reclassement en résultat net de pertes sur les couvertures de flux de trésorerie ⁶	40	–	–
Autres éléments du résultat étendu pour l'exercice	(1 179)	(222)	(431)
Résultat étendu pour l'exercice	2 818 \$	4 381 \$	1 798 \$

¹ Déduction faite d'une charge d'impôts sur les bénéfices de 94 millions de dollars.

² Déduction faite d'une charge d'impôts sur les bénéfices de 32 millions de dollars.

³ Déduction faite d'une charge d'impôts sur les bénéfices de 909 millions de dollars (209 millions de dollars en 2006; 141 millions de dollars en 2005).

⁴ Comprend un montant de 1 864 millions de dollars au titre de gains (pertes) après impôts provenant des couvertures des investissements de la Banque dans des établissements étrangers (432 millions de dollars en 2006; 287 millions de dollars en 2005).

⁵ Déduction faite d'une économie d'impôts sur les bénéfices de 91 millions de dollars.

⁶ Déduction faite d'une économie d'impôts sur les bénéfices de 22 millions de dollars.

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice écoulé. Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État des flux de trésorerie consolidé

Pour les exercices terminés les 31 octobre

(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
Flux de trésorerie d'exploitation			
Bénéfice net	3 997 \$	4 603 \$	2 229 \$
Rajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets d'exploitation			
Provision pour pertes sur créances	645	409	55
Coûts de restructuration	67	50	43
Amortissement (Note 7)	362	343	322
Amortissement des autres actifs incorporels	499	505	546
Options sur actions	53	26	20
Gain sur dilution, montant net	–	(1 559)	–
Gains nets sur titres	(326)	(305)	(242)
Gain net sur titrisations	(141)	(119)	(166)
Quote-part du bénéfice net d'une société liée	(284)	(134)	–
Participations sans contrôle	95	184	132
Impôts sur les bénéfices futurs (Note 20)	244	(17)	(261)
Variations des actifs et passifs d'exploitation			
Impôts sur les bénéfices exigibles	558	88	2
Intérêts à recevoir et à payer (Notes 8, 10)	(296)	(146)	588
Titres détenus à des fins de transaction	(2 167)	(11 707)	1 118
Gains latents et montants à recevoir sur les contrats de dérivés	(8 207)	5 806	46
Pertes latentes et montants à payer sur les contrats de dérivés	9 691	(4 161)	(375)
Divers	(736)	(252)	1 205
Flux de trésorerie nets d'exploitation	4 054	(6 386)	5 262
Flux de trésorerie de financement			
Variation des dépôts	14 154	9 246	11 169
Valeurs mobilières mises en pension	(2 081)	6 665	1 438
Valeurs mobilières vendues à découvert	(2 918)	2 707	5 305
Émission de billets et de débetures subordonnés	4 072	2 341	270
Remboursement de billets et de débetures subordonnés	(1 399)	(978)	(1 419)
Billets et débetures subordonnés (acquis) vendus par les Services bancaires en gros	4	8	(3)
Passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital	(345)	(1)	(765)
Écart de conversion sur les billets et les débetures subordonnés émis en monnaie étrangère	(128)	(45)	(24)
Actions ordinaires émises à l'exercice d'options	173	119	125
Actions ordinaires (acquises) vendues par les Services bancaires en gros	30	(20)	6
Rachats d'actions ordinaires	(45)	(35)	–
Dividendes versés en espèces sur les actions ordinaires	(1 432)	(950)	(718)
Prime versée au rachat d'actions ordinaires	(311)	(229)	–
Émission d'actions privilégiées	–	425	–
Dividendes versés sur les actions privilégiées	(20)	(22)	–
Flux de trésorerie nets de financement	9 754	19 231	15 384
Flux de trésorerie d'investissement			
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	(5 983)	2 982	(4 111)
Variation des valeurs mobilières disponibles à la vente, détenues jusqu'à leur échéance et détenues comme placements :			
Achats	(96 846)	(132 903)	(211 782)
Produit tiré des échéances	92 880	112 962	193 415
Produit tiré des ventes	10 372	18 599	14 010
Variation des activités de prêt :			
Montage et acquisitions	(150 671)	(132 864)	(78 655)
Produit tiré des échéances	122 509	113 477	62 956
Produit tiré des ventes	5 084	2 691	4 541
Produit tiré des titrisations de prêts (Note 4)	9 937	9 939	7 365
Terrains, constructions, matériel et mobilier	(322)	(494)	(814)
Valeurs mobilières prises en pension	3 313	(4 578)	(4 487)
Programme de rachat d'actions de TD Banknorth (Note 28)	–	(290)	(603)
Acquisitions et cessions, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie acquis (Note 28)	(4 139)	(1 980)	(2 184)
Flux de trésorerie nets d'investissement	(13 866)	(12 459)	(20 349)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(171)	(40)	(28)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(229)	346	269
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	2 019	1 673	1 404
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice, représentés par l'encaisse et les montants à recevoir de banques	1 790 \$	2 019 \$	1 673 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie			
Montant des intérêts payés au cours de l'exercice	10 947 \$	9 085 \$	6 433 \$
Montant des impôts sur les bénéfices payés au cours de l'exercice	1 099	968	968

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice écoulé. Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

NOTE 1 SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

LOI SUR LES BANQUES

Les états financiers consolidés ci-joints et les principes comptables suivis par La Banque Toronto-Dominion (la Banque), y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada, sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada.

Les principales conventions et méthodes comptables suivies par la Banque sont les suivantes :

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les actifs, les passifs, les résultats d'exploitation ainsi que les flux de trésorerie des filiales et de certaines entités à détenteurs de droits variables (EDDV) après élimination des opérations intersociétés et des soldes réciproques. Les filiales sont des sociétés ou d'autres personnes morales contrôlées par la Banque. La situation financière et les résultats d'exploitation de TD Banknorth Inc. sont consolidés avec un décalage de un mois. La Banque utilise la méthode de l'acquisition pour comptabiliser toutes les acquisitions d'entreprises.

Lorsque la Banque ne détient pas toutes les actions de la filiale, la participation sans contrôle dans la filiale est présentée au bilan consolidé dans les participations sans contrôle dans les filiales, et le bénéfice tiré des participations sans contrôle, déduction faite des impôts, est présenté à titre d'élément distinct dans l'état des résultats consolidé.

La méthode de la consolidation proportionnelle est utilisée pour comptabiliser les placements dans lesquels la Banque exerce un contrôle conjoint. Seule la quote-part spécifique de la Banque dans les actifs, les passifs, les revenus et les frais est consolidée.

Les sociétés sur lesquelles la Banque exerce une influence notable sont comptabilisées à la valeur de consolidation. La quote-part de la Banque dans le revenu, les gains et les pertes réalisés à la cession et les moins-values afin de tenir compte des pertes de valeur durables de ces sociétés est présentée dans l'état des résultats consolidé.

UTILISATION D'ESTIMATIONS DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Pour dresser les états financiers consolidés, la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses d'après l'information disponible en date des états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les pertes sur prêts, la juste valeur des instruments financiers, la consolidation des EDDV, les impôts sur les bénéfices, les titrisations, l'évaluation des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels, les prestations de retraite et les avantages postérieurs au départ à la retraite ainsi que le passif éventuel font l'objet d'importantes estimations et hypothèses, de la part de la direction, utilisées dans le calcul des montants qui doivent être comptabilisés dans les états financiers consolidés.

CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux en vigueur à la date du bilan, et les actifs et les passifs non monétaires sont convertis aux taux historiques. Les revenus et les charges libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change moyens pour l'exercice. Les gains et les pertes de conversion latents et tous les gains et les pertes réalisés sont inclus dans les autres revenus, à l'exception des gains et des pertes de conversion latents sur les valeurs mobilières disponibles à la vente qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que l'actif soit vendu ou qu'il subisse une dépréciation.

Pour les établissements étrangers autonomes, tous les actifs et les passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, et tous les revenus et charges sont convertis aux taux de change moyens pour l'exercice. Les gains et les pertes de conversion latents relatifs aux participations de la Banque dans les établissements autonomes, déduction faite de tout gain ou de toute perte compensatoire découlant des couvertures de risques de change liés à ces participations et des impôts sur les bénéfices y afférents, sont inclus dans les autres éléments du résultat étendu de l'avoir des actionnaires. À la cession de ces placements, tout gain ou toute perte de conversion cumulé est inclus dans les autres revenus.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie consistent en encaisse et montants à recevoir de banques. Ces dépôts sont émis par des institutions financières de qualité supérieure.

CONSTATATION DES REVENUS

Les services de placement et de valeurs mobilières englobent les honoraires de gestion d'actifs, les honoraires d'administration et les commissions, de même que les frais de services de placement. Les honoraires de gestion d'actifs, les honoraires d'administration et les commissions tirés des services de gestion de placements et services connexes, des services de garde et de fiducie institutionnelle et des services de courtage sont tous constatés au cours de la période pendant laquelle les services sont rendus. Les frais de services de placement comprennent les honoraires de services consultatifs, qui sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés, et les honoraires de prise ferme, déduction faite des frais de syndicat de placement, qui sont passés en résultat net une fois que la Banque a rendu tous les services à l'émetteur et a le droit de recouvrer les honoraires.

Les services de cartes comprennent les commissions sur paiement tirées des cartes de crédit et de débit, les frais annuels et les frais de service relatifs aux activités de titrisation. Les revenus sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés, sauf les frais annuels qui sont constatés sur une période de douze mois.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Instruments financiers

Le 1^{er} novembre 2006, la Banque a adopté le chapitre 3855, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», le chapitre 3865, «Couvertures», le chapitre 3861, «Instruments financiers – informations à fournir et présentation», le chapitre 1530, «Résultat étendu», et le chapitre 3251, «Capitaux propres», du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (ICCA). L'adoption de ces nouvelles normes sur les instruments financiers a entraîné des modifications dans la comptabilisation des instruments financiers et des couvertures de même que dans la comptabilisation de certains rajustements transitoires qui ont été constatés dans les bénéfices non répartis d'ouverture de l'exercice ou dans le cumul des autres éléments du résultat étendu d'ouverture de l'exercice, tel qu'il est décrit ci-dessous. Les états financiers consolidés comparatifs n'ont pas été redressés par suite de l'adoption des normes. Voici les principales modifications apportées à la comptabilisation des instruments financiers et des couvertures découlant de l'adoption de ces normes comptables.

a) Actifs financiers et passifs financiers

Avant l'adoption des nouvelles normes, la Banque classait l'ensemble de ses actifs financiers comme valeurs du compte de négociation, valeurs du compte de placement ou prêts et créances. Les valeurs du compte de négociation étaient comptabilisées à la juste valeur. Les valeurs du compte de placement étaient comptabilisées au coût ou au coût après amortissement, déduction faite de tout rajustement pour une baisse de valeur durable. Les prêts et les créances étaient comptabilisés au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. L'ensemble des passifs financiers de la Banque étaient comptabilisés selon la comptabilité d'exercice, à l'exception des passifs détenus à des fins de transaction et des positions courtes en valeurs mobilières.

Conformément aux nouvelles normes, les actifs financiers et les passifs financiers sont initialement constatés à la juste valeur et sont par la suite comptabilisés en fonction de leur classement. Le classement dépend de l'intention dans laquelle les instruments financiers ont été acquis et des caractéristiques de ceux-ci. Sauf dans des circonstances bien précises, le classement ne peut pas changer après la constatation initiale. Lorsque le contrat exige que les actifs soient livrés dans un délai établi, les actifs financiers achetés et vendus sont constatés selon la date de transaction. Les coûts de transaction sont immédiatement passés en résultat net ou sont capitalisés, selon la nature de la transaction et du produit qui y est associé.

Les incidences sur la Banque de l'adoption de ces nouvelles conventions comptables le 1^{er} novembre 2006 sont décrites ci-dessous.

Détenus à des fins de transaction

À la transition, des placements totalisant 76,4 milliards de dollars, présentés antérieurement comme valeurs du compte de négociation dans les états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006, ont été classés comme valeurs mobilières détenues à des fins de transaction le 1^{er} novembre 2006.

Des droits conservés dans des titrisations d'une valeur comptable de 216 millions de dollars, auparavant comptabilisés au coût après amortissement, ont été classés dans les titres détenus à des fins de transaction. Certains passifs de dépôt totalisant 35,5 milliards de dollars ont aussi été classés comme détenus à des fins de transaction.

Disponibles à la vente

À la transition, des placements totalisant 34,8 milliards de dollars, présentés antérieurement comme valeurs du compte de placement dans les états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006, ont été classés comme valeurs mobilières disponibles à la vente le 1^{er} novembre 2006. La modification de la convention comptable relative aux baisses de valeurs durables n'a pas eu d'incidence notable.

Détenus jusqu'à leur échéance

Le 1^{er} novembre 2006, des placements totalisant 10,1 milliards de dollars classés comme valeurs du compte de placement ont été reclassés comme valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance. Le 1^{er} novembre 2006, des obligations totalisant 1,1 milliard de dollars classées comme valeurs du compte de négociation ont été reclassées comme valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance.

Prêts

Ce classement cadre avec celui prescrit par les normes comptables antérieures.

Actifs et passifs financiers désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur

À la transition, la Banque a désigné 2,0 milliards de dollars d'actifs financiers comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur. Ces actifs avaient été classés à titre de valeurs du compte de placement en vertu des anciennes normes comptables.

b) Dérivés et comptabilité de couverture

Dérivés incorporés

Des dérivés peuvent être incorporés dans un autre instrument financier (l'«instrument hôte»). Avant l'adoption des nouvelles normes comptables le 1^{er} novembre 2006, les dérivés incorporés n'étaient pas comptabilisés séparément de l'instrument hôte, sauf les dérivés incorporés dans des contrats de dépôt indexé sur actions à capital protégé. Selon les nouvelles normes, les dérivés incorporés sont traités comme des contrats séparés lorsque leurs caractéristiques économiques et les risques qu'ils représentent ne sont pas clairement et étroitement liés à ceux de l'instrument hôte, lorsqu'un instrument séparé comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répondrait à la définition d'un dérivé et lorsque le contrat pris dans son ensemble n'est pas détenu à des fins de transaction ou désigné comme détenu à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur. Les dérivés incorporés sont évalués à la juste valeur et toute variation subséquente est constatée dans le revenu de négociation.

La modification de convention comptable relative aux dérivés incorporés n'a pas eu d'effet notable.

Comptabilité de couverture

Selon les anciennes normes, les dérivés qui répondaient aux exigences de la comptabilité de couverture étaient généralement comptabilisés suivant la comptabilité d'exercice. Comme il est indiqué à la note 24, selon les nouvelles normes, tous les dérivés sont constatés à la juste valeur et des directives précises sur la comptabilité de couverture, y compris l'évaluation et la constatation de l'inefficacité des couvertures, sont maintenant fournies.

À l'adoption des nouvelles normes, la Banque a comptabilisé une augmentation nette des passifs dérivés désignés comme couvertures de juste valeur de 3 millions de dollars, une hausse des prêts de 14 millions de dollars et une hausse des dépôts de 11 millions de dollars. De plus, la Banque a comptabilisé une augmentation nette de 212 millions de dollars des actifs dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie et une augmentation de 212 millions de dollars avant impôts dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

L'adoption des nouvelles normes a entraîné le reclassement de 918 millions de dollars lié aux couvertures d'investissements nets dans des établissements étrangers, antérieurement comptabilisés dans le compte d'écart de conversion, dans le cumul des autres éléments du résultat étendu d'ouverture de l'exercice.

Le tableau suivant résume les rajustements découlant de l'adoption des nouvelles normes le 1^{er} novembre 2006.

Rajustements transitoires, déduction faite des impôts sur les bénéfices

(en millions de dollars canadiens)	Bénéfices non répartis		Cumul des autres éléments du résultat étendu	
	Brut	Déduction faite des impôts sur les bénéfices	Brut	Déduction faite des impôts sur les bénéfices
Classement des valeurs mobilières disponibles à la vente	– \$	– \$	440 \$	287 \$
Classement des valeurs mobilières détenues à des fins de transaction	76	50	–	–
Désignation de valeurs mobilières comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur	7	4	–	–
Contrepassation des soldes transitoires reportés à l'adoption de la NOC-13	37	25	–	–
Couvertures de flux de trésorerie	–	–	212	139
Divers	(4)	1	–	–
Total	116 \$	80 \$	652 \$	426 \$

Aucune autre modification n'a été apportée aux méthodes comptables de la Banque pour l'exercice.

CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2007.

CONVENTIONS COMPTABLES PARTICULIÈRES

Afin de permettre une meilleure compréhension des états financiers consolidés de la Banque, nous avons décrit les principales conventions comptables dont les divers éléments des états financiers font l'objet à l'intérieur des notes présentant les informations financières s'y rapportant. Ces notes sont comme suit :

Note	Sujet	Page
2	Valeurs mobilières	84
3	Prêts, prêts douteux et provision pour pertes sur prêts	89
4	Titrisations de prêts	90
5	Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels	92
6	Entités à détenteurs de droits variables	93
7	Terrains, constructions, matériel et mobilier	93
8	Autres actifs	94
9	Dépôts	94
10	Autres passifs	94
11	Billets et débiteurs subordonnés et participations sans contrôle	95
12	Passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital	95
13	Capital social	97
14	Cumul des autres éléments du résultat étendu	98
15	Rémunération à base d'actions	98
16	Avantages sociaux futurs	100
17	Revenu lié aux activités de négociation	104
18	Assurances	104
19	Coûts de restructuration	104
20	Impôts sur les bénéfices	105
21	Bénéfice par action	106
22	Juste valeur des instruments financiers	107
23	Risque de taux d'intérêt	108
24	Instruments financiers dérivés	110
25	Passif éventuel, engagements et garanties	115
26	Concentration du risque de crédit	116
27	Information sectorielle	117
28	Acquisitions, cessions et autres	119
29	Opérations entre apparentés	121
30	Événements postérieurs à la date du bilan	121

MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES ET DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Informations à fournir concernant le capital

L'ICCA a publié une nouvelle norme comptable, soit le chapitre 1535, «Informations à fournir concernant le capital», qui exige que des informations tant qualitatives que quantitatives soient présentées pour permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, les politiques et les procédures de gestion du capital de l'entité. Pour la Banque, cette nouvelle norme entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2007.

Instruments financiers

L'ICCA a publié deux nouvelles normes comptables, soit le chapitre 3862, «Instruments financiers – informations à fournir», et le chapitre 3863, «Instruments financiers – présentation», qui s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels relatifs aux exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007. Ces nouvelles normes entrent en vigueur pour la Banque le 1^{er} novembre 2007.

Comptabilisation des coûts de transaction d'instruments financiers non classés comme détenus à des fins de transaction

Le 1^{er} juin 2007, le CPN a publié le CPN-166, «Choix de méthode comptable pour les coûts de transaction». Cet abrégé vise à clarifier l'application des directives comptables liées aux coûts de transaction qui ont été intégrées au chapitre 3855. Plus précisément, l'abrégé posait la question suivante : une entité doit-elle choisir une méthode comptable et l'appliquer à l'ensemble des actifs et des passifs financiers non classés comme étant détenus à des fins de transaction, ou bien peut-elle comptabiliser les coûts de transaction en résultat net pour certains de ces actifs et passifs financiers et les ajouter à la valeur comptable pour d'autres actifs et passifs financiers? Le consensus dégagé dans cet abrégé s'applique aux coûts de transaction de tous les instruments financiers engagés à compter du 1^{er} novembre 2007. La nouvelle norme ne devrait pas avoir d'incidence importante sur la situation financière ou les bénéfices de la Banque.

NOTE 2 VALEURS MOBILIÈRES

VALEURS MOBILIÈRES

Comme il est expliqué à la note 1, en date du 1^{er} novembre 2006, la Banque a classé tous les actifs financiers et les passifs financiers de façon prospective, selon les exigences du chapitre 3855.

Détenues à des fins de transaction

Les actifs financiers et les passifs financiers achetés et engagés dans le but de générer un gain à court terme sont constatés à la date de transaction et classés comme détenus à des fins de transaction. Les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Ces instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur et toute variation de la juste valeur ainsi que tous les gains ou pertes réalisés à la cession sont constatés dans le revenu de négociation. La juste valeur est déterminée d'après les cours du marché ou, lorsque les cours du marché ne sont pas disponibles facilement, d'après les cours d'autres titres semblables, d'après des preuves indirectes émanant de tiers ou à l'aide d'une autre technique d'évaluation. Les revenus de dividendes et d'intérêts sont comptabilisés d'après la méthode de la comptabilité d'exercice et sont inclus dans le revenu d'intérêts. Ce classement et la comptabilisation connexe sont conformes dans une large mesure aux anciennes normes comptables.

Détenues à des fins autres que de transaction

Selon les anciennes normes comptables, la Banque classait toutes les valeurs mobilières détenues à des fins autres que de transaction comme valeurs du compte de placement. Les valeurs du compte de placement comprenaient les titres de créance et les titres de participation achetés dans l'intention de les conserver un certain temps conformément aux objectifs de placement initiaux de la Banque et étaient généralement vendus seulement en cas de modification des objectifs de placement découlant d'une variation de la situation du marché. Les valeurs du compte de placement comprenaient les placements dans le portefeuille de services bancaires de placement qui n'étaient pas cotés en Bourse et qui étaient généralement détenus à plus long terme que la plupart des autres valeurs. Les titres de participation étaient comptabilisés selon le coût et les titres de créance, au coût après amortissement, rajusté à la valeur de réalisation nette afin de constater toute baisse de valeur durable.

Les gains et les pertes réalisés à la cession, déterminés selon le coût moyen, et les dépréciations de la valeur de réalisation nette servant à constater les pertes de valeur durables étaient inclus dans les gains nets / les pertes nettes sur valeurs du compte de placement. Les gains et les pertes réalisés et latents sur les valeurs utilisées aux fins des activités de couverture étaient passés en résultat au cours de la même période que le revenu tiré des éléments couverts.

En vertu des nouvelles règles adoptées le 1^{er} novembre 2006, ces valeurs ont été classées dans de nouvelles catégories, selon le motif pour lequel les instruments financiers ont été acquis et leurs caractéristiques. Les nouvelles catégories et les conventions comptables connexes sont décrites ci-après.

Valeurs mobilières désignées comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur

Le chapitre 3855 introduit une nouvelle classification des actifs financiers et des passifs financiers. Les actifs financiers et les passifs financiers, autres que ceux classés comme détenus à des fins de transaction, peuvent être désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur si la juste valeur peut être évaluée de façon fiable, s'ils répondent au moins à un des critères énoncés ci-dessous ou s'ils sont désignés comme tels par la Banque. Les instruments financiers désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur sont comptabilisés à la juste valeur et toute variation de la juste valeur est constatée dans le revenu tiré des instruments financiers désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur. Les intérêts ou les dividendes provenant de ces instruments financiers sont comptabilisés dans le revenu d'intérêts.

La Banque peut désigner des actifs financiers et des passifs financiers comme détenus à des fins de transaction lorsque la désignation :

- élimine ou réduit de façon importante les incohérences d'évaluation ou de constatation qui proviendraient autrement de l'évaluation des actifs financiers ou des passifs financiers, ou de la constatation de gains et de pertes s'y rapportant, selon des bases différentes; ou
- s'applique à des groupes d'actifs financiers ou de passifs financiers ou à des groupes mixtes qui sont gérés et dont le rendement est évalué en fonction de la juste valeur, conformément à une stratégie de gestion des risques ou de placement documentée, et lorsque l'information sur les groupes d'instruments financiers est présentée à la direction sur cette base.

À l'adoption des nouvelles règles comptables, certaines valeurs à l'appui des provisions d'assurance dans certaines filiales d'assurances de la Banque ont été désignées comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur. L'évaluation actuarielle des provisions d'assurance se fonde sur un facteur d'actualisation comportant un rendement moyen pondéré, l'incidence des variations du facteur d'actualisation étant constatée dans l'état des résultats consolidé. Comme ces valeurs sont classées comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur, le gain latent (ou la perte latente) sur les valeurs sera constaté dans l'état des résultats consolidé ainsi que l'incidence de la variation liée à l'actualisation des provisions d'assurance, ce qui réduit l'asymétrie comptable.

Disponibles à la vente

Les actifs financiers classés comme disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur et toute variation de la juste valeur est constatée dans les autres éléments du résultat étendu. Les valeurs mobilières qui sont classées comme disponibles à la vente et dont on ne peut facilement établir la valeur de marché sont constatées au coût. Les valeurs mobilières disponibles à la vente sont ramenées à la juste valeur par imputation aux résultats quand il est nécessaire de refléter une baisse de valeur durable. Les gains et les pertes réalisés à la cession de valeurs mobilières disponibles à la vente, qui sont calculés selon le coût moyen, sont constatés dans les gains nets sur valeurs mobilières dans les autres revenus. Les revenus de dividendes et d'intérêts sont comptabilisés d'après la méthode de la comptabilité d'exercice et sont inclus dans le revenu d'intérêts.

Détenues jusqu'à leur échéance

Lorsque la Banque a l'intention et la capacité de les détenir jusqu'à leur échéance, les titres à échéance fixe sont classés comme détenus jusqu'à leur échéance et comptabilisés au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après la méthode de la comptabilité d'exercice et sont inclus dans le revenu d'intérêts.

VALEURS MOBILIÈRES PRISES EN PENSION ET MISES EN PENSION

Les prises en pension consistent en l'achat d'une valeur mobilière que la Banque s'engage à revendre au vendeur à un prix stipulé d'avance. Les mises en pension consistent en la vente d'une valeur mobilière que la Banque s'engage à racheter de l'acheteur à un prix stipulé d'avance. Les valeurs mobilières prises en pension et les obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension sont comptabilisées au coût après amortissement dans le bilan consolidé. L'écart entre le prix de vente et le prix de rachat convenu aux termes de la mise en pension est comptabilisé à titre de frais d'intérêts. Inversement, l'écart entre le coût d'achat et le produit établi d'avance à recevoir aux termes d'une prise en pension est comptabilisé à titre de revenus d'intérêts. La Banque prend possession du bien sous-jacent donné en sûreté, en surveille la valeur marchande par rapport aux sommes exigibles en vertu des conventions et, le cas échéant, exige la cession d'une sûreté additionnelle ou la réduction du solde des valeurs mobilières afin de protéger la marge contractuelle. Dans l'éventualité du défaut de la contrepartie, la convention de financement donne à la Banque le droit de liquider le bien qu'elle détient en sûreté.

Calendrier des échéances des valeurs mobilières

(en millions de dollars canadiens)

	Durée jusqu'à l'échéance ¹						2007 Total	2006 Total
	Moins de un an	Un an à 3 ans	3 ans à 5 ans	5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Aucune échéance précise		
Valeurs mobilières détenues à des fins de transaction								
Valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement								
Canada	1 607 \$	862 \$	1 728 \$	592 \$	1 372 \$	– \$	6 161 \$	8 994 \$
Provinces	489	309	286	799	921	–	2 804	2 479
	2 096	1 171	2 014	1 391	2 293	–	8 965	11 473
Autres titres de créance								
Émetteurs canadiens	175	608	972	969	1 051	–	3 775	3 326
Gouvernement fédéral des États-Unis	82	291	98	118	40	–	629	1 192
Autres gouvernements étrangers	502	380	113	279	111	–	1 385	2 601
Autres émetteurs	8 326	5 162	5 395	4 919	1 839	–	25 641	23 183
	9 085	6 441	6 578	6 285	3 041	–	31 430	30 302
Titres de participation								
Actions privilégiées	–	–	–	–	9	104	113	132
Actions ordinaires	–	–	–	–	–	37 129	37 129	35 575
	–	–	–	–	9	37 233	37 242	35 707
Total des valeurs mobilières détenues à des fins de transaction	11 181 \$	7 612 \$	8 592 \$	7 676 \$	5 343 \$	37 233 \$	77 637 \$	77 482 \$
Valeurs mobilières désignées comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur								
Valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement								
Canada	315 \$	151 \$	36 \$	33 \$	3 \$	– \$	538 \$	– \$
Titres adossés à des créances hypothécaires	983	–	–	–	–	–	983	–
	1 298	151	36	33	3	–	1 521	–
Provinces	31	115	9	8	6	–	169	–
	1 329	266	45	41	9	–	1 690	–
Autres titres de créance								
Émetteurs canadiens	28	126	12	–	7	–	173	–
Gouvernement fédéral des États-Unis	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres gouvernements étrangers	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres émetteurs	50	–	–	–	–	–	50	–
	78	126	12	–	7	–	223	–
Titres de participation								
Actions privilégiées	–	–	–	–	–	2	2	–
Actions ordinaires	–	–	–	–	–	97	97	–
Total des valeurs mobilières désignées comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur	1 407 \$	392 \$	57 \$	41 \$	16 \$	99 \$	2 012 \$	– \$
Valeurs mobilières disponibles à la vente								
Valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement								
Canada	4 636 \$	31 \$	88 \$	72 \$	– \$	– \$	4 827 \$	– \$
Titres adossés à des créances hypothécaires	2 253	6 932	11 962	–	–	–	21 147	–
	6 889	6 963	12 050	72	–	–	25 974	–
Provinces	–	9	57	137	–	–	203	–
	6 889	6 972	12 107	209	–	–	26 177	–
Autres titres de créance								
Émetteurs canadiens	40	145	248	198	–	–	631	–
Gouvernement fédéral des États-Unis	1 089	684	193	557	1 877	–	4 400	–
Autres gouvernements étrangers	8	3	3	–	–	–	14	–
Autres émetteurs	193	8	–	76	24	–	301	–
	1 330	840	444	831	1 901	–	5 346	–
Titres de participation								
Actions privilégiées	37	113	147	–	–	216	513	–
Actions ordinaires	–	–	–	–	–	3 614	3 614	–
	37	113	147	–	–	3 830	4 127	–
Total des valeurs mobilières disponibles à la vente	8 256 \$	7 925 \$	12 698 \$	1 040 \$	1 901 \$	3 830 \$	35 650 \$	– \$

¹ Représente les échéances contractuelles. Les échéances réelles peuvent différer en raison des privilèges de remboursement anticipé incorporés au contrat.

Calendrier des échéances des valeurs mobilières

(en millions de dollars canadiens)

	Durée jusqu'à l'échéance ¹						2007 Total	2006 Total
	Moins de un an	Un an à 3 ans	3 ans à 5 ans	5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Aucune échéance précise		
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance								
Valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement								
Canada	245 \$	22 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	267 \$	– \$
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	–	–	–	–	–	–	–
	245	22	–	–	–	–	267	–
Provinces	–	–	–	–	–	–	–	–
	245	22	–	–	–	–	267	–
Autres titres de créance								
Émetteurs canadiens	–	–	–	–	–	–	–	–
Gouvernement fédéral des États-Unis	218	91	–	47	3	–	359	–
Autres gouvernements étrangers	997	2 410	1 027	–	–	–	4 434	–
Autres émetteurs	823	1 641	141	72	–	–	2 677	–
	2 038	4 142	1 168	119	3	–	7 470	–
Total des valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	2 283 \$	4 164 \$	1 168 \$	119 \$	3 \$	– \$	7 737 \$	– \$
Titres de placement								
Valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement								
Canada	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	6 863 \$
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	–	–	–	–	–	–	21 078
	–	–	–	–	–	–	–	27 941
Provinces	–	–	–	–	–	–	–	523
	–	–	–	–	–	–	–	28 464
Autres titres de créance								
Émetteurs canadiens	–	–	–	–	–	–	–	924
Gouvernement fédéral des États-Unis	–	–	–	–	–	–	–	5 679
Autres gouvernements étrangers	–	–	–	–	–	–	–	3 428
Autres émetteurs	–	–	–	–	–	–	–	5 542
	–	–	–	–	–	–	–	15 573
Titres de participation								
Actions privilégiées	–	–	–	–	–	–	–	727
Actions ordinaires	–	–	–	–	–	–	–	2 212
	–	–	–	–	–	–	–	2 939
Total des titres de placement	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	46 976 \$
Total des valeurs mobilières	23 127 \$	20 093 \$	22 515 \$	8 876 \$	7 263 \$	41 162 \$	123 036 \$	124 458 \$

¹ Représente les échéances contractuelles. Les échéances réelles peuvent différer en raison des privilèges de remboursement anticipé incorporés au contrat.

Gains et pertes latents sur les valeurs mobilières

(en millions de dollars canadiens)

	2007				2006			
	Coût/ coût après amortisse- ment	Gains bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Coût/ coût après amortisse- ment	Gains bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Valeurs mobilières disponibles à la vente								
Valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement								
Canada	4 827 \$	2 \$	2 \$	4 827 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Titres adossés à des créances hypothécaires	19 135	2 118	106	21 147	–	–	–	–
	23 962	2 120	108	25 974	–	–	–	–
Provinces	204	–	1	203	–	–	–	–
	24 166	2 120	109	26 177	–	–	–	–
Autres titres de créance								
Émetteurs canadiens	641	–	10	631	–	–	–	–
Gouvernement fédéral des États-Unis	4 422	13	35	4 400	–	–	–	–
Autres gouvernements étrangers	12	2	–	14	–	–	–	–
Autres émetteurs	301	–	–	301	–	–	–	–
	5 376	15	45	5 346	–	–	–	–
Titres de participation¹								
Actions privilégiées	491	266	6	751	–	–	–	–
Actions ordinaires	3 124	1 008	66	4 066	–	–	–	–
	3 615	1 274	72	4 817	–	–	–	–
Total des valeurs mobilières disponibles à la vente	33 157	3 409	226	36 340	–	–	–	–
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance								
Valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement								
Canada	267	–	–	267	–	–	–	–
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	–	–	–	–	–	–	–
	267	–	–	267	–	–	–	–
Provinces	–	–	–	–	–	–	–	–
	267	–	–	267	–	–	–	–
Autres titres de créance								
Émetteurs canadiens	–	–	–	–	–	–	–	–
Gouvernement fédéral des États-Unis	359	–	–	359	–	–	–	–
Autres gouvernements étrangers	4 434	1	49	4 386	–	–	–	–
Autres émetteurs	2 677	1	10	2 668	–	–	–	–
	7 470	2	59	7 413	–	–	–	–
Total des valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	7 737	2	59	7 680	–	–	–	–
Titres de placement								
Valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement								
Canada	–	–	–	–	6 863	15	5	6 873
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	–	–	–	21 078	64	1	21 141
	–	–	–	–	27 941	79	6	28 014
Provinces	–	–	–	–	523	5	2	526
	–	–	–	–	28 464	84	8	28 540
Autres titres de créance								
Émetteurs canadiens	–	–	–	–	924	6	3	927
Gouvernement fédéral des États-Unis	–	–	–	–	5 679	1	12	5 668
Autres gouvernements étrangers	–	–	–	–	3 428	2	37	3 393
Autres émetteurs	–	–	–	–	5 542	10	55	5 497
	–	–	–	–	15 573	19	107	15 485
Titres de placement								
Actions privilégiées	–	–	–	–	727	108	1	834
Actions ordinaires	–	–	–	–	2 212	745	44	2 913
	–	–	–	–	2 939	853	45	3 747
Total des titres de placement	–	–	–	–	46 976	956	160	47 772
Total des valeurs mobilières	40 894 \$	3 411 \$	285 \$	44 020 \$	46 976 \$	956 \$	160 \$	47 772 \$

¹ Des titres de participation du portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente dont la valeur comptable s'établit à 946 millions de dollars n'ont pas de cours de marché et sont comptabilisés au coût. La juste valeur de ces titres de participation était de 1 636 millions de dollars et est présentée dans le tableau ci-dessus.

Gains nets sur valeurs mobilières

(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
Gains réalisés nets (pertes réalisées nettes)			
Valeurs mobilières disponibles à la vente	364 \$	– \$	– \$
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	–	–	–
Valeurs mobilières détenues à des fins de placement	–	388	278
Moins-values			
Valeurs mobilières disponibles à la vente	(38)	–	–
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	–	–	–
Valeurs mobilières détenues à des fins de placement	–	(83)	(36)
Total	326 \$	305 \$	242 \$

NOTE 3 PRÊTS, PRÊTS DOUTEUX ET PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

PRÊTS

Les prêts (autres que les prêts aux entreprises et aux gouvernements, désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur, décrits ci-dessous) sont comptabilisés au coût après amortissement d'après la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite d'une provision pour prêts douteux et du revenu non gagné, qui comprend l'intérêt et les commissions de montage de prêts constatés d'avance, les commissions d'engagement, les commissions de syndication de prêts et les escomptes non amortis.

Le revenu d'intérêts est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice jusqu'à ce que le prêt soit classé comme prêt douteux. Lorsqu'un prêt est recensé comme douteux, la comptabilisation de l'intérêt cesse. Les commissions de montage de prêts sont considérées comme des rajustements du rendement du prêt et sont reportées et constatées progressivement dans le revenu d'intérêts sur la durée du prêt. Les commissions d'engagement sont constatées progressivement dans les autres revenus sur la période d'engagement, lorsqu'il est improbable que l'engagement sera appelé. Autrement, elles sont reportées et constatées progressivement dans le revenu d'intérêts sur la durée du prêt connexe. Les commissions de syndication de prêts sont constatées dans les autres revenus lorsque le placement est conclu, à moins que le rendement de tout prêt conservé par la Banque ne soit inférieur à celui d'autres établissements de crédit comparables participant au syndicat financier, auquel cas une fraction appropriée des commissions est constatée à titre de rajustement du rendement dans le revenu d'intérêts sur la durée du prêt.

PRÊTS AUX ENTREPRISES ET AUX GOUVERNEMENTS DÉSIGNÉS COMME DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION SELON L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR

Comme il est décrit à la note 2, conformément aux nouvelles normes comptables, certains actifs financiers peuvent être désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

Certains prêts aux entreprises et aux gouvernements ont été désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur. Ces prêts ont été acquis avec l'intention de les vendre afin de réaliser un bénéfice à court terme et ont été évalués selon les cotes obtenues auprès de courtiers indépendants.

Au 31 octobre 2007, le risque de crédit maximum rattaché aux prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur s'élevait à 1 235 millions de dollars. Ces prêts sont gérés comme parties du portefeuille de transaction dans les limites de risque approuvées par le groupe de gestion du risque de la Banque et sont couverts au moyen de divers instruments financiers, y compris les dérivés de crédit. La Banque utilise aussi d'autres instruments dans son portefeuille de titres négociables afin de couvrir la totalité de son risque de crédit maximum rattaché aux prêts. La variation cumulative de la juste valeur de ces prêts attribuables aux variations de risque de crédit constatée pour l'exercice écoulé a été un gain de 55 millions de dollars, calculé d'après les variations de l'écart de taux reflétées dans la juste valeur des prêts.

ACCEPTATIONS

Les acceptations représentent une forme de titre de créance à court terme négociable émis par des clients, que la Banque garantit en contrepartie de frais. Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Le passif éventuel de la Banque en vertu des acceptations est comptabilisé à titre de passif dans le bilan consolidé. Le recours de la Banque contre le client dans le cas d'un appel de fonds à l'égard d'un engagement est comptabilisé à titre d'actif compensatoire d'un montant équivalent.

PRÊTS DOUTEUX

On entend par prêt douteux tout prêt à l'égard duquel, de l'avis de la direction, la qualité du crédit s'est détériorée au point où la Banque

n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer le plein montant du capital et des intérêts en temps voulu. En outre, tout prêt, autre qu'un dépôt auprès d'une banque ou un prêt garanti ou assuré par le gouvernement du Canada, des gouvernements provinciaux au Canada ou un organisme régi par l'un de ces gouvernements, pour lequel un versement est en souffrance depuis 90 jours aux termes du contrat, est classé comme prêt douteux.

Les dépôts auprès de banques sont jugés douteux lorsqu'un versement est en souffrance depuis 21 jours aux termes du contrat. Les prêts garantis par le gouvernement du Canada sont classés à titre de prêts douteux lorsqu'ils sont en souffrance depuis 365 jours.

Les intérêts reçus par la suite sur les prêts douteux sont utilisés en premier lieu pour récupérer les frais de recouvrement et les radiations de capital, puis comptabilisés à titre de revenu d'intérêts. Un prêt récupère son statut de prêt productif lorsqu'il est établi que le remboursement du plein montant du capital et des intérêts en temps voulu est raisonnablement assuré selon les modalités contractuelles initiales ou restructurées du prêt et que tous les critères ayant justifié le classement à titre de prêt douteux sont rectifiés.

L'incidence sur les revenus d'intérêts nets découlant des prêts douteux se présente comme suit :

Incidence sur les revenus d'intérêts nets découlant des prêts douteux

(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
Baisse des revenus d'intérêts nets attribuable aux prêts douteux	44 \$	29 \$	35 \$
Recouvrements	(5)	(9)	(26)
	39 \$	20 \$	9 \$

PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

La Banque maintient une provision qui est considérée comme suffisante pour absorber toutes les pertes sur créances relatives à un portefeuille constitué d'instruments qui figurent au bilan consolidé ou qui sont hors bilan consolidé. Les actifs du portefeuille qui figurent au bilan consolidé sont les dépôts auprès de banques, les prêts autres que les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur, les prêts hypothécaires et les acceptations. Les éléments hors bilan consolidé comprennent certaines garanties et lettres de crédit. La provision, y compris la provision pour les acceptations et les éléments hors bilan, est déduite des prêts dans le bilan consolidé. La provision pour les éléments hors bilan était de 255 millions de dollars au 31 octobre 2007, et était surtout liée à des lignes de crédit non utilisées.

La provision comprend des provisions spécifiques et des provisions générales. Les provisions spécifiques comprennent les provisions pour pertes ayant trait à des actifs identifiables dont la valeur comptable est supérieure à la valeur de réalisation estimative. Une provision spécifique est établie pour chaque facilité de crédit afin de constater les pertes subies pour les prêts aux grandes et moyennes entreprises et aux gouvernements. Pour ces prêts, la valeur de réalisation estimative se mesure en général en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus selon le taux d'intérêt effectif du prêt immédiatement avant la perte de valeur. Dans le cas des prêts aux particuliers et aux petites entreprises et des prêts sur cartes de crédit, une provision spécifique est calculée à l'aide d'une formule tenant compte des pertes récentes subies. Une provision spécifique est comptabilisée pour les prêts sur cartes de crédit lorsque les soldes du compte sont échus depuis 90 jours. Les prêts sur cartes de crédit dont les remboursements sont échus depuis 180 jours sont entièrement radiés.

Les provisions générales comprennent les provisions accumulées pour les pertes qui sont réputées être survenues mais qui ne peuvent pas être déterminées élément par élément ou par groupe. Le niveau d'une provi-

sion générale dépend de l'évaluation de la conjoncture économique, des statistiques et des prévisions de pertes, de la composition du portefeuille de prêts et d'autres indicateurs pertinents. Le calcul d'une provision générale est effectué à l'aide de modèles de risque de crédit élaborés par

la Banque. Ces modèles tiennent compte de la probabilité de défaut (fréquence des pertes), de la perte en cas de défaut (importance des pertes) et du risque en cas de défaut. La provision, revue trimestriellement, tient compte des risques associés au modèle et aux estimations, de même que du jugement de la direction.

Prêts et prêts douteux

(en millions de dollars canadiens)

	Montant brut des prêts	Prêts douteux bruts	Provisions spécifiques	Prêts douteux, déduction faite des provisions spécifiques	Provisions générales	Provisions pour pertes sur créances totales	Montant brut net des prêts
2007							
Prêts hypothécaires résidentiels	58 485 \$	48 \$	8 \$	40 \$	14 \$	22 \$	58 463 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	67 532	150	61	89	273	334	67 198
Cartes de crédit	5 700	70	39	31	197	236	5 464
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	44 258	301	95	206	608	703	43 555
Prêts aux entreprises et aux gouvernements désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur	1 235	–	–	–	–	–	1 235
Total	177 210 \$	569 \$	203 \$	366 \$	1 092 \$	1 295 \$	175 915 \$
2006							
Prêts hypothécaires résidentiels	53 425 \$	31 \$	6 \$	25 \$	33 \$	39 \$	53 386 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	63 130	126	61	65	269	330	62 800
Cartes de crédit	4 856	46	23	23	90	113	4 743
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	40 514	243	86	157	749	835	39 679
Total	161 925 \$	446 \$	176 \$	270 \$	1 141 \$	1 317 \$	160 608 \$
						2007	2006
Moyenne des prêts douteux bruts au cours de l'exercice						548 \$	384 \$

Le montant des prêts hypothécaires résidentiels comprenait 39 834 millions de dollars au 31 octobre 2007 (29 433 millions de dollars au 31 octobre 2006) de prêts hypothécaires assurés par le gouvernement du Canada. Les prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers comprenaient des prêts immobiliers aux particuliers, assurés par le gouvernement du Canada, de 16 994 millions de dollars au 31 octobre 2007 (13 702 millions de dollars au 31 octobre 2006).

Les biens saisis sont des actifs autres que financiers qui ont fait l'objet d'une reprise de possession, comme des biens immobiliers qui sont classés comme disponibles à la vente de manière ordonnée, et tout le produit en découlant est affecté à la réduction ou au remboursement de

tout solde du prêt en souffrance. En général, la Banque n'installe pas ses activités dans des propriétés saisies. Les prêts douteux bruts comprennent les actifs saisis disponibles à la vente d'une valeur comptable brute de 57 millions de dollars au 31 octobre 2007 (27 millions de dollars en 2006) et une provision connexe de 10 millions de dollars (12 millions de dollars en 2006). La valeur comptable des actifs autres que financiers repris au cours de l'exercice n'était pas importante. Les actifs financiers repris, tels que des espèces et des obligations, sont affectés aux activités de négociation et de prêts courantes de la Banque et ne sont pas séparés des autres actifs financiers dans les portefeuilles.

Provision pour pertes sur prêts

(en millions de dollars canadiens)

	2007			2006		2005
	Provisions spécifiques	Provisions générales	Total	Provisions spécifiques	Provisions générales	Total
Solde au début de l'exercice	176 \$	1 141 \$	1 317 \$	155 \$	1 138 \$	1 293 \$
Acquisitions de TD Banknorth (y compris Hudson) et de VFC	–	14	14	–	87	87
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	643	2	645	457	(48)	409
Radiations ¹	(763)	–	(763)	(583)	–	(583)
Recouvrements	135	–	135	129	–	129
Divers ²	12	(65)	(53)	18	(36)	(18)
Provision pour pertes sur prêts à la fin de l'exercice	203 \$	1 092 \$	1 295 \$	176 \$	1 141 \$	1 317 \$

¹ Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007, il n'y a eu aucune radiation liée à des prêts restructurés (néant en 2006; néant en 2005).

² Comprend les variations de taux de change, déduction faite des pertes sur les ventes de prêts.

NOTE 4 TITRISATIONS DE PRÊTS

Lorsque des prêts sont cédés dans le cadre d'une titrisation à une structure d'accueil admissible en vertu de modalités qui en transfèrent le contrôle à des tiers et qu'une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur les actifs cédés est reçue, l'opération est comptabilisée à titre de vente, et les actifs connexes sont retirés du bilan consolidé. Pour qu'il y ait transfert de contrôle, 1) les prêts cédés doivent avoir été isolés par rapport au cédant, même en cas de faillite ou de mise sous séquestre du cédant, 2) le cessionnaire doit avoir le droit de nantrir ou vendre les prêts cédés ou, si le cessionnaire est une structure d'accueil admissible, selon la définition donnée dans la NOC-12 de l'ICCA, «Cessions de créances», chaque investisseur dans la structure d'accueil admissible a le droit de nantrir ou vendre sa participation dans la structure d'accueil, et 3) le cédant ne peut conserver le droit de racheter les prêts qui lui confère un avantage non négligeable.

Dans le cadre de la titrisation, certains actifs financiers sont conservés et peuvent comprendre des coupons d'intérêts, des droits de gestion et, dans certains cas, un compte de réserve.

Un gain ou une perte à la vente de prêts est constaté immédiatement dans les autres revenus, compte tenu de l'incidence des couvertures sur les actifs vendus, le cas échéant. Le gain ou la perte dépend de la valeur comptable antérieure des créances faisant l'objet de la cession, répartie entre les actifs vendus et les droits conservés en fonction de leur juste valeur relative à la date de la cession. Pour obtenir les justes valeurs, on fait appel aux cours, s'ils existent. Cependant, il n'existe généralement pas de cours pour les droits conservés, de sorte que la Banque estime habituellement la juste valeur en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus calculée selon les meilleures estimations de la

direction au sujet des hypothèses clés – pertes sur créances, taux des remboursements anticipés, courbes des taux d'intérêt à terme et taux d'actualisation – tenant compte des risques en jeu.

Lorsque la Banque conserve les droits de gestion et que les avantages de la gestion sont plus ou moins adéquats, selon les attentes du marché, un actif ou un passif de gestion est comptabilisé.

Depuis le 1^{er} novembre 2006, les autres droits conservés sont classés comme valeurs mobilières détenues à des fins de transaction et sont comptabilisés à la juste valeur.

Le tableau suivant présente les activités de titrisation de la Banque. Dans la plupart des cas, la Banque continue d'assurer la gestion des actifs titrisés.

Nouvelles titrisations

(en millions de dollars canadiens)	2007				Total	2006				Total	2005
	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux		Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux		
Produit brut	9 147 \$	7 562 \$	3 200 \$	2 \$	19 911 \$	6 349 \$	6 741 \$	4 200 \$	633 \$	17 923 \$	15 997 \$
Droits conservés	187	108	30	–	325	99	69	66	7	241	256
Flux de trésorerie reçus sur les droits conservés	199	104	59	2	364	144	100	148	–	392	418

Le tableau suivant résume l'incidence des titrisations sur l'état des résultats consolidé de la Banque.

Gains de titrisation et revenu sur les droits conservés

(en millions de dollars canadiens)	2007				Total	2006				Total	2005
	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux		Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux		
Gain (perte) à la vente	6 \$	107 \$	28 \$	– \$	141 \$	(5) \$	54 \$	63 \$	7 \$	119 \$	166 \$
Revenu sur les droits conservés ¹	133	29	94	–	256	87	55	85	–	227	248
Total	139 \$	136 \$	122 \$	– \$	397 \$	82 \$	109 \$	148 \$	7 \$	346 \$	414 \$

¹ Exclut le revenu provenant des variations de juste valeur. Les gains et les pertes latents sur les droits conservés provenant des variations de juste valeur sont inclus dans le revenu de négociation.

Les principales hypothèses utilisées pour évaluer les droits conservés sont présentées dans le tableau suivant.

Principales hypothèses

	2007				2006				2005			
	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux
Taux des remboursements anticipés ¹	20,0 %	6,5 %	43,0 %	8,7 %	20,0 %	6,1 %	43,9 %	8,4 %	20,0 %	5,9 %	41,6 %	2,1 %
Marge excédentaire ²	0,7	1,1	7,1	1,0	0,6	1,1	13,1	0,8	0,7	1,1	13,2	–
Taux d'actualisation	6,5	6,2	6,3	10,3	6,0	4,3	5,6	5,6	5,2	3,2	4,0	9,8
Pertes sur créances prévues ³	–	–	2,1	0,1	–	–	2,3	0,1	–	–	2,9	0,1

¹ Représente le taux de remboursement mensuel pour les prêts aux particuliers et les prêts sur cartes de crédit garantis.

² La marge excédentaire au titre des prêts sur cartes de crédit reflète le rendement net du portefeuille qui correspond aux intérêts gagnés moins les coûts de financement et les pertes.

³ Aucune perte sur créances n'est prévue pour les prêts hypothécaires résidentiels, car ils sont garantis par un gouvernement.

Au cours de 2007, il y a eu des échéances de prêts et de créances déjà titrisés de 9 974 millions de dollars (7 984 millions de dollars en 2006; 8 632 millions de dollars en 2005). Ainsi, le produit net tiré des titrisations de prêts s'est établi à 9 937 millions de dollars (9 939 millions de dollars en 2006; 7 365 millions de dollars en 2005).

Le tableau qui suit présente les principales hypothèses économiques utilisées et la sensibilité de la juste valeur actuelle des droits conservés ayant pris naissance au cours de l'exercice à deux changements défavorables dans chaque principale hypothèse au 31 octobre 2007. Comme l'analyse de sensibilité est hypothétique, elle doit être utilisée avec prudence.

Sensibilité des principales hypothèses aux changements défavorables

(en millions de dollars canadiens)	2007			
	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux
Juste valeur des droits conservés	237 \$	71 \$	6 \$	5 \$
Taux d'actualisation	6,5 %	6,2 %	6,3 %	10,3 %
+10 %	(2) \$	– \$	– \$	– \$
+20 %	(4)	(1)	–	–
Taux des remboursements anticipés	20,0 %	6,5 %	43,0 %	8,7 %
+10 %	(8) \$	(5) \$	(1) \$	– \$
+20 %	(15)	(10)	(2)	–
Pertes sur créances prévues	– %	– %	2,1 %	0,1 %
+10 %	– \$	– \$	– \$	– \$
+20 %	–	–	(1)	–

Le tableau qui suit présente de l'information sur les prêts douteux bruts et les radiations nettes pour des actifs financiers présentés et titrisés aux 31 octobre.

Prêts gérés

(en millions de dollars canadiens)

	2007			2006		
	Prêts ¹	Prêts douteux bruts	Radiations nettes	Prêts ¹	Prêts douteux bruts	Radiations nettes
Type de prêts						
Prêts hypothécaires	76 816 \$	48 \$	3 \$	69 730 \$	31 \$	2 \$
Prêts aux particuliers	82 462	230	573	76 343	179	420
Autres prêts	44 953	301	70	42 452	243	57
Total des prêts présentés et titrisés	204 231	579	646	188 525	453	479
Moins : Prêts titrisés	28 316	10	18	27 917	7	25
Total des prêts présentés dans le bilan consolidé	175 915 \$	569 \$	628 \$	160 608 \$	446 \$	454 \$

¹ Déduction faite de la provision pour pertes sur prêts.

NOTE 5 ÉCARTS D'ACQUISITION ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

L'écart d'acquisition représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur des actifs nets identifiables, y compris les actifs incorporels identifiables. L'écart d'acquisition n'est pas amorti, mais est soumis annuellement à un test de dépréciation et chaque fois qu'un événement ou un changement de situation indique qu'il peut y avoir une perte de valeur. L'écart d'acquisition est attribué à l'unité d'exploitation, qui est soit un secteur d'activité ou le niveau immédiatement inférieur au secteur.

Une perte de valeur de l'écart d'acquisition est détectée en comparant la valeur comptable de l'unité d'exploitation à sa juste valeur. Une perte de valeur de l'écart d'acquisition est portée à l'état des résultats consolidé au cours de la période où elle est détectée. Les tests de dépréciation annuels de l'écart d'acquisition ont établi qu'aucune réduction de valeur n'a été requise en 2007, 2006 et 2005.

Écart d'acquisition par secteur

(en millions de dollars canadiens)

	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	Gestion de patrimoine	Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	Services bancaires en gros	Total
2007					
Valeur comptable des écarts d'acquisition au début de l'exercice	1 086 \$	359 \$	5 805 \$	146 \$	7 396 \$
Écarts d'acquisition découlant d'acquisitions au cours de l'exercice	2	–	1 346	–	1 348
Écart de conversion et autres	–	(15)	(811)	–	(826)
Valeur comptable des écarts d'acquisition à la fin de l'exercice	1 088 \$	344 \$	6 340 \$	146 \$	7 918 \$
2006					
Valeur comptable des écarts d'acquisition au début de l'exercice	884 \$	1 160 \$	4 328 \$	146 \$	6 518 \$
Écarts d'acquisition découlant d'acquisitions au cours de l'exercice	202	56	1 778	–	2 036
Vente de TD Waterhouse U.S.A.	–	(827)	–	–	(827)
Écart de conversion et autres	–	(30)	(301)	–	(331)
Valeur comptable des écarts d'acquisition à la fin de l'exercice	1 086 \$	359 \$	5 805 \$	146 \$	7 396 \$

AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Les actifs incorporels de la Banque sont principalement des actifs incorporels liés aux dépôts de base qui représentent la valeur incorporelle des relations avec les déposants acquises à la prise en charge de passifs de dépôts dans le cadre d'une acquisition, et des actifs incorporels liés aux dépôts à terme, aux prêts et aux fonds communs de placement provenant d'acquisitions. Les actifs incorporels sont amortis sur une période

de 3 à 20 ans, proportionnellement à l'avantage économique attendu.

Tous les actifs incorporels sont soumis à un test de dépréciation au moins annuel et chaque fois qu'un événement ou un changement de situation indique que les actifs peuvent avoir subi une perte de valeur, ce qui ne s'est pas produit en 2007, 2006 et 2005.

Le tableau ci-dessous présente de l'information sur les autres actifs incorporels de la Banque aux 31 octobre :

Autres actifs incorporels

(en millions de dollars canadiens)

	2007			2006
	Valeur comptable	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Actifs incorporels liés aux dépôts de base	3 056 \$	(1 930) \$	1 126 \$	902 \$
Autres actifs incorporels	4 286	(3 308)	978	1 044
Total des actifs incorporels ¹	7 342 \$	(5 238) \$	2 104 \$	1 946 \$

¹ La dotation aux amortissements future d'après la valeur comptable des actifs incorporels pour les cinq prochains exercices est estimée comme suit : 457 millions de dollars pour 2008, 336 millions de dollars pour 2009,

263 millions de dollars pour 2010, 209 millions de dollars pour 2011 et 167 millions de dollars pour 2012.

Une EDDV est une entité dont le montant total des investissements en instruments de capitaux propres à risque n'est pas suffisant pour lui permettre de financer ses activités sans un soutien financier subordonné additionnel. La Banque recense les EDDV dans lesquelles elle détient un droit, établit si elle en est le principal bénéficiaire et, le cas échéant, procède à leur consolidation. Le principal bénéficiaire est une entité qui assume la majorité des pertes prévues des EDDV ou qui a droit à la majorité des rendements résiduels prévus des EDDV, ou les deux.

La Banque est considérée être le principal bénéficiaire de Lillooet Limited, dont il est question à la note 28. La Banque n'a pas d'autres EDDV importantes dont elle est le principal bénéficiaire.

La Banque détient d'importants droits variables dans des EDDV à l'égard desquelles elle n'est pas considérée comme le principal bénéficiaire. Les droits variables de la Banque dans des EDDV non consolidées sont analysés ci-après.

CONDUITS À PLUSIEURS VENDEURS

Les conduits à plusieurs vendeurs (aussi appelés «structures de titrisation pour clients») offrent aux clients des sources différentes de financement par la titrisation de leurs actifs. Les clients vendent leurs créances à un conduit, celui-ci finance l'achat des créances en émettant du papier commercial à court terme à des investisseurs externes. Chaque vendeur continue de gérer ses actifs et absorbe les premières pertes. La Banque n'a aucun droit de propriété dans les actifs, qui restent la propriété du conduit. La Banque gère les conduits et peut fournir un rehaussement de crédit ou des facilités de swap ou de liquidité aux conduits ainsi que des services de placement de valeurs mobilières. Au cours de 2007, la Banque a transformé ses facilités de liquidité fournies aux conduits qui, de facilités en cas de perturbation générale du marché, sont devenues des facilités de liquidité qui peuvent être utilisées par les conduits dans la mesure où, au moment du retrait, le conduit satisfait à certains critères visant à ce que la Banque ne fournisse pas de rehaussement de crédit. De temps à autre, la Banque peut, à titre d'agent de placement, détenir du papier commercial émis par les conduits et classé comme valeurs mobilières détenues à des fins de transaction. De plus, la Banque reçoit des honoraires qui sont constatés lorsqu'ils sont gagnés. La Banque détient des droits variables dans ces conduits à plusieurs vendeurs, surtout du fait qu'elle détient du papier commercial émis par ces

derniers, qu'elle leur fournit des facilités de liquidité et qu'elle en tire des honoraires. Toutefois, la Banque n'en est pas le principal bénéficiaire.

Au 31 octobre 2007, l'encours du papier commercial émis par les conduits à plusieurs vendeurs s'établissait à 12,6 milliards de dollars (10,3 milliards de dollars en 2006). Bien que la probabilité de perte soit négligeable, le risque éventuel maximal de perte auquel la Banque est exposée représentait 12,6 milliards de dollars (10,3 milliards de dollars en 2006), étant donné les droits qu'elle détient dans le papier commercial et les facilités de liquidité qu'elle fournit.

CONDUITS À VENDEUR EXCLUSIF

La Banque utilise des conduits à vendeur exclusif pour améliorer sa situation de trésorerie, diversifier ses sources de financement et optimiser la gestion de sa situation financière.

Au 31 octobre 2007, l'encours du papier commercial émis par les conduits à vendeur exclusif s'établissait à 5,1 milliards de dollars (4,1 milliards de dollars en 2006). Bien que la probabilité de perte soit négligeable, le risque éventuel maximal de perte auquel la Banque est exposée pour ces conduits, du seul fait des facilités de liquidité fournies, était de 5,1 milliards de dollars (4,1 milliards de dollars en 2006).

AUTRES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

La Banque participe à des opérations structurées avec des EDDV pour aider des grandes sociétés clientes à accéder à des capitaux de financement à un coût économique. En général, la Banque et le client investissent tous deux dans ces EDDV à l'aide du produit employé pour accorder des prêts aux sociétés membres du groupe du client. La Banque n'est pas le principal bénéficiaire de ces EDDV à qui, au 31 octobre 2007, la Banque avait fourni des capitaux de financement d'environ 3 milliards de dollars (2 milliards de dollars en 2006). La Banque a reçu des garanties totalisant environ 3 milliards de dollars d'importantes institutions financières couvrant les placements de la Banque dans ces EDDV. En outre, la Banque a reçu environ 888 millions de dollars de sûretés et a conclu 605 millions de dollars de swaps sur défaillance de crédit afin de réduire davantage les risques auxquels ces EDDV l'exposent. Les actifs détenus par ces EDDV totalisaient plus de 12 milliards de dollars au 31 octobre 2007. Le risque maximal de perte auquel Banque est exposée, compte non tenu des garanties, des sûretés et des swaps sur défaillance de crédit, atteignait environ 3 milliards de dollars au 31 octobre 2007.

NOTE 7 TERRAINS, CONSTRUCTIONS, MATÉRIEL ET MOBILIER

Les constructions, le matériel, le mobilier et les agencements, le matériel informatique et les logiciels ainsi que les améliorations locatives sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé. Les terrains sont comptabilisés au coût. Les gains et les pertes à la cession sont inclus dans les autres revenus dans l'état des résultats consolidé. Lorsque la Banque constate un gain à la vente de biens dans lesquels elle conserve une importante participation de location, la partie du gain qui peut être attribuée à cette participation est reportée et constatée progressivement dans les résultats sur la durée restante du contrat de location. Lorsque les terrains, les constructions, le matériel et le mobilier ne sont plus utilisés ou sont réputés avoir subi une perte de valeur, ils sont ramenés à leur valeur recouvrable nette. La Banque évalue la valeur comptable des actifs à long terme lorsque des changements de situation indiquent qu'il est possible qu'il y ait eu dépréciation. Il y a dépréciation lorsque les flux de trésorerie non actualisés projetés découlant de l'utilisation des actifs et de leur cession éventuelle sont inférieurs à leur valeur comptable. Une réduction de valeur serait alors constatée.

La Banque constate l'obligation juridique associée à la mise hors service d'un actif à long terme dans la période au cours de laquelle celle-ci survient et peut être raisonnablement estimée. Le passif et l'actif correspondant sont constatés à leur juste valeur. La hausse de l'actif à long terme est amortie sur la durée de vie utile restante de l'actif.

Les méthodes et les taux d'amortissement par catégorie d'actifs sont comme suit :

Actifs	Taux et méthode d'amortissement
Constructions	5 % ou 10 %, amortissement dégressif
Matériel informatique	30 %, amortissement dégressif
Logiciels	de 3 à 7 ans, amortissement linéaire
Mobilier, agencements et autre matériel	20 %, amortissement dégressif
Améliorations locatives	moindre de la durée du contrat et de la durée de vie utile, amortissement linéaire

(en millions de dollars canadiens)

	2007			2006
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	214 \$	– \$	214 \$	229 \$
Constructions	743	359	384	405
Matériel informatique et logiciels	1 224	760	464	461
Mobilier, agencements et autre matériel	899	545	354	367
Améliorations locatives	808	402	406	400
Total	3 888 \$	2 066 \$	1 822 \$	1 862 \$

L'amortissement cumulé à la fin de 2006 était de 1 927 millions de dollars. La dotation aux amortissements pour les constructions, le matériel et le mobilier s'est établie à 362 millions de dollars en 2007 (343 millions de dollars en 2006; 322 millions de dollars en 2005).

NOTE 8	AUTRES ACTIFS	
(en millions de dollars canadiens)	2007	2006
Montants à recevoir des courtiers et des clients	7 004 \$	5 458 \$
Intérêts courus	1 734	1 458
Débiteurs, charges payées d'avance et autres éléments	6 790	4 983
Actifs liés aux assurances, compte non tenu des investissements	859	962
Actif d'impôts sur les bénéfices futurs, montant net	294	537
Charge de retraite reportée	618	603
Total	17 299 \$	14 001 \$

NOTE 9	DÉPÔTS	
--------	--------	--

Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit de demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes-chèques, dont certains produisent de l'intérêt.

Les dépôts sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes d'épargne.

Les dépôts à terme comprennent tous les dépôts encaissables à une date d'échéance fixe, acquis par nos clients pour gagner de l'intérêt sur une période fixe. La durée varie de un jour à dix ans. Les intérêts courus

sur les dépôts, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sont inclus dans les autres passifs au bilan consolidé. Les dépôts sont généralement des dépôts à terme, des certificats de placement garanti et d'autres instruments semblables. Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus au 31 octobre 2007 s'établissait à 95 millions de dollars (83 millions de dollars en 2006).

Certains passifs de dépôt sont classés comme détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à la juste valeur, et toute variation de la juste valeur est constatée dans l'état des résultats consolidé.

Types de dépôts

(en millions de dollars canadiens)	2007			2006
	À vue	Sur préavis	À terme	Total
Particuliers	22 248 \$	58 008 \$	67 305 \$	147 561 \$
Banques	2 567	164	7 431	10 162
Entreprises et gouvernements	20 048	28 461	24 813	73 322
Détenus à des fins de transaction	–	–	45 348	45 348
Total¹	44 863 \$	86 633 \$	144 897 \$	276 393 \$
Dépôts non productifs d'intérêts inclus ci-dessus				
Au Canada				6 214 \$
À l'étranger				4 025
Dépôts productifs d'intérêts inclus ci-dessus				
Au Canada				179 043
À l'étranger				86 922
Fonds fédéraux américains déposés				189
Total¹				276 393 \$

¹ Une somme de 360 millions de dollars due à Fiducie de capital TD II est incluse dans les passifs de dépôt au bilan consolidé.

Dépôts à terme

(en millions de dollars canadiens)	2007						2006
	Moins de un an	Un an à 2 ans	2 ans à 3 ans	3 ans à 4 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Particuliers	20 843 \$	28 167 \$	4 285 \$	1 093 \$	12 902 \$	15 \$	67 305 \$
Banques	5 235	2 079	34	1	10	72	7 431
Entreprises et gouvernements	19 241	4 399	148	39	260	726	24 813
Détenus à des fins de transaction	42 260	1 431	360	433	271	593	45 348
Total	87 579 \$	36 076 \$	4 827 \$	1 566 \$	13 443 \$	1 406 \$	144 897 \$

NOTE 10	AUTRES PASSIFS	
(en millions de dollars canadiens)	2007	2006
Montants à payer aux courtiers et aux clients	9 457 \$	6 748 \$
Intérêts courus	1 960	1 980
Créditeurs, charges à payer et autres éléments	6 176	3 168
Passifs liés aux assurances	3 080	2 959
Passif au titre des prestations constituées	777	723
Charges salariales à payer	909	684
Chèques et autres effets en circulation	554	841
Impôts sur les bénéfices exigibles	916	358
Total	23 829 \$	17 461 \$

Les billets et les débentures subordonnés sont des obligations directes non garanties de la Banque ou de ses filiales, dont le droit de paiement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers. Les rachats, annulations, échanges et modifications de débentures subordonnées admissibles à titre de fonds propres réglementaires sont assujet-

tis au consentement et à l'approbation du Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

Les frais d'intérêts sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Billets et débentures subordonnés

(en millions de dollars canadiens)

Date d'échéance	Taux d'intérêt (%)	Date de rachat au pair la plus rapprochée	Montant en monnaie étrangère	2007	2006
Décembre 2007 à août 2009	Divers taux ¹	–	–	5 \$	6 \$
Jun 2011 ²	7,63 %	–	207 millions \$ US	206	224
Mai 2012 ²	7,00 %	–	217 millions \$ US	216	247
Juillet 2012	6,55 %	Juillet 2007	–	–	497
Septembre 2012	5,20 %	Septembre 2007	–	–	550
Septembre 2013	4,54 %	Septembre 2008	–	1 000	1 000
Août 2014	10,05 %	–	–	149	149
Janvier 2016 ³	4,32 %	Janvier 2011	–	1 000	1 000
Octobre 2016 ⁴	4,87 %	Octobre 2011	–	500	500
Jun 2018	5,69 %	Jun 2013	–	898	897
Septembre 2022 ²	4,64 %	Septembre 2017	–	270	270
Mai 2025	9,15 %	–	–	196	196
Février 2027 ²	8,98 %	Février 2007	–	–	55
Février 2027 ²	9,06 %	Février 2007	–	–	75
Mai 2027 ²	10,52 %	Mai 2007	–	–	32
Jun 2028 ²	7,65 %	Jun 2008	54 millions \$ US	54	61
Juillet 2030 ²	11,30 %	Juillet 2010	11 millions \$ US	11	14
Octobre 2030 ²	10,88 %	Octobre 2010	24 millions \$ US	24	31
Février 2031 ²	10,20 %	Février 2011	4 millions \$ US	4	5
Juillet 2031 ²	8,94 %	Janvier 2007	–	–	6
Avril 2032 ²	8,00 %	Avril 2007	–	–	230
Avril 2033 ²	6,85 %	Avril 2008	21 millions \$ US	21	23
Avril 2033 ²	6,45 %	Avril 2008	16 millions \$ US	15	18
Mars 2034 ²	8,48 %	Mars 2009	21 millions \$ US	21	24
Jun 2035 ²	6,12 %	Septembre 2010	10 millions \$ US	10	–
Jun 2035 ²	6,08 %	Septembre 2010	10 millions \$ US	10	–
Octobre 2104 ⁵	4,97 %	Octobre 2015	–	794	790
Décembre 2105 ⁶	4,78 %	Décembre 2016	–	2 245	–
Décembre 2106 ⁷	5,76 %	Décembre 2017	–	1 800	–
				9 449 \$	6 900 \$

¹ Intérêt payable à divers taux, de 0 % à 0,125 %.

² Obligation d'une filiale.

³ Le 16 janvier 2006, la Banque a émis 1 milliard de dollars de billets à moyen terme, à 4,317 %, échéant le 18 janvier 2016.

⁴ Le 28 avril 2006, la Banque a émis 500 millions de dollars de billets à moyen terme, à 4,87 %, échéant le 28 octobre 2016.

⁵ Le 1^{er} novembre 2005, la Banque a émis 800 millions de dollars de billets à moyen terme, à 4,97 %, échéant le 30 octobre 2104.

⁶ Le 14 décembre 2006, la Banque a émis 2,25 milliards de dollars de billets à moyen terme, à 4,779 %, échéant le 14 décembre 2105.

⁷ Le 20 juillet 2007, la Banque a émis 1,8 milliard de dollars de billets à moyen terme, à 5,763 %, échéant le 18 décembre 2106.

CALENDRIER DES REMBOURSEMENTS

L'ensemble des échéances des billets et des débentures subordonnés de la Banque s'établit comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2007	2006
Moins de un an	1\$	1\$
De un an à 2 ans	4	1
3 ans à 4 ans	206	4
4 ans à 5 ans	216	224
Plus de 5 ans	9 022	6 670
Total	9 449 \$	6 900 \$

Participations sans contrôle

Le 17 mai 2007, une filiale de TD Banknorth a émis 500 000 actions privilégiées à dividende non cumulatif de FPI de série A pour une contrepartie brute au comptant de 500 millions de dollars US. Les actions de série A donnent droit à un dividende annuel non cumulatif de 6,378 %. Les actions de série A sont rachetables, en totalité ou en partie, à leur valeur nominale le 15 octobre 2017 et à tous les cinq ans par la suite, et sont admissibles à titre de fonds propres réglementaires de catégorie 1 de la Banque.

Les participations sans contrôle pour 2006 se sont principalement rapportées à TD Banknorth.

Comme l'exige le chapitre 3861, «Instruments financiers – informations à fournir et présentation», la Banque classe les actions privilégiées et les titres de fiducie de capital, convertibles au gré du porteur en un nombre variable d'actions ordinaires de la Banque, dans le passif aux fins de la présentation financière.

Les actions privilégiées sans droit de conversion ne sont pas classées dans le passif et sont présentées dans la note 13. Les titres de fiducie de capital TD II, série 2012-1, ne sont pas consolidés au niveau de la Banque, mais sont décrits plus en détail ci-après.

Passif

(en millions de dollars canadiens)	2007	2006
Actions privilégiées		
Actions privilégiées émises par la Banque (en milliers d'actions) :		
Catégorie A – 16, série I	– \$	– \$
Catégorie A – 14 000, série M	350	350
Catégorie A – 8 000, série N	200	200
	550	550
Actions privilégiées émises par Société d'investissement hypothécaire TD (en milliers d'actions) :		
350 actions privilégiées à dividende non cumulatif, série A	–	344
Total des actions privilégiées	550	894
Titres de fiducie de capital		
Parts de fiducies émises par Fiducie de capital TD (en milliers de parts) :		
900 titres de fiducie de capital – série 2009	899	900
Total des titres de fiducie de capital	899	900
Total du passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital	1 449 \$	1 794 \$

ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Aucune des actions privilégiées en circulation n'est rachetable au gré du porteur. Les remboursements et les rachats de toute action privilégiée sont assujettis à l'approbation préalable du Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

Actions privilégiées de premier rang de catégorie A, série I

Le 31 juillet 2006, la Banque a racheté la totalité de ses 16 065 actions privilégiées de premier rang de catégorie A, série I, au prix nominal de 6,25 \$ l'action.

Actions privilégiées de premier rang de catégorie A, série M

Le 3 février 2003, la Banque a émis 14 millions d'actions de série M pour une contrepartie brute au comptant de 350 millions de dollars.

À compter du 30 avril 2009, la Banque pourra racheter en totalité, ou en partie de temps à autre, les actions de série M en circulation par le versement au comptant de 26,00 \$ l'action si le rachat a lieu avant le 30 avril 2010; de 25,75 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 avril 2010 mais avant le 30 avril 2011; de 25,50 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 avril 2011 mais avant le 30 avril 2012; de 25,25 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 avril 2012 mais avant le 30 avril 2013; et de 25,00 \$ si le rachat a lieu par la suite, plus les intérêts non versés jusqu'à la date de rachat.

À compter du 30 avril 2009, la Banque pourra convertir les actions de série M en circulation, en totalité ou en partie, en un nombre d'actions ordinaires de la Banque déterminé en divisant le prix de rachat par action de série M alors applicable, plus les intérêts déclarés et non versés jusqu'à la date de conversion, par 2,00 \$ ou 95 % du cours moyen de ces actions ordinaires à ce moment-là, selon le plus élevé des deux montants.

À compter du 31 octobre 2013, chaque action de série M pourra, au gré du porteur, être convertie tous les trimestres en actions ordinaires, comme il est décrit ci-dessus. La Banque peut, en donnant un avis d'au moins 40 jours avant la date de conversion à tous les porteurs qui ont fourni un avis de conversion, racheter les actions, ou trouver des acheteurs substitués pour le faire, au prix d'achat au comptant de 25,00 \$ l'action, plus les intérêts non versés jusqu'à la date de conversion.

Actions privilégiées de premier rang de catégorie A, série N

Le 30 avril 2003, la Banque a émis 8 millions d'actions de série N pour une contrepartie brute au comptant de 200 millions de dollars.

À compter du 30 avril 2009, la Banque pourra racheter en totalité, ou en partie de temps à autre, les actions de série N en circulation par le versement au comptant de 26,00 \$ l'action si le rachat a lieu avant le 30 avril 2010; de 25,75 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 avril 2010 mais avant le 30 avril 2011; de 25,50 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 avril 2011 mais avant le 30 avril 2012; de 25,25 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 avril 2012 mais avant le 30 avril 2013; et de 25,00 \$ si le rachat a lieu par la suite, plus les intérêts non versés jusqu'à la date de rachat.

À compter du 30 avril 2009, la Banque pourra convertir les actions de série N en circulation, en totalité ou en partie, en un nombre d'actions ordinaires de la Banque déterminé en divisant le prix de rachat par action de série N alors applicable, plus les intérêts déclarés et non versés jusqu'à la date de conversion, par 2,00 \$ ou 95 % du cours moyen de ces actions ordinaires à ce moment-là, selon le plus élevé des deux montants.

À compter du 31 janvier 2014, chaque action de série N pourra, au gré du porteur, être convertie tous les trimestres en actions ordinaires, comme il est décrit ci-dessus. La Banque peut, en donnant un avis d'au moins 40 jours avant la date de conversion à tous les porteurs qui ont fourni un avis de conversion, racheter les actions, ou trouver des acheteurs substitués pour le faire, au prix d'achat au comptant de 25,00 \$ l'action, plus les intérêts non versés jusqu'à la date de conversion.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE SÉRIE A DE SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT HYPOTHÉCAIRE TD

Le 31 octobre 2007, Société d'investissement hypothécaire TD a racheté la totalité des 350 000 actions privilégiées de série A à 1 000 \$ l'action.

Distribution d'intérêts sur les actions privilégiées

(par action)	Fréquence de distribution	Montant
Série M	Trimestrielle	0,29375 \$
Série N	Trimestrielle	0,28750 \$

TITRES DE FIDUCIE DE CAPITAL, SÉRIE 2009

Les titres de Fiducie de capital, série 2009 (TD CaTS) sont émis par Fiducie de capital TD (la Fiducie), dont les titres comportant droit de vote sont détenus à 100 % par la Banque. Les porteurs des TD CaTS ont le droit de recevoir des distributions au comptant fixes non cumulatives semestrielles de 38 \$ par TD CaTS. Si la Fiducie ne procédait pas entièrement aux distributions semestrielles, la capacité de la Banque de déclarer des dividendes et des distributions d'intérêts sur ses actions ordinaires et privilégiées serait restreinte.

Entre le 30 juin 2005 et le 31 décembre 2009, la Fiducie a l'option de racheter les TD CaTS en circulation au plus élevé des deux montants suivants : a) 1 000 \$ par TD CaTS, plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat ou b) un prix calculé afin de produire un rendement annuel équivalant au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada venant à échéance le 31 décembre 2009 à ce moment-là, majoré de 0,38 %, plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat. S'il survenait un changement défavorable du traitement fiscal ou du capital de la Fiducie applicable avant le 30 juin 2005, la Fiducie pourrait racheter les TD CaTS en circulation à un prix de rachat calculé comme ci-dessus. À compter du 31 décembre 2009, le prix de rachat sera de 1 000 \$ par TD CaTS, plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat. Ces droits de rachat sont assujettis à l'approbation du Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

À compter du 30 juin 2010, chaque TD CaTS pourra, au gré du porteur, être converti tous les semestres en une action privilégiée de premier rang de catégorie A, rachetable, à dividende non cumulatif, série A1, de la Banque. En donnant un avis d'au moins 60 jours avant la date de conversion à tous les porteurs qui ont fourni un avis de conversion, la Banque peut racheter les TD CaTS, ou trouver des acheteurs substitués pour le faire, au prix d'achat de 1 000 \$ chacun, plus les distributions non versées jusqu'à la date de conversion.

Chaque TD CaTS peut être automatiquement échangé contre une action privilégiée de premier rang de catégorie A, rachetable, à dividende non cumulatif, série A1, de la Banque sans le consentement du porteur dans les cas suivants : a) des procédures sont entamées pour liquider la Banque; b) le Bureau du surintendant des institutions financières Canada prend le contrôle de la Banque; c) la Banque a des fonds propres de première catégorie inférieurs à 5 % ou un ratio de fonds propres de moins de 8 %; ou d) la Banque enfreint une ligne directrice du Bureau du surintendant des institutions financières Canada exigeant l'accroissement de ses fonds propres ou la fourniture de liquidités additionnelles.

Le taux de distribution sur les TD CaTS est de 7,60 % par année. Au 31 octobre 2007, aucune action privilégiée de premier rang de catégorie A, rachetable, à dividende non cumulatif, série A1, de la Banque n'était émise. Si ces actions étaient émises, elles auraient un taux de dividende de 7,60 %.

TITRES DE FIDUCIE DE CAPITAL TD II, SÉRIE 2012-1

Les titres de Fiducie de capital TD II, série 2012-1 (TD CaTS II) sont émis par Fiducie de capital TD II (la Fiducie II), dont les titres comportant droit de vote sont détenus à 100 % par la Banque. La Fiducie II est une entité à détenteur de droits variables. Comme la Banque n'est pas le principal bénéficiaire de la Fiducie II, elle ne consolide pas les TD CaTS II. Le billet de dépôt de premier rang de 350 millions de dollars qui a été émis à la Fiducie II est inclus dans les dépôts au bilan consolidé. Aux fins réglementaires, les 350 millions de dollars de TD CaTS II émis par la Fiducie II sont considérés comme faisant partie du capital disponible de la Banque.

Les porteurs des TD CaTS II ont le droit de recevoir des distributions au comptant fixes non cumulatives semestrielles de 33,96 \$ par TD CaTS II. Si la Fiducie II ne procédait pas entièrement aux distributions semestrielles, la capacité de la Banque de déclarer des dividendes sur ses actions ordinaires et privilégiées serait restreinte. Le produit d'émission a été investi dans des dépôts bancaires. Entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2012, la Fiducie II a l'option de racheter les TD CaTS II en circulation au plus élevé des deux montants suivants : a) 1 000 \$ par TD CaTS II, plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat ou b) un prix calculé afin de produire un rendement annuel équivalant au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada venant à échéance le 31 décembre 2012 à ce moment-là, majoré de 0,38 %, plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat. S'il survenait un changement défavorable du traitement fiscal ou du capital de la Fiducie II applicable avant le 31 décembre 2012, la Fiducie II pourrait racheter les TD CaTS II en circulation à un prix de rachat calculé comme

ci-dessus. À compter du 31 décembre 2012, le prix de rachat serait de 1 000 \$ par TD CaTS II, plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat. Ces droits de rachat sont assujettis à l'approbation du Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

En tout temps, chaque TD CaTS II peut, au gré du porteur, être convertie en 40 actions privilégiées de premier rang, catégorie A, rachetables, à dividende non cumulatif, série A2, de la Banque. En tout temps, avant que la conversion ne soit complétée, la Banque peut trouver des acheteurs substitués du TD CaTS II à un prix d'achat équivalant à au moins 90 % du cours de clôture des TD CaTS II, le jour de négociation précédant la date fixée pour l'achat. La Banque n'avait pas émis d'actions privilégiées de premier rang, catégorie A, rachetables, à dividende non cumulatif, série A2, au 31 octobre 2007.

Chaque TD CaTS II peut être automatiquement échangé contre 40 actions privilégiées de premier rang, catégorie A, rachetables, à dividende non cumulatif, série A3, de la Banque sans le consentement du porteur dans les cas suivants : a) des procédures sont entamées pour liquider la Banque; b) le Bureau du surintendant des institutions financières Canada prend le contrôle de la Banque; c) la Banque a des fonds propres de première catégorie inférieurs à 5 % ou un ratio de fonds propres de moins de 8 %; d) le conseil d'administration de la Banque avise le surintendant du fait que la Banque a des fonds propres de première catégorie inférieurs à 5 % ou un ratio de fonds propres de moins de 8 %; ou e) la Banque enfonce une ligne directrice du Bureau du surintendant des institutions financières Canada exigeant l'accroissement de ses fonds propres ou la fourniture de liquidités additionnelles.

NOTE 13 CAPITAL SOCIAL

ACTIONS ORDINAIRES

Les actionnaires ont autorisé la Banque à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale, pour une contrepartie illimitée. Les actions ordinaires ne sont ni rachetables ni convertibles. D'habitude,

les dividendes sont déclarés trimestriellement par le conseil d'administration de la Banque, et le montant peut varier d'un trimestre à l'autre.

Actions émises et en circulation

(en millions d'actions et en millions de dollars canadiens)

	2007		2006		2005	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions ordinaires :						
Solde au début de l'exercice	717,4	6 334 \$	711,8	5 872 \$	655,9	3 373 \$
Actions émises à l'exercice d'options	3,8	173	3,4	119	4,3	125
Émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	1,2	85	5,4	328	7,3	380
Incidence des actions (acquises) vendues par les Services bancaires en gros	0,4	30	(0,3)	(20)	–	6
Émises à l'acquisition de TD Banknorth	–	–	–	–	44,3	1 988
Émises à l'acquisition de VFC	–	–	1,1	70	–	–
Acquises aux fins d'annulation	(5,0)	(45)	(4,0)	(35)	–	–
Solde à la fin de l'exercice – actions ordinaires	717,8	6 577 \$	717,4	6 334 \$	711,8	5 872 \$
Actions privilégiées (catégorie A, série O) :						
Émises au cours de l'exercice	–	– \$	17,0	425 \$	–	– \$
Solde à la fin de l'exercice – actions privilégiées	17,0	425 \$	17,0	425 \$	–	– \$

ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Actions privilégiées de premier rang de catégorie A, série O

Le 1^{er} novembre 2005, la Banque a émis 17 millions d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A, série O, pour une contrepartie brute au comptant de 425 millions de dollars.

À compter du 1^{er} novembre 2010, la Banque pourra racheter en totalité, ou en partie de temps à autre, les actions de série O en circulation par le versement au comptant de 26,00 \$ l'action si le rachat a lieu avant le 30 octobre 2011; de 25,75 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 octobre 2011 mais avant le 30 octobre 2012; de 25,50 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 octobre 2012 mais avant le 30 octobre 2013; de 25,25 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 octobre 2013 mais avant le 30 octobre 2014; et de 25,00 \$ si le rachat a lieu par la suite, plus les dividendes non versés jusqu'à la date de rachat.

Le dividende trimestriel non cumulatif sur les actions de série O est de 0,303125 \$ l'action.

Actions privilégiées de premier rang de catégorie A, série P

Après la clôture de l'exercice, le 1^{er} novembre 2007, la Banque a émis 10 millions d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A, série P pour une contrepartie brute au comptant de 250 millions de dollars.

À compter du 1^{er} novembre 2012, la Banque pourra racheter en totalité, ou en partie de temps à autre, les actions de série P en circulation par

le versement au comptant de 26,00 \$ l'action si le rachat a lieu avant le 30 octobre 2013; de 25,75 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 octobre 2013 mais avant le 30 octobre 2014; de 25,50 \$ si le rachat à compter du 30 octobre 2014 mais avant le 30 octobre 2015; de 25,25 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 octobre 2015 mais avant le 30 octobre 2016; et de 25,00 \$ si le rachat a lieu par la suite, plus les dividendes non versés jusqu'à la date de rachat.

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES AFFAIRES

Le 20 décembre 2006, la Banque a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires, en vigueur pour une période maximale de un an, afin de racheter aux fins d'annulation jusqu'à cinq millions d'actions ordinaires représentant environ 0,7 % des actions ordinaires en circulation de la Banque au 13 décembre 2006. Cette offre publique de rachat a été clôturée en août 2007, après le rachat de cinq millions d'actions pour un coût de 356 millions de dollars. Aucune action n'a été rachetée au cours des deux premiers trimestres de l'exercice. La Banque a racheté quatre millions d'actions ordinaires à un coût de 264 millions de dollars dans le cadre de la précédente offre publique de rachat dans le cours normal des affaires qui a été lancée le 18 septembre 2006 et qui a pris fin en octobre 2006.

RÉGIME DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES

La Banque offre un régime de réinvestissement des dividendes à l'intention de ses actionnaires ordinaires. La participation à ce régime est facultative et, en vertu des conditions du régime, les dividendes en espèces sur les actions ordinaires servent à acheter des actions ordinaires additionnelles. Au gré de la Banque, les actions ordinaires peuvent être émises sur le capital autorisé de la Banque, au cours moyen des cinq derniers jours de négociation précédant la date de versement des dividendes, moins un escompte variant entre 0 % et 5 %, au gré de la Banque, ou sur le marché libre, au cours du marché. Au cours de l'exercice, un total de 1,2 million d'actions ordinaires ont été émises sur le capital autorisé de la Banque sans escompte. En 2006, 5 millions d'actions ordinaires ont été émises sur le capital autorisé de la Banque avec un escompte de 1 % et, aux termes du régime de réinvestissement des dividendes, 0,4 million d'actions additionnelles ont été émises sans escompte.

RESTRICTIONS EN MATIÈRE DE DIVIDENDES

En vertu de la *Loi sur les banques*, la Banque ne peut pas déclarer de dividendes sur ses actions ordinaires ou privilégiées s'il existe un motif valable de croire que, ce faisant, elle violerait les règlements de la *Loi sur les banques* en matière d'adéquation des fonds propres et de liquidité ou selon les lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières Canada. La Banque ne prévoit pas que cette condition l'empêchera de verser des dividendes dans le cours normal des affaires.

La capacité de la Banque de verser des dividendes est également restreinte si Fiducie ou Fiducie II ne verse pas le plein montant des distributions semestrielles aux porteurs de ses titres de fiducie respectifs, soit des TD CaTS et des TD CaTS II. En outre, la capacité de la Banque de verser des dividendes sur ses actions ordinaires sans l'approbation des porteurs d'actions privilégiées en circulation est restreinte, à moins que toutes les distributions d'intérêts et tous les dividendes sur actions privilégiées n'aient été déclarés et versés ou réservés aux fins de versement. Actuellement, ces limites ne restreignent pas le versement d'intérêts sur les actions privilégiées ou de dividendes sur les actions ordinaires.

NOTE 14 CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Le résultat étendu comprend le bénéfice net de la Banque et les autres éléments du résultat étendu. Les autres éléments du résultat étendu comprennent les gains et les pertes latents sur les valeurs mobilières disponibles à la vente, les gains et pertes de change sur l'investissement net dans les établissements étrangers autonomes et les variations de la juste valeur marchande des instruments dérivés désignés comme couver-

tures de flux de trésorerie, déduction faite dans chaque cas des impôts sur les bénéfices.

Le tableau suivant présente le cumul des autres éléments du résultat étendu de la Banque, déduction faite des impôts sur les bénéfices aux 31 octobre 2007 et 2006.

Cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2007	Au 31 octobre 2006
Gain latent sur les valeurs mobilières disponibles à la vente, déduction faite des couvertures de flux de trésorerie	393 \$	– \$
Pertes de change latentes découlant des investissements dans les filiales, compte tenu des activités de couverture	(2 073)	(918)
Gains sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	9	–
Solde du cumul des autres éléments du résultat étendu au 31 octobre	(1 671) \$	(918) \$

NOTE 15 RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

La Banque a divers régimes de rémunération à base d'actions. La Banque utilise la méthode de la juste valeur pour la comptabilisation de toutes les options sur actions attribuées après le 31 octobre 2002. Selon la méthode de la juste valeur, la Banque constate une charge de rémunération fondée sur la juste valeur des options, qui est déterminée selon un modèle d'évaluation des options. La juste valeur des options est comptabilisée, sur la période d'acquisition des droits en vertu des options attribuées, à titre de charge de rémunération et de surplus d'apport. Le solde du surplus d'apport est réduit à mesure que les options sont exercées et le montant constaté initialement pour les options dans le surplus d'apport est crédité au capital social. Aucune charge de rémunération n'a été comptabilisée pour les 23,9 millions d'options sur actions attribuées et en cours avant le 1^{er} novembre 2002, puisque la Banque a adopté de façon prospective l'actuelle norme comptable concernant la rémunération à base d'actions. Au 31 octobre 2007, 6,5 millions d'options restaient non exercées.

RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS

La Banque maintient un programme d'options sur actions à l'intention de certains employés clés et administrateurs externes. Aucune option sur actions n'a été attribuée aux administrateurs externes depuis décembre 2001. Aux termes du régime, des options sur actions ordinaires d'une période de sept ou de dix ans et dont les droits s'acquiescent sur trois ou quatre ans sont périodiquement attribuées aux employés admissibles de la Banque. Ces options sont assorties d'un droit d'achat d'actions ordinaires de la Banque à un prix fixe égal au cours de clôture des actions le jour précédant la date d'attribution des options. En vertu de ce régime, 11 millions d'actions ordinaires ont été réservées aux fins d'émission future (12,5 millions en 2006; 14,3 millions en 2005). Les options en cours viennent à échéance à diverses dates jusqu'au 30 mai 2016. Un sommaire de la situation des options sur actions de la Banque et des informations connexes pour les exercices terminés les 31 octobre est présenté ci-après :

Situation des options sur actions

(en millions d'actions)	Prix d'exercice moyen pondéré		Prix d'exercice moyen pondéré		Prix d'exercice moyen pondéré	
	2007	2006	2006	2005	2005	2004
Options en cours au début de l'exercice	18,3	41,18 \$	19,9	38,08 \$	22,1	35,21 \$
Conversion d'options de TD Banknorth en options sous-jacentes de la Banque TD	4,1	57,16	–	–	–	–
Attribuées	1,5	67,42	1,9	59,95	2,2	49,41
Exercées	(3,8)	39,71	(3,4)	33,78	(4,3)	28,95
Frappées d'extinction / annulées	–	54,46	(0,1)	43,38	(0,1)	38,46
Options en cours à la fin de l'exercice	20,1	45,02 \$	18,3	41,18 \$	19,9	38,08 \$
Options exerçables à la fin de l'exercice	15,0	40,87 \$	12,9	37,85 \$	13,2	36,30 \$

Le tableau qui suit présente un résumé de l'information sur les options sur actions en cours et exerçables au 31 octobre 2007.

Fourchette des prix d'exercice

	Options en cours		Options exerçables		
	Nombre d'options en cours (en millions d'actions)	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options exerçables (en millions d'actions)	Prix d'exercice moyen pondéré
16,97 \$ – 29,57 \$	0,5	1,79	26,04 \$	0,5	26,04 \$
29,80 \$ – 40,43 \$	4,9	3,99	34,25	4,9	34,25
40,92 \$ – 47,02 \$	6,9	3,56	41,21	6,4	41,23
49,40 \$ – 55,93 \$	4,3	5,78	50,86	2,7	50,96
56,19 \$ – 67,42 \$	3,5	5,48	63,23	0,5	59,82

La juste valeur des options attribuées a été estimée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes à l'aide des hypothèses suivantes : i) taux d'intérêt sans risque de 3,90 % (3,91 % en 2006; 3,7 % en 2005), ii) durée prévue des options de 5,2 ans (5,1 ans en 2006; 5,3 ans en 2005), iii) volatilité prévue de 19,5 % (21,9 % en 2006; 25,7 % en 2005), et iv) rendement de l'action prévu de 2,92 % (2,88 % en 2006; 2,84 % en 2005). Au cours de l'exercice, 1,5 million d'options (1,9 million en 2006; 2,2 millions en 2005) ont été attribuées à une juste valeur moyenne pondérée de 11,46 \$ l'option (11,26 \$ l'option en 2006; 10,64 \$ l'option en 2005).

Au cours de l'exercice, la Banque a constaté à l'état des résultats consolidé une charge de rémunération de 20 millions de dollars (31 millions de dollars en 2006; 21 millions de dollars en 2005) au titre des options sur actions attribuées.

AUTRES RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

La Banque gère des régimes d'unités d'actions subalternes et d'unités d'actions fondées sur la performance qui sont offerts à certains de ses employés. En vertu de ces régimes, des unités d'actions équivalent à des actions ordinaires de la Banque et dont les droits s'acquiescent généralement sur une période de trois ans sont attribuées aux participants. La Banque établit un passif relativement à ces unités d'actions attribuées, et une charge de rémunération incitative est constatée dans l'état des résultats consolidé sur la période d'acquisition des droits. À la date d'échéance, le participant reçoit une somme en espèces qui représente la valeur des unités d'actions. Le nombre final d'unités d'actions fondées sur la performance variera entre 80 % et 120 % du nombre initial d'unités attribuées selon le rendement total pour les actionnaires de la Banque par rapport à la moyenne des autres grandes banques canadiennes. Au 31 octobre 2007, le nombre d'unités d'actions subalternes en vertu de ces régimes était de 8 millions (9 millions en 2006; 11 millions en 2005).

La Banque offre également des régimes d'unités d'actions différées aux dirigeants admissibles et aux administrateurs externes. En vertu de ces régimes, une tranche de la rémunération annuelle incitative des participants peut être différée sous forme d'unités d'actions équivalent à des actions ordinaires de la Banque. Les unités d'actions différées ne sont rachetables qu'au moment où le participant prend sa retraite, en cas d'invalidité permanente ou de cessation d'emploi ou au terme du mandat d'administrateur, et doivent être rachetées pour une contrepartie au comptant avant la fin de l'année civile suivante. Les équivalents de dividendes sont dévolus aux participants sous forme d'unités additionnelles.

Au 31 octobre 2007, 2,2 millions d'unités d'actions différées étaient en circulation (2,5 millions en 2006).

La charge de rémunération pour ces régimes est constatée dans l'exercice pendant lequel le participant gagne la rémunération incitative. Les variations de la valeur des unités d'actions subalternes et des unités d'actions différées sont constatées dans l'état des résultats consolidé,

déduction faite de l'incidence des couvertures connexes. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007, la Banque a constaté une charge de rémunération pour ces régimes, déduction faite de l'incidence des couvertures, de 125 millions de dollars (129 millions de dollars en 2006; 113 millions de dollars en 2005). La charge de rémunération constatée avant l'incidence des couvertures était de 202 millions de dollars.

RÉGIME D'ÉPARGNE DES EMPLOYÉS

La Banque a également un régime d'achat d'actions offert aux employés. Avant le 1^{er} mars 2007, les employés pouvaient y verser jusqu'à 6 % de leur salaire annuel de base jusqu'à concurrence de 4 500 \$ par année civile afin d'acheter des actions ordinaires de la Banque. La Banque y versait un montant correspondant à 50 % des cotisations des employés. Avec prise d'effet le 1^{er} mars 2007, le régime d'épargne des employés (REE) a été modifié, et les employés peuvent verser au REE tout montant de leurs gains admissibles (déduction faite des retenues à la source). La Banque verse dorénavant un montant correspondant à la totalité des premiers 250 \$ des cotisations de l'employé chaque année et à 50 % du reste des cotisations de l'employé jusqu'à concurrence de 3,5 % des gains admissibles de l'employé, moyennant un plafond de 2 250 \$. Les cotisations de la Banque sont acquises lorsque l'employé compte deux années de service continu à la Banque. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007, les cotisations de la Banque ont totalisé 49 millions de dollars (41 millions de dollars en 2006; 36 millions de dollars en 2005) et ont été passées dans les charges salariales. Au 31 octobre 2007, 6,5 millions d'actions ordinaires étaient détenues au total en vertu du REE (6 millions en 2006; 5,9 millions en 2005). Les actions pour le REE sont achetées sur le marché libre et sont considérées comme étant en circulation dans le calcul du bénéfice par action de base et dilué de la Banque. Les dividendes gagnés sur les actions ordinaires de la Banque détenues dans le REE servent à l'achat sur le marché libre d'actions ordinaires additionnelles pour le REE.

TD BANKNORTH

Par suite de la privatisation de TD Banknorth, 7,7 millions d'options sur actions de TD Banknorth ont été converties en 4,1 millions d'options sur actions de la Banque TD, au moyen du ratio d'échange présenté dans la convention de fusion. À la date de la conversion, la juste valeur des options converties dont les droits étaient acquis était de 52 millions de dollars, somme qui a été comptabilisée dans le surplus d'apport et faisait partie de la contrepartie de l'acquisition.

Les options sur actions de TD Banknorth qui seraient venues à échéance avant le 31 décembre 2008 n'ont pas été converties et ont été payées en espèces, selon leur valeur intrinsèque de 7 millions de dollars à la date de la conversion. Ces options faisaient partie de la contrepartie de l'acquisition.

La situation de tous les régimes d'options sur actions se présente comme suit :

Situation des options sur actions de TD Banknorth

(en millions d'actions)	2007	Prix d'exercice moyen pondéré	2006	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en cours au début de l'exercice	9,8	29,79 \$	8,0	30,38 \$
Attribuées	–	–	2,6	31,34
Exercées	(2,0)	28,82	(0,5)	25,92
Frappées d'extinction / annulées	(0,1)	34,30	(0,3)	32,80
Conversion d'options de TD Banknorth en options sous-jacentes de la Banque TD	(7,7)	29,96	–	–
Options en cours à la fin de l'exercice	–	–	9,8	29,79
Options exerçables à la fin de l'exercice	–	–	6,3	27,89

Avant sa privatisation, TD Banknorth a constaté une charge de rémunération de 4,1 millions de dollars (8 millions de dollars en 2006, 3 millions de dollars en 2005) au titre des options sur actions attribuées.

Autres régimes de rémunération à base d'actions de TD Banknorth

TD Banknorth a offert des unités d'actions subalternes et des plans d'unités d'actions fondées sur la performance à certains employés de TD Banknorth. En vertu de ces régimes, des unités équivalant aux actions ordinaires de TD Banknorth et dont les droits s'acquerraient généralement après trois ans étaient attribuées aux participants. Le nombre d'unités d'actions fondées sur la performance a été rajusté afin de tenir compte de la performance de TD Banknorth en regard d'un objectif de croissance annuelle du bénéfice d'exploitation par action. À la date d'échéance, le participant reçoit des espèces représentant la valeur des unités d'actions. Par suite de la privatisation de TD Banknorth, les unités ont été converties à l'équivalent en actions ordinaires de la Banque au moyen du ratio d'échange présenté dans la convention de fusion. En outre, pour les périodes de performance futures, le nombre final d'unités d'actions fondées sur la performance sera rajusté selon le rendement total pour les actionnaires de la Banque par rapport à la moyenne des autres grandes banques canadiennes.

TD Banknorth offrait également un régime d'unités d'actions subalternes fondées sur la performance à certains de ses dirigeants, qui prévoyait l'attribution d'unités d'actions équivalant aux actions ordinaires de la Banque qui s'acquerraient à la fin de la période de trois ans. Le nombre

d'unités d'actions fondées sur la performance pour les deux premières années de la période de performance a été rajusté afin de tenir compte de la performance de TD Banknorth en regard d'un objectif de croissance annuelle du bénéfice par action. Par suite de la privatisation de TD Banknorth, le nombre d'unités d'actions fondées sur la performance de TD Banknorth pour la troisième et dernière année de la période de performance sera rajusté en tenant compte du rendement total pour les actionnaires de la Banque par rapport à la moyenne des autres grandes banques canadiennes.

En vertu de ces régimes, le nombre d'unités d'actions de TD Banknorth au 31 octobre 2007 était 1,6 million (1,8 million en 2006).

La charge de rémunération pour ces régimes est constatée dans l'exercice pendant lequel le participant gagne la rémunération incitative. Les variations de la valeur des unités d'actions sont constatées dans l'état des résultats consolidé, déduction faite de l'incidence des couvertures connexes. Au cours de l'exercice, TD Banknorth a constaté une charge de rémunération pour ces régimes, compte tenu de l'incidence des couvertures, de 37 millions de dollars (19 millions de dollars en 2006, 10 millions de dollars en 2005). La charge de rémunération constatée, compte non tenu de l'incidence des couvertures, était de 46 millions de dollars.

En outre, TD Banknorth et ses filiales offrent des régimes 401(k) couvrant pratiquement tous les employés réguliers, ainsi qu'un régime d'actionnariat ouvert aux employés ayant un an de service et plus. La participation au régime d'actionnariat a pris fin le 31 décembre 2006.

NOTE 16 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le régime de retraite principal de la Banque, l'Association de la caisse de retraite de La Banque Toronto-Dominion, est un régime à prestations déterminées auquel la participation est facultative. Les prestations en vertu des dispositions du régime sont calculées en fonction de la durée de participation au régime et de la moyenne des cinq meilleures années de salaire consécutives du membre au cours des dix dernières années de participation au régime. Depuis l'acquisition de Services financiers CT inc. (CT), la Banque finance un régime de retraite comprenant un volet à prestations déterminées et un volet à cotisations déterminées. La capitalisation des deux régimes est assurée par les cotisations de la Banque et celles des participants au régime. En outre, la Banque offre aux employés admissibles d'autres régimes d'avantages sociaux par capitalisation partielle. Les prestations de retraite connexes sont versées à même les actifs et les cotisations de la Banque.

La Banque offre également certains avantages postérieurs au départ à la retraite et à l'emploi, des congés rémunérés et des prestations de cessation d'emploi à ses employés (avantages complémentaires), qui sont généralement non capitalisés. Ces avantages comprennent l'assurance médicale, l'assurance vie et l'assurance dentaire. Les employés admissibles aux avantages postérieurs au départ à la retraite sont ceux qui prennent leur retraite et qui répondent aux exigences minimales relatives à l'âge et au nombre d'années de service. Les retraités sont tenus d'assumer une partie du coût de leurs avantages. Les employés admissibles aux avantages postérieurs à l'emploi sont ceux qui sont en congé d'invalidité ou de maternité.

Pour les régimes à prestations déterminées et les régimes d'avantages complémentaires de retraite, les évaluations actuarielles sont effectuées au moins tous les trois ans (des extrapolations sont utilisées dans l'intervalle) afin de déterminer la valeur actualisée des prestations constituées. Les charges découlant des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite sont établies d'après des évaluations actuarielles distinctes selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et les hypothèses les plus probables de la direction à l'égard du rendement des actifs des régimes, de l'augmentation des salaires, de l'âge de départ à la retraite des employés et des coûts estimatifs des soins de santé. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les passifs est établi en fonction du rendement d'obligations à long terme notées AA de sociétés à la date d'évaluation. La charge inclut le coût des prestations pour les services rendus au cours de l'exercice, les frais d'intérêts sur les passifs, le rendement prévu des actifs des régimes selon la juste valeur marchande et l'amortissement des modifications de régimes d'après la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée d'activité résiduelle moyenne prévue des membres actifs (10 ans pour le régime de retraite principal) et la période moyenne prévue jusqu'à l'admissibilité intégrale aux avantages complémentaires de retraite (10 ans). L'excédent, le cas échéant, du gain actuariel net ou de la perte actuarielle nette sur 10 % des obligations au titre des prestations projetées ou 10 % de la juste valeur marchande des actifs des régimes, selon le montant le plus élevé, est également amorti sur la durée résiduelle moyenne prévue d'activité des membres actifs (10 ans pour le régime de retraite principal

et 16 ans pour les régimes d'avantages complémentaires de retraite). L'écart cumulatif entre la charge et les cotisations aux fins de la capitalisation est présenté dans les autres actifs ou autres passifs au bilan consolidé.

Pour les régimes à cotisations déterminées, la charge de retraite annuelle est égale aux cotisations de la Banque au régime.

RÉGIME DE RETRAITE

Le régime de retraite principal de la Banque est capitalisé par les cotisations de la Banque et celles des participants au régime. Conformément à la loi, la Banque verse au régime des montants établis selon une méthode actuarielle et, en bout de ligne, il lui incombe de s'assurer que le passif du régime fait l'objet d'une capitalisation appropriée avec le temps.

Le tableau de la page suivante présente la situation financière du régime de retraite principal de la Banque. Les actifs et les obligations découlant du régime de retraite sont établis au 31 juillet.

Les cotisations de la Banque au régime de retraite principal au cours de 2007 se sont établies à 84 millions de dollars. Ces cotisations ont été effectuées conformément au rapport d'évaluation actuarielle aux fins de la capitalisation au 31 octobre 2004 et aux certificats actuariels déposés les 30 mars 2007 et 22 juin 2007. La prochaine date d'évaluation aux fins de la capitalisation est le 31 octobre 2007.

Pour établir le taux de rendement à long terme prévu pour l'hypothèse de rendement des actifs du régime de retraite principal de la Banque, la Banque a pris en compte les rendements historiques et les prévisions de rendement pour chacune des catégories d'actifs ainsi que la répartition cible des actifs de la caisse de retraite. La Banque a ainsi choisi une hypothèse de taux de rendement des actifs à long terme de 6,75 %.

L'incidence, sur la charge de retraite de 2007, d'une augmentation ou d'une diminution de un point de pourcentage de l'hypothèse de taux de rendement prévu des actifs pourrait se traduire respectivement par une diminution ou une augmentation de 20 millions de dollars.

La répartition moyenne pondérée des actifs du régime de retraite principal de la Banque, par catégorie d'actifs, était la suivante au 31 juillet :

Répartition des actifs

Titres	2007	2006	2005
Actions	57 %	56 %	57 %
Titres de créance	34	35	38
Autres placements	7	6	3
Équivalents de trésorerie	2	3	2
Total	100 %	100 %	100 %

Pour 2007, les actifs nets du régime de retraite principal de la Banque comportaient des placements dans la Banque et ses sociétés affiliées ayant une valeur marchande de 8 millions de dollars (6 millions de dollars en 2006; 6 millions de dollars en 2005).

La politique de placement suivie pour le régime de retraite principal de la Banque est décrite ci-après. Elle a été suivie tout au long de l'exercice.

La gestion des placements du régime de retraite principal de la Banque est fondée sur une approche équilibrée selon laquelle l'objectif premier est d'atteindre un taux de rendement réel de 3 %. Par conséquent, les fourchettes de répartition de l'actif permises se présentent comme suit :

Répartition de l'actif

Titres	Fourchette acceptable
Actions	35 % – 65 %
Titres de créance	30 % – 48 %
Autres placements	0 % – 15 %
Équivalents de trésorerie	0 % – 4 %

Des contrats à terme et des options peuvent être utilisés pourvu qu'ils ne créent pas d'effet de levier additionnel. Toutefois, le régime investit dans

des fonds de couverture, qui, de manière générale, utilisent un effet de levier pour mettre en œuvre leur stratégie de placement. La quasi-totalité des actifs doivent essentiellement avoir une valeur marchande facilement vérifiable.

En règle générale, l'avoir du portefeuille d'actions doit être entièrement investi et largement diversifié, surtout dans des sociétés de qualité dont la capitalisation est de moyenne à forte et dans des fiducies de revenu, et aucun titre ne peut à lui seul dépasser 10 % de la valeur du portefeuille d'actions. Des actions étrangères et des certificats américains d'actions étrangères, également de grande qualité, peuvent aussi être acquis pour diversifier davantage le portefeuille d'actions.

Les placements dans les instruments de créance d'une entité non gouvernementale ne doivent pas dépasser 10 % de l'ensemble du portefeuille de titres de créance. Les titres de créance de sociétés doivent généralement avoir une notation d'au moins BBB au moment de l'achat et pendant toute la durée du placement au sein du portefeuille. Il n'existe pas de pondération maximale pour les notations au sein du portefeuille de titres de créance.

Obligations au titre des prestations, actifs et situation de capitalisation du régime

(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
Obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	1 852 \$	1 783 \$	1 810 \$
Variation des obligations au titre des prestations projetées			
Obligations au titre des prestations projetées au début de l'exercice	1 979	1 978	1 535
Coût au titre des services rendus au cours de l'exercice – prestations acquises	65	71	46
Frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations projetées	112	105	101
Cotisations des participants	33	29	26
Prestations versées	(103)	(114)	(93)
(Gains actuariels) pertes actuarielles	–	–	(9)
Modification des hypothèses actuarielles	(32)	(96)	318
Modifications de régime	16	6	54
Obligations au titre des prestations projetées à la fin de l'exercice	2 070	1 979	1 978
Variation des actifs du régime			
Actifs du régime à la juste valeur marchande au début de l'exercice	2 015	1 907	1 650
Rendement réel des actifs du régime	83	67	78
Gain (perte) à la cession de placements	103	(113)	286
Cotisations des participants	33	29	26
Cotisations de l'employeur	83	60	64
Augmentation (diminution) des gains latents sur les placements	15	185	(95)
Prestations versées	(103)	(114)	(93)
Frais d'administration	(4)	(6)	(9)
Actifs du régime à la juste valeur marchande à la fin de l'exercice	2 225	2 015	1 907
Excédent (déficit) des actifs du régime sur les obligations au titre des prestations projetées	155	36	(71)
Perte nette non constatée découlant des résultats passés, qui s'écartent des résultats prévus, et incidence des modifications d'hypothèses	190	293	416
Coût au titre des services passés non constaté	68	61	62
Cotisations de l'employeur pour le quatrième trimestre	15	14	15
Charge de retraite reportée	428	404	422
Charge annuelle			
La charge de retraite nette comprend les éléments suivants :			
Coût au titre des services rendus au cours de l'exercice – prestations acquises	65	71	46
Frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations projetées	112	105	101
Rendement réel des actifs du régime	(197)	(133)	(260)
(Gains actuariels) pertes actuarielles	(32)	(96)	309
Modifications du régime	16	6	54
Écart entre les coûts attribuables à l'exercice et les coûts constatés au cours de l'exercice au titre de ce qui suit :			
Rendement des actifs du régime ¹	61	5	149
(Gains actuariels) pertes actuarielles ²	41	118	(300)
Modifications du régime ³	(7)	2	(48)
Charge de retraite	59 \$	78 \$	51 \$
Hypothèses actuarielles utilisées pour calculer la charge annuelle			
Taux d'actualisation moyen pondéré des obligations au titre des prestations projetées	5,50 %	5,20 %	6,40 %
Taux d'augmentation moyen pondéré des salaires	3,50	3,50	3,50
Taux de rendement moyen pondéré à long terme prévu des actifs du régime ⁴	6,75	6,75	6,75
Hypothèses actuarielles utilisées pour calculer les obligations au titre des prestations à la fin de l'exercice			
Taux d'actualisation moyen pondéré des obligations au titre des prestations projetées	5,60 %	5,50 %	5,20 %
Taux d'augmentation moyen pondéré des salaires	3,50	3,50	3,50
Taux de rendement moyen pondéré à long terme prévu des actifs du régime ⁴	6,75	6,75	6,75

¹ Comprend le rendement prévu des actifs du régime de 136 millions de dollars (128 millions de dollars en 2006; 111 millions de dollars en 2005) moins le rendement réel des actifs du régime de 197 millions de dollars (133 millions de dollars en 2006; 260 millions de dollars en 2005).

² Comprendent la perte constatée pour l'exercice 2007 de 9 millions de dollars (22 millions de dollars en 2006; 9 millions de dollars en 2005) moins les (gains actuariels) pertes actuarielles sur les obligations au titre des prestations projetées au cours de l'exercice de (32) millions de dollars ((96) millions de dollars en 2006; 309 millions de dollars en 2005).

³ Comprendent l'amortissement des coûts des modifications de régime pour l'exercice 2007 de 9 millions de dollars (8 millions de dollars en 2006; 6 millions de dollars en 2005) moins le coût réel des modifications du régime au cours de l'exercice de 16 millions de dollars (6 millions de dollars en 2006; 54 millions de dollars en 2005).

⁴ Déduction faite des frais et charges.

AUTRES RÉGIMES DE RETRAITE

Régime de retraite de CT

Par suite de l'acquisition de CT, la Banque finance un régime de retraite comprenant un volet à prestations déterminées et un volet à cotisations déterminées. Le volet à prestations déterminées du régime a cessé d'être offert aux nouveaux participants après le 31 mai 1987. Les employés de CT qui ont adhéré au régime le 1^{er} juin 1987 ou après cette date n'étaient admissibles qu'au volet à cotisations déterminées. Depuis août

2002, le volet à cotisations déterminées du régime n'est plus offert aux participants, et les employés admissibles à ce régime ont pu adhérer au régime de retraite principal de la Banque. La capitalisation du volet à prestations déterminées est assurée par les cotisations de la Banque et des participants au régime. Les actifs et les obligations du régime sont évalués au 31 juillet. Le tableau suivant présente la situation financière du volet à prestations déterminées du régime de CT.

Obligations et actifs du régime de retraite de CT

(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
Obligations au titre des prestations projetées à la fin de l'exercice	338 \$	343 \$	352 \$
Actifs du régime à la juste valeur marchande à la fin de l'exercice	357	358	365
Charge de retraite reportée	75	77	79
Charge de retraite	5	5	5

Régime de retraite de TD Banknorth

TD Banknorth offre un régime de retraite à prestations déterminées non contributif qui couvre la quasi-totalité des employés permanents à temps plein. Des régimes de retraite complémentaires ont également été adoptés à l'intention de certains dirigeants clés. En outre, TD Banknorth et ses filiales financent des régimes d'avantages sociaux postérieurs au départ à

la retraite limités qui offrent des prestations d'assurance médicale et d'assurance vie à un groupe restreint d'employés et d'administrateurs qui satisfont à des exigences minimales d'âge et d'années de service.

Les actifs et les obligations du régime sont évalués au 30 septembre 2007. Le tableau suivant présente la situation financière du volet à prestations déterminées du régime de retraite de TD Banknorth.

Obligations et actifs du régime de TD Banknorth

(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
Obligations au titre des prestations projetées à la fin de la période	338 \$	304 \$	278 \$
Actifs du régime à la juste valeur marchande à la fin de la période	460	334	307
Charge de retraite reportée	115	122	112
Charge de retraite	4	7	5 ¹

¹ Charge de retraite pour les sept mois terminés le 30 septembre 2005.

Régimes de retraite complémentaires

Le tableau suivant présente la situation financière des plus importants régimes de retraite complémentaires des employés de la Banque, lesquels

sont capitalisés en partie par les employés admissibles. Les actifs et les obligations des régimes d'avantages sociaux sont évalués au 31 juillet.

(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
Obligations au titre des prestations projetées à la fin de l'exercice	342 \$	332 \$	328 \$
Actifs du régime à la juste valeur marchande à la fin de l'exercice	–	1	5
Passif au titre des prestations constituées	271	253	226
Charge de retraite	33	34	29

Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière.

RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

Outre ses régimes de retraite, la Banque offre certaines prestations d'assurance médicale, d'assurance vie et d'assurance dentaire aux employés à la retraite. Le tableau suivant présente la situation financière des principaux régimes d'avantages complémentaires de retraite de la Banque. Les obligations des principaux régimes d'avantages complémentaires de retraite sont évaluées au 31 juillet.

Obligations au titre des avantages complémentaires de retraite

(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
Variation des obligations au titre des prestations projetées			
Obligations au titre des prestations projetées au début de l'exercice	374 \$	436 \$	302 \$
Coût au titre des services rendus au cours de l'exercice – prestations acquises	11	12	10
Frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations projetées	21	20	20
Modifications de régime	–	(65)	–
Prestations versées	(8)	(8)	(7)
(Gains actuariels) pertes actuarielles	(2)	(21)	111
Obligations au titre des prestations projetées à la fin de l'exercice	396	374	436
Perte nette non constatée découlant des résultats passés, qui s'écartent des résultats prévus, et incidence des modifications d'hypothèses	120	128	157
Coût non amorti des services passés	(54)	(59)	–
Cotisations de l'employeur	3	2	2
Passif au titre des prestations constituées	327 \$	303 \$	277 \$
Charge annuelle			
La charge nette au titre des avantages complémentaires de retraite comprend les éléments suivants :			
Coût au titre des services rendus au cours de l'exercice – prestations acquises	11 \$	12 \$	10 \$
Frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations projetées	21	20	20
(Gains actuariels) pertes actuarielles	(2)	(21)	111
Modifications de régime	–	(65)	–
Écart entre les coûts attribuables à l'exercice et les coûts constatés au cours de l'exercice au titre de ce qui suit :			
(Gains actuariels) pertes actuarielles ¹	8	29	(110)
Modifications de régime ²	(5)	59	–
Charge au titre des avantages complémentaires de retraite	33 \$	34 \$	31 \$
Hypothèses actuarielles utilisées pour calculer la charge annuelle			
Taux d'actualisation moyen pondéré des obligations au titre des prestations projetées	5,60 %	5,30 %	6,60 %
Taux d'augmentation moyen pondéré des salaires	3,50	3,50	3,50
Hypothèses actuarielles utilisées pour calculer les obligations au titre des prestations à la fin de l'exercice			
Taux d'actualisation moyen pondéré des obligations au titre des prestations projetées	5,60 %	5,60 %	5,30 %
Taux d'augmentation moyen pondéré des salaires	3,50	3,50	3,50

¹ Comprennent la perte de 6 millions de dollars constatée pour l'exercice 2007 (8 millions de dollars en 2006; 1 million de dollars en 2005) moins les (gains actuariels) pertes actuarielles sur les obligations au titre de prestations projetées de (2) millions de dollars ((21) millions de dollars en 2006; 111 millions de dollars en 2005).

² Comprennent l'amortissement des coûts des modifications de régime pour l'exercice 2007 de (5) millions de dollars ((6) millions de dollars en 2006; néant en 2005) moins les coûts actuariels des modifications de régime au cours de l'exercice de néant ((65) millions de dollars en 2006; néant en 2005).

Le taux d'augmentation présumé du coût des soins de santé pour le prochain exercice utilisé pour prévoir le coût des prestations visées par les principaux régimes d'avantages complémentaires de retraite est de 6,9 %. On a présumé une diminution graduelle du taux à 4,2 % d'ici 2014 et son maintien à ce niveau par la suite.

Pour 2007, l'incidence d'une augmentation ou d'une diminution de un point de pourcentage du taux présumé de variation du coût des soins de santé sur la charge au titre des prestations correspond respectivement à une hausse de 7 millions de dollars et à une baisse de 5 millions de dollars et, sur les obligations au titre des prestations, respectivement à une hausse de 72 millions de dollars et à une baisse de 57 millions de dollars.

Montants constatés au bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)	2007	2006
Autres actifs		
Régime de retraite principal	428 \$	404 \$
Régime de retraite à prestations déterminées de CT	75	77
Régime de retraite à prestations déterminées de TD Banknorth	115	122
Charge de retraite reportée	618	603
Autres passifs		
Régime d'avantages complémentaires de retraite	327	303
Régime de retraite complémentaire	271	253
Autres avantages sociaux futurs – montant net	179	167
Passif au titre des prestations constituées	777	723
Montant net constaté au 31 octobre	(159) \$	(120) \$

FLUX DE TRÉSORERIE

Les cotisations de la Banque à ses régimes de retraite et à ses principaux régimes d'avantages complémentaires de retraite sont comme suit :

Cotisations aux régimes

(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
Charge liée au régime de retraite principal	84 \$	60 \$	57 \$
Régime de retraite à prestations déterminées de CT	2	3	31
Régime à prestations déterminées de TD Banknorth	48	33	–
Régimes de retraite complémentaires	16	8	8
Régimes d'avantages complémentaires de retraite	9	8	7
Total	159 \$	112 \$	103 \$

Cotisations estimatives

La Banque et ses filiales prévoient verser en 2008 des cotisations de 70 millions de dollars au régime de retraite principal de la Banque, de néant au régime de retraite à prestations déterminées de CT, de 40 millions de dollars au régime de retraite à prestations déterminées de TD Banknorth, de 12 millions de dollars aux régimes de retraite complémentaires des employés de la Banque et de 12 millions de dollars aux principaux régimes d'avantages complémentaires de retraite. Le montant des cotisations futures peut changer si la Banque révisé le niveau de ses cotisations en cours d'exercice.

Versements estimatifs de prestations futures

Les versements estimatifs de prestations futures en vertu du régime de retraite principal de la Banque s'élevaient à 105 millions de dollars pour 2008; 105 millions de dollars pour 2009; 106 millions de dollars pour 2010; 108 millions de dollars pour 2011; 119 millions de dollars pour 2012 et 582 millions de dollars pour les exercices compris entre 2013 et 2017.

Les versements estimatifs de prestations futures en vertu des principaux régimes d'avantages complémentaires de retraite s'élevaient à 12 millions de dollars pour 2008; 13 millions de dollars pour 2009; 14 millions de dollars pour 2010; 15 millions de dollars pour 2011; 17 millions de dollars pour 2012 et 106 millions de dollars pour les exercices compris entre 2013 et 2017.

NOTE 17 REVENU LIÉ AUX ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

Les actifs et les passifs détenus à des fins de transaction, y compris les dérivés, sont mesurés à la juste valeur, les gains et les pertes étant constatés dans l'état des résultats consolidé. À compter du 1^{er} novembre 2006, certains prêts détenus dans un portefeuille de négociation ont été désignés selon l'option de la juste valeur et sont également mesurés à la juste valeur.

Le revenu lié aux activités de négociation comprend le revenu d'intérêts net, le revenu de négociation et le revenu tiré des prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur qui sont gérés dans un portefeuille de négociation. Le revenu d'intérêts net provient de l'intérêt et des dividendes ayant trait aux actifs et aux passifs détenus à des fins de transaction et est comptabilisé déduction faite des frais et revenus d'intérêts associés au financement de ces actifs et de ces passifs. Le revenu de négociation comprend les gains et les pertes réalisés et latents sur les valeurs mobilières et les dérivés détenus à des fins de transaction ainsi que les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

Le revenu lié aux activités de négociation ne comprend pas les commissions et les honoraires de prise ferme sur les opérations sur valeurs mobilières, lesquels sont présentés séparément dans l'état des résultats consolidé.

Le revenu lié aux activités de négociation par gamme de produits représente le revenu de négociation pour chaque catégorie de négociation importante.

Revenu lié aux activités de négociation

(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
Revenu d'intérêts net	(55) \$	(65) \$	457 \$
Revenu de négociation			
Valeurs mobilières et dérivés détenus à des fins de transaction	591	797	147
Prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur	(38)	–	–
Total du revenu de négociation	553 \$	797 \$	147 \$
Total du revenu lié aux activités de négociation	498 \$	732 \$	604 \$
Par produit			
Portefeuilles – titres portant intérêt et instruments de crédit	239 \$	362 \$	370 \$
Portefeuilles – monnaies étrangères	312	306	248
Portefeuilles – actions et autres	(15)	64	(14)
Prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur	(38)	–	–
Total du revenu lié aux activités de négociation	498 \$	732 \$	604 \$

NOTE 18 ASSURANCES

En majorité, les primes d'assurance, les demandes de règlement et les passifs proviennent du secteur des assurances IARD de la Banque. Ces primes, déduction faite de la réassurance, sont portées en résultat au prorata sur la durée des polices. Les frais de règlement sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les passifs liés aux assurances, constatés dans les autres passifs, représentent les sinistres non réglés et les estimations des sinistres subis mais non encore signalés, comme ils sont calculés par l'actuaire nommé selon les pratiques actuarielles reconnues.

(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
Primes et commissions gagnées, montant net	2 325 \$	2 226 \$	2 118 \$
Demandes de règlement et charges connexes	1 320	1 330	1 292
	1 005 \$	896 \$	826 \$

NOTE 19 COÛTS DE RESTRUCTURATION

COÛTS DE RESTRUCTURATION, COÛTS DE PRIVATISATION ET FRAIS RELATIFS À LA FUSION DE TD BANKNORTH

Par suite de la privatisation de TD Banknorth et des initiatives de restructuration connexes entreprises au sein de TD Banknorth et de TD Bank USA au cours de l'exercice 2007, la Banque a engagé des coûts de restructuration totalisant 67 millions de dollars avant impôts, desquels un montant de 59 millions de dollars se rapporte à TD Banknorth et un montant de 8 millions de dollars se rapporte à TD Bank USA. Les coûts de restructuration sont essentiellement composés d'indemnités de départ, de coûts de modification des contrats d'emploi et de primes de certains cadres ainsi que de la dépréciation d'actifs à long terme. Dans l'état des résultats consolidé, ces coûts sont compris dans les coûts de restructuration.

Au cours de l'exercice, TD Banknorth a également engagé des coûts de privatisation de 11 millions de dollars avant impôts, lesquels sont essentiellement composés d'honoraires d'avocats et de preneurs fermes, ainsi que des frais relatifs à la fusion de 8 millions de dollars liés à l'intégration de Hudson United Bancorp (Hudson) et d'Interchange

Financial Services Corporation (Interchange) au sein de TD Banknorth. Dans l'état des résultats consolidé, les coûts de privatisation et les frais relatifs à la fusion sont compris dans les frais autres que d'intérêts.

SERVICES BANCAIRES EN GROS

En 2005, la Banque a restructuré ses activités mondiales de produits structurés des Services bancaires en gros afin de délaissier les activités peu rentables et plus complexes et de concentrer ses ressources sur ses activités plus rentables. Par conséquent, la Banque a comptabilisé des coûts de restructuration de 43 millions de dollars en 2005. Au cours de 2006, la Banque a comptabilisé des coûts de restructuration additionnels de 50 millions de dollars, aux fins principalement d'indemnités de départ versées dans le cadre de la restructuration des activités mondiales de produits structurés.

Au 31 octobre 2007, le solde total inutilisé des coûts de restructuration de 29 millions de dollars (27 millions de dollars en 2006), figurant dans le tableau qui suit, était inclus dans les autres passifs au bilan consolidé.

Coûts de restructuration

(en millions de dollars canadiens)

					2007	2006	2005
	Ressources humaines	Immobilier	Technologie	Autres	Total	Total	Total
Solde au début de l'exercice	19 \$	8 \$	– \$	– \$	27 \$	25 \$	7 \$
Coûts de restructuration engagés (annulés) au cours de l'exercice :							
Services bancaires en gros	–	–	–	–	–	50	43
Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	37	10	17	3	67	–	–
Montant utilisé au cours de l'exercice :							
Services bancaires en gros	7	3	–	–	10	48	25
Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	33	10	11	1	55	–	–
Solde à la fin de l'exercice	16 \$	5 \$	6 \$	2 \$	29 \$	27 \$	25 \$

NOTE 20 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La Banque constate les impôts exigibles et futurs qui découlent de toutes les opérations comptabilisées dans les états financiers consolidés. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés d'après les taux d'imposition qui devraient s'appliquer lorsque les actifs ou les passifs

sont déclarés aux fins de l'impôt. La Banque établit une provision pour moins-value dans la mesure où l'actif d'impôts futur est supérieur au montant dont la réalisation est jugée plus probable qu'improbable.

Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices¹

(en millions de dollars canadiens)

	2007	2006	2005
Charge d'impôts sur les bénéfices – état des résultats consolidé			
Impôts sur les bénéfices exigibles	974 \$	888 \$	960 \$
Impôts sur les bénéfices futurs	(121)	(14)	(261)
	853	874	699
Charge d'impôts sur les bénéfices – état des autres éléments du résultat étendu consolidé			
Impôts sur les bénéfices exigibles	980	209	141
Impôts sur les bénéfices futurs	(78)	–	–
	902	209	141
Impôts sur les bénéfices – autres éléments ne se rapportant pas aux bénéfices, y compris les regroupements d'entreprises et les autres rajustements transitoires			
Impôts sur les bénéfices exigibles	(10)	10	(45)
Impôts sur les bénéfices futurs	442	(3)	–
	432	7	(45)
Total de la charge (de l'économie) d'impôts sur les bénéfices	2 187 \$	1 090 \$	795 \$
Impôts sur les bénéfices exigibles			
Fédéral	1 120 \$	600 \$	454 \$
Provincial	598	339	230
Autres pays	226	168	372
	1 944	1 107	1 056
Impôts sur les bénéfices futurs			
Fédéral	(37)	(49)	(220)
Provincial	(13)	(26)	(105)
Autres pays	293	58	64
	243	(17)	(261)
Total	2 187 \$	1 090 \$	795 \$

¹ Certains chiffres correspondants ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice écoulé.

Figurent ci-dessous les taux d'impôt prévus par la loi et un rapprochement des impôts sur les bénéfices avec les taux d'impôt

réels et les charges d'impôts sur les bénéfices constatées dans l'état des résultats consolidé.

Rapprochement avec le taux d'impôt prévu par la loi

(en millions de dollars canadiens)

	2007		2006		2005	
Impôts au taux d'impôt sur les bénéfices canadien prévu par la loi	1 627 \$	34,9 %	1 934 \$	35,0 %	1 072 \$	35,0 %
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :						
Dividendes reçus	(423)	(9,1)	(234)	(4,2)	(232)	(7,6)
Écarts de taux liés aux activités à l'étranger	(336)	(7,2)	(248)	(4,5)	(215)	(7,0)
Éléments liés aux gains et pertes sur dilution	–	–	(582)	(10,5)	163	5,3
Variations des taux d'imposition fédéral et provinciaux futurs	12	0,3	10	0,2	–	–
Divers – montant net	(27)	(0,6)	(6)	(0,2)	(89)	(2,9)
Charge d'impôts sur les bénéfices et taux d'impôt sur les bénéfices réel	853 \$	18,3 %	874 \$	15,8 %	699 \$	22,8 %

L'actif d'impôts futurs net présenté dans les autres actifs comprend ce qui suit :

Actif d'impôts futurs, montant net

(en millions de dollars canadiens)	2007	2006
Actifs d'impôts sur les bénéfices futurs		
Provision pour pertes sur prêts	210 \$	268 \$
Locaux, matériel et mobilier	332	237
Revenus reportés	11	12
Valeurs mobilières	53	193
Écart d'acquisition	63	77
Avantages sociaux	351	384
Divers	207	248
Total des actifs d'impôts sur les bénéfices futurs	1 227	1 419
Provision pour moins-value	(19)	(46)
Actifs d'impôts sur les bénéfices futurs	1 208	1 373
Passifs d'impôts futurs		
Actifs incorporels	(738)	(678)
Avantages sociaux	(156)	(153)
Divers	(20)	(5)
Passifs d'impôts futurs	(914)	(836)
Actif d'impôts sur les bénéfices futurs, montant net ¹	294 \$	537 \$

¹ Sont inclus dans l'actif d'impôts sur les bénéfices futurs, montant net au 31 octobre 2007 des actifs (passifs) d'impôts sur les bénéfices futurs de 374 millions de dollars (329 millions de dollars en 2006) du Canada; de (92) millions de dollars (192 millions de dollars en 2006) des États-Unis et de 12 millions de dollars (16 millions de dollars en 2006) de l'étranger.

Les bénéfices de certaines filiales étrangères seraient assujettis à un impôt additionnel uniquement en cas de rapatriement au Canada. La Banque n'a pas constaté de passifs d'impôts sur les bénéfices futurs pour cet impôt additionnel étant donné qu'elle ne prévoit pas rapatrier les

bénéfices non répartis à l'heure actuelle. Si tous les bénéfices non répartis de ces filiales étrangères étaient rapatriés, les impôts estimatifs additionnels à payer atteindraient 428 millions de dollars au 31 octobre 2007 (454 millions de dollars en 2006).

NOTE 21 BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice de base par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

Le bénéfice dilué par action est calculé selon la même méthode que le bénéfice de base par action, sauf que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation tient compte de l'effet dilutif possible des options sur actions attribuées par la Banque selon la méthode du rachat d'actions. Selon cette méthode, le nombre d'actions ordinaires

additionnelles est déterminé en supposant que les options sur actions en cours, dont le prix d'exercice est inférieur au cours moyen de l'action ordinaire de la Banque durant la période, sont exercées, et ensuite réduit du nombre d'actions ordinaires présumées être rachetées au moyen du produit obtenu à l'exercice des options. Cette dilution possible n'est pas constatée pour une période présentant une perte.

Le bénéfice de base et dilué par action aux 31 octobre se présente comme suit :

Bénéfice de base et dilué par action

	2007	2006	2005
Bénéfice de base par action			
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (en millions de dollars)	3 977 \$	4 581 \$	2 229 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	718,6	716,8	691,3
Bénéfice de base par action (\$)	5,53 \$	6,39 \$	3,22 \$
Bénéfice dilué par action			
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (en millions de dollars)	3 977 \$	4 581 \$	2 229 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	718,6	716,8	691,3
Options sur actions potentiellement exerçables, selon la méthode du rachat d'actions ¹	6,9	6,2	5,6
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	725,5	723,0	696,9
Bénéfice dilué par action ¹ (\$)	5,48 \$	6,34 \$	3,20 \$

¹ Pour 2007, le calcul du bénéfice dilué par action ne tient pas compte de la moyenne pondérée de 0,01 mille options sur actions en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 65,44 \$, puisque le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour 2006, le calcul du bénéfice dilué par action ne tenait pas compte de la moyenne pondérée de 712 mille options sur actions en cours à un prix d'exercice

moyen pondéré de 60,02 \$, puisque le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

Pour 2005, le calcul du bénéfice dilué par action ne tenait pas compte de la moyenne pondérée de 271 mille options sur actions en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 49,40 \$, puisque le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

Certains instruments financiers sont portés au bilan à leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent les valeurs mobilières détenues à des fins de transaction, certaines valeurs mobilières et certains prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur, les valeurs mobilières classées comme disponibles à la vente, les instruments financiers dérivés, certains dépôts classés comme détenus à des fins de transaction et les obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert.

CALCUL DE LA JUSTE VALEUR

La juste valeur d'un instrument financier au moment de la constatation initiale est généralement le prix de la transaction, c.-à-d. la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue. Dans certains cas, toutefois, la juste valeur initiale peut être fondée sur d'autres transactions courantes observables sur les marchés pour le même instrument, sans modification ni reconditionnement, ou sur une autre technique d'évaluation dont les variables comprennent uniquement des intrants provenant de marchés observables et qui, lors de la comptabilisation initiale, donnera lieu à un gain.

Après la constatation initiale, les justes valeurs d'instruments financiers évalués à la juste valeur qui sont cotés sur des marchés actifs sont fondés sur les cours acheteurs, pour les actifs financiers détenus, et sur les cours vendeurs, pour les passifs financiers. Lorsque des prix indépendants ne sont pas disponibles, les justes valeurs sont déterminées au moyen de techniques d'évaluation qui utilisent des intrants provenant de marchés observables. Celles-ci comprennent des comparaisons avec des instruments similaires lorsqu'il existe des prix observables sur les marchés, des analyses fondées sur la valeur actualisée des flux de trésorerie, des modèles d'évaluation des options et d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par les participants au marché.

En ce qui concerne certains dérivés, les justes valeurs peuvent être déterminées en totalité ou en partie au moyen de techniques d'évaluation utilisant des intrants non observables sur les marchés ou des prix de transaction.

Certains facteurs tels que l'écart acheteur-vendeur, le profil de crédit et l'incertitude du modèle sont pris en compte, s'il y a lieu, lorsque les valeurs sont calculées au moyen de techniques d'évaluation.

Si la juste valeur d'un actif financier évalué à la juste valeur devient négative, l'actif est constaté comme un passif financier jusqu'à ce que sa juste valeur redevienne positive, auquel moment il est constaté à titre d'actif financier ou il est éteint.

Lorsqu'une technique d'évaluation fait largement appel à des intrants non observables sur les marchés ou à des prix de transaction, aucun bénéfice de mise en place n'est constaté au moment de la comptabilisation initiale de l'actif ou du passif.

MÉTHODES ET HYPOTHÈSES

La Banque calcule la juste valeur selon les méthodes d'évaluation et les hypothèses suivantes :

Instruments financiers dont la valeur comptable équivaut à la juste valeur

Dans le cas de certains actifs financiers et passifs financiers qui sont à court terme ou qui sont assortis de caractéristiques de taux variable, la juste valeur est fondée sur les taux d'intérêt en vigueur appropriés et/ou courbes de crédit. La juste valeur de l'encaisse et des montants à recevoir de banques, les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, les engagements de clients au titre d'acceptations et les valeurs mobilières empruntées ou achetées en vertu de prises en pension est considérée être égale à la valeur comptable.

Valeurs mobilières

Les méthodes employées pour calculer la juste valeur sont décrites à la note 2. La juste valeur des valeurs mobilières est établie d'après les cours du marché ou, lorsque les cours du marché ne sont pas disponibles facilement, d'après les cours d'autres titres semblables, d'après des preuves indirectes émanant de tiers ou à l'aide d'une autre technique d'évaluation.

Prêts

La juste valeur estimative des prêts reflète les variations des taux d'intérêt qui se sont produites depuis que les prêts ont été consentis ainsi que les changements dans la solvabilité des emprunteurs. En ce qui a trait aux prêts productifs à taux fixe, la juste valeur estimative est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus liés à ces prêts aux taux d'intérêt du marché pour les prêts ayant des risques de crédit similaires. La juste valeur estimative des prêts n'est pas rajustée pour tenir compte des protections de crédit que la Banque a achetées pour atténuer le risque de crédit. En ce qui a trait aux prêts productifs à taux variable, les variations des taux d'intérêt ont une incidence minimale sur la juste valeur étant donné que les taux d'intérêt imputés aux prêts sont révisés régulièrement en fonction du marché. Ainsi, lorsqu'il n'y a pas de détérioration du crédit, la juste valeur est présumée égale à la valeur comptable.

Instruments financiers dérivés

La juste valeur des instruments financiers dérivés négociés en Bourse est déterminée d'après les cours du marché. La juste valeur des instruments financiers dérivés négociés hors Bourse est calculée à l'aide de modèles d'évaluation qui tiennent compte des cours et des prix courants des instruments sous-jacents ayant des échéances et des caractéristiques similaires.

La valeur du marché des dérivés négociés hors Bourse est estimée à l'aide de modèles reconnus, mais elle est comptabilisée déduction faite des rajustements de valeur qui tiennent compte de la nécessité d'inclure les risques de marché, d'illiquidité, de modèle et de crédit qui ne sont pas nécessairement pris en compte par les modèles. Si le modèle comprend des intrants qui ne sont pas observables sur le marché, tout gain ou toute perte relatif à un contrat lors de sa mise en place est différé et comptabilisé à mesure que les intrants deviennent observables.

La méthode employée pour les instruments dérivés détenus à des fins autres que de transaction est la même que celle utilisée pour les instruments dérivés détenus à des fins de transaction.

Dépôts

La juste valeur estimative des dépôts à terme est établie par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels au moyen des taux d'intérêt courants offerts pour les dépôts assortis de conditions similaires. La Banque considère la juste valeur des dépôts dont l'échéance n'est pas définie comme égale à la valeur comptable, soit l'équivalent du montant exigible à la date de présentation de l'information financière.

Billets et débiteures subordonnés

La juste valeur des billets et débiteures subordonnés est fondée sur les cours du marché pour des émissions semblables ou sur les taux actuellement disponibles pour la Banque pour des titres de créance ayant une même durée jusqu'à l'échéance.

Passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital

La juste valeur du passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital est établie sur les cours du marché d'instruments financiers identiques ou semblables.

Les justes valeurs figurant dans le tableau ci-dessous excluent la valeur des actifs qui ne sont pas des instruments financiers. Sont également exclus de ce tableau les actifs comme les terrains, les constructions, le matériel et le mobilier, ainsi que les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels, y compris les relations clients, qui ajoutent une valeur importante à la Banque.

Actifs et passifs financiers

(en millions de dollars canadiens)

	2007		2006	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Encaisse et montants à recevoir de banques	1 790 \$	1 790 \$	2 019 \$	2 019 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	14 746	14 746	8 763	8 763
Valeurs mobilières				
Détenues à des fins de transaction	77 637	77 637	77 482	77 482
Désignées comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur	2 012	2 012	–	–
Disponibles à la vente	35 650	36 340	–	–
Détenues jusqu'à leur échéance	7 737	7 680	–	–
Titres de placement	–	–	46 976	47 772
Valeurs mobilières prises en pension	27 648	27 648	30 961	30 961
Prêts	174 680	174 760	160 608	160 464
Prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur	1 235	1 235	–	–
Engagements de clients au titre d'acceptations	9 279	9 279	8 676	8 676
Dérivés détenus à des fins de transaction (Note 24)	36 052	36 052	27 845	27 845
Autres actifs	13 407	13 407	9 844	10 828
Passifs				
Dépôts détenus à des fins de transaction	45 348	45 348	–	–
Autres dépôts	231 045	230 812	260 907	260 806
Acceptations	9 279	9 279	8 676	8 676
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	24 195	24 195	27 113	27 113
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	16 574	16 574	18 655	18 655
Dérivés détenus à des fins de transaction (Note 24)	39 028	39 028	29 337	29 337
Billets et débiteures subordonnés	9 449	9 396	6 900	7 168
Passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital	1 449	1 517	1 794	1 937
Autres passifs	20 605	20 605	14 219	14 881

La direction confirme que les estimations de la juste valeur sont raisonnables selon un processus suivi d'obtention de divers prix du marché extérieur, de l'application constante des modèles sur une certaine période et des contrôles et processus en place. Les évaluations sont également corroborées d'après les résultats passés et d'après les règlements en espèces réels de contrats.

La Banque reporte tous les bénéfices de mise en place sur des instruments financiers dont la juste valeur est estimée d'après des techniques d'évaluation qui intègrent des intrants non observables sur le marché importants pour l'évaluation globale. La différence entre la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale représentée par le prix de transaction, et la juste valeur établie d'après une technique d'évaluation est passée en résultat lorsque les intrants deviennent observables. Le montant total de la variation de juste valeur comptabilisée en résultat pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007 relativement à ces instruments financiers est de 62 millions de dollars, lequel est présenté avant l'incidence des couvertures et comprend les variations des intrants observables et des intrants non observables sur le marché.

Le remplacement d'une hypothèse d'évaluation de ces instruments financiers par une autre hypothèse raisonnablement possible pourrait avoir comme incidence une baisse de la juste valeur pouvant atteindre 68 millions de dollars jusqu'à une augmentation de la juste valeur de 82 millions de dollars (avant les modifications de rajustements de valeur).

Le tableau suivant résume le profit global non comptabilisé attribuable aux écarts entre le prix de transaction et le montant obtenu selon des techniques d'évaluation qui intègrent des intrants importants observables sur le marché au moment de la création :

(en millions de dollars canadiens)	2007
Solde au début de l'exercice	102 \$
Nouvelles transactions	8
Comptabilisés dans l'état des résultats au cours de l'exercice	(25)
Solde à la fin de l'exercice	85 \$

NOTE 23 RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La Banque gagne et paye de l'intérêt sur certains actifs et passifs. Dans la mesure où les actifs, les passifs et les instruments financiers viennent à échéance ou font l'objet de refixation du taux à diverses dates, la Banque est exposée à un risque de taux d'intérêt. Le tableau en page suivante présente les instruments sensibles aux taux d'intérêt selon la date d'échéance ou la date de refixation du taux, selon la plus proche. Les dates de refixation contractuelles du taux peuvent être rajustées selon les estimations de la direction à l'égard des remboursements ou des rachats anticipés qui n'ont pas de lien avec les variations des taux d'intérêt.

Avant le 1^{er} novembre 2006, la situation hors bilan comprenait les notionnels des opérations qui ont été conclues à titre de couvertures d'éléments détenus à des fins autres que de transaction. Ces opérations sont maintenant présentées dans les autres actifs et autres passifs. Certains actifs et passifs sont présentés comme non sensibles aux taux, bien que le profil présumé pour la gestion réelle puisse être différent. Les valeurs mobilières détenues à des fins de transaction et tous les instruments dérivés sont présentés dans la catégorie à taux variable.

Risque de taux d'intérêt

(en milliards de dollars canadiens)

	Taux variable	Moins de 3 mois	3 mois à un an	Total Moins de un an	Un an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensibles aux taux d'intérêt	Total
2007								
Actif								
Liquidités et autres	2,3 \$	12,3 \$	0,6 \$	15,2 \$	– \$	– \$	1,3 \$	16,5 \$
<i>Rendement réel</i>		2,9 %	5,3 %					
Valeurs mobilières détenues à des fins de transaction	77,6 \$	– \$	– \$	77,6 \$	– \$	– \$	– \$	77,6 \$
Valeurs mobilières désignées comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur	– \$	1,2 \$	0,2 \$	1,4 \$	0,5 \$	– \$	0,1 \$	2,0 \$
Disponibles à la vente	0,1 \$	1,9 \$	7,9 \$	9,9 \$	19,9 \$	2,1 \$	3,7 \$	35,6 \$
<i>Rendement réel</i>		4,7 %	4,4 %		4,1 %	5,2 %		
Détenues jusqu'à leur échéance	– \$	0,7 \$	1,7 \$	2,4 \$	5,3 \$	– \$	– \$	7,7 \$
<i>Rendement réel</i>		4,6 %	4,1 %		4,2 %			
Valeurs mobilières prises en pension	6,8 \$	11,3 \$	5,5 \$	23,6 \$	– \$	3,0 \$	1,0 \$	27,6 \$
<i>Rendement réel</i>		4,6 %	5,6 %			5,5 %		
Prêts	12,3 \$	76,1 \$	22,4 \$	110,8 \$	54,4 \$	7,6 \$	1,9 \$	174,7 \$
<i>Rendement réel</i>		6,3 %	6,3 %		6,0 %	6,2 %		
Prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	1,2 \$	1,2 \$
Autres	48,3 \$	– \$	– \$	48,3 \$	– \$	– \$	30,9 \$	79,2 \$
Total de l'actif	147,4 \$	103,5 \$	38,3 \$	289,2 \$	80,1 \$	12,7 \$	40,1 \$	422,1 \$
Passif et avoir des actionnaires								
Dépôts détenus à des fins de transaction	– \$	36,3 \$	7,4 \$	43,7 \$	0,5 \$	0,3 \$	0,9 \$	45,4 \$
Autres dépôts	58,1 \$	47,0 \$	45,1 \$	150,2 \$	20,4 \$	0,8 \$	59,6 \$	231,0 \$
<i>Rendement réel</i>		3,0 %	3,9 %		3,2 %	6,4 %		
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	24,2 \$	– \$	– \$	24,2 \$	– \$	– \$	– \$	24,2 \$
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	1,3 \$	12,9 \$	1,7 \$	15,9 \$	– \$	– \$	0,7 \$	16,6 \$
<i>Rendement réel</i>		4,0 %	6,4 %					
Billets et débiteurs subordonnés	– \$	– \$	– \$	– \$	0,4 \$	9,0 \$	– \$	9,4 \$
<i>Rendement réel</i>					7,2 %	5,3 %		
Autres	50,8 \$	– \$	– \$	50,8 \$	0,9 \$	0,6 \$	21,8 \$	74,1 \$
Avoir des actionnaires	– \$	– \$	– \$	– \$	0,4 \$	– \$	21,0 \$	21,4 \$
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	134,4 \$	96,2 \$	54,2 \$	284,8 \$	22,6 \$	10,7 \$	104,0 \$	422,1 \$
Position nette	13,0 \$	7,3 \$	(15,9) \$	4,4 \$	57,5 \$	2,0 \$	(63,9) \$	– \$

Risque de taux d'intérêt par monnaie

(en milliards de dollars canadiens)

	Taux variable	Moins de 3 mois	3 mois à un an	Total Moins de un an	Un an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensibles aux taux d'intérêt	Total
2007								
Position détenue à des fins de transaction en monnaie canadienne	7,3 \$	27,7 \$	(11,6) \$	23,4 \$	43,1 \$	(1,7) \$	(74,4) \$	(9,6) \$
Position détenue à des fins de transaction en monnaie étrangère	5,7	(20,4)	(4,3)	(19,0)	14,4	3,7	10,5	9,6
Position nette	13,0 \$	7,3 \$	(15,9) \$	4,4 \$	57,5 \$	2,0 \$	(63,9) \$	– \$

Risque de taux d'intérêt

(en milliards de dollars canadiens)

	Taux variable	Moins de 3 mois	3 mois à un an	Total Moins de un an	Un an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensibles aux taux d'intérêt	Total
2006								
Total de l'actif	139,8 \$	97,2 \$	32,9 \$	269,9 \$	77,5 \$	10,0 \$	35,5 \$	392,9 \$
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	122,3	92,1	52,2	266,6	32,7	8,6	85,0	392,9
Position au bilan	17,5	5,1	(19,3)	3,3	44,8	1,4	(49,5)	–
Position hors bilan	–	(12,0)	13,8	1,8	(2,2)	0,4	–	–
Position nette	17,5 \$	(6,9) \$	(5,5) \$	5,1 \$	42,6 \$	1,8 \$	(49,5) \$	– \$

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur tient aux fluctuations des taux d'intérêt et de change, des écarts de crédit, des prix des marchandises, des actions et d'autres mesures financières. Ces instruments comprennent les contrats de dérivés en matière de taux d'intérêt, de taux de change, d'actions, de marchandises et de crédit.

La Banque les utilise pour gérer ses propres risques liés à ses stratégies de financement et d'investissement ou aux fins de transaction.

DÉRIVÉS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

La Banque recourt à des contrats de dérivés détenus à des fins de transaction afin de répondre aux besoins de ses clients, de disposer de positions de transaction et, dans certains cas, à des fins de gestion des risques relativement à son portefeuille de négociation. Ces dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, et les gains et pertes réalisés ou latents qui en résultent sont constatés immédiatement dans le revenu de négociation.

DÉRIVÉS DÉTENUS À DES FINS AUTRES QUE DE TRANSACTION

Lorsque des dérivés sont détenus à des fins de gestion des risques et que les transactions satisfont aux exigences du chapitre 3865, ceux-ci sont classés par la Banque comme dérivés détenus à des fins autres que de transaction et sont comptabilisés selon la comptabilité de couverture. D'après les normes antérieures, les dérivés qui répondaient aux exigences de la comptabilité de couverture étaient généralement comptabilisés selon la comptabilité d'exercice. Certains instruments dérivés qui sont détenus à des fins de couverture économique, mais qui ne répondent pas aux exigences du chapitre 3865 sont également classés comme dérivés détenus à des fins autres que de transaction; toutefois, les variations de juste valeur de ces dérivés sont constatées dans les autres revenus. Tous les dérivés détenus à des fins autres que de transaction sont comptabilisés dans le bilan consolidé dans les autres actifs ou autres passifs.

RELATIONS DE COUVERTURE

Comptabilité de couverture

Au moment de la création d'une relation de couverture, la Banque documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, ses objectifs de gestion des risques et la stratégie qui l'ont conduite à établir cette relation de couverture. La Banque exige également une évaluation documentée, non seulement au moment de la création de la couverture mais aussi de façon continue, pour savoir si les dérivés utilisés dans des opérations de couverture sont très efficaces pour contrebalancer les variations attribuables aux risques couverts des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts. Pour que la couverture soit considérée comme efficace, l'instrument de couverture et l'élément couvert doivent avoir un degré élevé et inverse de corrélation de sorte que les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture compenseront pour ainsi dire les effets de l'exposition couverte de la Banque pendant toute la durée de la relation de couverture. Si une relation de couverture devient inefficace, elle cesse d'être admissible à la comptabilité de couverture, et toute variation ultérieure de la juste valeur de l'instrument de couverture est passée en résultat.

Lorsque des dérivés sont désignés comme couvertures, la Banque les classe comme : i) couvertures de la variation de la juste valeur des actifs ou des passifs constatés ou des engagements fermes (couvertures de juste valeur); ii) couvertures des variations de flux de trésorerie futurs hautement probables, attribuables à un actif ou à un passif constaté ou à une opération prévue (couvertures de flux de trésorerie); ou iii) couvertures d'investissements nets dans des établissements étrangers (couvertures d'investissements nets).

Couvertures de juste valeur

Les couvertures de juste valeur de la Banque consistent essentiellement en des swaps de taux d'intérêt utilisés pour se protéger contre les variations de la juste valeur des instruments financiers à long terme à taux fixe en raison des fluctuations des taux d'intérêt du marché.

Les variations de la juste valeur des dérivés qui sont désignés et admissibles comme instruments de couverture de juste valeur sont comptabilisés dans l'état des résultats, de même que les variations de la juste valeur des actifs, des passifs ou d'un groupe mixte composé des deux, attribuables au risque couvert. Les gains et pertes de juste valeur liés à la partie inefficace de la relation de couverture sont immédiatement passés dans les autres revenus de l'état des résultats.

Si une relation de couverture ne répond plus aux critères de la comptabilité de couverture, le rajustement cumulatif de la valeur comptable de l'élément couvert est passé dans l'état des résultats d'après un taux d'intérêt effectif recalculé sur la durée à courir jusqu'à l'échéance, sauf si l'élément couvert a été décomptabilisé, auquel cas il sera immédiatement viré à l'état des résultats.

Couvertures de flux de trésorerie

La Banque est exposée aux variations des flux de trésorerie liés aux intérêts futurs à l'égard des actifs et des passifs détenus à des fins autres que de transaction qui portent intérêt à des taux variables ou qui sont censés être refinancés ou réinvestis dans le futur. Les montants et le moment des flux de trésorerie futurs, qui représentent à la fois le capital et les flux d'intérêts, font l'objet de projections pour chaque portefeuille d'actifs et de passifs financiers selon les termes du contrat et d'autres éléments pertinents, notamment les estimations des remboursements anticipés et des défauts de paiement. Le total des soldes de capital et des flux de trésorerie liés aux intérêts pour tous les portefeuilles au fil du temps forment la base qui permet d'établir la partie efficace des gains et des pertes sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie pour les opérations prévues.

La partie efficace des variations de la juste valeur des dérivés qui sont désignés et admissibles comme couvertures de flux de trésorerie est constatée dans les autres éléments du résultat étendu. Les gains ou pertes de juste valeur liés à la partie inefficace sont immédiatement constatés dans les autres revenus de l'état des résultats.

Les montants cumulés dans les autres éléments du résultat étendu sont reclassés à l'état des résultats de la période où l'élément couvert se répercute sur le bénéfice.

Lorsqu'un instrument de couverture vient à échéance ou est vendu, ou lorsqu'une couverture ne répond plus aux critères de la comptabilité de couverture, les gains ou les pertes cumulatifs existant alors dans les autres éléments du résultat étendu demeurent dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que l'opération prévue soit finalement constatée dans l'état des résultats. Lorsqu'on ne prévoit plus qu'une opération prévue sera réalisée, les gains et les pertes cumulatifs comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu sont immédiatement transférés à l'état des résultats.

Couvertures d'investissements nets

Les couvertures d'investissements nets dans des établissements étrangers sont comptabilisées de la même façon que les couvertures de flux de trésorerie. Les gains ou les pertes sur les instruments de couverture liés à la partie efficace de la couverture sont constatés dans les autres éléments du résultat étendu. Les gains ou les pertes liés à la partie inefficace sont immédiatement constatés dans l'état des résultats. Les gains et les pertes cumulatifs dans les autres éléments du résultat étendu sont inclus dans l'état des résultats quand l'investissement dans l'établissement étranger est rapatrié ou vendu.

CATÉGORIES DE PRODUITS DÉRIVÉS

La majorité des contrats de dérivés de la Banque sont des opérations hors Bourse qui sont négociées en privé entre la Banque et la contrepartie au contrat. Les autres contrats de dérivés sont des contrats standardisés négociés par l'intermédiaire de Bourses organisées et réglementées et consistent principalement en options et en contrats à terme normalisés.

Dérivés de taux d'intérêt

Les contrats de garantie de taux d'intérêt sont des contrats négociés hors Bourse qui permettent de fixer effectivement un taux d'intérêt futur pour une période donnée. Un contrat de garantie de taux d'intérêt type prévoit que les parties procéderont, à une date future prédéterminée, à un règlement en espèces, correspondant à la différence entre un taux d'intérêt contractuel et un taux du marché qui sera établi dans le futur, calculé à partir d'un notionnel convenu. Le capital n'est pas échangé.

Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats négociés hors Bourse permettant à deux parties de s'échanger des flux de trésorerie, d'après un notionnel déterminé, pour une période donnée. Dans le cadre d'un swap de taux d'intérêt type, une partie est tenue de payer un taux d'intérêt fixe du marché en échange d'un taux d'intérêt variable du marché établi de temps à autre, les deux étant calculés à partir du même notionnel. Le capital n'est pas échangé.

Les options sur taux d'intérêt sont des contrats en vertu desquels une partie (l'acheteur de l'option) obtient d'une autre partie (le vendeur de l'option), en échange d'une prime, le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre, à une date future précise ou pendant une période déterminée, un instrument financier donné au prix prévu au contrat. L'instrument financier sous-jacent est assorti d'un prix du marché sensible aux fluctuations des taux d'intérêt. Pour gérer son risque de taux d'intérêt, la Banque agit à titre de vendeur et d'acheteur de ces options. Ces options sont négociées tant sur les marchés boursiers que hors Bourse.

Les contrats à terme sur taux d'intérêt sont des contrats normalisés négociés en Bourse. Ils sont fondés sur un engagement de vendre ou d'acheter une quantité précise d'un instrument financier à une date future déterminée, au prix prévu au contrat. Ces contrats diffèrent des contrats de garanties de taux d'intérêt en ce sens qu'ils portent sur des montants normalisés, à des dates de règlement normalisées, et qu'ils sont négociés en Bourse.

Dérivés de change

Les contrats de change à terme de gré à gré sont des engagements négociés hors Bourse entre deux parties visant l'échange d'une quantité donnée d'une monnaie contre la livraison d'une quantité donnée d'une seconde monnaie, à une date future ou à l'intérieur d'une fourchette de dates.

Les contrats de swap comprennent les swaps de devises et les swaps combinés de taux d'intérêt et de devises. Les swaps de devises consistent à acheter une monnaie sur le marché au comptant et à la vendre simultanément sur le marché à terme, ou inversement. Les swaps combinés de taux d'intérêt et de devises sont des opérations dans lesquelles les parties s'échangent un capital et des flux d'intérêts libellés dans des monnaies différentes sur une période donnée. Ces contrats servent à la fois à gérer le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

Les contrats à terme normalisés sont semblables aux contrats de change à terme de gré à gré, sauf qu'ils portent sur des montants normalisés, avec des dates de règlement normalisées, et qu'ils sont négociés en Bourse.

Dérivés de crédit

Les dérivés de crédit sont des contrats négociés hors Bourse qui permettent de transférer le risque de crédit d'un instrument financier sous-jacent (habituellement appelé l'actif de référence) d'une partie à une autre. Les dérivés de crédit les plus courants sont les swaps sur défaillance de crédit (aussi appelés contrats d'option) et les swaps sur le rendement total (aussi appelés swaps). Dans un contrat d'option, un acheteur acquiert d'un vendeur, en échange d'une prime, une protection de crédit sur un actif ou un groupe d'actifs de référence. L'acheteur peut aussi payer la prime venue dès le départ ou sur une période. La protection de crédit indemnise l'acheteur à l'égard de toute moins-value de l'actif de référence lorsque certains incidents de crédit se produisent, comme une faillite ou un défaut de paiement. Le règlement peut se faire en espèces ou comporter la demande de livraison de l'actif de référence au vendeur. Dans le cadre d'un swap, une partie accepte de payer ou de recevoir de l'autre partie des montants en espèces établis en fonction des variations de la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs de référence, y compris tout rendement comme l'intérêt gagné sur ces actifs, en échange de montants qui sont fondés sur les taux de financement en vigueur sur le marché. Ces règlements en espèces sont effectués sans égard au fait qu'il y ait ou non un incident de crédit.

Autres dérivés

La Banque est également partie à des opérations sur des dérivés d'actions et dérivés de marchandises, tant sur les marchés boursiers que hors Bourse.

Les swaps sur actions sont des contrats négociés hors Bourse dans le cadre desquels une partie convient de payer à l'autre partie ou de recevoir d'elle des montants en espèces en fonction des variations de la valeur d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre en particulier. Ces contrats comprennent parfois un paiement à l'égard des dividendes.

Les options sur actions confèrent à l'acheteur de l'option, en échange d'une prime, le droit, mais non l'obligation, d'acheter au vendeur de l'option, ou de lui vendre, un sous-jacent sous forme d'indice boursier, de panier d'actions ou de titres en particulier au prix prévu au contrat. Ces options sont négociées tant sur les marchés boursiers que hors Bourse.

Les contrats à terme sur indice boursier sont des contrats normalisés négociés en Bourse. Ils reposent sur une entente visant le paiement ou la réception d'un montant en espèces calculé en fonction de la différence entre le cours prévu au contrat d'un indice boursier sous-jacent et le cours correspondant sur le marché à une date future donnée. Il ne se fait aucune livraison réelle des actions composant l'indice boursier sous-jacent. Ces contrats portent sur des montants normalisés avec des dates de règlement normalisées.

Les contrats sur marchandises comprennent les contrats à terme de gré à gré, les contrats à terme normalisés, les swaps et les options sur marchandises, comme les métaux précieux et les produits liés à l'énergie qui sont négociés tant sur les marchés boursiers que hors Bourse.

La Banque prend envers des clients certains engagements de prêt à un prix fixe. Ces engagements financiers sont comptabilisés comme des instruments dérivés si la Banque a comme pratique établie de vendre les prêts peu après le décaissement. Ces engagements de prêt sont comptabilisés à la juste valeur, et les gains ou les pertes réalisés et latents sont immédiatement constatés dans les autres revenus.

NOTIONNELS

Les notionnels ne figurent pas à titre d'actifs ou de passifs, car ils représentent la valeur nominale du contrat à laquelle est appliqué un taux ou un prix pour déterminer le montant de flux de trésorerie à échanger. Les notionnels ne représentent pas le gain ou la perte éventuel lié au risque de marché ni le risque de crédit auquel sont exposés ces instruments financiers dérivés.

DÉRIVÉS INCORPORÉS

Des dérivés peuvent être incorporés dans un autre instrument financier (l'«instrument hôte»). Avant l'adoption des nouvelles normes le 1^{er} novembre 2006, les dérivés incorporés n'étaient pas comptabilisés séparément de l'instrument hôte, sauf les dérivés incorporés dans des contrats de dépôt liés à des actions visés par la Note d'orientation concernant la comptabilité 17, «Contrats de dépôt indexés sur actions», qui a été remplacée par le chapitre 3855, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (ICCA). Selon les nouvelles normes, les dérivés incorporés sont traités comme des dérivés distincts lorsque leurs caractéristiques économiques et leurs risques ne sont pas clairement et étroitement liés à ceux de l'instrument hôte, qu'un instrument séparé comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répondrait à la définition d'un dérivé, et que le contrat pris dans son ensemble n'est pas détenu à des fins de transaction ou désigné à la juste valeur. Les dérivés incorporés sont évalués à la juste valeur et toute variation subséquente est constatée dans le revenu de négociation.

Certaines obligations de la Banque en matière de dépôt, qui varient selon le rendement de certains indices ou actions, pourraient être assujetties à un montant minimum de rachat garanti et incorporent un dérivé. La Banque comptabilise à la juste valeur les dérivés incorporés dans ces obligations de verser un montant variable, en constatant dans les résultats les variations de juste valeur à mesure qu'elles se produisent. La Banque ne prévoit pas d'importante volatilité future des bénéfices étant donné que la couverture des dérivés incorporés est efficace.

Juste valeur des instruments financiers dérivés

(en millions de dollars canadiens)

	2007				2006	
	Juste valeur moyenne pour l'exercice ¹		Juste valeur à la fin de l'exercice		Juste valeur à la fin de l'exercice	
	Positive	Négative	Positive	Négative	Positive	Négative
Instruments financiers dérivés détenus ou émis à des fins de transaction :						
Contrats sur taux d'intérêt						
Contrats à terme standardisés	8 \$	2 \$	– \$	4 \$	– \$	– \$
Contrats de garantie de taux	6	7	12	7	6	13
Swaps	8 535	9 647	7 935	9 138	9 536	10 586
Options vendues	–	752	–	621	–	1 101
Options acquises	735	–	603	–	1 128	–
Total des contrats sur taux d'intérêt	9 284	10 408	8 550	9 770	10 670	11 700
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	3 861	3 868	6 777	7 361	2 837	2 717
Swaps	2 956	758	3 923	840	3 008	850
Swaps de taux et de devises	6 622	7 657	10 811	12 913	4 987	6 133
Options vendues	–	655	–	919	–	457
Options acquises	644	–	845	–	446	–
Total des contrats de change	14 083	12 938	22 356	22 033	11 278	10 157
Autres contrats						
Dérivés de crédit	1 321	1 532	1 436	1 525	938	1 169
Autres contrats ²	4 350	5 496	3 710	5 700	4 959	6 311
Juste valeur – transaction	29 038	30 374	36 052	39 028	27 845	29 337
Instruments financiers dérivés détenus ou émis à des fins autres que de transaction :						
Contrats sur taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux	–	–	–	–	1	–
Swaps	743	626	841	618	482	404
Options vendues	–	–	–	–	–	–
Options acquises	25	–	15	–	5	–
Total des contrats sur taux d'intérêt	768	626	856	618	488	404
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	645	694	1 082	1 923	523	222
Swaps de taux et de devises	–	3	–	34	–	–
Options acquises	1	–	16	–	–	–
Total des contrats de change	646	697	1 098	1 957	523	222
Autres contrats						
Dérivés de crédit	8	35	18	18	8	36
Autres contrats ²	606	18	894	–	810	–
Juste valeur – autres que de transaction	2 028	1 376	2 866	2 593	1 829	662
Total de la juste valeur	31 066 \$	31 750 \$	38 918 \$	41 621 \$	29 674 \$	29 999 \$

¹ La juste valeur moyenne des instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006 est comme suit : positive de 32 878 millions de dollars et négative de 33 744 millions de dollars. Les moyennes sont calculées mensuellement.

² Comprennent les dérivés sur actions et marchandises.

Instruments financiers dérivés négociés hors Bourse et en Bourse

(en milliards de dollars canadiens)

Notionnel	Durée jusqu'à l'échéance				2007	2006
	Détenus à des fins de transaction		Total – Détenus à des fins de transaction	Total – Détenus à des fins autres que de transaction	Total	Total
	Négoiés hors Bourse	Négoiés en Bourse				
Contrats sur taux d'intérêt						
Contrats à terme standardisés	– \$	213,8 \$	213,8 \$	– \$	213,8 \$	279,9 \$
Contrats de garantie de taux	43,3	–	43,3	3,0	46,3	50,9
Swaps	881,1	–	881,1	149,0	1 030,1	1 098,6
Options vendues	77,9	21,8	99,7	0,1	99,8	156,9
Options acquises	66,7	12,0	78,7	32,3	111,0	165,9
Total des contrats sur taux d'intérêt	1 069,0	247,6	1 316,6	184,4	1 501,0	1 752,2
Contrats de change						
Contrats à terme standardisés	–	1,2	1,2	–	1,2	1,2
Contrats à terme de gré à gré	241,6	–	241,6	38,0	279,6	284,5
Swaps	14,4	–	14,4	–	14,4	14,8
Swaps de taux et de devises	197,3	–	197,3	1,7	199,0	173,0
Options vendues	26,8	–	26,8	–	26,8	22,2
Options acquises	23,0	–	23,0	3,2	26,1	19,8
Total des contrats de change	503,1	1,2	504,3	42,9	547,2	515,5
Autres contrats						
Dérivés de crédit	194,3	–	194,3	2,5	196,8	158,8
Autres contrats ¹	85,8	25,6	111,4	4,3	115,7	165,8
Total	1 852,2 \$	274,4 \$	2 126,6 \$	234,1 \$	2 360,7 \$	2 592,3 \$

¹ Comprennent les dérivés sur actions et marchandises.

Instruments financiers dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance

(en milliards de dollars canadiens)

Notionnel	Durée jusqu'à l'échéance					2007	2006
	Moins de un an	Un an à 3 ans	3 ans à 5 ans	5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total	Total
Contrats sur taux d'intérêt							
Contrats à terme standardisés	169,8 \$	42,0 \$	2,0 \$	– \$	– \$	213,8 \$	279,9 \$
Contrats de garantie de taux	44,4	1,8	0,1	–	–	46,3	50,9
Swaps	368,5	257,9	185,3	157,2	61,2	1 030,1	1 098,6
Options vendues	74,9	14,0	4,4	5,4	1,1	99,8	156,9
Options acquises	66,9	30,3	6,6	5,9	1,3	111,0	165,9
Total des contrats sur taux d'intérêt	724,5	346,0	198,4	168,5	63,6	1 501,0	1 752,2
Contrats de change							
Contrats à terme	1,2	–	–	–	–	1,2	1,2
Contrats à terme de gré à gré	235,4	31,0	13,0	0,2	–	279,6	284,5
Swaps	1,1	3,0	3,4	4,8	2,1	14,4	14,8
Swaps de taux et de devises	48,1	51,9	35,6	43,5	19,9	199,0	173,0
Options vendues	23,4	3,4	–	–	–	26,8	22,2
Options acquises	22,8	3,1	0,2	–	0,1	26,2	19,8
Total des contrats de change	332,0	92,4	52,2	48,5	22,1	547,2	515,5
Dérivés de crédit	15,2	40,6	79,1	58,7	3,2	196,8	158,8
Autres contrats ¹	81,9	26,3	4,4	2,6	0,5	115,7	165,8
Total	1 153,6 \$	505,3 \$	334,1 \$	278,3 \$	89,4 \$	2 360,7 \$	2 592,3 \$

¹ Comprennent les dérivés sur actions et marchandises.

RISQUE DE CRÉDIT LIÉ AUX DÉRIVÉS

Risque de marché

En l'absence de paiements en espèces initiaux compensatoires, les instruments dérivés n'ont généralement aucune valeur marchande à l'origine. Leur valeur, positive ou négative, découle des fluctuations des taux d'intérêt, des cours du change, des cours des actions, des prix des marchandises ou des taux de crédit, ou des variations d'indices pertinents, de telle sorte que les instruments dérivés contractés précédemment deviennent plus ou moins avantageux par rapport aux contrats ayant des conditions similaires et la même durée résiduelle qui pourraient être négociés compte tenu de la conjoncture actuelle du marché. Le potentiel d'augmentation ou de diminution de la valeur attribuable aux facteurs susmentionnés est généralement appelé risque de marché. Ce risque est géré par des cadres dirigeants qui sont responsables des activités de négociation de la Banque et est contrôlé de façon indépendante par le groupe Gestion des risques de la Banque.

Risque de crédit

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés correspond au risque de perte financière qu'assume la Banque si une contrepartie n'honore pas ses obligations envers elle. Le service du crédit de trésorerie est responsable de l'application des politiques de crédit établies par la Banque pour la gestion du risque de crédit lié aux dérivés ainsi que de la conformité à ces politiques. Les risques de crédit liés aux dérivés sont assujettis aux mêmes approbations, limites et normes de surveillance que celles qui sont utilisées pour d'autres opérations qui créent un risque de crédit, notamment l'évaluation de la solvabilité des contreparties et le contrôle de la taille des portefeuilles, de leur profil de diversification et d'échéance. Le risque de crédit des dérivés négociés hors Bourse est limité en faisant affaire avec des parties solvables et en recherchant activement des possibilités d'atténuer le risque par l'utilisation d'accords généraux de compensation de dérivés multiproduits, de garanties et d'autres techniques d'atténuation du risque. Dans le tableau suivant, le

coût de remplacement courant, qui correspond à la juste valeur positive de tous les instruments financiers dérivés en cours, représente le risque de crédit maximal de la Banque lié aux dérivés. Le montant de l'équivalent-crédit correspond au total du coût de remplacement courant et du risque futur éventuel, lequel est calculé par l'application de

facteurs fournis par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada au notionnel des instruments. Le montant pondéré en fonction des risques est déterminé par l'application des mesures standard du risque de crédit de contrepartie au montant de l'équivalent-crédit.

Risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés

(en millions de dollars canadiens)

	2007			2006		
	Coût de remplacement courant ¹	Équivalent-crédit	Montant pondéré en fonction des risques	Coût de remplacement courant ¹	Équivalent-crédit	Montant pondéré en fonction des risques
Contrats sur taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux	13 \$	22 \$	5 \$	6 \$	32 \$	7 \$
Swaps	8 899	14 269	3 203	10 123	15 513	3 491
Options acquises	607	901	230	1 133	1 535	371
Total des contrats sur taux d'intérêt	9 519	15 192	3 438	11 262	17 080	3 869
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	7 758	12 001	2 777	3 261	7 263	1 673
Swaps	3 923	4 773	1 265	3 008	3 781	998
Swaps de taux et de devises	10 799	20 412	4 075	4 981	13 135	2 775
Options acquises	856	1 247	274	442	866	192
Total des contrats de change	23 336	38 433	8 391	11 692	25 045	5 638
Dérivés de crédit	1 568	12 141	2 528	210	8 850	1 836
Autres contrats ²	3 994	8 968	2 846	4 757	10 502	3 066
Total des instruments financiers dérivés	38 417	74 734	17 203	27 921	61 477	14 409
Moins l'incidence des accords généraux de compensation et des garanties	23 891	40 209	9 629	17 123	31 857	7 762
Total	14 526 \$	34 525 \$	7 574 \$	10 798 \$	29 620 \$	6 647 \$

¹ Les instruments négociés en Bourse et les contrats de change à terme de gré à gré dont l'échéance initiale est d'au plus 14 jours sont exclus selon les lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Le total de la juste valeur positive des contrats exclus s'élevait

à 501 millions de dollars au 31 octobre 2007 (1 753 millions de dollars en 2006).

² Comprennent les dérivés sur actions et marchandises.

Coût de remplacement courant des dérivés

(en millions de dollars canadiens)

Par secteur	Canada ¹		États-Unis ¹		Autres pays ¹		Total	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Services financiers	19 337 \$	11 356 \$	121 \$	82 \$	12 148 \$	11 252 \$	31 606 \$	22 690 \$
Gouvernements	3 133	2 274	—	—	170	248	3 303	2 522
Divers	2 399	1 810	155	93	954	806	3 508	2 709
Coût de remplacement courant	24 869 \$	15 440 \$	276 \$	175 \$	13 272 \$	12 306 \$	38 417 \$	27 921 \$
Moins l'incidence des accords généraux de compensation et des garanties							23 891 \$	17 123 \$
Total							14 526 \$	10 798 \$

Par région de risque ultime²

	2007	2006	2007 % rép.	2006 % rép.
Canada	6 820 \$	5 278 \$	46,9	48,9
États-Unis	2 294	1 088	15,8	10,1
Autres pays				
Royaume-Uni	1 708	1 130	11,8	10,4
Autres pays européens	2 580	2 363	17,8	21,9
Australie et Nouvelle-Zélande	731	568	5,0	5,3
Japon	54	54	0,4	0,5
Autres pays asiatiques	13	10	0,1	0,1
Amérique latine et Caraïbes	79	64	0,5	0,6
Moyen-Orient et Afrique	247	243	1,7	2,2
Total autres pays	5 412	4 432	37,3	41,0
Total du coût de remplacement courant	14 526 \$	10 798 \$	100,0	100,0

¹ D'après le lieu de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.
² Après l'incidence des accords généraux de compensation et des garanties.

Les résultats de la comptabilité de couverture en ce qui a trait aux dérivés désignés dans des relations de couverture pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007 sont comme suit :

Résultats de la comptabilité de couverture

(en millions de dollars canadiens)	2007
Couvertures de juste valeur	
Perte provenant de l'inefficacité des couvertures	(1,1) \$
Couvertures de flux de trésorerie	
Gain provenant de l'inefficacité des couvertures	3,3 \$

Certaines parties des gains (pertes) sur dérivés sont exclues de l'évaluation de l'efficacité de la couverture pour ce qui est des activités de couverture de juste valeur ou de couverture de flux de trésorerie, et la variation de juste valeur rattachée à ces parties des gains (pertes) de chaque période est présentée dans l'état des résultats consolidé. Cette exclusion a eu une incidence négligeable pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2007, la Banque n'a constaté aucun gain net ni aucune perte nette dans les résultats liés aux

engagements fermes couverts qui ont cessé d'être admissibles à titre de couvertures de juste valeur.

Au cours des douze prochains mois, la Banque prévoit que des pertes nettes estimées à 8 millions de dollars constatées dans les autres éléments du résultat étendu au 31 octobre 2007 seront reclassées dans le résultat net. La durée maximale sur laquelle la Banque couvre son exposition aux variations des flux de trésorerie futurs pour les opérations prévues est de 18 ans. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2007, toutes les opérations prévues ont été réalisées.

NOTE 25 PASSIF ÉVENTUEL, ENGAGEMENTS ET GARANTIES

LITIGES

Les deux principales poursuites relatives à Enron auxquelles la Banque est partie sont le recours collectif touchant les valeurs mobilières et la procédure de faillite. En 2005, la Banque a accepté de régler les réclamations devant le tribunal de la faillite pour un montant d'environ 145 millions de dollars (130 millions de dollars US). Le paiement de ce règlement a été fait au cours de l'exercice 2006. Au 31 octobre 2007, le total des réserves pour litiges éventuels pour les réclamations relatives à Enron s'établissait à environ 390 millions de dollars (413 millions de dollars US). Il est possible que des réserves additionnelles doivent être constituées. Les réserves additionnelles, le cas échéant, ne peuvent être déterminées de manière raisonnable pour de nombreux motifs, y compris le fait que les autres règlements ne sont généralement pas des points de comparaison appropriés, que les autres règlements sont disparates et qu'il est difficile de prédire les actions futures d'autres parties au litige. La Banque et ses filiales sont parties à diverses autres poursuites dans le cours normal des affaires, dont bon nombre se rapportent à des prêts. De l'avis de la direction, l'issue de ces poursuites, individuellement ou globalement, n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Banque.

ENGAGEMENTS

Arrangements relatifs au crédit

Dans le cours normal des affaires, la Banque prend divers engagements et conclut des contrats de passif éventuel. L'objectif principal de ces contrats est de rendre des fonds disponibles pour les besoins de financement des clients. La politique de la Banque sur les garanties à obtenir relativement à ces contrats et les types de garanties détenues est habituellement la même que pour les prêts consentis par la Banque.

Les lettres de crédit de soutien financier et les garanties d'exécution représentent des assurances irrévocables que la Banque effectuera les paiements dans l'éventualité où un client ne pourrait pas respecter ses obligations envers un tiers, et elles comportent les mêmes risques de crédit et les mêmes exigences de recours et de garantie additionnelle que les prêts consentis aux clients.

Les lettres de crédit documentaires et commerciales sont des instruments émis au nom du client autorisant un tiers, sous réserve de modalités et conditions particulières, à tirer des traites sur la Banque jusqu'à concurrence d'un certain montant. La Banque est exposée au risque que le client ne règle pas les montants des traites, et ceux-ci sont garantis par les actifs qui s'y rattachent.

Les engagements de crédit représentent la partie non utilisée des crédits autorisés sous forme de prêts et d'engagements de clients au titre d'acceptations. Tel qu'il est indiqué à la note 6, la Banque a modifié les termes des facilités de liquidité qu'elle offre à ses fiduciaires de titrisation.

La valeur des instruments de crédit indiqués ci-dessous représente le montant maximal du crédit additionnel que la Banque pourrait être obligée de consentir si les contrats étaient entièrement utilisés.

Instruments de crédit

(en millions de dollars canadiens)	2007	2006
Lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution	7 097 \$	7 206 \$
Lettres de crédit documentaires et commerciales	586	942
Engagements de crédit :		
Durée initiale de un an ou moins	39 767	37 375
Durée initiale de plus de un an	23 862	18 809
Total	71 312 \$	64 332 \$

Autres engagements

En 2004, la Banque a conclu une entente avec un tiers en vertu de laquelle ce dernier assurera l'exploitation du réseau de guichets automatiques de la Banque pour une période de sept ans au coût projeté total de 451 millions de dollars. Les engagements minimums futurs au titre de contrats de location-acquisition des guichets automatiques s'établiront à 62 millions de dollars pour 2008, 60 millions de dollars pour 2009, 58 millions de dollars pour 2010 et 55 millions de dollars pour 2011.

Au cours de 2003, la Banque a conclu une entente avec un tiers en vertu de laquelle ce dernier fournira des services de soutien informatique et de réseau pendant sept ans. Au cours de 2007, la Banque a engagé des coûts de 160 millions de dollars et l'obligation résiduelle projetée s'établit à 167 millions de dollars pour 2008, 163 millions de dollars pour 2009 et 162 millions de dollars pour 2010.

En 2006, la Banque a conclu une entente avec un tiers en vertu de laquelle celui-ci fournira l'infrastructure technologique du service à la clientèle de la Banque pour une période de sept ans. Aux termes de cette entente, les obligations projetées de la Banque sont de 32 millions de dollars pour 2008, 28 millions de dollars pour 2009, 28 millions de dollars pour 2010, 28 millions de dollars pour 2011 et 28 millions de dollars pour 2012 et par la suite.

La Banque a conclu avec des tiers un certain nombre d'ententes pluri-annuelles de licences de logiciels et des ententes d'entretien du matériel. Le total des obligations de la Banque en vertu de ces ententes devrait s'établir à 73 millions de dollars pour 2008, 54 millions de dollars pour 2009 et 41 millions de dollars pour 2010.

De plus, la Banque a un engagement de financer des placements du portefeuille des services de banque d'affaires pour une somme de 376 millions de dollars.

Engagements ou contrats de location à long terme

La Banque a des obligations en vertu de contrats de location à long terme non résiliables visant les locaux, le matériel et le mobilier. Les engagements minimums futurs aux termes de contrats de location-exploitation pour les locaux, le matériel et le mobilier, dans les cas où le loyer annuel est supérieur à 100 mille dollars, sont estimés à 330 millions de dollars pour 2008; 307 millions de dollars pour 2009; 255 millions de dollars pour 2010; 213 millions de dollars pour 2011, 171 millions de dollars pour 2012 et 598 millions de dollars pour 2013 et par la suite.

Les engagements minimums futurs aux termes de contrats de location-acquisition, dans les cas où le paiement annuel est supérieur à 100 mille dollars, sont estimés à 18 millions de dollars pour 2008; 15 millions de dollars pour 2009; 14 millions de dollars pour 2010; 26 millions de dollars pour 2011; 1 million de dollars pour 2012 et 2 millions de dollars pour 2013 et par la suite.

Les frais de location nets relatifs aux locaux, au matériel et au mobilier imputés au bénéfice net de l'exercice terminé le 31 octobre 2007 ont été de 588 millions de dollars (578 millions de dollars en 2006; 579 millions de dollars en 2005).

Actifs donnés en garantie et valeurs mises en pension

Dans le cours normal des affaires, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont cédés en nantissement de passifs. Au 31 octobre 2007, des valeurs mobilières et d'autres actifs d'une valeur comptable de 36 milliards de dollars (43 milliards de dollars en 2006) avaient été cédés en nantissement relativement à des valeurs mobilières vendues à découvert ou mises en pension. En outre, au 31 octobre 2007, des actifs d'une valeur comptable de 5 milliards de dollars (6 milliards de dollars en 2006) avaient été déposés dans le but de participer aux systèmes de compensation et de paiement ou d'avoir accès aux facilités des banques centrales de territoires étrangers ou encore à titre de garantie pour les règlements de contrats auprès de Bourses de dérivés ou d'autres contreparties de dérivés.

Dans le cours normal des affaires, la Banque prête des valeurs mobilières en attente de règlement de clients, ou ses propres valeurs mobilières, à des emprunteurs à condition que les prêts soient entièrement garantis. Les valeurs mobilières faisant l'objet de prêts au 31 octobre 2007 s'élevaient à 12 milliards de dollars (8 milliards de dollars en 2006).

GARANTIES

Tel qu'il est indiqué à la note 1, avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2006, la Banque a adopté de nouvelles normes comptables pour les instruments financiers. Conformément à ces nouvelles normes, la Banque a classé ses garanties dans trois catégories : celles qui n'entrent pas dans le champ d'application des nouvelles normes et qui n'exigent pas la constatation dans le bilan consolidé; celles qui entrent dans le champ d'application des nouvelles normes et doivent faire l'objet d'une comptabilisation initiale à la juste valeur dans le bilan consolidé; et celles qui

entrent dans le champ d'application des nouvelles normes et qui doivent faire l'objet d'une comptabilisation initiale et d'une évaluation ultérieure à la juste valeur dans le bilan consolidé. Avant le 1^{er} novembre 2006, la Banque n'était tenue de présenter que certaines caractéristiques des garanties et n'avait ni à évaluer ni à comptabiliser ses garanties. L'incidence de cette modification a été négligeable pour la Banque.

Une garantie émise par la Banque qui peut obliger éventuellement la Banque à faire des paiements à un tiers en raison de changements dans un sous-jacent représentant un taux d'intérêt, un taux de change, le prix d'une valeur mobilière ou d'une marchandise, un indice ou une autre variable, qui est lié à un actif, à un passif ou aux capitaux propres du bénéficiaire de la garantie est initialement évaluée et comptabilisée à la juste valeur, et tous les gains et les pertes réalisés ou latents ultérieurs sont constatés dans les autres revenus. Les garanties les obligeant à faire des paiements en raison de l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une autre partie ou du manquement d'une autre partie à son obligation de rembourser sa dette à l'échéance doivent uniquement faire l'objet d'une comptabilisation initiale.

Actifs vendus avec recours

Relativement à la vente de certains actifs, la Banque fait habituellement des déclarations sur les actifs sous-jacents à l'égard desquels elle peut avoir une obligation de rachat ou d'indemnisation de l'acheteur en cas de perte. Une obligation de rachat n'empêche pas nécessairement le traitement de l'opération à titre de vente si le cédant ne conserve pas le contrôle réel des actifs cédés. En général, la durée de ces obligations de rachat ne dépasse pas cinq ans.

Rehaussements de crédit

La Banque garantit des paiements à des contreparties dans l'éventualité où les rehaussements de crédit de tiers à l'appui d'une catégorie d'actifs seraient insuffisants. En général, la durée de ces facilités de crédit ne dépasse pas 18 ans.

Options vendues

Les options vendues sont des contrats en vertu desquels la Banque concède à l'acheteur le droit futur, mais non l'obligation, de vendre ou d'acheter, à une date déterminée ou avant, une part précise d'un instrument financier à un prix convenu au moment où l'option est conclue et qui peut être réglé contre livraison ou au comptant.

Les options vendues peuvent être utilisées par la contrepartie pour couvrir le risque de change, le risque lié aux actions, le risque de crédit, le risque sur marchandises et le risque de taux d'intérêt. La Banque ne cherche pas à déterminer, aux fins comptables, si les clients concluent ces contrats sur dérivés à des fins de transaction ou à des fins de couverture et n'a pas déterminé si le bénéficiaire de la garantie possède l'actif ou le passif rattaché au sous-jacent. Par conséquent, la Banque ne peut pas déterminer quels contrats constituent des «garanties» suivant la définition qui en est donnée dans la note d'orientation concernant la comptabilité relative à l'information à fournir sur les garanties. La Banque emploie un cadre de risque pour définir les tolérances aux risques et elle établit des limites visant à assurer que les pertes ne dépassent pas les

limites prédéfinies acceptables. En raison de la nature de ces contrats, la Banque ne peut pas faire d'estimations raisonnables du montant maximal à verser éventuellement à des contreparties. Au 31 octobre 2007, le notional total des options vendues était de 154 milliards de dollars (251 milliards de dollars en 2006).

Ententes d'indemnisation

Dans le cours normal des affaires, la Banque prévoit des indemnisations dans des ententes avec diverses contreparties à des opérations, comme des ententes de prestation de services, des opérations de crédit-bail et des ententes liées à des acquisitions et à des cessions ou, à la demande de la Banque, dans une autre entité. En vertu de ces ententes, la Banque peut être tenue d'indemniser les contreparties des coûts engagés par suite de diverses éventualités, comme des modifications des lois et des règlements et des réclamations en litige. Étant donné la nature de certaines ententes d'indemnisation, la Banque n'est pas en mesure de procéder à une estimation raisonnable du montant maximal qu'elle pourrait éventuellement être tenue de verser à ces contreparties.

Dans la mesure permise par la loi, la Banque prévoit également des indemnisations pour les administrateurs, les dirigeants et d'autres personnes contre qui certaines poursuites pourraient être intentées dans l'exercice de leurs fonctions à la Banque ou, à la demande de la Banque, à une autre entité.

Le tableau ci-après contient un résumé, au 31 octobre, du montant maximal des paiements futurs qui pourraient devoir être versés en vertu des accords, compte non tenu des recouvrements possibles en vertu des dispositions de recours, ou à même les sûretés détenues ou données en garantie.

Montant maximal éventuel des paiements futurs

(en millions de dollars canadiens)	2007	2006
Lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution	7 097 \$	7 206 \$
Actifs vendus avec recours	555	822
Rehaussements de crédit et autres	502	197
Total	8 154 \$	8 225 \$

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Banque a des obligations contractuelles d'effectuer des paiements futurs à l'égard d'engagements découlant de contrats de location-exploitation et de location-acquisition et de certains engagements d'achat. Ces obligations contractuelles influent sur les besoins de liquidité et de fonds propres à court et à long terme de la Banque. Tous ces contrats, à l'exception des engagements découlant de contrats de location-exploitation (ceux en vertu desquels la Banque s'est engagée à acheter des volumes déterminés de biens et de services), sont présentés dans le bilan consolidé de la Banque. Le tableau ci-dessous résume nos obligations contractuelles.

Calendrier des échéances d'obligations contractuelles

(en millions de dollars canadiens)	2007				2006	
	Moins de 1 an	Un an à 3 ans	3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Dépôts ¹	219 075 \$	40 903 \$	15 009 \$	1 406 \$	276 393 \$	260 907 \$
Billets et débentures subordonnés	1	4	422	9 022	9 449	6 900
Engagements découlant des contrats de location-exploitation	330	562	384	598	1 874	1 794
Engagements découlant des contrats de location-acquisition	18	29	27	2	76	s.o.
Titres de fiducie de capital	–	899	–	–	899	900
Ententes de services de réseau	167	325	–	–	492	616
Guichets automatiques	62	118	55	–	235	303
Technologies de centre d'appels	32	56	56	–	144	214
Licences de logiciels et entretien du matériel	73	95	–	–	168	135
Total	219 758 \$	42 991 \$	15 953 \$	11 028 \$	289 730 \$	271 769 \$

¹ Comme la date des dépôts payables à vue et des dépôts payables sur préavis n'est pas précisée et est établie par le déposant, ces obligations sont considérées à moins de un an.

NOTE 26 CONCENTRATION DU RISQUE DE CRÉDIT

Il existe une concentration du risque de crédit lorsqu'un certain nombre d'emprunteurs ou de contreparties engagés dans des activités similaires sont situés dans la même région ou ont des caractéristiques économiques comparables. La capacité de ces emprunteurs ou

contreparties à respecter des obligations contractuelles peut être également touchée par l'évolution de la conjoncture économique, politique ou autre. Le portefeuille de la Banque pourrait être sensible à l'évolution de la conjoncture dans certaines régions géographiques.

(en millions de dollars canadiens)	Prêts et engagements de clients au titre d'acceptations ¹		Instruments de crédit ^{2,3}		Instruments financiers dérivés ^{4,5}	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Canada	82 %	81 %	65 %	62 %	34 %	32 %
États-Unis	16	18	29	34	21	23
Royaume-Uni	1	–	1	1	12	12
Europe (sauf le Royaume-Uni)	–	–	2	–	26	26
Autres pays	1	1	3	3	7	7
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
	185 194 \$	169 284 \$	71 312 \$	64 332 \$	38,417 \$	27 921 \$

¹ En ce qui concerne le total des prêts et des engagements de clients au titre d'acceptations, les secteurs d'activité dont la concentration était égale ou supérieure à 5 % de la concentration totale se présentaient comme suit au 31 octobre 2007 : immobilier, 8 % (8 % en 2006), et institutions financières, 5 % (3 % en 2006).

² Au 31 octobre 2007, la Banque avait des engagements et des contrats de passif éventuel s'établissant à 71 312 millions de dollars (64 332 millions de dollars en 2006), y compris des engagements de crédit totalisant 63 629 millions de dollars (56 184 millions de dollars en 2006), dont le risque de crédit se répartissait comme ci-dessus.

³ En ce qui concerne les engagements de crédit, les secteurs d'activité dont la concentration était égale ou supérieure à 5 % de la concentration totale

se présentaient comme suit au 31 octobre 2007 : institutions financières, 45 % (45 % en 2006), immobilier résidentiel, 9 % (9 % en 2006) et pétrole et gaz, 5 % (4 % en 2006).

⁴ Au 31 octobre 2007, le coût de remplacement courant des instruments financiers dérivés s'élevait à 38 417 millions de dollars (27 921 millions de dollars en 2006). D'après la région de la contrepartie ultime, le risque de crédit se répartissait comme ci-dessus.

⁵ La plus importante concentration par type de contrepartie était auprès d'autres institutions financières, qui constituaient 82 % du total (81 % en 2006). La deuxième plus importante concentration était auprès des gouvernements et représentait 9 % du total (9 % en 2006). Aucun autre secteur ne dépassait 5 % du total.

Le tableau suivant présente le risque de crédit maximal lié aux instruments financiers, avant la prise en compte des garanties détenues ou d'autres rehaussements de crédit.

Risque de crédit maximal brut

(en millions de dollars canadiens)	2007	2006
Encaisse et montants à recevoir de banques	1 462 \$	1 624 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	14 746	8 763
Valeurs mobilières		
Détenues à des fins de transaction	77 637	77 482
Désignées comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur	2 012	–
Disponibles à la vente	35 650	–
Détenues jusqu'à leur échéance	7 737	–
Titres de placements	–	46 976
Valeurs mobilières prises en pension	27 648	30 961
Prêts		
Prêts hypothécaires résidentiels	58 463	53 386
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	67 198	62 800
Prêts sur cartes de crédit	5 464	4 743
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	43 555	39 679
Prêts aux entreprises et aux gouvernements désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur	1 235	–
Engagements de clients au titre d'acceptations	9 279	8 676
Dérivés ¹ (Note 24)	74 734	61 477
Autres actifs ¹	10 499	8 999
Total de l'actif	437 319	405 566
Instruments de crédit (Note 25) ²	71 312	64 332
Total du risque de crédit	508 631 \$	469 898 \$

¹ Les dérivés détenus à des fins autres que de transaction ont été exclus des autres actifs et inclus dans les dérivés aux fins de ce tableau.

² Le solde représente le montant maximal du crédit additionnel que la

Banque pourrait être tenue de consentir si les contrats étaient entièrement utilisés. Le risque maximal actuel pourrait différer du montant présenté ci-dessus.

NOTE 27 INFORMATIONS SECTORIELLES

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, l'exploitation et les activités de la Banque s'articulent autour des secteurs suivants : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Gestion de patrimoine, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Services bancaires en gros.

Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada comprend les services bancaires aux particuliers et aux entreprises au Canada ainsi que les activités mondiales d'assurance (à l'exclusion des États-Unis) et offre des produits et des services financiers et commerciaux de même que des produits et services d'assurance aux particuliers et aux petites entreprises. Le secteur Gestion de patrimoine procure des produits et des services de placement à des investisseurs institutionnels et de détail et comprend le placement en actions de la Banque dans TD Ameritrade. Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis offre des services bancaires, des services d'assurance, des services de gestion de patrimoine, des services aux commerçants, des services bancaires hypothécaires de même que d'autres services financiers dans le nord-est des États-Unis. Le secteur Services bancaires en gros offre des produits et des services financiers aux grandes sociétés, aux gouvernements et aux institutions.

Les autres activités commerciales de la Banque ne sont pas considérées comme des secteurs isolables et sont, par conséquent, regroupées au sein du secteur Siège social. Ce secteur comprend les activités liées à l'incidence des programmes de titrisation d'actifs, la gestion de trésorerie, les provisions générales pour pertes sur créances, l'élimination de certains rajustements en équivalence fiscale, les économies fiscales au niveau de l'entreprise, ainsi que les revenus et les frais résiduels non répartis.

Les résultats de chaque secteur reflètent les revenus, les frais, les actifs et les passifs du secteur. Étant donné la structure complexe de la Banque, son modèle d'information de gestion fait intervenir diverses estimations, hypothèses, répartitions et méthodes axées sur le risque pour calculer les prix de cession interne des fonds, les revenus intersectoriels, les taux d'imposition des bénéficiaires, les fonds propres et les frais indirects, de même que les cessions de coûts pour mesurer les résultats par secteur. Les prix de cession des fonds sont généralement calculés aux taux du marché. Les revenus intersectoriels sont négociés entre les secteurs et avoisinent la valeur fournie par le secteur qui distribue les fonds. La charge ou l'économie d'impôts sur les bénéfices est en général ventilée entre les secteurs selon un taux d'imposition prévu par la loi, et elle peut

être rajustée compte tenu des éléments et des activités propres à chaque secteur. L'amortissement des frais liés aux actifs incorporels est compris dans le secteur Siège social. Par conséquent, le bénéfice net des secteurs d'exploitation est présenté avant l'amortissement des actifs incorporels.

Le revenu d'intérêts net au sein des Services bancaires en gros est présenté en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur des bénéfices non imposables ou exonérés d'impôt, tels les dividendes, est rajustée à la valeur équivalente avant impôts. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer le revenu tiré de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs du revenu d'intérêts net avec celui d'institutions semblables. Le rajustement de l'équivalence fiscale présenté dans le secteur des Services bancaires en gros est éliminé dans le secteur Siège social.

Tel qu'il est indiqué à la note 4, la Banque titrise les prêts de détail et les débiteurs détenus par le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada dans le cadre d'opérations qui sont comptabilisées comme des ventes. Aux fins de la présentation sectorielle, le secteur des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada comptabilise les opérations comme s'il s'agissait d'accords de financement. Par conséquent, le revenu d'intérêts sur les actifs vendus, déduction faite des coûts de financement engagés par les fiducies cessionnaires, est constaté dans le revenu d'intérêts net, et la provision pour pertes sur créances à l'égard de ces actifs est imputée à la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances. Cette comptabilisation est renversée dans le secteur Siège social, et le gain constaté à la vente, qui est conforme aux normes comptables appropriées, et le revenu sur les droits conservés, déduction faite des pertes sur créances, sont inclus dans les autres revenus.

Résultats par secteur d'activité

(en millions de dollars canadiens)

	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	Gestion de patrimoine	Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ¹	Services bancaires en gros ²	Siège social ²	Total
2007						
Revenu d'intérêts net	5 401 \$	318 \$	1 365 \$	875 \$	(1 035) \$	6 924 \$
Autres revenus	2 848	1 995	583	1 619	312	7 357
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	608	–	120	48	(131)	645
Frais autres que d'intérêts	4 256	1 551	1 221	1 261	686	8 975
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	3 385	762	607	1 185	(1 278)	4 661
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	1 132	261	196	361	(1 097)	853
Participations sans contrôle	–	–	91	–	4	95
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts	–	261	–	–	23	284
Bénéfice net (perte nette)	2 253 \$	762 \$	320 \$	824 \$	(162) \$	3 997 \$
Total de l'actif						
– bilan	152 100 \$	14 900 \$	58 800 \$	177 200 \$	19 124 \$	422 124 \$
– titrisé	44 608	–	–	–	(16 292)	28 316
2006						
Revenu d'intérêts net	4 879 \$	377 \$	1 290 \$	479 \$	(654) \$	6 371 \$
Autres revenus	2 573	1 883	490	1 792	83	6 821
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	413	–	40	68	(112)	409
Frais autres que d'intérêts	4 086	1 575	1 087	1 312	755	8 815
Gain sur dilution, montant net	–	–	–	–	1 559	1 559
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	2 953	685	653	891	345	5 527
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	987	242	222	262	(839)	874
Participations sans contrôle	–	–	195	–	(11)	184
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts	–	147	–	–	(13)	134
Bénéfice net	1 966 \$	590 \$	236 \$	629 \$	1 182 \$	4 603 \$
Total de l'actif						
– bilan	138 700 \$	13 600 \$	43 500 \$	163 900 \$	33 214 \$	392 914 \$
– titrisé	43 304	–	–	–	(15 241)	28 063
2005						
Revenu d'intérêts net	4 342 \$	643 \$	705 \$	977 \$	(659) \$	6 008 \$
Autres revenus	2 361	2 103	299	1 011	177	5 951
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	373	–	4	52	(374)	55
Frais autres que d'intérêts	3 773	2 083	549	1 325	1 114	8 844
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	2 557	663	451	611	(1 222)	3 060
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	855	231	161	189	(737)	699
Participations sans contrôle	–	–	132	–	–	132
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts	–	–	–	–	–	–
Bénéfice net (perte nette)	1 702 \$	432 \$	158 \$	422 \$	(485) \$	2 229 \$
Total de l'actif						
– bilan	131 000 \$	25 600 \$	35 700 \$	156 700 \$	16 210 \$	365 210 \$
– titrisé	34 451	–	–	–	(10 577)	23 874

¹ Depuis le 1^{er} mai 2007, les résultats de TD Bank U.S.A. Inc. (auparavant présentés dans le secteur Siège social pour la période allant du deuxième trimestre de 2006 au deuxième trimestre de 2007 et dans le secteur Gestion de patrimoine avant le deuxième trimestre de 2006) sont inclus dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-

Unis de façon prospective. Les données des périodes antérieures n'ont pas été retraitées puisque l'incidence n'est pas importante.

² L'augmentation du revenu d'intérêts net selon l'équivalence fiscale et de la charge d'impôts sur les bénéfices présentée dans le secteur Services bancaires en gros est éliminée dans le secteur Siège social.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES RÉSULTATS

Pour les besoins de la présentation des résultats selon la répartition géographique, les secteurs sont répartis en trois groupes : Canada, États-Unis et autres pays. Les opérations sont surtout comptabilisées

d'après le lieu de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus ou des actifs. Ce lieu correspond fréquemment au lieu de l'entité juridique qui mène les activités et au lieu du client.

(en millions de dollars canadiens)

	Revenu total	Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices, participations sans contrôle, déduction faite des impôts, et quote-part du bénéfice net d'une société liée	Bénéfice net	Total de l'actif
2007				
Canada	10 619 \$	2 992 \$	2 314 \$	275 931 \$
États-Unis	2 370	648	710	79 951
Autres pays	1 292	1 021	973	66 242
Total	14 281 \$	4 661 \$	3 997 \$	422 124 \$
2006				
Canada	9 721 \$	2 423 \$	1 802 \$	255 317 \$
États-Unis	2 564	2 538	2 182	83 059
Autres pays	907	566	619	54 538
Total	13 192 \$	5 527 \$	4 603 \$	392 914 \$
2005				
Canada	8 472 \$	1 408 \$	1 117 \$	232 783 \$
États-Unis	2 624	1 246	639	74 306
Autres pays	863	406	473	58 121
Total	11 959 \$	3 060 \$	2 229 \$	365 210 \$

NOTE 28 ACQUISITIONS, CESSIONS ET AUTRES

a) Commerce Bancorp Inc.

Le 2 octobre 2007, la Banque a annoncé une entente définitive pour l'acquisition de la totalité de Commerce Bancorp Inc. (Commerce) pour une contrepartie en actions et au comptant dont la valeur totale, au moment de l'annonce de l'opération, s'élevait à environ 8,5 milliards de dollars. Commerce est une société ouverte dont l'actif totalisait environ 50 milliards de dollars US au 30 septembre 2007. L'acquisition sera comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et chaque action de Commerce sera échangée contre 0,4142 action ordinaire de la Banque et 10,50 \$ US au comptant. L'acquisition est conditionnelle à l'approbation des actionnaires de Commerce et des organismes de réglementation des États-Unis et du Canada, ainsi qu'à d'autres conditions de clôture habituelles. À l'heure actuelle, la conclusion de l'opération est prévue pour février ou mars 2008.

b) TD Banknorth

Interchange Financial Services Corporation

TD Banknorth a conclu l'acquisition d'Interchange le 1^{er} janvier 2007, pour une contrepartie au comptant totale de 545 millions de dollars (468,1 millions de dollars US), financée principalement au moyen de la vente par TD Banknorth de 13 millions de ses actions ordinaires à la Banque au prix de 31,17 \$ US par action pour un montant de 472 millions de dollars (405 millions de dollars US). Les actifs et passifs suivants d'Interchange ont été inclus dans le bilan consolidé de la Banque à la date d'acquisition : 1 283 millions de dollars de prêts et de prêts hypothécaires aux particuliers et commerciaux, 495 millions de dollars d'écarts d'acquisition et d'actifs incorporels, 123 millions de dollars d'autres actifs, 1 332 millions de dollars de dépôts et 97 millions de dollars de passifs divers. TD Banknorth consolide les résultats financiers d'Interchange. Comme la Banque consolide les résultats de TD Banknorth avec un décalage de un mois, les résultats d'Interchange pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2007 ont été inclus dans les résultats financiers de la Banque pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007.

En 2006, TD Banknorth a racheté 8,5 millions de ses propres actions pour 290 millions de dollars (256 millions de dollars US), et la Banque a acquis 1 million d'actions additionnelles de TD Banknorth pour 34 millions de dollars (30 millions de dollars US) dans le cadre d'achats sur le marché libre. Outre les actions de TD Banknorth acquises par la Banque dans le cadre de l'opération avec Hudson (décrite ci-dessous), la Banque a commencé à réinvestir dans le programme de réinvestissement des dividendes de TD Banknorth en novembre 2005 et elle a acquis environ 5,2 millions d'actions de TD Banknorth dans le cadre du programme, avant l'achèvement de l'opération de privatisation décrite ci-dessous.

Opération de privatisation

Le 20 avril 2007, la Banque a conclu la privatisation de TD Banknorth. Aux termes de cette opération, la Banque a acquis toutes les actions ordinaires en circulation de TD Banknorth qu'elle ne détenait pas encore pour 32,33 \$US par action de TD Banknorth pour une contrepartie totale de 3,7 milliards de dollars au comptant (3,3 milliards de dollars US). L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. À la conclusion de l'opération, TD Banknorth est devenue une filiale en propriété exclusive de la Banque et ses actions ont été retirées de la cote de la Bourse de New York.

Par suite de l'opération, une augmentation nette d'environ 1,5 milliard de dollars au titre des écarts d'acquisition et des actifs incorporels a été portée au bilan consolidé de la Banque à la date de conclusion de l'opération. Les autres rajustements au titre de la répartition du prix d'acquisition n'ont pas été importants. La répartition du prix d'acquisition est provisoire.

Dans le cours normal de la présentation de l'information financière de la Banque, les résultats de TD Banknorth sont consolidés avec un décalage de un mois.

Comme il est expliqué dans la circulaire de sollicitation de procurations définitive de TD Banknorth datée du 16 mars 2007 relativement à l'opération, la Banque et TD Banknorth ont conclu un protocole d'entente prévoyant le règlement proposé de six poursuites comprenant le litige opposant TD Banknorth à ses actionnaires, C.A. no 2557-NC (Delaware Court of Chancery, New Castle County). Entre autres éléments, le règlement proposé prévoyait l'établissement par la Banque d'un fonds de règlement d'un montant totalisant environ 2,95 millions de dollars. Le règlement proposé était assujéti à un certain nombre de conditions, y compris l'approbation finale par la Cour de chancellerie du Delaware. Le 19 juillet 2007, la Cour de chancellerie du Delaware a rejeté le règlement proposé. Par conséquent, le règlement ne sera pas finalisé et les anciens actionnaires de TD Banknorth ne recevront pas le montant du règlement proposé d'environ 0,03 \$US l'action. La conclusion de l'opération, qui a eu lieu le 20 avril 2007, n'est pas touchée par la décision de la Cour. La Banque continue d'être d'avis que ces poursuites sont sans fondement et défendra vigoureusement sa position.

Hudson United Bancorp

Le 31 janvier 2006, TD Banknorth a conclu l'acquisition de Hudson pour une contrepartie totale de 2,2 milliards de dollars (1,9 milliard de dollars US), dont 1 073 millions de dollars (941,8 millions de dollars US) au comptant et le reste en actions ordinaires de TD Banknorth. La contrepartie au comptant a été financée par la vente d'actions ordinaires de TD Banknorth à la Banque. TD Banknorth consolide les résultats financiers de Hudson. L'opération a entraîné pour la Banque une perte sur dilution de 72 millions de dollars en 2006. L'acquisition de Hudson par TD Banknorth a ajouté au bilan consolidé de la Banque 6,0 milliards de dollars de prêts et de prêts hypothécaires aux particuliers et aux entreprises, 3,2 milliards de dollars de valeurs mobilières, 1,9 milliard de dollars d'écarts d'acquisition et d'actifs incorporels, 0,8 milliard de dollars d'autres actifs, 8,4 milliards de dollars de dépôts et 3,5 milliards de dollars d'autres passifs.

c) TD Waterhouse U.S.A. et Ameritrade

Le 24 janvier 2006, la Banque a réalisé la vente de son entreprise de courtage américaine, TD Waterhouse U.S.A., à la juste valeur marchande de 2,69 milliards de dollars à Ameritrade Holding Corporation (Ameritrade) en échange de 32,5 % de l'entité issue de la fusion qui porte la dénomination «TD Ameritrade». Au cours de l'exercice, l'opération a entraîné, à la vente, un gain sur dilution net de 1,67 milliard de dollars (1,45 milliard de dollars US) après impôts (1,64 milliard de dollars avant impôts).

À l'acquisition, le placement de la Banque dans TD Ameritrade, moins la part revenant à la Banque de la valeur comptable nette de TD Ameritrade, était d'environ 3,7 milliards de dollars et se composait principalement d'actifs incorporels (pour environ 930 millions de dollars) et d'écarts d'acquisition. Dans le cadre de l'opération, TD Waterhouse Canada a acquis la totalité des activités de courtage canadiennes d'Ameritrade pour 77 millions de dollars au comptant (67 millions de dollars US), soit principalement des actifs incorporels et des écarts d'acquisition.

En vertu de la convention d'actionnaires de TD Ameritrade, la participation de la Banque dans cette société en qualité de propriétaire réel est actuellement limitée à 39,9 % des titres avec droit de vote en circulation. Cette limite augmentera à 45 % en janvier 2009.

La Banque a acquis 44,4 millions d'actions pour 939,1 millions de dollars (831,4 millions de dollars US), sur le marché libre, ce qui, avec le programme de rachat d'actions de TD Ameritrade, a accru sa participation réelle dans TD Ameritrade, qui est passée de 32,5 % à 39,8 % au 31 octobre 2006.

En 2006, TD Ameritrade a annoncé deux programmes de rachat d'actions ordinaires visant un nombre global de 32 millions d'actions. Par suite des activités de rachat de TD Ameritrade, la participation réelle de la Banque dans TD Ameritrade a augmenté, dépassant la limite de participation de 39,9 % prévue dans la convention d'actionnaires. Conformément à son intention antérieurement annoncée, la Banque a vendu 3 millions d'actions de TD Ameritrade au cours des trois mois terminés le 31 juillet 2007 afin de ramener sa participation réelle dans TD Ameritrade de 40,3 % au 30 avril 2007 à 39,9 % au 31 juillet 2007. La Banque a constaté un gain de 6 millions de dollars sur cette vente.

Au 31 octobre 2007, la participation réelle de la Banque dans TD Ameritrade atteignait 39,99 % en raison des activités continues de rachat d'actions de TD Ameritrade. La Banque entend vendre des

actions de TD Ameritrade afin de diminuer sa participation réelle dans TD Ameritrade en qualité de propriétaire à la limite de participation de 39,9 % prévue dans la convention d'actionnaires, ou sous cette limite.

La Banque comptabilise son placement dans TD Ameritrade à la valeur de consolidation. Les périodes financières de la Banque et de TD Ameritrade ne coïncident pas. La quote-part de la Banque dans les résultats de TD Ameritrade entre la date d'acquisition et le 30 septembre 2006 est présentée dans les résultats de la Banque pour l'exercice 2006, ainsi que du 1^{er} octobre 2006 au 30 septembre 2007 pour l'exercice 2007.

Le 14 septembre 2006, la Banque a annoncé la conclusion d'un accord avec Lillooet Limited (Lillooet), société dont le promoteur est la Banque Royale du Canada, selon lequel la Banque a couvert le risque de prix lié à 27 millions d'actions ordinaires de TD Ameritrade. Le nombre d'actions couvertes et le cours de couverture ont été établis en fonction de la conjoncture sur le marché au cours de la période de couverture établie.

L'accord conclu avec Lillooet vise à procurer une protection de prix dans le cas où la Banque désirerait augmenter sa participation réelle dans TD Ameritrade en 2009. Selon l'accord, si le cours de l'action de TD Ameritrade dépasse un montant stipulé, Lillooet devra verser une somme à la Banque au début de 2009. Si le cours de l'action de TD Ameritrade est inférieur à ce montant, ce sera la Banque qui devra verser à Lillooet une somme en fonction de la différence. L'accord fera l'objet d'un règlement prévu pour 2009, sous réserve d'une accélération ou d'une résiliation anticipée dans certaines circonstances. L'accord ne confère à la Banque aucun droit d'achat d'actions dans TD Ameritrade ni aucun droit de vote ou de participation rattaché à ces actions.

Lillooet est une entité à détenteurs de droits variables dont la Banque est le principal bénéficiaire. Ainsi, les résultats financiers de Lillooet sont consolidés dans les présents états financiers consolidés.

Du fait de la consolidation de Lillooet, les actions de TD Ameritrade que celle-ci détient ont été incluses dans le placement de la Banque dans TD Ameritrade. Au 31 octobre 2007, Lillooet détenait 27 millions d'actions de TD Ameritrade, ce qui représente 4,5 % des actions émises et en circulation de TD Ameritrade. La Banque a également constaté les revenus de TD Ameritrade liés aux actions de TD Ameritrade détenues par Lillooet au 30 septembre 2007.

Pour une description de ces opérations avec TD Ameritrade, voir la note 29.

d) VFC Inc.

En date du 15 mai 2006, la Banque détenait toutes les actions ordinaires émises et en circulation de VFC Inc. (VFC), un des premiers fournisseurs de financement automobile et de prêts à la consommation. L'acquisition des actions ordinaires émises et en circulation de VFC a donné lieu à une contrepartie totale de 328 millions de dollars, y compris une somme au comptant, des actions ordinaires de la Banque et les frais d'acquisition pour des montants respectifs de 256 millions de dollars, de 70 millions de dollars et de 2 millions de dollars. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Les résultats de VFC sont présentés dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

L'acquisition de VFC par la Banque a ajouté au bilan consolidé de la Banque 36 millions de dollars de trésorerie et équivalents de trésorerie, 435 millions de dollars de prêts, 64 millions de dollars d'actifs incorporels, 8 millions de dollars d'autres actifs, 325 millions de dollars de créances garanties et 93 millions de dollars d'autres passifs. L'excédent du total de la contrepartie sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis a été entièrement attribué à l'écart d'acquisition.

e) Restructuration de Visa Inc.

Dans le cadre de la restructuration à l'échelle mondiale de Visa USA Inc., l'Association Visa Canada et Visa International Service Association, conclue le 3 octobre 2007, la Banque a reçu des actions de la nouvelle entité mondiale (Visa Inc.) en échange de la participation de la Banque à titre de membre dans l'Association Visa Canada. Les actions reçues sont classées comme valeurs mobilières disponibles à la vente, et la Banque a comptabilisé un gain estimatif de 163 millions de dollars dans les autres revenus – divers, en fonction des résultats d'une évaluation indépendante des actions de Visa Inc. reçues par la Banque. Le gain peut faire l'objet d'un autre rajustement selon le pourcentage final de la participation de la Banque dans Visa Inc.

NOTE 29 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Banque consent des prêts à ses dirigeants et à ses administrateurs ainsi qu'à des personnes avec qui ils ont des liens. Les prêts aux administrateurs et à certains dirigeants sont assortis des conditions couramment établies sur le marché. Les montants en cours s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2007	2006
Prêts aux particuliers, y compris les prêts hypothécaires	7 \$	11 \$
Prêts aux entreprises	103	40
Total	110 \$	51 \$

En outre, la Banque offre des régimes d'unités d'actions différées et d'autres régimes aux administrateurs externes, aux dirigeants et à certains autres employés clés. Pour plus de renseignements, voir la note 15, Rémunération à base d'actions.

Dans le cours normal des affaires, la Banque fournit également divers services bancaires aux sociétés affiliées et autres sociétés liées à des conditions similaires à celles offertes à des tiers non liés.

OPÉRATIONS AVEC TD AMERITRADE

En vertu d'une convention d'actionnaires relativement au placement en actions de la Banque dans TD Ameritrade, la Banque a désigné cinq des douze membres du conseil d'administration de TD Ameritrade. Une description des opérations importantes de la Banque et de ses sociétés affiliées avec TD Ameritrade est présentée ci-après.

Convention sur les comptes de dépôt du marché monétaire

La Banque a conclu avec TD Ameritrade une convention en vertu de laquelle elle met à la disposition des clients de TD Ameritrade des comptes de dépôt du marché monétaire à titre de comptes de passage désignés. TD Ameritrade assure les services de commercialisation et de soutien pour ces comptes, et, en contrepartie de ces services, la Banque lui a versé des honoraires de 592,3 millions de dollars en 2007 (260,6 millions de dollars en 2006).

Au 31 octobre 2007, les montants à recevoir de TD Ameritrade s'élevaient à 12,4 millions de dollars (2,2 millions de dollars en 2006), et les montants à payer à TD Ameritrade atteignaient 100,8 millions de dollars (18,9 millions de dollars en 2006).

OPÉRATIONS AVEC SYMOR

La Banque détient un tiers du capital de Symcor, un fournisseur nord-américain de services d'impartition pour le secteur des services financiers, notamment des services de traitement de chèques et de paiements, de production de relevés et de gestion de documents. La Banque comptabilise sa part des résultats de Symcor selon la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation. Au cours de l'exercice, la Banque a versé 128,7 millions de dollars (127,4 millions de dollars en 2006) pour ces services. Au 31 octobre 2007, le montant à verser à Symcor était de 11,2 millions de dollars (11,7 millions de dollars en 2006).

NOTE 30 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN**BILLETTS À MOYEN TERME**

Le 1^{er} novembre 2007, la Banque a émis 2,5 milliards de dollars de billets à moyen terme qui constituent l'endettement subordonné dans le cadre du programme de billets à moyen terme de la Banque. Les billets portent intérêt à un taux nominal de 5,382 % jusqu'au 1^{er} novembre 2012, et au taux des acceptations bancaires majoré de 1,00 % par la suite jusqu'à l'échéance, le 1^{er} novembre 2017. Les billets sont rachetables au pair au gré de la Banque le 1^{er} novembre 2012. Les billets sont admissibles à titre de fonds propres de catégorie 2B.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE PREMIER RANG DE CATÉGORIE A, SÉRIE P

Le 1^{er} novembre 2007, la Banque a émis 10 millions d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A, série P, pour une contrepartie au comptant brute de 250 millions de dollars. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 13.

Rapprochement des principes comptables généralement reconnus au Canada et aux États-Unis**INTRODUCTION**

La Banque Toronto-Dominion (la Banque) produit des rapports trimestriels et annuels, qui sont déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) respectivement sur formulaire 6-K et sur formulaire 40-F, et qui sont intégrés par renvoi dans les déclarations d'inscription de la Banque relatives à des placements de valeurs mobilières. Ces rapports sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR du Canada). Les règlements de la SEC exigent l'inclusion de certaines informations additionnelles dans les déclarations d'inscription faisant, pour des informations financières présentées dans ces rapports, un rapprochement entre les PCGR du Canada et les principes comptables généralement reconnus des États-Unis d'Amérique (PCGR des États-Unis). Ces informations additionnelles sont comprises dans le présent document pour les trois exercices terminés les 31 octobre 2007, 2006 et 2005 et doivent être lues avec les états financiers consolidés de la Banque au 31 octobre 2007 et pour l'exercice terminé à cette date figurant ailleurs dans le présent rapport annuel sur formulaire 40-F.

RAPPROCHEMENT DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS

Les conventions comptables suivies par la Banque, y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada, sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada.

Comme l'exige la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, les principaux écarts entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis sont décrits ci-après.

Bénéfice net

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices terminés les 31 octobre		
	2007 ¹	2006	2005
Bénéfice net selon les PCGR du Canada	3 997 \$	4 603 \$	2 229 \$
Avantages sociaux futurs (Note a)	(3)	(2)	7
Titrations (Note b)	–	–	(4)
Valeurs mobilières disponibles à la vente (Note c)	3	26	21
Instruments dérivés et activités de couverture (Note f)	25	(5)	(287)
Valeurs mobilières détenues à des fins de transaction (Note c)	81	–	–
Prêts comptabilisés selon l'option de la juste valeur (Note d)	27	–	–
Passifs détenus à des fins de transaction (Note e)	10	–	–
Garanties	–	(30)	(22)
Passif et capitaux propres (Note g)	110	126	147
Amortissement des actifs incorporels (Note h)	(30)	(60)	(35)
Divers	9	(6)	17
Impôts sur les bénéfices et variation nette des impôts sur les bénéfices compte tenu des éléments présentés plus haut (Note k)	(60)	(5)	128
Participations sans contrôle (Notes g, h)	(61)	(29)	(57)
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis	4 108	4 618	2 144
Dividendes sur actions privilégiées (Notes g, k)	55	59	55
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires selon les PCGR des États-Unis	4 053 \$	4 559 \$	2 089 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)			
de base – PCGR des États-Unis / PCGR du Canada	718,6	716,8	691,3
dilué – PCGR des États-Unis / PCGR du Canada	725,5	723,0	696,9
Bénéfice de base par action – PCGR des États-Unis	5,64 \$	6,36 \$	3,02 \$
– PCGR du Canada	5,53	6,39	3,22
Bénéfice dilué par action – PCGR des États-Unis	5,59 \$	6,31 \$	3,00 \$
– PCGR du Canada	5,48	6,34	3,20

¹ Pour l'exercice 2007, l'incidence des rajustements selon les PCGR des États-Unis sur l'état des résultats consolidé aux fins des PCGR du Canada est comme suit : augmentation de 285 millions de dollars du revenu d'intérêts net, diminution de 20 millions de dollars des autres revenus, et augmentation de 154 millions de dollars des frais autres que d'intérêts.

État du résultat étendu consolidé

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices terminés les 31 octobre				
	PCGR du Canada	Rajuste-ments	2007	PCGR des États-Unis 2006	PCGR des États-Unis 2005
Bénéfice net	3 997 \$	111 \$	4 108 \$	4 618 \$	2 144 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices					
Gain latent sur les valeurs mobilières disponibles à la vente, déduction faite des activités de couverture ¹	159	(61)	98	4	(14)
Reclassement en résultat net lié aux valeurs mobilières disponibles à la vente ²	(53)	–	(53)	–	(4)
Pertes de change latentes découlant des investissements dans les filiales en monnaies étrangères, déduction faite des activités de couverture ^{3,7}	(1 155)	–	(1 155)	(222)	(431)
Gains sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie ⁴	(170)	(14)	(184)	298	(325)
Reclassement en résultat net de gains et pertes sur les couvertures de flux de trésorerie ⁵	40	–	40	(12)	10
Ajustement du passif minimum au titre des régimes de retraite ⁶	–	10	10	16	(33)
Résultat étendu	2 818 \$	46 \$	2 864 \$	4 702 \$	1 347 \$

¹ Déduction faite d'une charge (économie) d'impôts sur les bénéfices de 68 millions de dollars ((18) millions de dollars en 2006; 40 millions de dollars en 2005).

² Déduction faite d'une charge d'impôts sur les bénéfices de 32 millions de dollars (néant en 2006; 2 millions de dollars en 2005).

³ Déduction faite d'une charge d'impôts sur les bénéfices de 909 millions de dollars (209 millions de dollars en 2006; 141 millions de dollars en 2005).

⁴ Déduction faite d'une charge (économie) d'impôts sur les bénéfices de (99) millions de dollars (83 millions de dollars en 2006; 149 millions de dollars en 2005).

⁵ Déduction faite d'une charge (économie) d'impôts sur les bénéfices de (22) millions de dollars ((7) millions de dollars en 2006; 5 millions de dollars en 2005).

⁶ Déduction faite d'une charge (économie) d'impôts sur les bénéfices de 6 millions de dollars (7 millions de dollars en 2006; (17) millions de dollars en 2005).

⁷ L'exercice 2007 comprend un montant de 1 864 millions de dollars (432 millions de dollars en 2006; 287 millions de dollars en 2005) au titre des gains après impôts provenant des couvertures des investissements de la Banque dans des établissements étrangers.

Bilan consolidé condensé

Aux 31 octobre

(en millions de dollars canadiens)	2007			2006		
	PCGR du Canada	Rajuste-ments	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	Rajuste-ments	PCGR des États-Unis
Actif						
Liquidités et autres	16 536 \$	– \$	16 536 \$	10 782 \$	– \$	10 782 \$
Valeurs mobilières						
Détenues à des fins de transaction (Note c)	77 637	2 012	79 649	77 482	–	77 482
Designées comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur (Note c)	2 012	(2 012)	–	–	–	–
Disponibles à la vente (Note c)	35 650	7 681	43 331	–	–	–
Détenues jusqu'à leur échéance (Note c)	7 737	(7 737)	–	–	–	–
Placements (Note c)	–	–	–	46 976	5 022	51 998
Valeurs mobilières prises en pension	27 648	–	27 648	30 961	–	30 961
Prêts						
Prêts hypothécaires résidentiels (Note f)	58 485	12	58 497	53 425	–	53 425
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	67 532	–	67 532	63 130	–	63 130
Cartes de crédit	5 700	–	5 700	4 856	–	4 856
Prêts aux entreprises et aux gouvernements (Note d)	44 258	1 239	45 497	40 514	–	40 514
Prêts aux entreprises et aux gouvernements désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur (Note d)	1 235	(1 235)	–	–	–	–
	177 210	16	177 226	161 925	–	161 925
Provision pour pertes sur prêts	(1 295)	–	(1 295)	(1 317)	–	(1 317)
Prêts (montant net)	175 915	16	175 931	160 608	–	160 608
Investissement dans TD Ameritrade	4 515	–	4 515	4 379	–	4 379
Instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction (Note f)	36 052	–	36 052	27 845	779	28 624
Écart d'acquisition (Notes a, h, i)	7 918	(159)	7 759	7 396	1 537	8 933
Autres actifs incorporels (Notes a, h)	2 104	–	2 104	1 946	295	2 241
Autres actifs (Notes a, c, d, f, h)	28 400	6 677	35 077	24 539	69	24 608
Total de l'actif	422 124 \$	6 478 \$	428 602 \$	392 914 \$	7 702 \$	400 616 \$
Passif						
Dépôts (Notes e, f)	276 393 \$	(10) \$	276 383 \$	260 907 \$	21 \$	260 928 \$
Instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction (Note f)	39 028	–	39 028	29 337	537	29 874
Autres passifs (Notes a, c, f, g, h, k)	73 877	6 948	80 825	71 905	5 070	76 975
Billets et débetures subordonnés	9 449	–	9 449	6 900	–	6 900
Passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital (Note g)	1 449	(1 449)	–	1 794	(1 794)	–
Total du passif	400 196	5 489	405 685	370 843	3 834	374 677
Participations sans contrôle dans les filiales (Notes h, i)	524	900	1 424	2 439	3 059	5 498
Avoir des actionnaires						
Actions privilégiées (Note g)	425	549	974	425	544	969
Actions ordinaires (Note j)	6 577	39	6 616	6 334	39	6 373
Surplus d'apport	119	–	119	66	–	66
Bénéfices non répartis (Notes a, c, d, e, f, g, h, i, j, k)	15 954	(245)	15 709	13 725	(268)	13 457
Cumul des autres éléments du résultat étendu						
Gain latent sur les valeurs mobilières disponibles à la vente, déduction faite des activités de couverture (Note c)	393	(64)	329	–	284	284
Pertes de change latentes découlant des investissements dans les filiales, déduction faite des activités de couverture	(2 073)	–	(2 073)	(918)	–	(918)
Gain sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie (Note f)	9	79	88	–	232	232
Ajustement du passif minimum découlant des régimes de retraite (Note a)	–	–	–	–	(22)	(22)
Incidence de l'adoption du SFAS 158 (Note a)	–	(269)	(269)	–	–	–
Total du cumul des autres éléments du résultat étendu	(1 671)	(254)	(1 925)	(918)	494	(424)
Total de l'avoir des actionnaires	21 404	89	21 493	19 632	809	20 441
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	422 124 \$	6 478 \$	428 602 \$	392 914 \$	7 702 \$	400 616 \$

INSTRUMENTS FINANCIERS

Depuis l'adoption, le 1^{er} novembre 2006, du chapitre 3855, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», du chapitre 3865, «Couvertures», du chapitre 1530, «Résultat étendu», et du chapitre 3251, «Capitaux propres», du *Manuel de l'ICCA*, la comptabilisation des valeurs mobilières, des instruments dérivés, des activités de couverture et des garanties est en grande partie alignée sur les PCGR des États-Unis. Cependant, des éléments de rapprochement relatifs aux valeurs mobilières, aux instruments dérivés et aux activités de couverture demeurent après l'adoption de ces nouvelles normes aux fins des PCGR du Canada, en raison d'écarts dans le classement des valeurs mobilières et de l'annulation de la désignation de certaines relations de couverture selon les PCGR des États-Unis. Ces écarts sont décrits aux notes c), d), e) et f) ci-dessous.

a) AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Banque a adopté les PCGR actuels du Canada sur les avantages sociaux futurs en 2001 de manière rétroactive et sans retraitement. Les PCGR actuels du Canada exigent l'application de méthode de la comptabilité d'exercice pour la comptabilisation des avantages sociaux futurs. Les PCGR des États-Unis exigent aussi que les avantages sociaux futurs soient comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, mais la Banque ne les a adoptés que de manière prospective. Par conséquent, les écarts entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis demeurent, et les effets de la transition sont amortis sur la durée résiduelle moyenne prévue d'activité du groupe d'employés aux fins des PCGR des États-Unis.

La Banque a adopté le Statement of Financial Accounting Standards (SFAS) No. 158 du FASB, «Employers' Accounting for Defined Benefit Pension and Other Postretirement Plans» le 31 octobre 2007 aux fins des PCGR des États-Unis. Cette norme exige que la Banque constate la situation de capitalisation de ses régimes de retraite à prestations déterminées et autres régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite dans son bilan consolidé au 31 octobre 2007. Elle est aussi tenue de constater à titre de composantes des autres éléments du résultat étendu les gains et les pertes ainsi que le coût ou les crédits au titre des services passés qui sont survenus au cours d'une période, mais qui ne sont pas constatés à titre de composantes de la charge nette au titre des prestations de cette période. Le solde du passif minimum découlant des régimes de retraite inclus dans le cumul des autres éléments du résultat étendu de 12 millions de dollars a été reclassé dans le cumul des autres éléments du résultat étendu lié au SFAS 158.

L'adoption de cette norme a pour incidence une diminution de 282 millions de dollars des autres actifs, une diminution de 14 millions de dollars des actifs incorporels, une augmentation de 98 millions de dollars des autres passifs, une diminution de 137 millions de dollars des impôts sur les bénéfices futurs et une diminution de 257 millions de dollars du cumul des autres éléments du résultat étendu. La charge nette au titre des prestations d'une période dont on prévoit le reclassement, des autres éléments du résultat étendu en résultat net, pour l'exercice 2008 est de 16,6 millions de dollars.

Avant l'adoption de cette norme, les PCGR des États-Unis exigeaient la comptabilisation d'un passif minimum additionnel si les obligations au titre des prestations constituées étaient supérieures à la juste valeur de l'actif du régime. Les PCGR du Canada ne comportent pas cette exigence.

Aux fins des PCGR des États-Unis, la Banque a comptabilisé au bilan consolidé les montants indiqués dans le tableau suivant.

(en millions de dollars canadiens)	2007	2006
Charge de retraite reportée (passif au titre des prestations constituées)	(485) \$	196 \$
Autres actifs incorporels	–	18
Cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices	269	22
Montant net comptabilisé	(216) \$	236 \$

Au cours de 2007, les ajustements au titre des avantages sociaux futurs selon les PCGR des États-Unis se sont traduits par une hausse des frais autres que d'intérêts de 3 millions de dollars avant impôts (hausse de 2 millions de dollars avant impôts en 2006).

b) TITRISATIONS

Les PCGR des États-Unis et les PCGR actuels du Canada exigent que les gains tirés des titrisations de prêts soient immédiatement constatés dans les résultats. Avant le 1^{er} juillet 2001, d'après les anciens PCGR du Canada, les gains étaient reportés et comptabilisés sur la durée des prêts titrisés. Pour les exercices 2007 et 2006, aucun rajustement au titre des titrisations selon les PCGR des États-Unis n'a été apporté étant donné que tous les gains reportés liés aux prêts titrisés avant le 1^{er} juillet 2001 ont été portés aux résultats.

c) VALEURS MOBILIÈRES

Par suite de l'adoption des nouvelles normes sur les instruments financiers aux fins des PCGR du Canada le 1^{er} novembre 2006, la Banque a désigné environ 2 milliards de dollars de valeurs mobilières comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur, 34,8 milliards de dollars de valeurs mobilières comme disponibles à la vente et 11,2 milliards de dollars de valeurs mobilières comme détenues jusqu'à leur échéance. Ces valeurs mobilières continuent d'être classées comme disponibles à la vente aux fins des PCGR des États-Unis, à l'exception des instruments financiers désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur, lesquels ont été reclassés comme détenus à des fins de transaction selon les PCGR des États-Unis.

Aux fins des PCGR des États-Unis, la Banque a comptabilisé un gain latent d'environ 81 millions de dollars avant impôts lié aux droits conservés dans des titrisations et d'autres valeurs mobilières qui étaient classés comme disponibles à la vente et qui ont été reclassés comme détenus à des fins de transaction. Par suite des modifications apportées aux PCGR du Canada et des reclassements faits aux fins des PCGR des États-Unis, la plupart des instruments financiers détenus par la Banque sont comptabilisés sur la même base aux fins des PCGR du Canada et des PCGR des États-Unis.

Avant le 1^{er} novembre 2006, les valeurs mobilières classées comme titres de placements selon les PCGR du Canada étaient comptabilisées au coût ou au coût après amortissement, et les baisses de valeur durables étaient constatées directement dans les résultats selon la valeur de réalisation nette prévue. Selon les PCGR des États-Unis, les titres de placements étaient classés comme des valeurs mobilières disponibles à la vente ou détenues jusqu'à leur échéance. La Banque comptabilisait comme disponibles à la vente la majorité de ses titres de placements aux fins des PCGR des États-Unis, lesquels exigent que les valeurs mobilières soient portées au bilan consolidé à leur juste valeur estimative et que les gains et les pertes latents découlant des variations de la juste valeur soient constatés, déduction faite des impôts sur les bénéfices, dans l'état du résultat étendu consolidé. Les baisses durables de juste valeur sont comptabilisées en transférant la perte latente de l'état du résultat étendu consolidé à l'état des résultats consolidé.

En outre, selon les PCGR des États-Unis, certaines sûretés autres qu'en espèces reçues pour des opérations de prêt de valeurs mobilières sont comptabilisées comme un actif, et un passif est inscrit relativement à l'obligation de remettre les sûretés. Selon les PCGR du Canada, une sûreté autre qu'en espèces reçue dans le cadre d'une opération de prêt de valeurs mobilières n'est pas constatée au bilan consolidé.

En 2007, les rajustements au titre des valeurs mobilières disponibles à la vente conformément aux PCGR des États-Unis ont haussé les autres revenus de 3 millions de dollars avant impôts (hausse de 26 millions de dollars avant impôts en 2006).

d) PRÊTS SELON L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR

Conformément aux nouvelles normes sur les instruments financiers aux fins des PCGR du Canada, certains prêts aux entreprises et aux gouvernements sont désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur et sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de juste valeur étant constatées à l'état des résultats consolidé. Ces prêts sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice aux fins des PCGR des États-Unis. Les variations de la juste valeur de ces prêts constatées dans les résultats conformément aux PCGR du Canada sont renversées aux fins des PCGR des États-Unis.

e) PASSIFS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

Par suite de l'adoption des nouvelles normes sur les instruments financiers aux fins des PCGR du Canada, certains passifs de dépôt ont été classés comme détenus à des fins de transaction et comptabilisés à la juste valeur, les variations de juste valeur étant constatées à l'état des résultats consolidé. Ces dépôts sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice aux fins des PCGR des États-Unis. Les variations de la juste valeur de ces dépôts constatées dans les résultats conformément aux PCGR du Canada sont renversées aux fins des PCGR des États-Unis.

f) INSTRUMENTS DÉRIVÉS ET ACTIVITÉS DE COUVERTURE

En date du 1^{er} novembre 2006, la comptabilisation des instruments dérivés selon les PCGR du Canada est en grande partie alignée sur les PCGR des États-Unis. Avant le 1^{er} novembre 2006, les PCGR des États-Unis exigeaient que tous les instruments dérivés soient présentés au bilan consolidé à leur juste valeur et ils fournissaient des indications sur l'évaluation et la constatation de l'inefficacité des relations de couverture. Auparavant, les instruments dérivés qui étaient désignés dans des relations de couverture étaient comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice selon les PCGR du Canada, et les dérivés détenus à des fins autres que de transaction dont les relations de couverture étaient inefficaces ou qui n'avaient pas été désignés dans le cadre d'une relation de couverture étaient comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé, les variations de juste valeur étant constatées à l'état des résultats consolidé.

La Banque a annulé la désignation de certains instruments dérivés à titre d'éléments constitutifs de relations de couverture de juste valeur et de flux de trésorerie admissibles à la comptabilisation de couverture selon les PCGR des États-Unis, le 1^{er} novembre 2006. Ces instruments dérivés continuent d'être désignés à titre d'éléments constitutifs de relations de couverture selon les PCGR du Canada. L'annulation de la désignation des relations de couverture a entraîné une variation de la juste valeur de ces instruments dérivés de 66 millions de dollars avant impôts, qui a été passée en résultat net pour l'exercice considéré, sans opérer de compensation, aux fins des PCGR des États-Unis.

En ce qui concerne les couvertures de juste valeur dont la désignation a été annulée conformément aux PCGR des États-Unis, les rajustements ultérieurs de la valeur comptable de l'élément couvert comptabilisés selon les PCGR du Canada sont renversés, et tout rajustement de la valeur comptable constatée au bilan aux fins des PCGR des États-Unis avant le 1^{er} novembre 2006 est amorti ou ramené à la valeur nominale ou au montant du rachat de l'élément couvert sur sa durée de vie résiduelle. À la fin de 2007, un montant de 56 millions de dollars lié à un rajustement de base au titre de la constatation progressive de la valeur a été constaté dans les résultats aux fins des PCGR des États-Unis.

Étant donné que l'ensemble des flux de trésorerie couverts attendus des opérations prévues pertinentes restent probables, les gains nets sur instruments dérivés liés aux couvertures de flux de trésorerie dont la désignation a été annulée ou qui ont été abandonnées continuera d'être présenté dans les autres éléments du résultat étendu selon les PCGR des États-Unis, jusqu'à ce que l'opération couverte ait une incidence sur le bénéfice. À la fin de 2007, des gains nets reportés (des pertes nettes reportées) sur instruments dérivés de 35 millions de dollars (43 millions de dollars en 2006; 40 millions de dollars en 2005), inclus dans les autres éléments du résultat étendu, devraient être reclassés en résultat net au prochain exercice.

Les couvertures de flux de trésorerie qui demeurent désignées selon les PCGR des États-Unis comprennent les couvertures de certaines opérations prévues d'une durée maximale de cinq ans, même si une importante majorité est à moins de trois ans.

Le risque de change sur les acquisitions d'entreprises anticipées peut être couvert par la Banque et désigné dans des relations admissibles à la comptabilité de couverture conformément aux PCGR du Canada. Conformément aux PCGR des États-Unis, les risques de change sur les acquisitions d'entreprises anticipées ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture. Conformément aux PCGR du Canada, les variations de la juste valeur des dérivés désignés dans des relations de couverture sont comptabilisées dans l'écart d'acquisition à l'achèvement de l'acquisition d'entreprise. Aux fins des PCGR des États-Unis, les variations de la juste valeur de ces dérivés sont constatées à l'état des résultats consolidés. En 2007, une perte de 98 millions de dollars avant impôts (néant en 2006) a été constatée dans les revenus aux fins des PCGR des États-Unis.

Certains engagements de crédit sont considérés constituer des instruments dérivés selon les PCGR du Canada, de sorte qu'ils sont comptabilisés à la juste valeur, et que les variations de leur juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats consolidé. Aux fins des PCGR des États-Unis, la comptabilisation à la juste valeur appliquée selon les PCGR du Canada est renversée, étant donné que ces engagements ne sont pas considérés comme des instruments dérivés.

Pour 2007, les revenus d'intérêts nets ont augmenté de 175 millions de dollars avant impôts (augmentation de 52 millions de dollars avant impôts en 2006) et les autres revenus ont diminué de 150 millions de dollars avant impôts (diminution de 57 millions de dollars avant impôts en 2006) en raison des rajustements au titre des instruments dérivés et des activités de couverture selon les PCGR des États-Unis.

En date du 1^{er} novembre 2006, la Banque a adopté la nouvelle norme comptable pour certains instruments financiers hybrides aux fins des PCGR des États-Unis. Cette norme permet qu'une entité évalue à sa juste valeur un instrument financier hybride comprenant un dérivé incorporé et comptabilise les variations de juste valeur à l'état des résultats consolidé. Le choix de l'évaluation à la juste valeur élimine la nécessité de constater le dérivé incorporé séparément de l'instrument financier hybride à sa juste valeur. L'adoption de cette ligne directrice n'a pas eu d'incidence notable sur les états financiers consolidés de la Banque.

g) PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

Certaines séries d'actions privilégiées émises par la Banque et certaines structures de capital innovatrices sont classées dans le passif et les distributions sur ces titres comme des frais d'intérêts, selon les PCGR du Canada. Cependant, selon les PCGR des États-Unis, ces actions privilégiées sont considérées comme des fonds propres, et les structures de capital innovatrices, comme des participations sans contrôle. En outre, les actions privilégiées de Société d'investissement hypothécaire TD, filiale de la Banque, sont présentées comme des participations sans contrôle au bilan consolidé, et le bénéfice net attribuable aux participations sans contrôle est présenté de façon distincte à l'état des résultats consolidé.

En 2007, les rajustements au titre des passifs et des capitaux propres aux fins des PCGR des États-Unis ont augmenté le revenu d'intérêts net de 110 millions de dollars avant impôts (augmentation de 126 millions de dollars en 2006).

h) ACQUISITION DE TD BANKNORTH

Par suite de la privatisation de TD Banknorth le 20 avril 2007, la comptabilisation des écarts d'évaluation du bilan de TD Banknorth ne donne plus lieu à un élément de rapprochement aux fins des PCGR des États-Unis.

Avant le 20 avril 2007, aux fins des PCGR des États-Unis, la survie de TD Banknorth Inc., société créée pour donner effet à la fusion-absorption qui a précédé l'acquisition de TD Banknorth par la Banque, a donné lieu à la comptabilisation des écarts d'évaluation du bilan de TD Banknorth. L'effet du redressement aux fins des PCGR des États-Unis a été une augmentation d'environ 2,2 milliards de dollars des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporés de la Banque, contrebalancée par une participation sans contrôle d'environ 2 milliards de dollars et des impôts sur les bénéfices futurs d'environ 200 millions de dollars. Il n'y a eu aucun effet net sur le bénéfice net de la Banque selon les PCGR des États-Unis, étant donné que l'amortissement des actifs

incorporels et la participation sans contrôle ont été accrus de montants égaux. Aux fins des PCGR du Canada, la fusion-absorption n'avait pas de substance comptable et seule la part de la Banque dans les actifs et les passifs de TD Banknorth a été redressée à la juste valeur, car la Banque est présumée être l'acquéreur selon la méthode de l'acquisition.

i) COÛTS DE RESTRUCTURATION

Selon les anciens PCGR du Canada, les coûts de restructuration engagés par la Banque qui étaient liés à une acquisition d'entreprise étaient passés en résultats, puisqu'il n'était pas permis de les inclure à titre de passif dans la répartition du prix d'acquisition. Conformément aux PCGR des États-Unis, ces coûts ont été inclus dans la répartition du prix d'acquisition, ce qui a entraîné une augmentation des écarts d'acquisition. Par conséquent, conformément aux PCGR des États-Unis, les écarts d'acquisition ont augmenté de 38 millions de dollars, et une écriture de contrepartie dans les bénéfices non répartis. La comptabilisation des coûts de restructuration conformément aux PCGR du Canada et aux PCGR des États-Unis est harmonisée.

j) RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

La comptabilisation des options sur actions selon les PCGR du Canada actuels est alignée sur celle des PCGR des États-Unis. Jusqu'au 5 octobre 2002, les détenteurs d'options pouvaient choisir de recevoir, au titre d'une option, une somme au comptant égale à la valeur intrinsèque. Pour la comptabilisation de ces options sur actions, les PCGR des États-Unis exigent que la variation annuelle de la valeur intrinsèque des options soit passée en charges. Dans le cas des options dont les droits ne sont pas entièrement acquis, la variation de la valeur intrinsèque est amortie sur la période d'acquisition restante. Selon les anciens PCGR du Canada, aucune charge n'était comptabilisée, et les paiements au comptant aux détenteurs d'options étaient imputés aux bénéfices non répartis, déduction faite des impôts. D'après les PCGR des États-Unis, la charge à payer de 39 millions de dollars après impôts pour les options sur actions a donc été reclassée dans les actions ordinaires en date du 6 octobre 2002.

k) IMPÔTS FUTURS

Selon les PCGR du Canada, l'incidence des réductions des taux d'imposition est constatée lorsque ces dernières sont considérées comme pratiquement en vigueur. D'après les PCGR des États-Unis, les modifications des taux d'imposition n'ont pas d'incidence sur la mesure des soldes d'impôt tant qu'elles n'ont pas force de loi. L'écart entre le taux d'imposition pratiquement en vigueur et le taux d'imposition en vigueur a entraîné une augmentation des impôts exigibles de 16 millions de dollars (néant en 2006) relativement à l'impôt de la partie VI.1 sur les dividendes sur actions privilégiées.

l) CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour 2007.

FUTURES MODIFICATIONS AUX CONVENTIONS COMPTABLES SELON LES PCGR DES ÉTATS-UNIS

SFAS No. 158, «Employers' Accounting for Defined Benefit Pension and Other Postretirement Plans»

À compter du 1^{er} novembre 2008, la norme du FASB exigera également que la date à laquelle les obligations au titre des prestations et les actifs des régimes soient évalués à la date de clôture de l'exercice. Par conséquent, la Banque ne pourra plus évaluer ses régimes à prestations déterminées jusqu'à trois mois avant la date des états financiers. À l'heure actuelle, la Banque évalue l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés. D'autres dispositions de cette norme ont été adoptées par la Banque le 31 octobre 2007.

Impôts sur les bénéfices

En date du 1^{er} novembre 2007, la Banque sera tenue d'adopter l'interprétation du FASB concernant les impôts sur les bénéfices. Cette interprétation fournit des renseignements additionnels sur la façon de constater, d'évaluer et de présenter les économies et les passifs d'impôts. La Banque évalue actuellement l'incidence de cette interprétation sur ses états financiers consolidés.

Évaluation à la juste valeur

En date du 1^{er} novembre 2008, la Banque devra adopter les directives du FASB concernant l'évaluation à la juste valeur. Ces directives fournissent un cadre d'évaluation de la juste valeur, qui aura principalement une incidence sur les évaluations par la Banque de la juste valeur relative aux instruments financiers. Les directives nécessitent également la communication d'informations additionnelles. La Banque évalue actuellement l'incidence de ces directives sur ses états financiers consolidés.

Option de la juste valeur pour les actifs financiers et les passifs financiers

La Banque pourra évaluer à la juste valeur les instruments financiers admissibles, selon l'option de la juste valeur selon le SFAS No. 159, «The Fair Value Option for Financial Assets and Financial Liabilities». La Banque adoptera cette norme à compter du 1^{er} novembre 2008. La Banque évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

Code d'éthique

Le *Code de conduite et d'éthique professionnelle à l'intention des employés et des administrateurs* est intégré par renvoi au formulaire 6-K déposé auprès de la SEC le 24 janvier 2007.

Consentement du cabinet d'experts-comptables indépendants agréés

Nous consentons à ce que soit utilisé dans le présent rapport annuel sur formulaire 40-F notre rapport daté du 28 novembre 2007 portant sur le bilan consolidé de la Banque Toronto-Dominion (la «Banque») aux 31 octobre 2007 et 2006 et les états consolidés des résultats, des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires, du résultat étendu et des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de deux ans terminée le 31 octobre 2007, et sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque au 31 octobre 2007, lequel figure dans le Rapport annuel aux actionnaires 2007 de la Banque.

Nos vérifications ont également porté sur le rapprochement entre les principes comptables généralement reconnus du Canada et ceux des États-Unis aux 31 octobre 2007 et 2006 et pour chacun des exercices terminés à ces dates dans le Rapprochement des principes comptables généralement reconnus du Canada et ceux des États-Unis présenté à l'Annexe 99.4. La responsabilité de cette annexe incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion en nous fondant sur nos vérifications. À notre avis, les informations contenues dans l'annexe aux 31 octobre 2007 et 2006 et pour chacun des exercices terminés à ces dates, considérées avec les états financiers de base dans leur ensemble, donnent, à tous les égards importants, une image fidèle des informations qui y sont présentées.

Nous consentons également à ce que soient intégrés par renvoi nos rapports datés du 28 novembre 2007 dans les déclarations d'inscription suivantes de la Banque :

- 1) Déclaration d'inscription (formulaire F-10 N° 333-140393),
- 2) Déclaration d'inscription (formulaire F-3 N° 333-83232),
- 3) Déclaration d'inscription (formulaire F-3 N° 333-124651),
- 4) Déclaration d'inscription (formulaire S-8 N° 333-06598),
- 5) Déclaration d'inscription (formulaire S-8 N° 333-12948),
- 6) Déclaration d'inscription (formulaire S-8 N° 333-101026),
- 7) Déclaration d'inscription (formulaire S-8 N° 333-116159),
- 8) Déclaration d'inscription (formulaire S-8 N° 333-120815), et
- 9) Déclaration d'inscription (formulaire S-8 N° 333-142253);

ainsi que dans les mémorandums de placement privé de Toronto Dominion Holdings (U.S.A.), Inc.

(signé) **Ernst & Young s.r.l.**
Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
Le 28 novembre 2007

Consentement du cabinet d'experts-comptables indépendants agréés

Nous consentons à ce que soit utilisé dans le présent rapport annuel sur formulaire 40-F notre rapport daté du 22 novembre 2005 portant sur les états consolidés des résultats, des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires, du résultat étendu et des flux de trésorerie de la Banque Toronto-Dominion (la «Banque») pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005, lequel figure dans le rapport annuel aux actionnaires 2007 de la Banque.

Nous consentons également à ce que soit intégré par renvoi notre rapport daté du 22 novembre 2005 dans les déclarations d'inscription suivantes de la Banque :

- 1) Déclaration d'inscription (formulaire F-10 N° 333-140393),
- 2) Déclaration d'inscription (formulaire F-3 N° 333-83232),
- 3) Déclaration d'inscription (formulaire F-3 N° 333-124651),
- 4) Déclaration d'inscription (formulaire S-8 N° 333-06598),
- 5) Déclaration d'inscription (formulaire S-8 N° 333-12948),
- 6) Déclaration d'inscription (formulaire S-8 N° 333-101026),
- 7) Déclaration d'inscription (formulaire S-8 N° 333-116159),
- 8) Déclaration d'inscription (formulaire S-8 N° 333-120815), et
- 9) Déclaration d'inscription (formulaire S-8 N° 333-142253);

ainsi que dans les mémorandums de placement privé de Toronto Dominion Holdings (U.S.A.), Inc.

(signé) **Ernst & Young s.r.l.**
Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
Le 28 novembre 2007

(signé) **PricewaterhouseCoopers s.r.l.**
Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
Le 28 novembre 2007

Rapport des vérificateurs aux membres du conseil d'administration

Nous avons vérifié les états consolidés des résultats, des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires, du résultat étendu et des flux de trésorerie de la Banque Toronto-Dominion (la «Banque») pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Notre vérification a également porté sur le rapprochement des principes comptables généralement reconnus du Canada et ceux des États-Unis pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005 dans le Rapprochement des principes comptables généralement reconnus du Canada et ceux des États-Unis présenté à l'Annexe 99.4. La responsabilité de cette annexe incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion en nous fondant sur notre vérification. À notre avis, les informations contenues dans l'annexe susmentionnée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005, considérées avec les états financiers de base dans leur ensemble, donnent, à tous les égards importants, une image fidèle des informations qui y sont présentées.

(signé) **Ernst & Young s.r.l.**
Comptables agréés

Toronto, Canada
Le 22 novembre 2005

(signé) **PricewaterhouseCoopers s.r.l.**
Comptables agréés

Toronto, Canada
Le 22 novembre 2005

**Attestation conformément à l'article 302 de la loi des États-Unis
intitulée U.S. Sarbanes-Oxley Act of 2002**

Je, W. Edmund Clark, président et chef de la direction, atteste ce qui suit :

1. J'ai examiné le présent rapport annuel sur formulaire 40-F de La Banque Toronto-Dominion.
2. À ma connaissance, le présent rapport ne contient pas d'information fausse ou trompeuse concernant un fait important et n'omet aucun fait important devant être déclaré ou nécessaire à une déclaration non trompeuse compte tenu des circonstances dans lesquelles elle a été faite, au sujet de l'exercice visé par le présent rapport.
3. À ma connaissance, les états financiers et les autres éléments d'information financière présentés dans le présent rapport donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'inscrit aux dates de clôture des exercices présentés dans le rapport ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices présentés dans le présent rapport.
4. L'autre dirigeant de l'inscrit qui souscrit une attestation et moi-même avons la responsabilité d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication (selon la définition donnée dans les règles 13a-15(e) et 15d-15(e) de la loi de 1934) et le contrôle interne à l'égard de l'information financière (selon la définition donnée dans les règles 13a-15(f) et 15d-15(f) de la loi de 1934) de l'inscrit, et nous avons :
 - a) conçu ou fait concevoir sous notre supervision ces contrôles et procédures de communication de l'information pour fournir une assurance que l'information importante relative à l'inscrit, y compris ses filiales consolidées, nous est communiquée par d'autres personnes au sein de ces entités, en particulier pendant la période où le présent rapport est établi;
 - b) conçu ou fait concevoir sous notre supervision ce contrôle interne à l'égard de l'information financière pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus;
 - c) évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de l'inscrit et avons présenté dans le présent rapport nos conclusions sur l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information, à la fin de la période visée par le présent rapport, conformément à notre évaluation; et
 - d) communiqué dans le présent rapport toute modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière de l'inscrit survenue pendant la période visée par le rapport annuel et qui a touché de façon importante, ou qui devrait raisonnablement toucher de façon importante, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de l'inscrit; et
5. L'autre dirigeant de l'inscrit qui souscrit une attestation et moi-même avons communiqué, d'après notre plus récente évaluation du contrôle interne à l'égard de l'information financière, aux vérificateurs de l'inscrit et au comité de vérification du conseil d'administration de l'inscrit (ou aux personnes qui remplissent les fonctions équivalentes) :
 - a) toutes les déficiences significatives et faiblesses importantes dans la conception ou le fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière qu'il est raisonnable de croire qu'elles toucheront défavorablement la capacité de l'inscrit d'enregistrer, de traiter, de résumer et de présenter l'information financière; et
 - b) toute fraude, importante ou non, qui met en cause la direction ou d'autres employés qui jouent un rôle important dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de l'inscrit.

Date : Le 29 novembre 2007

(signé) W. EDMUND CLARK

Nom : W. Edmund Clark

Titre : Président et chef de la direction

**Attestation conformément à l'article 302 de la loi des États-Unis
intitulée U.S. Sarbanes-Oxley Act of 2002**

Je, Colleen Johnston, chef de groupe, Finances et chef des finances, Siège social, atteste ce qui suit :

1. J'ai examiné le présent rapport annuel sur formulaire 40-F de La Banque Toronto-Dominion.
2. À ma connaissance, le présent rapport ne contient pas d'information fausse ou trompeuse concernant un fait important et n'omet aucun fait important devant être déclaré ou nécessaire à une déclaration non trompeuse compte tenu des circonstances dans lesquelles elle a été faite, au sujet de l'exercice visé par le présent rapport.
3. À ma connaissance, les états financiers et les autres éléments d'information financière présentés dans le présent rapport donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'inscrit aux dates de clôture des exercices présentés dans le rapport ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices présentés dans le présent rapport.
4. L'autre dirigeant de l'inscrit qui souscrit une attestation et moi-même avons la responsabilité d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication (selon la définition donnée dans les règles 13a-15(e) et 15d-15(e) de la loi de 1934) et le contrôle interne à l'égard de l'information financière (selon la définition donnée dans les règles 13a-15(f) et 15d-15(f) de la loi de 1934) de l'inscrit, et nous avons :
 - a) conçu ou fait concevoir sous notre supervision ces contrôles et procédures de communication de l'information pour fournir une assurance que l'information importante relative à l'inscrit, y compris ses filiales consolidées, nous est communiquée par d'autres personnes au sein de ces entités, en particulier pendant la période où le présent rapport est établi;
 - b) conçu ou fait concevoir sous notre supervision ce contrôle interne à l'égard de l'information financière pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus;
 - c) évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de l'inscrit et avons présenté dans le présent rapport nos conclusions sur l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information, à la fin de la période visée par le présent rapport, conformément à notre évaluation; et
 - d) communiqué dans le présent rapport toute modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière de l'inscrit survenue pendant la période visée par le rapport annuel et qui a touché de façon importante, ou qui devrait raisonnablement toucher de façon importante, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de l'inscrit; et
5. L'autre dirigeant de l'inscrit qui souscrit une attestation et moi-même avons communiqué, d'après notre plus récente évaluation du contrôle interne à l'égard de l'information financière, aux vérificateurs de l'inscrit et au comité de vérification du conseil d'administration de l'inscrit (ou aux personnes qui remplissent les fonctions équivalentes) :
 - a) toutes les déficiences significatives et faiblesses importantes dans la conception ou le fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière qu'il est raisonnable de croire qu'elles toucheront défavorablement la capacité de l'inscrit d'enregistrer, de traiter, de résumer et de présenter l'information financière; et
 - b) toute fraude, importante ou non, qui met en cause la direction ou d'autres employés qui jouent un rôle important dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de l'inscrit.

Date : Le 29 novembre 2007

(signé) COLLEEN JOHNSTON

Nom : Colleen Johnston

Titre : Chef de groupe, Finances et chef des finances,
Siège social

**Attestation conformément à l'article 1350 du titre 18 du U.S. Code en la forme adoptée
conformément à l'article 906 de la loi des États-Unis intitulée *U.S. Sarbanes-Oxley Act of 2002***

En ce qui concerne le rapport annuel de La Banque Toronto-Dominion Bank (la « Banque ») sur formulaire 40-F pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007, tel qu'il a été déposé auprès de la Securities and Exchange Commission à la date des présentes (le « rapport »), je, W. Edmund Clark, président et chef de la direction de la Banque, atteste, conformément à l'article 1350 du titre 18 du U.S. Code, en la forme adoptée conformément à l'article 906 de la loi intitulée *U.S. Sarbanes-Oxley Act of 2002*, ce qui suit :

1. le rapport respecte intégralement les exigences de l'alinéa 13(a) ou 15(d) de la loi intitulée *Securities Exchange Act of 1934*; et
2. l'information contenue dans le rapport présente fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque.

Date : Le 29 novembre 2007

(signé) W. EDMUND CLARK

Nom : W. Edmund Clark

Titre : Président et chef de la direction

**Attestation conformément à l'article 1350 du titre 18 du U.S. Code en la forme adoptée
conformément à l'article 906 de la loi des États-Unis intitulée *U.S. Sarbanes-Oxley Act of 2002***

En ce qui concerne le rapport annuel de La Banque Toronto-Dominion Bank (la « Banque ») sur formulaire 40-F pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007, tel qu'il a été déposé auprès de la Securities and Exchange Commission à la date des présentes (le « rapport »), je, Colleen Johnston, chef de groupe, Finances et chef des finances, Siège social, de la Banque, atteste, conformément à l'article 1350 du titre 18 du U.S. Code, en la forme adoptée conformément à l'article 906 de la loi intitulée *U.S. Sarbanes-Oxley Act of 2002*, ce qui suit :

1. le rapport respecte intégralement les exigences de l'alinéa 13(a) ou 15(d) de la loi intitulée *Securities Exchange Act of 1934*; et
2. l'information contenue dans le rapport présente fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque.

Date : Le 29 novembre 2007

(signé) COLLEEN JOHNSTON

Nom : Colleen Johnston

Titre : Chef de groupe, Finances et chef des finances,
Siège social